

Commune de Bourg-en-Lavaux – Etude mobilité

Table des matières	p.1-6
0 – Introduction	p.7-8
A – Plans communaux (chapitres 1 à 10)	p.9-32
1 – Domaine public	p.9
2 – Autos - Axes de transit	p.9-10
2.0 - Introduction	p.9
2.1 – Un important réseau routier cantonal	p.9
2.2 - Un réseau cantonal à compléter	p.9
2.3 - Une épuration souhaitable du réseau routier	p.9
2.4 - La région d'Epesses : la Corniche est un axe majeur	p.10
2.5 – La région d'Epesses : valorisation de la route de Puidoux	p.10
2.6 - La région d'Epesses : une densité routière record	p.10
2.7 - Epesses et Rieux : suppression ou limitation du transit	p.10
3 – Autos – Vitesses – Normes VSS	p.11-12
3.0 - Introduction	p.11
3.1 - Des vitesses conseillées : souvent du 20 et souvent du 80 !	p.11
3.2 - Des tronçons où largeurs et vitesses maximales coïncident	p.11
3.3 - Des vitesses maximales inférieures aux normes	p.11
3.4 - Des vitesses maximales trop élevées	p.12
3.5 - Extension des chaussées « VSS-compatibles »	p.12
3.6 - Des chaussées trop étroites	p.12
3.7 - Des chaussées trop larges à rétrécir	p.12
3.8 - Mise en œuvre facilitée des zones 30	p.12
4 – Autos – Vitesses – Actuel et propositions	p.13-17
4.0 – Introduction	p.13
4.1 – Autos – Vitesses – 80 km/h	p.13
4.2 - 80 km/h : proposition de statut-quo	p.13
4.3 - 80 km/h : proposition de suppression	p.13
4.4 - 80 km/h : proposition de nouveauté	p.13
4.5 - 70 km/h : situation actuelle	p.13
4.6 - 70 km/h : proposition de statut-quo	p.14
4.7 - 70 km/h : proposition de suppression	p.14
4.8 – 70 km/h : proposition de nouveauté	p.14
4.9 - 60 km/h : situation actuelle	p.14
4.10 - 60 km/h : proposition de nouveauté	p.14
4.11 - 60 km/h : proposition de statut-quo	p.14
4.12 - 60 km/h : proposition de suppression	p.14
4.13 - 50 km/h : situation actuelle	p.15
4.14 - 50 km/h : proposition de nouveauté	p.15
4.15 - 50 km/h : proposition de statut-quo	p.15
4.16 - 50 km/h : proposition de suppression	p.15
4.17 - 30 km/h : situation actuelle	p.15

4.18 - 30 km/h : proposition de nouveauté	p.16
4.19 - 30 km/h : proposition de statut-quo	p.16
4.20 - 30 km/h : suppression et remplacement par des zones 20	p.16
4.21 - 20 km/h : situation actuelle	p.16
4.22 - 20 km/h : proposition de nouveauté	p.16
4.23 - 20 km/h : proposition de statut-quo	p.17
4.24 - 20 km/h : proposition de suppression	p.17
<hr/>	
5 – Piétons – Divers plans	p.18-20
5.0 – Introduction	p.18
5.1 - Le géoportail : un réseau dense	p.18
5.2 - L'inventaire des chemins pédestres	p.18
5.3 - Cheminements pressentis	p.18
5.4 - Le plan régional à grande diffusion	p.18
5.5 - Le plan des servitudes	p.19
5.6 - Plusieurs parcours Suisse mobile	p.19
5.7 - Cartes topographiques : un réseau piétonnier variable	p.19
5.8 - La carte 2020 : une comparaison difficile avec 2010	p.19
5.9 - La carte 2020 : des sentiers apparaissent et disparaissent	p.19
<hr/>	
6 – Piétons – Trottoirs	p.21-22
6.0 – Introduction	p.21
6.1 - Trottoirs franchissables	p.21
6.2 - Trottoirs non franchissables	p.21
6.3 - Trottoirs peints	p.21
6.4 - Trottoirs tous types confondus	p.21
6.5 - Trottoirs actuels et proposés	p.22
6.6 - Nouveaux trottoirs	p.22
6.7 - Trottoirs élargis	p.22
<hr/>	
7 – Piétons – Améliorations (hors trottoirs)	p.23-24
7.0 – Introduction	p.23
7.1 - Traversées piétonnes	p.23
7.2 - Impasses avec dérogation	p.23
7.3 – Nouveaux chemins	p.23
7.4 - Balisage	p.23
7.5 – Points de vue	p.24
<hr/>	
8 – Piétons – Promenades	p.25-28
8.0 – Introduction	p.25
8.1 - Promenades piétonnes est-ouest : le tracé	p.25
8.2 - Promenades piétonnes est-ouest : améliorations	p.25
8.3 - Promenades piétonnes sud-nord : tracés	p.25
8.4 - Promenades piétonnes sud-nord : améliorations	p.25
8.5 - Promenades piétonnes sud-nord : mixité automobile	p.26
8.6 - Promenade piétonne sud-nord A-Aran	p.26
8.7 - Promenade piétonne sud-nord B-Lallex	p.26
8.8 - Promenade piétonne sud-nord C-Grandvaux-Village	p.26
8.9 - Promenade piétonne sud-nord D-Grandvaux-Gare	p.26
8.10 - Promenade piétonne sud-nord E-Chenaux	p.26
8.11 - Promenade piétonne sud-nord F-Riex	p.27
8.12 - Promenade piétonne sud-nord G-Crêt-Dessus	p.27
8.13 - Promenade piétonne sud-nord H-Epesses	p.27
8.14 – Promenades piétonnes diverses	p.27

8.15 - Promenades piétonnes : réseau complet	p.28
<hr/>	
9 – Vélos	p.29
9.0 – Introduction	p.29
9.1 – Etat existant	p.29
9.2 - Vélos – Nouveaux aménagements cyclables	p.29
<hr/>	
10 – Transports publics	p.30-32
10.0 – Introduction	p.30
10.1 - CFF : 4 gares et 196 trains/jour	p.30
10.2 - Car postal : 2 différentes lignes en direction de Palézieux	p.30
10.3 - Le TL arrive de justesse à Bourg-en-Lavaux	p.30
10.4 - Un très dense réseau de bus scolaires	p.30
10.5 - Le Lavaux Express	p.31
10.6 - Des habitants connectés	p.31
10.7 - Deux fois plus d'arrêts TP ?	p.31
10.8 - Propositions TP-A : action communication	p.31
10.9 - Propositions TP-B : valorisation infrastructure existante	p.31
10.10 - Propositions TP-C : deux idées provocatrices	p.32
<hr/>	
B – Plans localisés (chapitres 11 à 13)	p.33-58
<hr/>	
11 – Plans de réaménagement locaux	p.33-37
11.0– Introduction	p.33
11.1 - Chatagny	p.33
11.2 - Corniche - Bornalet	p.33
11.3 - Corniche – Chexbres	p.34
11.4 - Corniche – Colombaires	p.34
11.5 - Corniche – Mont	p.34
11.6 - Corniche - Riex-Est	p.34
11.7 - Corniche - Riex-Ouest	p.34
11.8 - Crétaz – Lallex	p.35
11.9 - Gare – Lausanne	p.35
11.10 - Lausanne - Cully CT (court terme)	p.35
11.11 - Lausanne - Cully MT (moyen terme)	p.35
11.12 - Lausanne – Versailles	p.36
11.13 - Monts de Lavaux – Signal	p.36
11.14 - Petite Corniche – Fichons	p.36
11.15 - Petite-Corniche – Village	p.36
11.16 - Signal – Raidillon	p.37
11.17 - Vevey – Lavaux	p.37
11.18 - Vevey – RC Route cantonale – CT (court terme)	p.37
11.19 - Vevey – RC Route cantonale – MT (moyen terme)	p.37
<hr/>	
12 – Secteurs géographiques et thèmes	p.38-58
12.0 – Introduction	p.38
12.1.1 – Savigny-Haut (1) – Autos – Circulation	p.38
12.1.2 – Savigny-Haut (1) – Autos – Vitesses	p.38
12.1.3 – Savigny-Haut (1) – Convivialité	p.38
12.1.4 – Savigny-Haut (1) – Piétons	p.38
12.1.5 – Savigny-Haut (1) – Vélos	p.38
12.1.6 – Savigny-Haut (1) – Vues	p.39
12.3.1 – Savigny-Bas (3) – Autos – Circulation	p.39
12.3.2 – Savigny-Bas (3) – Autos – Vitesses	p.39

12.3.3 - Savigny-Bas (3) – Convivialité	p.39
12.3.4 – Savigny-Bas (3) – Piétons	p.39
12.3.5 – Savigny-Bas (3) – Vélos	p.39
12.3.6 – Savigny-Bas (3) – Vues	p.39
12.4.1 – Signal-Haut (4) – Autos - Circulation	p.40
12.4.2 – Signal-Haut (4) – Autos – Vitesses	p.40
12.4.3 - Signal-Haut (4) – Convivialité	p.40
12.4.4 – Signal-Haut (4) – Piétons	p.40
12.4.5 – Signal-Haut (4) – Vélos	p.40
12.4.6 – Signal-Haut (4) – Vues	p.40
12.5.1 – Chincuz (5) – Autos – Circulation	p.41
12.5.2 - Chincuz (5) – Convivialité	p.41
12.5.3 - Chincuz (5) – Piétons	p.41
12.5.4 – Chincuz (5) – Vélos	p.41
12.5.5 – Chincuz (5) – Vues	p.41
12.6.1 – Genevrey (6) – Autos – Circulation	p.41
12.6.2 – Genevrey (6) – Autos – Parking	p.42
12.6.3 – Genevrey (6) – Autos – Vitesses	p.42
12.6.4 – Genevrey (6) – Convivialité	p.42
12.6.5 – Genevrey (6) – Piétons	p.42
12.6.6 – Genevrey (6) – Vélos	p.42
12.6.7 – Genevrey (6) – Vues	p.42
12.7.1 – Signal-Bas (7) – Autos – Circulation	p.43
12.7.2 – Signal-Bas (7) – Autos – Vitesses	p.43
12.7.3 – Signal-Bas (7) – Signal—Convivialité	p.43
12.7.3 – Signal-Bas (7) – Piétons	p.43
12.7.4 – Signal-Bas (7) – Vélos	p.43
12.7.5 – Signal-Bas (7) – Vues	p.43
12.8.1 - Thioleyre (8) – Autos – Circulation	p.44
12.8.2 - Thioleyre (8) – Autos – Parking	p.44
12.8.3 – Thioleyre (8) – Autos – Vitesses	p.45
12.8.4 – Thioleyre (8) – Convivialité	p.44
12.8.5 – Thioleyre (8) – Piétons	p.44
12.8.6 – Thioleyre (8) – Vélos	p.44
12.8.7 – Thioleyre (8) – Vues	p.45
12.10.1 – Aran (10) – Autos – Circulation	p.45
12.10.2 - Aran (10) – Autos – Parking	p.45
12.10.3 – Aran (10) – Autos – Vitesses	p.45
12.10.4 - Aran (10) – Convivialité	p.45
12.10.5 - Aran (10) – Piétons	p.46
12.10.6 - Aran (10) – Vélos	p.46
12.10.7 - Aran (10) – Vues	p.46
12.11.1 - Prahis (11) – Autos – Circulation	p.46
12.11.2 - Prahis (11) – Autos – Parking	p.46
12.11.3 – Prahis (11) – Autos – Vitesses	p.46
12.11.4 – Prahis (11) – Convivialité	p.47
12.11.5 - Prahis (11) – Piétons	p.47
12.11.6 - Prahis (11) – Vélos	p.47
12.11.7 - Prahis (11) – Vues	p.47
12.12.1 – Segnire (12) – Autos – Parking	p.47
12.12.2 - Segnire (12) – Autos – Vitesses	p.48
12.12.3 - Segnire (12) – Convivialité	p.48
12.12.4 - Segnire (12) – Piétons	p.48
12.12.5 - Segnire (12) – Vues	p.48
12.13.1 – Riex-Haut (13) – Piétons	p.48

12.14.1 – Villette (14) – Circulation	p.48
12.14.2 – Villette (14) – Autos – Parking	p.49
12.14.3 – Villette (14) – Autos – Vitesses	p.49
12.14.4 – Villette (14) – Convivialité	p.49
12.14.5 – Villette (14) – Piétons	p.49
12.14.6 – Villette (14) – Vélos	p.49
12.14.7 – Villette (14) – Vues	p.49
12.15.1 – Grandvaux (15) – Autos – Circulation	p.50
12.15.2 – Grandvaux (15) – Autos – Parking	p.50
12.15.3 – Grandvaux (15) – Autos – Vitesses	p.50
12.15.4 – Grandvaux (15) – Piétons	p.50
12.15.5 – Grandvaux (15) – Vélos	p.50
12.15.6 – Grandvaux (15) – Vues	p.51
12.16.1 - Chenaux (16) – Autos – Circulation	p.51
12.16.2 - Chenaux (16) – Autos – Parking	p.51
12.16.3 - Chenaux (16) – Autos – Vitesses	p.51
12.16.4 - Chenaux (16) – Convivialité	p.51
12.16.5 - Chenaux (16) – Piétons	p.51
12.16.6 - Chenaux (16) – Vélos	p.52
12.16.7 - Chenaux (16) – Vues	p.52
12.17.1 – Riex (17) – Autos – Circulation	p.52
12.17.2 – Riex (17) – Autos – Parking	p.52
12.17.3 – Riex (17) – Autos – Vitesses	p.52
12.17.4 – Riex (17) – Convivialité	p.53
12.17.5 – Riex (17) – Piétons	p.53
12.17.6 – Riex (17) – Vélos	p.53
12.17.7 – Riex (17) – Vues	p.53
12.18.1 – Epresses (18) – Autos – Circulation	p.53
12.18.2 – Epresses (18) – Autos – Parking	p.54
12.18.3 – Epresses (18) – Autos – Vitesses	p.54
12.18.4 – Epresses (18) – Convivialité	p.54
12.18.5 – Epresses (18) – Piétons	p.54
12.18.6 – Epresses (18) – Vélos	p.54
12.18.7 – Epresses (18) – Vues	p.54
12.19.1 - Lausanne (19) – Autos – Circulation	p.55
12.19.2 - Lausanne (19) – Autos – Parking	p.55
12.19.3 - Lausanne (19) – Autos – Vitesses	p.55
12.19.4 - Lausanne (19) – Convivialité	p.55
12.19.5 - Lausanne (19) – Piétons	p.55
12.19.6 - Lausanne (19) – Vélos	p.55
12.19.7 - Lausanne (19) – Vues	p.56
12.20.1 - Gare (20) – Autos – Circulation	p.56
12.20.2 - Gare (20) – Autos – Parking	p.56
12.20.3 - Gare (20) – Autos – Vitesses	p.56
12.20.4 - Gare(20) – Convivialité	p.56
12.20.5 - Gare (20) – Piétons	p.57
12.20.6 - Gare (20) – Vélos	p.57
12.20.7 - Gare (20) – Vues	p.57
12.21.1 – Moratel (21) – Autos – Circulation	p.57
12.21.2 – Moratel (21) – Autos – Vitesses	p.57
12.21.3 – Moratel (21) – Piétons	p.57
12.21.4 – Moratel (21) – Vélos	p.58
12.22.1 – Epresses-Gare (22) – Autos – Circulation	p.58
12.22.2 – Epresses-Gare (22) – Autos – Parking	p.58
12.22.3 – Epresses-Gare (22) – Autos – Vitesses	p.58

12.22.4 – Epesse-Gare (22) – Convivialité	p.58
12.22.5 – Epesse-Gare (22) – Piétons	p.58

13 – Plans de stationnement	p.60-63
13.0 – Introduction	p.60
13.1 - Aran – Stationnement – Etat actuel	p.60
13.2 – Chenaux – Stationnement – Etat actuel	p.60
13.3 – Crétaz – Stationnement – Etat actuel	p.60
13.4 – Cully-Nord – Stationnement – Etat actuel	p.61
13.5 – Cully-Ouest – Stationnement – Etat actuel	p.61
13.6 – Epesse-Gare – Stationnement – Etat actuel	p.61
13.7 – Epesse-Village – Stationnement – Etat actuel	p.61
13.8 – Grandvaux-Gare – Stationnement – Etat actuel	p.62
13.9 – Grandvaux-Village – Stationnement – Etat actuel	p.62
13.10 – Lallex-Chatagny – Stationnement – Etat actuel	p.62
13.11 – Riex – Stationnement – Etat actuel	p.62
13.12 – Villette – Stationnement – Etat actuel	p.63
13.13 – Stationnement : bilan global	p.63

C – Liste propositions et annexes (chapitres 14 et 15) 261 pages

14 – Listes de propositions	60 pages
14.1 – Propositions classées par secteur et numéros	33 pages
14.2 – Propositions « Autos-circulation »	4 pages
14.3 – Propositions « Autos-parking »	4 pages
14.4 – Propositions « Autos-vitesse »	4 pages
14.5 – Propositions « Convivialité »	2 pages
14.6 – Propositions « Piétons »	8 pages
14.7 – Propositions « Vélos »	3 pages
14.8 – Propositions « Vues »	2 pages

15 – Annexes	201 pages
15.1 – Liste des annexes	6 pages
15.2 – Annexes (de 1.1.à 13.12)	195 pages

INTRODUCTION

En matière de mobilité, la commune de Bourg-en-Lavaux présente quelques caractéristiques remarquables. Sur un territoire de cette taille, rares sont en effet les communes romandes abritant une telle diversité de moyens de déplacement. En outre, dans ce territoire particulièrement pentu, les infrastructures de transport s'adaptent naturellement à la topographie des lieux, en s'orientant souvent dans une direction nord-ouest – sud-est.

En matière de transports privés, la diversité est importante, entre les voitures de l'autoroute A9 ou de la route nationale N9, les motos de la route de la Corniche, les vélos des itinéraires Suisse mobile 1 et 99, ou encore les piétons des sentes viticoles, parfois dotées d'un simple droit de passage à talons.

En matière de transports publics, la diversité est également remarquable avec 2 lignes CFF direction Valais et Fribourg, plusieurs lignes de bus (TL, car postal, bus scolaires) sans oublier les bateaux de la CGN ou encore le petit train touristique.

Suite à cette mise en situation spatiale, il convient également de se situer dans la temporalité. La récente année écoulée (2022) est historique, notamment du point de vue ferroviaire, avec simultanément la mise en place d'une gare rénovée, de quais prolongés et d'une fréquence digne des grandes agglomérations, avec 4 trains RER par heure. Sans oublier des améliorations pour les bus.

Lors d'une récente étude générale, le bureau Transitec a néanmoins identifié un certain nombre de points négatifs :

Trafic et stationnement automobile

- . Congestion automobile à Epesses et Riex (week-end)
- . Transit non souhaité dans certains bourgs
- . Dépassements localisés des normes OPB
- . Gestion peu homogène des régimes de circulation, de vitesse et de stationnement

Trafic cycliste

- . Quasi-absence d'une offre spécifique
- . Difficultés topographiques

Trafic piéton

- . Accessibilité des gares non idéale
- . Forte irrégularité des équipements piétons
- . Liaisons piétonnes parfois interrompues

Objectifs généraux et objectifs techniques

La présente étude de mobilité tente, quant à elle, de résoudre certains des problèmes soulevés ci-dessus, tout cela dans un esprit de concertation générale et en visant l'assentiment de l'administration (communale et cantonale), du politique (municipalité et conseil communal) et de la population locale.

Dans le cadre de l'étude, il est aussi tenu compte de diverses contraintes, notamment d'ordres topographique, architecturale et bien sûr financière. Un accent particulier est d'ailleurs mis sur la recherche de propositions économiques, quitte à envisager des solutions originales et novatrices. Le but étant idéalement de concrétiser les objectifs suivants :

Trafic et stationnement automobiles

- . Limitation du transit dans les cœurs des villages et bourgs
- . Respect des normes OPB
- . Modération des vitesses dans les quartiers et bourgs
- . Harmonisation des régimes de circulation, de vitesse et de stationnement
- . Mise en valeur de la rte de Puidoux (route de chantier)

- . Gestion du stationnement pour les habitants (qualité de la vie) et commerçants (accessibilité)
- . Valorisation de l'offre en voiture collective (Mobility)
- . Pose de bornes de recharge

Trafic et stationnement cyclistes

- . Développement des aménagements cyclables
- . Mise en place de parkings vélos (écoles, plages, gares...)
- . Valorisation des itinéraires cyclables suisses
- . Information sur les combinaisons vélo + transports publics

Trafic piéton

- . Amélioration des accessibilités aux gares et autres arrêts transports publics
- . Sécurisation des parcours dans les bourgs
- . Valorisation et sécurisation des promenades
- . Recensement (et valorisation si besoin) des servitudes de passage
- . Création de « Sentiers de la Corniche »
- . Mise en place de liaisons hors-traffic connectant les divers bourgs
- . Réflexion sur la sécurisation des passages piétons
- . Valorisation de points de vue et d'aires de repos

Trafic transports publics

- . Plans précis du réseau TP de la commune
- . Amélioration des accessibilités aux gares et autres arrêts transports publics

1 - DOMAINE PUBLIC

La commune compte un important domaine public (cantonal ou communal), plus ou moins valorisé et aménagé, s'étendant sur une grande variété de tracés : routes principales ou secondaires, chemins et sentiers, cours d'eau et rives lacustres.

Voir carte :

1.1 BEL-a- domaine public.

2 - AUTOS – AXES DE TRANSIT

2.0 – Introduction

Blotti entre le lac et les pentes de Lavaux, Bourg-en-Lavaux est un lieu de passage obligé pour les relations inter-villes (ex. Vevey-Lausanne), intercantionales (ex. Vaud-Valais) et même internationales (ex. Suisse-Italie). Pas étonnant donc que l'offre en transports y soit particulièrement généreuse, et ce notamment sur l'axe nord-ouest – sud-est (route nationale 9, autoroute européenne E 23,...).

2.1 - Un important réseau routier cantonal

Le géoportail Vaud, site cartographique officiel du canton de Vaud, recense d'ailleurs plusieurs routes cantonales sur le territoire communal, et ce à l'exception notoire de la route de Puidoux.

Voir carte :

2.1 - BEL-a-axes transit-actuel géoportail.

2.2 - Un réseau cantonal à compléter

Proposition : il peut toutefois être tentant de rajouter à cette cartographie routière la route de Puidoux (ancienne route de chantier de l'autoroute) qui remplit, de fait, également une fonction d'axe de transit automobile. La carte du géoportail est ainsi enrichie de la rte de Puidoux. Par ailleurs, l'autoroute n'est pas signalée sur ce plan, et ce bien qu'elle soit, et de loin, le principal axe de transit automobile de la région.

Voir carte :

2.2 - BEL-a-axes transit-actuel factuel.

2.3 - Une épuration souhaitable du réseau routier

Cette forte densité routière est-elle toutefois réellement indispensable, sachant que ce réseau routier principal particulièrement dense irrigue notamment les cœurs villageois de Riex, Grandvaux, Cully et d'Epesses, aux rues particulièrement étroites ? En outre, s'avère-t-il vraiment nécessaire d'avoir plusieurs axes routiers parallèles, notamment dans l'est de la commune ?

Proposition : épuration du réseau routier principal en déclassant 4 axes routiers : r. de Cully, de Grandvaux, de la Petite-Corniche (de Crétaz à Côte-aux-Vignes), de la Corniche (de Côte-aux-Vignes à frontière communale). Le réseau routier principal est ainsi concentré sur quelques axes forts, en évitant les anciens noyaux villageois.

Voir carte :

2.3 - BEL-a-axes transit-projet déclassement 4 axes.

2.4 - La région d'Epesses : la Corniche est un axe majeur

A l'est de la commune, une réflexion particulière devrait en outre être engagée autour des axes routiers. Selon la hiérarchie officielle du géoportail vaudois, seules 2 routes ont le statut de routes cantonales : la route de Vevey et la route de la Corniche.

Voir carte :

2.4 - BEL-a-axes transit-E-O-actuel officiel.

2.5 - La région d'Epesses : valorisation de la route de Puidoux

Il est proposé de valoriser la route de Puidoux et de l'intégrer au statut de route cantonale, et ce pour les raisons suivantes : passage en-dehors des zones habitées, nuisances routières « noyées » par la proximité immédiate de l'autoroute, absence de goulet, bonnes connexions routières aux deux extrémités de la route, largeurs routières standard.

Voir carte :

2.5 - BEL-a-axes transit-E-O-actuel factuel.

2.6 - La région d'Epesses : une densité routière record

Notons l'existence de plusieurs importants axes routiers parallèles dans l'est de la commune : l'autoroute, la route du Lac, la route de la Corniche et la route de Puidoux. Sur une largeur inférieure à 1 km coexistent ainsi 4 axes routiers majeurs (ou étonnamment seulement 3 d'après le géoportail officiel vaudois), érigeant les pentes d'Epesses au titre de champion romand de la densité routière, et peut-être même champion helvétique.

Voir carte :

2.6 - BEL-a-axes transit-E-O-4 routes.

2.7 - Epesses et Riex : suppression ou limitation du transit

Proposition : vu l'étroitesse des traversées d'Epesses et de Riex et vu l'existence parallèle et toute proche d'une autoroute, d'une route cantonale et de la route de Puidoux, la route de la Corniche pourrait avantageusement être déclassée. Possible soit par un changement de statut, soit par de fortes mesures de modération, soit encore par une mise en impasse aux 2 extrémités d'Epesses (riverains exceptés).

Note : de par leur étroitesse totalement hors normes sur des routes cantonales, les traversées de Riex et d'Epesses représentent peut-être un record romand en la matière.

Voir carte :

2.7 - BEL-a-axes transit-E-O-2 axes transit.

AUTOS – VITESSES – NORMES VSS

3.0 – Introduction

La VSS, organisme suisse de normalisation pour le domaine de la route et des transports recommande selon les normes « VSS 640 200a/201/202 » les largeurs minimales suivantes pour une circulation bidirectionnelle de voitures :

4.00m pour 20 km/h,

4.40m pour 40 km/h,

5.10m pour 50 km/h,

5.70m pour 80 km/h.

Auquel il faut ajouter 80-90 cm en cas de circulation de camions ou de bus, ou 20-40 cm en présence de parking latéral ou de mur latéral.

Voir document :

3.0 - BEL-autos-vit-vss-normes VSS.

3.1 - Des vitesses conseillées : souvent du 20 et souvent du 80 !

Une carte générale permet de visualiser l'ensemble du réseau routier de Bourg-en-Lavaux et illustre clairement l'hétérogénéité de la commune en la matière. Les largeurs de chaussée ne sont en effet de loin pas uniformes sur le territoire de Bourg-en-Lavaux. Mais deux groupes principaux et très contrastés se dessinent : d'un côté, des routes principales (Lausanne, Vevey, Puidoux, Signal, Monts-de-Lavaux) uniformément à 80 km/h de vitesse maximale théorique et, de l'autre côté, de larges secteurs dans les quartiers habités où la vitesse conseillée ne devrait pas dépasser les 20 km/h.

Notes :

La carte ne prend pas en compte les dessertes viticoles et la totalité du secteur nord-est.

La carte ne se base que sur la largeur pure de la chaussée, à l'exclusion de tout autre élément (sinuosités diverses, présence de bâti et d'une limitation générale à 50km/h...).

Voir carte :

3.1 - BEL-autos-vit-vss-conseillé.

3.2 - Des tronçons où largeurs et vitesses maximales coïncident

Les limitations de vitesse existantes sont correctes (à 10 km/h près) pour un nombre assez conséquent de tronçons communaux.

Voir carte :

3.2 - BEL-autos-vit-vss-actuel-normes.

3.3 - Des vitesses maximales inférieures aux normes

Sur le pur et seul critère de la largeur de la chaussée, certaines routes pourraient tolérer une vitesse plus élevée. Il est cependant important de signaler que les tronçons concernés sont, soit des segments particulièrement courts en cas de sur-largeur ponctuelle, soit des segments plus longs correspondant à des contextes de zones habitées, avec limitation générale à 50 km/h.

Voir carte :

3.3 - BEL-autos-vit-vss-actuel-inf.

3.4 - Des vitesses maximales trop élevées

Vu les gabarits souvent étroits des routes de la commune, il s'avère toutefois plus fréquent que les vitesses maximales sur un certain nombre de chaussées soient clairement trop élevées, spécialement sur les hauts de la commune ou dans le secteur Riex-Epesses.

Voir carte :

3.4 - BEL-autos-vit-vss-actuel-sup.

3.5 - Extension des chaussées « VSS-compatibles »

Propositions : par la diminution des vitesses maximales sur certains axes routiers, tendre au respect des normes VSS sur l'ensemble du réseau communal et cantonal. Par extension, amélioration des conditions de sécurité pour tous les usagers de la route et du domaine public.

Extension de la longueur des chaussées « VSS-compatibles », c'est-à-dire respectant les normes VSS à 10 km près. Grâce aux mesures proposées, la grande majorité des artères de la commune respecterait ainsi les normes VSS.

Voir carte :

3.5 - BEL-autos-vit-vss-projet-normes.

3.6 - Des chaussées trop étroites

Les diverses mesures proposées permettent de s'approcher des recommandations de la VSS. Quelques rares endroits « trop rapides » subsistent néanmoins : 2 longs tronçons rte de Savigny (nord) et ch. du Pré-Vert (nord), ainsi que de courts tronçons, parfois naturellement modérés par la présence ponctuelle de parking latéral (Petite-Corniche à la hauteur de Grandvaux, Puidoux entre Roche et Bovarde). Toutefois, dans l'optique de décourager le transit par l'étroite route de Savigny (version commune de Bourg-en-Lavaux) et d'y améliorer indirectement la sécurité des piétons et cyclistes, il pourrait se révéler peut-être judicieux, dans une 2^e étape, d'y limiter encore plus la vitesse.

Voir carte :

3.6 - BEL-autos-vit-vss-projet-inf.

3.7 - Des chaussées trop larges à rétrécir

Les chaussées anormalement larges devraient faire l'objet d'un recensement précis et pourraient, en tout bonne logique mathématique, faire l'objet de projets de rétrécissement et de requalification, allant dans le sens de la sécurisation des modes doux et/ou d'aménagements paysagers et urbains.

Voir carte :

3.7 - BEL-autos-vit-vss-projet-sup.

3.8 - Mise en œuvre facilitée des zones 30

Par ailleurs, le Conseil fédéral a récemment décidé, en date du 24.8.2022, que les zones 30 pourront désormais être aménagées sans expertise sur les routes non affectées à la circulation générale. Les modifications de l'ordonnance sur la signalisation routière (OSR) et de l'ordonnance du DETEC sur les zones 30 sont entrées en vigueur le 1er janvier 2023.

A partir de 2023, les autorités ne sont plus tenues de réaliser une expertise pour aménager des zones 30 sur les routes non affectées à la circulation générale, ce qui réduit les obstacles bureaucratiques et facilite la création de zones 30. Les autorités peuvent désormais ainsi introduire des zones 30 dans le but, notamment, d'améliorer la qualité de vie des riverains.

Autos – Vitesses – Actuel et propositions

4.0 - Introduction

Vu les typologies fort variées de chaussée, la commune compte naturellement une forte diversité de régimes de vitesses, allant d'un minimum de 20 km/h à un maximum de 80 km/h. Il n'est bien sûr pas fait état de l'exception autoroutière et de ses 120 km/h.

4.1 - 80 km/h : situation actuelle

A l'exception de son extrémité occidentale (entre Signal et Grabe), la route de Puidoux représente de loin le plus long tronçon à 80. Sans oublier également la route rectiligne, large et presque plate du Signal. D'autres tronçons apparaissent plus surprenants, de par leur largeur (ex. Savigny) ou de par leur courte longueur, notamment sur quelques tronçons discontinus dans les vignes.

Voir carte :

4.1 - BEL-autos-80-actuel.

4.2 - 80 km/h : proposition de statut-quo

Maintien du 80 sur des routes et tronçons ...

- . suivis, hors limite communale, de longs segments à 80 (Petite-Corniche côté Lutry et Corniche côté Puidoux)
- . plat, rectiligne et hors habitations (Signal-nord).
- . offrant une alternative, hors habitat et contigüe à l'autoroute, à la route de la Corniche (Puidoux)

A moyen terme et dans le double but de sécuriser l'itinéraire cyclable suisse et de décourager le transit automobile, la suppression du 80 sur la totalité de Corniche et de Petite-Corniche pourrait néanmoins être étudiée en concertation avec le canton et les communes voisines.

Voir carte :

4.2 - BEL-autos-80-statut-quo.

4.3 - 80 km/h : proposition de suppression

Suppression du 80 (et passage à 50, voire 30) sur des routes et tronçons ...

- . étroits (Montagny, Lallex, Savigny-nord, Pré-Vert)
- . enclavés entre secteurs limités à 50 (Savigny-sud, 2x Petite-Corniche, Côte-aux-Vignes supérieur, Chenaux inférieur).

Voir carte :

4.3 - BEL-autos-80-supprimé.

4.4 - 80 km/h : proposition de nouveauté

Sans nouvelle route à 80.

4.5 - 70 km/h : situation actuelle

Cette limitation (assez rare et d'ailleurs un peu désuète) ne s'applique qu'à la route nationale 9, en bordure du lac, à l'exception du tronçon attenant à Villette.

Voir carte :

4.5 - *BEL-autos-70-actuel.*

4.6 - 70 km/h : proposition de statut-quo

Maintien du 70 sur la route de Vevey entre l'hôtel Lavaux et la frontière communale (limite Puidoux), tronçon dénué de tout accès latéral ou de maisons riveraines.

Voir carte :

4.6 - *BEL-autos-70-statut-quo.*

4.7 - 70 km/h : proposition de suppression

Suppression du 70 (et passage à 60) sur la route de Vevey entre r. de Lausanne et hôtel Lavaux. Tronçon bordé d'accès latéraux ou de maisons riveraines. Sécurisation des abords de l'hôtel et diminution des nuisances sonores au droit de Cully.

Voir carte :

4.7 - *BEL-autos-70-supprimé.*

4.8 - 70 km/h : proposition de nouveauté

Sans nouvelle route à 70.

4.9 - 60 km/h : situation actuelle

Le 60 est assez rare et limité aux 2 extrémités occidentales des routes de Lausanne et des Monts-de-Lavaux.

Voir carte :

4.9 - *BEL-autos-60-actuel.*

4.10 - 60 km/h : proposition de nouveauté

Sur la route du Lac, prolongement du régime 60 (déjà en vigueur côté Vilette) jusqu'à la hauteur de l'hôtel Lavaux, permettant ainsi de sécuriser les abords de l'hôtel Lavaux, de diminuer les nuisances sonores au droit de Cully, de sécuriser le tronçon Vilette-Cully - bordé de maisons riveraines.

Voir carte :

4.10 - *BEL-autos-60-nouveau.*

4.11 - 60 km/h : proposition de statut-quo

Maintien du 60 sur les 2 extrémités occidentales des routes de Lausanne et des Monts-de-Lavaux.

Voir carte :

4.11 - *BEL-autos-60-statut-quo.*

4.12 - 60 km/h : proposition de suppression

Sans proposition.

4.13 - 50 km/h : situation actuelle

Le 50 correspond assez logiquement (du moins d'après la pratique habituelle des années 80 et 90) à la plupart des zones habitées, ce à l'exception des anciens centres villageois (vitesse plus lente) et de la RN 9 (vitesse plus élevée). Mais on relève également des limitations à 50 dans des secteurs peu habités, tels les routes de Crettaz, Chenaux, et partiellement Petite-Corniche (de Treize-Vents à St-Georges), Côte-aux-Vignes (aval), Corniche (de Colombaires à Côte-aux-Vignes).

Voir carte :

4.13 - BEL-autos-50-actuel.

4.14 - 50 km/h : proposition de nouveauté

Nouveau 50 (avant 80) sur des routes et tronçons

. enclavés entre des secteurs limités à 50 (Savigny-sud, 2x Petite-Corniche, Côte-aux-Vignes, Chenaux). Généralisation du 50 sur les routes principales du vignoble, avec suppression des alternances 50/80.

. étroits (Savigny-nord, Pré-Vert nord)

Voir carte :

4.14 - BEL-autos-50-nouveau.

4.15 - 50 km/h : proposition de statut-quo

Maintien du 50 sur les grands axes suivants :

Signal (sauf Signal-nord), Monts-de-Lavaux (de Pra-Forny à Signal), Puidoux (de Signal à Grabe), Chenaux (en totalité), Côte-aux-Vignes (tronçon aval), Petite-Corniche (de Treize-Vents à St-Georges et de Village à Chatagny), Corniche (de Colombaires à Côte-aux-Vignes), Crettaz (en totalité)

Voir carte :

4.15 - BEL-autos-50-statut-quo.

4.16 - 50 km/h : proposition de suppression

Suppression du 50 (et passage à 30) sur des routes et tronçons

. étroits (Lallex-sud, Savigny-sud, Daillettes-nord...)

. bordé d'habitations et souvent sans trottoir (Grabe, Genevrey, Lallex-nord, Daillettes-sud, Chauderon, Crêt-Mouton, Pra-Forny, Granges, Plan-des-Chênes, Crêt-Leyron, Bovarde, Prahis, Branche, Curson, Trossière...)

. donnant accès à des vieux-bourgs à vitesse très réduite (Lausanne accès Cully, Vevey accès Cully, Gare, Cully)

Voir carte :

4.16 - BEL-autos-50-supprimé.

4.17 - 30 km/h : situation actuelle

Les centres historiques de Villette, Aran, Rieux et Epesses sont limités à 30 km/h, chose presque naturelle vu l'étroitesse des rues. Mais le 30 n'est pas seulement limité à ces ruelles et venelles et régit également la vitesse de tout le secteur Colombaires, ainsi que de tronçons des routes de Vevey (accès vieux-bourg), de Cully (montée avant Grandvaux) et Petite-Corniche (Aran).

Voir carte :

4.17 - *BEL-autos-30-actuel.*

4.18 - 30 km/h : proposition de nouveauté

Nouveau 30 (avant généralement 50, parfois 80) sur des routes et tronçons

. étroits (Lallex-sud, Savigny-sud, Daillettes-nord...)

. bordés d'habitations et souvent sans trottoir (Grabe, Genevrey, Lallex-nord, Daillettes-sud, Chauderon, Crêt-Mouton, Pra-Forny, Granges, Plan-des-Chênes, Crêt-Leyron, Bovarde, Prahis, Branche, Curson, Trossière...)

. donnant accès à des vieux-bourgs à vitesse très réduite (Lausanne accès Cully, Vevey accès Cully, Gare, Cully)

De manière générale, hors grands axes, généralisation du 30 dans les quartiers habités et leurs voies souvent dépourvues de trottoirs, ainsi que sur certains étroits chemins ruraux.

Voir carte :

4.18 - *BEL-autos-30-nouveau.*

4.19 - 30 km/h : proposition de statut-quo

Maintien du 30 sur les routes suivantes :

Petite-Corniche (traversée Aran), Cully, Colombaires, Vevey (un tronçon), Corniche (traversées Riex et Epesses), St-Georges.

Voir carte :

4.19 - *BEL-autos-30-statut-quo.*

4.20 - 30 km/h : suppression et proposition de remplacement par des zones 20

A l'exception e la route de la Corniche, suppression du 30 (et passage à 20) dans tous les cœurs villageois, aux ruelles étroites et sans véritables trottoirs, et dont la vitesse réelle moyenne est déjà souvent inférieure à 30 :

Aran, Grandvaux, Villette, Riex, Epesses, Cully-sud, Lallex, Chatagny, Montagny, ..

Voir carte :

4.20 - *BEL-autos-30-supprimé.*

4.21 - 20 km/h : situation actuelle

La partie nord du centre historique de Cully est limitée à 20. Il s'agit du seul exemple existant dans la commune.

Voir carte :

4.21 - *BEL-autos-20-actuel.*

4.22 - 20 km/h : proposition de nouveauté

Limitation à 20 dans tous les cœurs villageois, à l'exception de la route de la Corniche (route cantonale). Ces noyaux villageois, aux ruelles étroites et sans trottoirs construits, ne permettent d'ailleurs aujourd'hui qu'une circulation à vitesse très réduite, souvent proche du 20.

A Villette : Villette, Comète.

A Cully : Davel inférieur, place d'Armes (lac), Indépendance, Vevey partiel.

A Crêt-Dessus : Corniche traversée Crêt-dessus
A Epesses : Petit-Crêt, Mottaz, Place, Vieux-Collège.
A Rieux : Collège, Sous-Riez, Davel.
A Grandvaux : Grand'Rue, Forge, Village.
A Lallex : Lallex traversée centre.
A Chatagny : Chatagny traversée centre.
A Montagny : Montagny traversée centre.
A Aran : Village.
A Chenaux : Bahyse (de Chenaux à Doppendes), Carroz.

Voir carte :

4.22 - BEL-autos-20-nouveau.

4.23 - 20 km/h : proposition de statut-quo

Maintien du 20 dans la partie nord du centre historique de Cully.

Voir carte :

4.23 - BEL-autos-20-statut-quo.

4.24 - 20 km/h : proposition de suppression

Sans proposition.

5 - Piétons – Plans existants

5.0 - Introduction

Les informations piétonnes dépendent énormément du support choisi. Après lecture attentive de différentes cartes et mise en évidence des chemins piétons, le sujet s'annonce plus complexe que prévu. Car le réseau piétonnier s'avère extrêmement variable selon le type de carte (ou photo aérienne) choisie : le plan de base du géoportail Vaud, l'inventaire des chemins pédestres du canton, sentiers pressentis d'après la photo aérienne, plan de région imprimé, récapitulatif des servitudes, réseau piéton Suisse mobile. Il est important de relever qu'aucun plan n'est complètement exact, ni exhaustif.

5.1 - Le géoportail : un réseau dense

Parmi tous les plans consultés, le plan du géoportail est de loin le plus fourni. Il ne différencie toutefois pas les chemins goudronnés des chemins au revêtement naturel. Et certains secteurs semblent moins couverts que d'autres.

Voir carte :

5.1 - BEL-piétons-plan-géoportail.

5.2 - L'inventaire des chemins pédestres

L'inventaire cantonal recense les chemins de randonnées pédestres balisés par l'association Vaud Rando sur mandat du Canton. La gestion de cette donnée se fait intégralement dans l'application "Mistra mobilité douce" de la Confédération (OFROU). La présente donnée correspond à l'export de la couche "Wanderweg" (expurgée d'une partie de ses attributs). Sur ces chemins pédestres, le Canton se doit de... 1) pourvoir à l'aménagement, à l'entretien et à la signalisation des chemins de randonnée pédestre ; 2) assurer une circulation libre et si possible sans danger ; 3) prendre les mesures juridiques propres à assurer l'accès au public.

Voir carte :

5.2 - BEL-piétons-plan-inventaire.

5.3 - Cheminements pressentis

Des chemins parfois non répertoriés, ou parfois des impressions de chemin, apparaissent sur la photo aérienne. Ces chemins devinés restent toutefois à confirmer dans les faits et la question juridique (droit de passage ou non ?) est encore à vérifier.

Voir carte :

5.3 - BEL-piétons-plan-pressenti.

5.4 - Le plan régional à grande diffusion

Ce plan est le seul plan papier facilement disponible, et librement diffusé dans la région. Il met notamment l'accent parmi tous les plans consultés, le plan du géoportail est de loin le plus fourni. Il ne différencie toutefois pas les chemins goudronnés des chemins au revêtement naturel. Et certains secteurs semblent moins couverts que d'autres.

Voir carte :

5.4 - BEL-piétons-plan-région.

5.5 - Le plan des servitudes

De nombreux chemins appartiennent au domaine public communal et sont naturellement ouverts à tout un chacun. Mais il existe aussi des chemins privés, mais néanmoins ouverts au public grâce à une servitude piétonne de passage à talon. Ces chemins sont souvent localisés dans les vignes.

Voir carte :

5.5 - *BEL-piétons-plan-servitudes*.

5.6 - Plusieurs parcours Suisse mobile

Trois parcours Suisse mobile sont répertoriés : côté lac, les itinéraires no 3, dit « Chemin panorama alpin » entre Vevey et Lausanne et no 70, dit « Via Francigena » (tracés concordants sur la commune de Bourg-en-Lavaux) et, sur les hauts, l'itinéraire no 113, dit « Terrasses du Lavaux » .

Voir carte :

5.6 - *BEL-piétons-plan-suisse mobile*.

5.7 – Cartes topographiques : un réseau piétonnier variable

Les légendaires cartes de l'Office fédéral de la topographie sont considérées parmi les plus précises du monde. D'une décennie à l'autre, le réseau pédestre est toutefois étonnamment variable, fruit d'importantes modifications sur le terrain ou résultat de modifications de l'approche cartographique ? Certainement un panachage de deux.

Voir cartes :

5.7.1 - *BEL-piétons-topo-1940*.

5.7.2 - *BEL-piétons-topo-1960*.

5.7.3 - *BEL-piétons-topo-1980*.

5.7.4 - *BEL-piétons-topo-2000*.

5.8 - La carte 2020 : une comparaison difficile avec 2010

Des anciens chemins dits « muletiers » ou de « desserte » de la carte 2000 ont acquis, avec la dernière édition 2020, un statut de quasi-routes, reconnaissables par leurs 2 traits parallèles. Et ce même si la réalité sur le terrain n'avait pas évolué spectaculairement ces dernières années. Ce qui complique la lecture historique et la compréhension d'éventuelles évolutions.

Voir carte :

5.8 - *BEL-piétons-topo-2020*.

5.9 - La carte 2020 : des sentiers apparaissent et disparaissent

Complicquant encore un peu plus l'analyse, la comparaison sur le site géoportail Vaud de la même carte topographique laisse apparaître, selon l'échelle choisie (100m ou 200m), une variabilité dans l'existence, ou non, de certains sentiers et chemins. Une dizaine de chemins apparaissent ou disparaissent selon le zoom à 100 ou 200m. Et ce n'est pas une question de précision car 7 sentiers sont ainsi visibles sur l'échelle relativement imprécise de 200m, et se volatilisent sur l'échelle plus précise au 100m.

Voir cartes :

5.9.1 - *BEL-piétons-topo-2020-100m*.

5.9.2 - BEL-piétons-topo-2020-200m.

5.9.3 - BEL-piétons-topo-2020-diff 100m-200m.

6 - Piétons : trottoirs

6.0 - Introduction

L'administration communale a procédé à un recensement des divers trottoirs de Bourg-en-Lavaux, trottoirs d'ailleurs souvent franchissables ou peints, faute d'espace disponible. Pour d'évidentes raisons spatiales, il s'avère également important de relever que ces trottoirs sont souvent complètement hors-normes avec des largeurs minimales.

6.1 - Trottoirs franchissables

Les trottoirs franchissables sont équipés d'une bordure, facilement franchissables par les véhicules. Quelques cas sont relevés, notamment à la r. de Vevey, Cully et Savigny.

Voir carte :

6.1 - BEL-piétons-trott-actuel-franchis.

6.2 - Trottoirs non franchissables

Les trottoirs non franchissables sont équipés d'une bordure haute. Sous réserve de leur largeur, ils peuvent même être considérés comme de vrais trottoirs aux normes.

Trois routes sont entièrement équipées : la r. du Lac (respectivement r. de Lausanne et r. de Vevey), la r. des Monts-de-Lavaux et le ch. des Colombaires. Un trottoir non franchissable équipe aussi la quasi-totalité de la r. de la Corniche, et ce à l'exception des traversées de Rieux et d'Epesses. Sans oublier de larges tronçons sur les r. de Cully, Petite-Corniche, Signal.

Voir carte :

6.2 - BEL-piétons-trott-actuel-non franchis.

6.3 - Trottoirs peints

Les trottoirs peints sont signalés par du pur marquage, à l'exclusion de toute bordure. En général, ils correspondent à des secteurs très contraints, aux largeurs particulièrement étroites de chaussée. par les véhicules. Ils sont signalés dans plusieurs traversées de vieux centres villageois, notamment à Cully, Epesses et Rieux, ainsi que r. de Crétaz et de la Trossière, ch. des Daillettes,

Voir carte :

6.3 - BEL-piétons-trott-actuel-peints.

6.4 - Trottoirs tous types confondus

Le cumul des trottoirs non franchissables, franchissables et peints permet d'aboutir à un réseau plus développé, mais néanmoins encore incomplet. Des continuités piétonnes intéressantes existent notamment autour de Cully, par exemple sur les rives du lac ou en direction des villages de Grandvaux, Rieux et Epesses. En revanche, d'importantes discontinuités sont à relever sur d'autres secteurs communaux.

Voir carte :

6.4 - BEL-piétons-trott-actuel-tous.

6.5 - Trottoirs actuels et proposés

Les propositions émises dans l'étude mobilité permettent néanmoins d'étendre quelque peu le réseau des trottoirs. Des continuités intéressantes sont établies entre Riex, Chenaux et Grandvaux-Gare, ainsi que dans les quartiers nord de la commune, aujourd'hui sous-équipés en aménagements piétonniers.

Voir carte :

6.5 - BEL-piétons-trott-actuel+nouveau.

6.6 - Nouveaux trottoirs

A l'exception du nouveau trottoir de Pra-Forny, à réaliser sur une récente cession de terrain, les nouveaux trottoirs consistent en des mesures économiques et réalisables à court terme, sous forme de simples marquages. Ces marquages sont proposés tant dans des rues de desserte locale que des axes plus importants. Parmi les rues locales, les routes et chemins Lallex, Daillettes, Genevrey, Curson, Jamaire, Branche, Criblette, Grabe, Creux-des-Fontaines, Crêt-Leyron, font l'objet de nouveaux marquages piétonniers. Et les routes principales concernées sont les routes du Signal, de Chenaux, de la Côte-aux-Vignes, et plus localement des routes de Crétaz, de la Petite-Corniche. Sans oublier les traversées de Rieux et d'Epesses (route de la Corniche).

Voir liste et carte:

6.6.1 - BEL-piétons-trott-nouveau-liste.

6.6.2 - BEL-piétons-trott-nouveau-plan.

6.7 - Trottoirs élargis

25 trottoirs ou bandes piétonnes sont élargis au maximum, ce bien sûr dans la limite des gabarits disponibles, tant du côté bâti que routier. La plupart des élargissements se font côté chaussée, en rétrécissant les largeurs automobiles. Mais parfois les largeurs utiles de trottoir peuvent aussi progresser grâce à de ponctuelles mesures : dépose de mât, de borne, de muret ou encore modification de cheneau, positionnement différencié de voitures stationnées ... De manière générale, la route de la Corniche, aux trottoirs aujourd'hui scandaleusement étroits, fait l'objet d'un nombre important de propositions.

Voir liste :

6.7 - BEL-piétons-trott-élargi.

7 - Piétons – Améliorations (hors trottoirs)

7.0 - Introduction

La sécurité et le confort piétons ne se limitent pas aux seuls trottoirs, loin de là. D'autres problématiques sont à prendre en compte : traversées de chaussées, impasses automobiles avec dérogation piétonne, nouveaux cheminements piétonniers, jalonnement éventuel ou encore valorisation de points de vue.

7.1 - Traversées

Tant qu'il marche sur un trottoir, du moins un trottoir de largeur correcte, le piéton se sent fréquemment en sécurité. Mais la traversée de chaussée représente toujours une certaine prise de risque, qui peut être nettement amoindri grâce à deux types de mesures. Premièrement de nouveaux îlots centraux sur des passages piétons existants, permettant une traversée en deux temps. Secundo de nouvelles aides à la traversée sur la route de Lausanne, sans création de passages piétons, à l'instar de l'aide à la traversée récemment réalisée en face de l'hôtel Lavaux.

Voir document :

7.1 - BEL-piétons-traversées-liste.

7.2 – Impasses

De nombreux chemins sont signalés comme étant sans issue. Mais le panneau routier est avant tout destiné aux automobilistes et est souvent trompeur pour le piéton. Car impasse automobile ne signifie pas fréquemment impasse piétonne. Et signaler une dérogation piétonne est désormais possible et recommandé, et ce grâce à la modification de l'ordonnance sur la signalisation routière (OSR) du 24.6.2015.

Voir documents :

7.2.1 - BEL-piétons-impasses-liste.

7.2.2 – BEL-Piétons-impasses-OSR.

7.3 – Nouveaux chemins

Le réseau piéton est parfois incomplet et, dans certains cas, de nouveaux chemins peuvent se révéler nécessaires, ce de façon à compléter des maillons manquants.

Voir document :

7.3 - BEL-piétons-nouveaux chemins-liste.

7.4 – Balisage

Les automobilistes disposent généralement d'une signalétique directionnelle tout à fait opérationnelle. Mais ce n'est pas le cas pour les piétons. Et souvent les gens, y compris des habitants de longue date, ignorent des raccourcis piétons, ou des façons de rejoindre tel point par un itinéraire agréable et sécurisé. Raison pour laquelle il est proposé une réflexion sur la signalétique piétonne, à prévoir de manière économique et discrète, vu le classement du site Lavaux.

Voir document :

7.4 - BEL-piétons-balisage-liste.

7.5 – Points de vue

Quoi de mieux qu'une pause admirative face à un beau point de vue ? Car le Lavaux offre plus d'une vue panoramique ! Toutefois, à l'heure actuelle, relativement rares sont les bancs publics face au lac ou aux montagnes. Alors qu'il suffirait de peu pour offrir aux promeneurs, mais aussi aux habitants de chaque village et hameau, le plaisir d'un panorama classé UNESCO.

Une cinquantaine de vues sont ainsi valorisées, correspondant généralement à des envolées paysagères sur les vignes, le lac et les montagnes. Souvent, il suffit de poser un banc au bon endroit et de bien l'orienter, permettant aux usagers de déguster le paysage. Parfois, de modestes adaptations sont pourtant nécessaires (déplacement d'un panneau ou taille d'une haie).

Toutefois, la vue peut aussi se porter sur l'environnement proche, et notamment le domaine bâti, souvent classé. Par le décalage de certaines cases de stationnement, de vieux murs ou d'anciennes bâtisses peuvent être mis en valeur.

Voir document :

7.5 - BEL-piétons-vues-liste.

8 – Piétons - Promenades

8.0 - Introduction

Dotée d'un panorama époustouflant, la commune de Bourg-en-Lavaux présente un formidable potentiel de promenades piétonnes. A la demande de l'administration communale, notons toutefois que seul le versant lémanique, à l'exclusion donc de l'arrière-pays, est pris en compte dans la présente étude.

8.1 - Promenades piétonnes est-ouest : le tracé

Faisant écho à la célèbre route de la Corniche, il est proposé la mise en place de trois « corniches piétonnes », aujourd'hui d'ailleurs déjà partiellement opérationnelles : une corniche haute le long des voies CFF, une corniche médiane à flanc de coteau viticole, une corniche basse proche du lac.

Voir carte :

8.1 - BEL-prom piét-est-ouest-tracé.

8.2 - Promenades piétonnes est-ouest : améliorations

2 améliorations souhaitables sur la corniche basse : passage du ruisseau L'Arzillier, secteur gare-nord.

3 améliorations souhaitables sur la corniche médiane : accès ouest d'Aran, liaison entre ch. de Combis et entrée ouest Riex, secteur cimetière d'Epesses.

3 améliorations souhaitables sur la corniche haute : liaison entre le sentier du Pont de Moudon et la gare de Grandvaux (par le banc et point de vue), liaison entre la gare de Grandvaux et le ch. de la Criblette, passage du ruisseau Le Champafion en aval des rails.

Par ailleurs, il serait souhaitable de prolonger ces corniches piétonnes sur les communes voisines, et pourquoi pas à terme sur la totalité du Lavaux.

Voir carte :

8.2 - BEL-prom piét-est-ouest-amélior.

8.3 - Promenades piétonnes sud-nord : tracés

Traditionnellement, des sentiers permettaient de relier de manière relativement directe les rives du lac aux villages et hameaux situés sur les coteaux. Dans la présente étude, il est proposé la réhabilitation de ces chemins historiques, souvent encore assez préservés. 8 itinéraires sont ainsi valorisés entre le Léman et les hauts de la commune, délimités par l'autoroute : A-Lac-Aran, B-Lac-Lallex, C-Lac-Grandvaux, D-Lac-Grandvaux Gare, E-Lac-Chenaux, F-Lac-Riex, G-Lac-Crêt-Dessus, H-Lac-Epesses. Par ailleurs, tous ces itinéraires sont équipés de points de franchissements des deux lignes CFF et de l'autoroute.

Voir carte :

8.3 - BEL-prom piét-sud-nord-tracé.

8.4 - Promenades piétonnes sud-nord : améliorations

A l'exception de quelques tronçons défaillants, ces promenades sont souvent opérationnelles. Par itinéraires, le nombre d'améliorations souhaitées sur des tronçons mal équipés oscille entre au minimum 0 (G-Crêt-Dessus) et au maximum 4 (C-Grandvaux et D-Grandvaux). Au total, les 8 itinéraires sud-nord pourraient être sécurisés au prix de seulement 17 améliorations.

Voir carte :

8.4 - BEL-prom piét-sud-nord-amélior.

8.5 - Promenades piétonnes sud-nord : mixité automobile

Les liaisons sud-nord sont majoritairement constituées de chemins fermés au trafic automobile. Les exceptions sont peu fréquentes et sont quasi-toujours situées dans des zones 20 ou 30 km/h.

Voir carte :

8.5 - BEL-prom piét-sud-nord-autos.

8.6 - Promenade piétonne sud-nord A-Aran

Démarrant sur le domaine public 382, l'itinéraire emprunte successivement le chemin de Villette, le sentier des Roches, le ch. des Echelettes, la rue du Village (traversée d'Aran), les ch. de la Planchette, du Saut et des Daillettes, et débouche sur la route des Monts-de-Lavaux.

Voir carte :

8.6 - BEL-prom piét-sud-nord-A.

8.7 - Promenade piétonne sud-nord B-Lallex

Démarrant sur le domaine public 367, l'itinéraire emprunte successivement le passage sous-rail, les sentiers de Villette à Lallex, le ch. de Lallex, le sentier longeant Le Merdesson, les ch. de la Dent d'Oche et du Raidillon et débouche sur la route de Puidoux.

Voir carte :

8.7 - BEL-prom piét-sud-nord-B.

8.8 - Promenade piétonne sud-nord C-Grandvaux-Village

Démarrant sur le domaine public 1590, l'itinéraire emprunte successivement le passage sous-rail, les sentiers entre les voies CFF et Grandvaux (par Vinches), la ruelle de l'Eglise (traversée de Grandvaux), le sentier des Grands-Jardins, le ch. de Baussan, le sentier du Cagnard, la r. du Signal, le sentier des Prahis, la r. des Jaimaires et débouche sur la route de Puidoux.

Voir carte :

8.8 - BEL-prom piét-sud-nord-C.

8.9 - Promenade piétonne sud-nord D-Grandvaux-Gare

Démarrant sur Le Cheminet, l'itinéraire emprunte successivement la r. de la Gare, les sentiers de l'Hôpital et des Prins, le ch. de Baussan, la Rite-à-Joyeux, le passage sous les voies CFF, le sentier Bellevue, le ch. de Prahis, la r. de la Jaimaire et débouche sur la route de Puidoux.

Voir carte :

8.9 - BEL-prom piét-sud-nord-D.

8.10 - Promenade piétonne sud-nord E-Chenaux

Démarrant sur la place d'Armes, l'itinéraire emprunte successivement la r. St-Antoine, la place du Temple, la passerelle enjambant la route cantonale et les voies CFF, les ch. de Chenaux et de la Segnire, et débouche sur la route de Puidoux.

Voir carte :

8.10 - BEL-prom piét-sud-nord-E.

8.11 - Promenade piétonne sud-nord F-Riex

Démarrant sur le quai de l'Indépendance, l'itinéraire emprunte successivement le ch. de la Cataleyre, le sentier longeant Le Champafion, le ch. de Plan-Perey, le sentier des Langins, la ruelle des Fours, la r. de la Corniche, le ch. du Collège (traversée de Riex), le sentier du Barillet, la r. des Granges et débouche sur la route de Puidoux.

Voir carte :

8.11 - BEL-prom piét-sud-nord-4-F.

8.12 - Promenade piétonne sud-nord G-Crêt-Dessus

Démarrant sur la rive lacustre hauteur halte CFF d'Epesses, l'itinéraire emprunte successivement le passage sous-rail, le sentier du Vieux-Moulin, les ch. de l'Ouchette et des Rueyres, et débouche sur la route de Puidoux.

Voir carte :

8.12 - BEL-prom piét-sud-nord-G.

8.13 - Promenade piétonne sud-nord H-Epesses

Démarrant sur la rive lacustre hauteur halte CFF d'Epesses, l'itinéraire emprunte successivement le passage sous-rail, les sentiers longeant le Rio d'Enfer puis menant à Epesses-Village, l'Escalier du Collège, la liaison à droite du parking du Bornalet, le ch. du Clos-du-Boux, le parcours à l'est du Rio d'Enfer, et débouche sur la route de Puidoux.

Voir carte :

8.13 - BEL-prom piét-sud-nord-H.

8.14 - Promenades piétonnes diverses

Quelques autres liaisons piétonnes hors trafic automobile pourraient être valorisées, notamment entre Grandvaux et Cully, Epesses et Moratel, Chenaux et Riex, ainsi que sur les rives du lac. L'itinéraire A conduit de Grandvaux à la gare de Cully, en empruntant successivement la rue de St-Georges, des sentes viticoles débouchant sur le haut de Colombaires, avant de rejoindre le sentier des Champs et la place de la Gare.

L'itinéraire B conduit de Crêt-Dessus (entrée d'Epesses) à Moratel, en empruntant successivement le chemin de l'Ouchette, la ruelle Borgne, les coulisses de Chatalet et Champhubert, avant de rejoindre le lac.

L'itinéraire C conduit de Chenaux à Riex en empruntant successivement les chemins de Bahyse et de Carroz, un sentier viticole, le ch. de la Mouniaz, les deux passerelles existantes sur La Segnire et le Champafion avant de rejoindre le sentier du Barillet et la rue du Collège.

L'itinéraire D conduit des quais de Cully à Epesses-Gare, en empruntant les aménagements existants sur les rives lacustres, successivement par la place d'Armes, le quai de l'Indépendance, le camping et le port de Moratel, avant de rejoindre le sentier de Cully et la halte CFF d'Epesses.

L'itinéraire E relie, au bord du lac, les parcelles publiques 9026 et 9004. Dans les faits, la rive même du lac, contrairement à l'impression générale, fait d'ailleurs souvent partie du domaine public. Et les propriétés privées commencent fréquemment bien en retrait de la limite des eaux.

Note A. Le sentier lacustre, dont le principe est inscrit dans la loi fédérale, mériterait d'ailleurs de faire l'objet d'une pré-étude de faisabilité. A l'heure actuelle, le sentier lémanique est ainsi quasi-continu de Villeneuve à Clarens, ou encore de Morges à Lutry. Mais ce dernier chemin s'interrompt soudain peu avant Villette. Et ce alors que le régime foncier des lieux, ainsi que la topographie, pourraient naturellement se prêter à une ébauche d'ouverture ponctuelle des rives.

Note B. Les connexions avec les communes avoisinantes devrait être étudiée avec les communes riveraines. Exemple parmi d'autres : la liaison entre Villette et Châtelard (commune de Lutry).

Voir carte :

8.14 - BEL-prom piét-z-divers.

8.15 - Promenades piétonnes : réseau complet

Si toutes les mesures évoquées ci-dessus venaient à se concrétiser, la commune de Bourg-en-Lavaux disposerait d'un riche réseau de chemins pédestres, parmi les plus denses de Romandie, et peut-être même le plus étoffé de toute la Suisse romande. Entre lac et autoroute, la densité serait telle qu'aucun point de la commune ne se situerait à plus de 250m d'un chemin piétonnier.

Voir carte :

8.15 - BEL-prom piét-z-réseau complet.

9 – Vélos

9.0 – Introduction

A l'exception des rives du lac, de l'arrière-pays rural et de l'axe Puidoux – Monts-de-Lavaux, la commune ne se prête traditionnellement guère à l'usage de la bicyclette. Mais les choses changent, vu notamment le développement du cyclotourisme et des itinéraires cyclables suisses. Sans oublier l'arrivée du vélo électrique, qui se joue du relief et ne fait plus des pentes du Lavaux un obstacle insurmontable.

9.1 – Etat existant

L'offre existante en matière d'aménagements cyclables est pour l'heure modeste et confinée à la route du Lac, à la place de la Gare et à quelques parkings. A l'exception du contournement du vieux-bourg de Cully, la route du Lac est équipée de bandes cyclables bilatérales quasi-continues, à la largeur toutefois assez restreinte. Plus ponctuellement, la place de la Gare offre une dérogation aux cyclistes.

Les parkings vélos ne sont pas localisés sur cette carte. Mais plusieurs aires de stationnement pour vélos parsèment la commune. De qualité inégale, ces parkings deux-roues sont notamment localisés dans les gares, parkings collectifs en surface ou souterrain, ou encore à proximité de certains équipements publics.

Voir carte :

9.1 - BEL-vélos-actuel.

9.2 - Vélos – Nouveaux aménagements cyclables

Vu la difficile topographie des lieux, la commune de Bourg-en-Lavaux n'apparaît pas particulièrement adaptée à l'usage de la bicyclette, ce à l'exception des rives du lac. Mais l'arrivée des VAE électriques a changé la donne et permet maintenant de dompter les pentes. Sans oublier la route cycliste Via Rhôna qui traverse la commune par les vignobles et l'existence, dans l'arrière-pays, d'un tranquille plateau rural relativement plat.

Dans le but de développer et de sécuriser les déplacements cyclistes, un ensemble de mesures est proposé, avec notamment des stationnements sécurisés et VAE semi-collectifs dans les parkings collectifs de Riex, Epesses, Aran, Hôpital Lavaux ainsi que diverses formes d'équipements sur les chaussées, qu'il s'agisse de l'amélioration des aménagements existants au bord du lac, de bandes cyclables montantes, de trottoirs peu fréquentés ouverts aux cycles lents, de chemins ruraux réservés aux mobilités douces, de contresens cyclables, de dérogations juridiques.

Voir carte :

9.2 - BEL-vélos-nouveau.

10 - Transports publics

10.0 - Introduction

La commune de Bourg-en-Lavaux dispose d'une remarquable offre en transports publics : trains CFF, bus urbains, cars postaux, bus scolaires, petits trains touristiques et bateaux de la CGN. En égard à la population, cette offre paraît même unique. Quelle commune de 5'000 habitants peut ainsi se targuer d'héberger 4 gares CFF, un débarcadère CGN et pléthore d'arrêts de bus ? Sans oublier 4 manières de relier Lausanne, ou même 3 façons de se rendre à Palézieux !

Voir carte :

10.0 - BEL-TP-Lignes CFF-TL-CGN.

10.1 - CFF : 4 gares et 196 trains/jour

Bourg-en-Lavaux est directement connectée à la capitale vaudoise, avec pas moins de 114 trains quotidiens, ou en d'autres termes 4 trains par heure. Mais il ne s'agit pas encore tout à fait de la régularité du train au quart d'heure ! La commune dispose également de nombreuses liaisons direction Vevey et ensuite le Valais, ou encore direction Palézieux et ensuite le canton de Fribourg. La commune compte également pas moins de 4 gares, chose assez rare pour être signalée. La gare de Cully est toute pimpante neuve alors que les haltes de Villette, Grandvaux et Epesses-Gare se distinguent par des abris désuets, mais charmants. Sans parler d'une vue panoramique à Grandvaux-Gare et d'un accès les pieds dans l'eau à Epesses.

Voir carte :

10.1 - BEL-TP-Lignes CFF.

10.2 - Car postal : 2 différentes lignes en direction de Palézieux

Cully est à cheval entre le réseau ferroviaire suburbain et le réseau plus périphérique du car postal, avec d'une part son bus 381 direction Forel et Palézieux (9 bus quotidiens) et, d'autre part, son bus 382 direction Chexbres et Palézieux (14 bus quotidiens). A Bourg-en-Lavaux, le Car Postal est d'ailleurs le seul transporteur qui se joue du relief, en reliant les rives lémaniques à l'arrière-pays.

Voir carte :

10.2 - BEL-TP-Lignes car postal.

10.3 - Le TL arrive de justesse à Bourg-en-Lavaux

Sur les hauts de la commune, Pra-Grana est le terminus de la ligne 47 et, accessoirement, la pointe orientale du réseau des transports publics lausannois. Une liaison est ainsi offerte 39 fois par jour entre le secteur du Signal et la commune voisine de Belmont-sur-Lausanne, avant la plongée vers Pully.

Voir carte :

10.3 - BEL-TP-Ligne TL.

10.4 - Un très dense réseau de bus scolaires

Bourg-en-Lavaux compte un important réseau de bus scolaires, desservant les collèges du Genevrey, du Vanel et des Ruvines, sans oublier la liaison sur la gare de Grandvaux et les établissements Verney et Centre-Lavaux. Ce réseau scolaire est si dense qu'il n'a jamais été cartographié. Mais il semble s'arrêter partout, qu'il s'agisse des villas du bord du lac, des quartier

résidentiels des hauts de la commune, des petits hameaux vigneron ou même des fermes de l'arrière-pays rural.

Voir carte :

10.4 - BEL-TP-Lignes scolaires.

10.5 - Le Lavaux Express

On ne connaît pas sa vitesse de pointe mais, nonobstant son appellation Express, il parcourt avec nonchalance le vignoble, sans oublier des pauses-dégustation. Peut-être le dernier moyen de transport qui se permet encore « un petit verre pour la route ». Mais ses courses et horaires ne sont toutefois pas si anecdotiques qu'on pourrait le croire : 6 lignes régulières et, pour certaines d'entre elles, pas moins de 10 courses hebdomadaires avec une constance : valoriser le point de vue. Et là aussi, Bourg-en-Lavaux est première de toutes les communes romandes, loin devant Lausanne et son unique train de Vidy, survivant de l'expo nationale de 1964.

Voir carte :

10.5 - BEL-TP-Lignes Lavaux expr.

10.6 - Des habitants connectés

Par ailleurs, il est intéressant de relever que la plupart des habitants de la commune habitent à moins de 300m d'un arrêt de transport public, excepté les résidents des secteurs Crêt-Leyron – Grabe - Tioleyre. L'offre en transports publics peut donc être considérée comme assez satisfaisante.

Voir carte :

10.6 - BEL-TP-Distance arrêt.

10.7 - Deux fois plus d'arrêts TP ?

En intégrant les arrêts des bus scolaires, la commune doublerait largement son nombre d'arrêts de transports en commun, et intégrerait par la même occasion des secteurs aujourd'hui complètement délaissés par les transports publics habituels, notamment Crêt-Leyron, Grabe et Tioleyre.

Voir carte :

10.7 - BEL-TP-Arrêts.

10.8 - Propositions TP-A : action communication

.Valorisation de l'offre en transports publics via un tous-ménages et le site internet communal.
.Jalonnement piéton des gares CFF.
.Affichage en quelques lieux stratégiques des horaires et cartes du réseau TP.

10.9 - Propositions TP-B : valorisation de l'infrastructure existante

.Ouverture éventuelle de certains bus scolaires en transports publics. Chose possible si le statut de ces bus, ou de certains d'entre eux, venait à être modifié, passant de transports scolaires à transports publics.
.Mutualisation éventuelle des bus scolaires et du Lavaux Express pour des événements publics.
.Extension dominicale de l'offre trains touristiques sur le parcours Petite-Corniche + Corniche, offrant ainsi une époustouflante et panoramique liaison en transports publics de Lutry à Chexbres.

10.10 - Propositions TP-C : deux idées provocatrices

.Un bus autoroutier en profitant de l'aire de repos – restoroute de Lavaux, avec liaisons directes d'une part à destination de Lausanne-Nord (Vennes et Blécherette) et, d'autre part, à destination de Puidoux et ensuite Bulle.

.Un monorail viticole entre Epesses-Gare et Epesses, ou encore entre Villette-Aran et Pra-Grana. En complément au transport de lourdes caisses de raisins, serait-il opportun de réfléchir à une offre transports publics de funiculaire, monorack ou monorail (fabricant helvético-autrichien Graventa-Doppelmayr) dans les vignes ? Potentiellement utile aux promeneurs, habitants et sans oublier que le monorail pourrait représenter une formidable vitrine touristique !

B. PLANS LOCALISES

En complément aux idées directrices à l'échelle communale, un certain nombre de mesures concernent des lieux bien précis, notamment des traversées routières de localité et certains tronçons et carrefours routiers. A l'exception du centre-ville de Cully et du secteur de la gare CFF-Cully (hors-étude), la présente étude propose ainsi des esquisses de réaménagement, visant à simultanément clarifier la circulation et le stationnement automobiles, sécuriser les déplacements piétons et cyclistes, optimiser la convivialité. Précisons que ces propositions peuvent en général facilement faire l'objet de mesures à l'essai avec marquages provisoires et pose de pastilles et bordures temporaires.

Trois types de plan sont proposés :

.19 plans de réaménagements locaux, classés de 11.0 à 11.19.

.20 secteurs géographiques, classés de 12.0 à 12.20.

.12 plans de gestion de stationnement, classés de 13.0 à 13.12.

11 – Plans de réaménagement locaux

11.0 - Introduction

Ces plans concernent respectivement les lieux suivants : ch. de Chatagny, r. de la Corniche (hauteurs Bornalet, Chexbres, Colombaires, Mont, Riex-Est, Riex-Ouest), carrefours Crétaz-Lallex, Gare-Lausanne, Lausanne-accès Cully, Lausanne-Versailles, Monts-de-Lavaux-Signal, r. de la Petite-Corniche (hauteurs Fichons, Village), carrefours Signal-Raidillon et la r. de Vevey (hauteurs hôtel Lavaux et accès Cully).

11.1 - Chatagny

La proposition de réaménagement consiste à :

- créer une nouvelle placette,
- dégager un accès piéton,
- valoriser un point de vue
- modérer la vitesse.

Voir images :

11.1.1 - *image-chatagny-actuel*.

11.1.2 - *image-chatagny-projet*.

11.2 - Corniche - Bornalet

La proposition de réaménagement consiste à :

- agrandir une terrasse pour un restaurant,
- sécuriser un trottoir,
- créer un étal pour un commerce,
- modérer la vitesse,
- construire un quai piéton pour le car postal.

Voir images :

11.2.1 - *image-corniche-bornalet-actuel*.

11.2.2 - *image-corniche-bornalet-projet*.

11.3 - Corniche – Chexbres

La proposition de réaménagement consiste à :
officialiser du parking sauvage
modérer la vitesse
offrir de nouvelles places de parking.

Voir images :

11.3.1 - image-corniche-chexbres-actuel.

11.3.2 - image-corniche-chexbres-projet.

11.4 - Corniche – Colombaires

La proposition de réaménagement consiste à :
faciliter la progression des cars postaux
créer un passage piéton amont
sécuriser le passage piéton existant (aval)
améliorer l'accès automobile à Colombaires
modérer la vitesse
dégager un accès piéton, valoriser un point de vue et modérer la vitesse.

Voir images :

11.4.1 - image-corniche-colomb-actuel.

11.4.2 - image-corniche-colomb-projet.

11.5 - Corniche – Mont

La proposition de réaménagement consiste à :
élargir les trottoirs entre Mont et Mottaz
mettre à sens unique entrant Mottaz
modérer la vitesse
pacifier la terrasse publique

Voir images :

11.5.1 - image-corniche-mont-actuel.

11.5.2 - image-corniche-mont-projet.

11.6 - Corniche - Riex-Est

La proposition de réaménagement consiste à :
ajouter des places de parking
sécuriser le débouché d'un escalier
modérer la vitesse
créer un trottoir côté amont.

Voir image :

11.6 - image-corniche-riex-est-projet.

11.7 - Corniche - Riex-Ouest

La proposition de réaménagement consiste à :
créer un trottoir côté amont
sécuriser l'angle Sous-Riex

élargir le trottoir côté lac
prolonger 2 zones de stockage automobile
agrandir la terrasse du caveau
modérer la vitesse

Voir image :

11.7 - image-corniche-riex-ouest-projet.

11.8 - Crétaz – Lallex

La proposition de réaménagement consiste à :
créer une placette
sécuriser le passage piéton existant
modérer la vitesse direction Signal, Riex et Grandvaux

Voir images :

11.8.1 - image-crétaz-lallex-actuel.

11.8.2 - image-crétaz-lallex-projet.

11.9 - Gare – Lausanne

La proposition de réaménagement consiste à :
créer un trottoir continu sur Gare, côté Coop
créer un trottoir continu devant le Garage Moderne, angle Gare-Lausanne
sécuriser 2 passages piétons existants
modérer la vitesse
dégager un point de vue
aménager une place publique.

Voir images :

11.9 - image-gare-lausanne-actuel.

11.9 - image-gare-lausanne-projet.

11.10 - Lausanne - Cully CT (court terme)

La proposition de réaménagement consiste à :
prolonger l'aménagement cyclable
modérer la vitesse direction Cully-Centre.

Voir images :

11.10.1 - image-lausanne-cully-actuel.

11.10.2 - image-lausanne-cully-projet CT.

11.11 - Lausanne - Cully MT (moyen terme)

La proposition de réaménagement consiste à :
réaménager l'espace public côté lac
donner la liberté pour tous mouvements automobiles,
par effet indirect, fermer le cœur de Cully à tout trafic automobile
créer un passage piéton amont
garantir une aide à la traversée piétonne de Lausanne
modérer la vitesse (toutes directions).

Voir images :

11.10.1 - *image-lausanne-cully-actuel*.
11.11.2 - *image-lausanne-cully-projet MT*.

11.12 - Lausanne – Versailles

La proposition de réaménagement consiste à :
augmenter l'offre en stationnement automobile
faciliter le transit piéton sur Versailles
élargir le passe-pied côté CFF
modérer la vitesse.

Voir images :
11.12.1 - *image-lausanne-versailles-actuel*.
11.12.2 - *image-lausanne-versailles-projet*.

11.13 - Monts de Lavaux – Signal

La proposition de réaménagement consiste à :
créer une bande cyclable d'approche du carrefour
valoriser le belvédère Pra-Grana
améliorer le confort piéton entre l'interface TP et Signal
sécuriser le passage piéton existant
modérer la vitesse (entrée et sortie Monts-de-Lavaux).

Voir images :
11.13.1 - *image-monts-de-lavaux-signal-actuel*.
11.13.2 - *image-monts-de-lavaux-signal-projet*.

11.14 - Petite Corniche – Fichons

La proposition de réaménagement consiste à :
créer une continuité piétonne entre Montagny et Aran, côté amont.
valoriser le point de vue hauteur Fichons
aménager un trottoir continu entre Fichons et Aran, côté aval
modérer la vitesse.

Voir images :
11.14.1 - *image-petite-corniche-fichons-actuel*.
11.14.2 - *image-petite-corniche-fichons-projet*.

11.15 - Petite-Corniche – Village

La proposition de réaménagement consiste à :
étendre la terrasse du caveau
créer un trottoir sur le haut de Village
mettre la rue du Village à sens unique (avec contresens cyclable)
limiter l'accès à la rue du Village aux seuls riverains
valoriser la fontaine avec aménagement d'une place publique
créer une terrasse pour le café-restaurant
modérer la vitesse.

Voir images :
11.15.1 - *image-petite-corniche-village-actuel*.
11.15.2 - *image-petite-corniche-village-projet*.

11.16 - Signal – Raidillon

La proposition de réaménagement consiste à :
améliorer les arrêts des cars postaux
marquer un trottoir sur Prahis
créer un passage piéton amont
sécuriser le passage piéton existant
assurer une continuité piétonne entre Prahis et Raidillon
modérer la vitesse
valoriser le point de vue.

Voir images :

11.16.1 - image-signal-raidillon-actuel.

11.16.2 - image-signal-raidillon-projet.

11.17 - Vevey – Lavaux

La proposition de réaménagement consiste à :
élargir les bandes cyclables
homogénéiser la largeur des voies de circulation automobiles.

Voir images :

11.17.1 - image-vevey-lavaux-actuel.

11.17.2 - image-vevey-lavaux-projet.

11.18 - Vevey – RC Route cantonale – CT (court terme)

La proposition de réaménagement consiste à :
élargir les bandes cyclables
prolonger les aménagements cyclables (entrée-sortie Cully)
modérer la vitesse (accès Cully).

Voir images :

11.18.1 - image-vevey-RC-actuel.

11.18.2 - image-vevey-RC-projet CT.

11.19 - Vevey – RC Route cantonale – MT (moyen terme)

La proposition de réaménagement consiste à :
donner la liberté pour tous mouvements automobiles,
par effet indirect, fermer le cœur de Cully à tout trafic automobile
modérer généralement la vitesse.

Voir images :

11.19.1 - image-vevey-RC-actuel.

11.19.2 - image-vevey-RC-projet MT.

12 – Secteurs géographiques et thèmes

12.0 - Introduction

A l'exception de la partie nord-ouest de la commune, sous-peuplée, Bourg-en -Lavaux a été subdivisée en 20 secteurs communaux, qui font tous l'objet de diverses propositions en matière de mobilité, mais également en matière de convivialité et de valorisation de points de vue.

Voir plan :

12.0 – sect-découpage

12.1.1 – Savigny-Haut (1) – Autos – Circulation

Propositions :

Fermé à la circulation motorisée, riverains exceptés (Chaufour, Liaisettes, Savigny)

Voir plan :

12.1.1 - sect-1-autos-circul

12.1.2 – Savigny-Haut (1) – Autos – Vitesses

Propositions :

Limité à 50 (Pré-Vert, Savigny)

Voir plan :

12.1.2 - sect-1-autos-vit

12.1.3 – Savigny-Haut (1) – Convivialité

Proposition :

Banc public (Raidillon)

Voir plan :

12.1.3 - sect-1-convivialité

12.1.4 – Savigny-Haut (1) – Piétons

Propositions :

Réservé aux piétons + cyclistes + riverains (Chaufour, Liaisettes, Savigny)

Sente piétonne sur domaine public, parallèle à chaussée (Signal)

Voir plan :

12.1.4 - sect-1-piétons

12.1.5 – Savigny-Haut (1) – Vélos

Propositions :

Réservé aux piétons + cyclistes + riverains (Chaufour, Liaisettes, Savigny)

Voir plan :

12.1.5 -sect-1-vélos

12.1.6 – Savigny-Haut (1) – Vues

Propositions :

Valorisation point de vue (Chaufour, Raidillon)

Voir plan :

12.1.6 -sect-1-vues

12.3.1 – Savigny-Bas (3) – Autos – Circulation

Propositions :

Fermé à la circulation motorisée, riverains exceptés (Daillettes, Liaissettes, Savigny)

Voir plan :

12.3.1 - sect-3-autos-circul

12.3.2 – Savigny-Bas (3) – Autos – Vitesses

Propositions :

Limité à 50 (Pré-Vert, Savigny)

Voir plan :

12.3.2 - sect-3-autos-vit

12.3.3 - Savigny-Bas (3) – Convivialité

Proposition :

Banc public (Raidillon)

Voir plan :

12.3.3 - sect-3-convivialité

12.3.4 – Savigny-Bas (3) – Piétons

Propositions :

Réservé aux piétons + cyclistes + riverains (Chaufour, Liaissettes, Savigny)

Sente piétonne (Signal)

Voir plan :

12.3.4 - sect-3-piétons

12.3.5 – Savigny-Bas (3) – Vélos

Propositions :

Réservé aux piétons + cyclistes + riverains (Chaufour, Liaissettes, Savigny)

Voir plan :

12.3.5 - sect-3-vélos

12.3.6 – Savigny-Bas (3) – Vues

Propositions :
Valorisation point de vue (Chaufour, Raidillon)

Voir plan :
12.3.6 - sect-3-vues

12.4.1 – Signal-Haut (4) – Autos - Circulation

Propositions :
Fermé à la circulation motorisée, riverains exceptés (Jordils)

Voir plan :
12.4.1 - sect-4-autos-circul

12.4.2 – Signal-Haut (4) – Autos – Vitesses

Propositions :
Limité à 30 (Collège, Crêt-Mouton, Plan-Chênes, Pré-Vert)
Limité à 50 (Pré-Vert)

Voir plan :
12.4.2 - sect-4-autos-vit

12.4.3 - Signal-Haut (4) – Convivialité

Proposition :
Banc public (Crêt-Mouton, Signal)

Voir plan :
12.4.3 - sect-4-convivialité

12.4.4 – Signal-Haut (4) – Piétons

Propositions :
Liaison piétonne (Crêt-Mouton – Signal)
Réservé aux piétons + cyclistes + riverains (Jordils)
Sente piétonne (Signal)

Voir plan :
12.4.4 - sect-4-piétons

12.4.5 – Signal-Haut (4) – Vélos

Propositions :
Réservé aux piétons + cyclistes + riverains (Jordils)
Bande cyclable montante (Signal)

Voir plan :
12.4.5 - sect-4-vélos

12.4.6 – Signal-Haut (4) – Vues

Propositions :
Valorisation point de vue (Crêt-Mouton, Signal)

Voir plan :
12.4.6 - sect-4-vues

12.5.1 – Chincuz (5) – Autos – Circulation

Propositions :
Fermé à la circulation motorisée, riverains exceptés (Chincuz, Praz-Perey, Thioleyre)

Voir plan :
12.5.1 - sect-5-autos-circul

12.5.2 - Chincuz (5) – Convivialité

Proposition :
Banc public (Bahyse-Dessus, Chincuz)

Voir plan :
12.5.2 - sect-5-convivialité

12.5.3 - Chincuz (5) – Piétons

Propositions :
Réservé aux piétons + cyclistes + riverains (Chincuz, Praz-Perey, Thioleyre)

Voir plan :
12.5.3 - sect-5-piétons

12.5.4 – Chincuz (5) – Vélos

Propositions :
Réservé aux piétons + cyclistes + riverains (Chincuz, Praz-Perey, Thioleyre)

Voir plan :
12.5.4 - sect-5-vélos

12.5.5 – Chincuz (5) – Vues

Propositions :
Valorisation point de vue (Bahyse-Dessus, Chincuz)

Voir plan :
12.5.5 - sect-5-vues

12.6.1 – Genevrey (6) – Autos – Circulation

Propositions :
Sens unique direction Granges (Pra-Forny)
Modération (Daillettes-Graboz)

Voir plan :

12.6.1 - sect-6-autos-circul

12.6.2 – Genevrey (6) – Autos – Parking

Propositions :

Déplacement (Daillettes)

Voir plan :

12.6.2 - sect-6-autos-park

12.6.3 – Genevrey (6) – Autos – Vitesses

Propositions :

Limité à 30 (Champ-l'Essert, Daillettes, Genevrey, Lallex, Pra-Forny)

Limité à 50 (Monts-de-Lavaux)

Voir plan :

12.6.3 - sect-6-autos-vit

12.6.4 – Genevrey (6) – Convivialité

Proposition :

Banc public (Granges, Pra-Grana)

Place publique (Pra-Grana)

Voir plan :

12.6.4 - sect-6-convivialité

12.6.5 – Genevrey (6) – Piétons

Propositions :

Trottoir (Daillettes, Genevrey, Lallex, Pra-Forny)

Liaison piétonne (Daillettes)

Balisage (Saut)

Voir plan :

12.6.5 - sect-6-piétons

12.6.6 – Genevrey (6) – Vélos

Propositions :

Bande cyclable à court terme (Monts-de-Lavaux)

Piste cyclable à moyen terme (Monts-de-Lavaux)

Liaison Bossières (Daillettes)

Parking vélo sécurisé (Pra-Grana)

Voir plan :

12.6.6 - sect-6-vélos

12.6.7 – Genevrey (6) – Vues

Propositions :
Valorisation point de vue (Pra-Grana)

Voir plan :
12.6.7 - sect-6-vues

12.7.1 – Signal-Bas (7) – Autos – Circulation

Propositions :
Modération vitesse (Creux-Fontaines)

Voir plan :
12.7.1 - sect-7-autos-circul

12.7.2 – Signal-Bas (7) – Autos – Vitesses

Propositions :
Limité à 30 (Bovardes, Chauderon, Creux-Fontaines, Crêt-Mouton, Crêts-Leyron, Roche)

Voir plan :
12.7.2 - sect-7-autos-vit

12.7.3 – Signal-Bas (7) – Signal—Convivialité

Proposition :
Place publique (Creux-Fontaines)

Voir plan :
12.7.3 - sect-7-convivialité

12.7.4 – Signal-Bas (7) – Piétons

Propositions :
Trottoir (Creux-Fontaines, Crêt-Leyron, Creux-Fontaines)
Liaison piétonne (Crêt-Mouton, Signal)

Voir plan :
12.7.4 - sect-7-piétons

12.7.5 – Signal-Bas (7) – Vélos

Propositions :
Bande cyclable (Monts-de-Lavaux, Signal, Puidoux)

Voir plan :
12.7.5 - sect-7-vélos

12.7.6 – Signal-Bas (7) – Vues

Propositions :
Valorisation point de vue (Crêts, Creux-Fontaines, Puidoux)

Voir plan :
12.7.6 - sect-7-vues

12.8.1 - Thioleyre (8) – Autos – Circulation

Propositions :
Fermé à la circulation motorisée, riverains exceptés (Bahyse-Dessus, Thioleyre)
Modération (Crêts-Leyron, Grabe)

Voir plan :
12.8.1 - sect-8-autos-circul

12.8.2 - Thioleyre (8) – Autos – Parking

Propositions :
Suppression parking (Crêt-Leyron, Grabe)

Voir plan :
12.8.2 - sect-8-autos-park

12.8.3 – Thioleyre (8) – Autos – Vitesses

Propositions :
Limité à 30 (Crêts-Leyron, Grabe, Levant, Segnire)

Voir plan :
12.8.3 - sect-8-autos-vit

12.8.4 – Thioleyre (8) – Convivialité

Proposition :
Banc public (Grabe)

Voir plan :
12.8.4 - sect-8-convivialité

12.8.5 – Thioleyre (8) – Piétons

Propositions :
Trottoir (Crêt-Leyron, Grabe)
Réservé aux piétons + cyclistes + riverains (Thioleyre)

Voir plan :
12.8.5 - sect-8-piétons

12.8.6 – Thioleyre (8) – Vélos

Propositions :
Réservé aux piétons + cyclistes + riverains (Thioleyre)

Voir plan :
12.8.6 - sect-8-vélos

12.8.7 – Thioleyre (8) – Vues

Propositions :
Valorisation point de vue (Grabe)

Voir plan :
12.8.7 - sect-8-vues

12.10.1 – Aran (10) – Autos – Circulation

Propositions :
Sens unique (Village)
Modération (Chatagny, Montagny, Petite-Corniche)
Autorisé aux riverains seulement (Village)

Voir plan :
12.10.1 - sect-10-autos-circul

12.10.2 - Aran (10) – Autos – Parking

Propositions :
Recharge électrique (Petite-Corniche)
Balisage parking public (Petite-Corniche)
Cases moto (Petite-Corniche)
Réorganisation parking (Chatagny, Lallex, Petite-Corniche)

Voir plan :
12.10.2 - sect-10-autos-park

12.10.3 – Aran (10) – Autos – Vitesses

Propositions :
Limité à 20 (Chatagny partiel, Lallex partiel, Montagny, Village)
Limité à 30 (Chatagny, Genevrey, Lallex, Planchette, Village)
Limité à 50 (Petite-Corniche)

Voir plan :
12.10.3 - sect-10-autos-vit

12.10.4 - Aran (10) – Convivialité

Proposition :
Banc public (Chatagny, Echelettes, Fichons, Lallex, Petite Corniche)
Place publique (Chatagny, Echelettes, Fichons, Lallex, Petite Corniche)
Terrasse (Petite Corniche, Village)
Îlot de fraîcheur (Merdesson)

Voir plan :
12.10.4 - sect-10-convivialité

12.10.5 - Aran (10) – Piétons

Propositions :

Trottoir (Montagny, Petite-Corniche)

Impasse avec dérogation piétonne (Chatagny, Crêt-Pluma)

Balisage (Chatagny, Lallex, Montagny, Ouches, Petite Corniche)

Liaison piétonne (Florettes, Merdesson, Petite-Corniche)

Voir plan :

12.10.5 - sect-10-piétons

12.10.6 - Aran (10) – Vélos

Propositions :

Parking vélo sécurisé (Petite-Corniche)

Contresens cyclable (Village)

Impasse avec dérogation cycliste (Chatagny)

Vélo électrique semi-public (Petite-Corniche)

Voir plan :

12.10.6 - sect-10-vélos

12.10.7 - Aran (10) – Vues

Propositions :

Valorisation point de vue (Chatagny, Echelettes, Fichons, Lallex, Petite-Corniche)

Voir plan :

12.10.7 -sect-10-vues

12.11.1 - Prahis (11) – Autos – Circulation

Propositions :

Sens unique (Curson partiel, Jamaire partiel, Prahis partiel, Trossières)

Modération (Creux-des-Fontaines, Grabe, Jamaire, Monts-de-Lavaux, Puidoux, Signal)

Homogénéisation voies de circulation (Crétaz)

Voir plan :

12.11.1 - sect-11-autos-circul

12.11.2 - Prahis (11) – Autos – Parking

Propositions :

Suppression (Puidoux)

Cases motos (Gare)

Info P+R (Gare)

Voir plan :

12.11.2 - sect-11-autos-park

12.11.3 – Prahis (11) – Autos – Vitesses

Propositions :

Limité à 30 (Ancienne-Poste, Bellevue, Bovardes, Branche, Creux-des-Fontaines, Crétaz partiel, Gare, Grabe, Jamaire, Jolimont, Prahis, Raidillon, Trossière)

Voir plan :

12.11.3 - sect-11-autos-vit

12.11.4 – Prahis (11) – Convivialité

Proposition :

Banc public (Ancienne-Poste, Creux-des-Fontaines, Signal)

Place publique (Creux-des-Fontaines)

Voir plan :

12.11.4 - sect-11-convivialité

12.11.5 - Prahis (11) – Piétons

Propositions :

Trottoir (Creux-des-Fontaines, Grabe, Jamaire, Prahis)

Impasse avec dérogation piétonne (Chênes, Raidillon)

Liaison piétonne (Daillettes)

Balisage (Cagnard)

Sécurisation (Chenaux, Crétaz, Curson, Puidoux, Signal)

Voir plan :

12.11.5 - sect-11-piétons

12.11.6 - Prahis (11) – Vélos

Propositions :

Bande cyclable (Puidoux, Signal)

Piste cyclable à moyen terme (Monts-de-Lavaux)

Liaison Bossières (Daillettes)

Parking vélo sécurisé (Gare, Trossière)

Vélo électrique semi-public (Gare)

Contresens cyclable (Curson)

Pompe en libre-service (Gare)

Voir plan :

12.11.6 - sect-11-vélos

12.11.7 - Prahis (11) – Vues

Propositions :

Valorisation point de vue (Ancienne-Poste, Crêts, Prahis, Signal)

Voir plan :

12.11.7 - sect-11-vues

12.12.1 – Segnire (12) – Autos – Parking

Propositions :

Nouveaux parkings (Chenaux)

Voir plan :

12.12.1 - sect-12-autos-park

12.12.2 - Segnire (12) – Autos – Vitesses

Propositions :

Limité à 30 (Branche, Criblette, Gare)

Voir plan :

12.12.2 - sect-1-autos-vit

12.12.3 - Segnire (12) – Convivialité

Proposition :

Place publique (Doppendes)

Voir plan :

12.12.3 - sect-12-convivialité

12.12.4 - Segnire (12) – Piétons

Propositions :

Requalification de passage souterrain (Gare)

Liaison piétonne (aval et amont-gare)

Voir plan :

12.12.4 - sect-12-piétons

12.12.5 - Segnire (12) – Vues

Propositions :

Valorisation point de vue (Doppendes)

Voir plan :

12.12.5 - sect-12-vues

12.13.1 – Riex-Haut (13) – Piétons

Propositions :

Restauration d'un sentier (Rueyres-Champafion)

Voir plan :

12.13.1 - sect-12-piétons

12.14.1 – Villette (14) – Circulation

Propositions :

Sens unique direction Granges (Pra-Forny)

Modération (Crétaz, Grand'Rue, Lausanne, Petite-Corniche)

Voir plan :

12.14.1 - sect-14-autos-circul

12.14.2 – Villette (14) – Autos – Parking

Propositions :

Cases motos (Comète, Villette)

Réorganisation parking auto (Comète, Petite-Corniche, Villette)

Voir plan :

12.14.2 - sect-14-autos-park

12.14.3 – Villette (14) – Autos – Vitesses

Propositions :

Limité à 50 (Petite-Corniche partiel)

Voir plan :

12.14.3 - sect-14-autos-vit

12.14.4 – Villette (14) – Convivialité

Proposition :

Banc public (Petite-Corniche)

Voir plan :

12.14.4 - sect-14-convivialité

12.14.5 – Villette (14) – Piétons

Propositions :

Trottoir (Grand-Rue)

Liaison piétonne (rives du lac)

Balisage (Creux-Béchet, Petite-Corniche)

Elargissement trottoir (Petite-Corniche)

Sécurisation traversée (Lausanne, Petite-Corniche)

Voir plan :

12.14.5 - sect-14-piétons

12.14.6 – Villette (14) – Vélos

Propositions :

Bande cyclable direction Lutry (Lausanne)

Piste cyclable direction Cully (Lausanne)

Voir plan :

12.14.6 - sect-14-vélos

12.14.7 – Villette (14) – Vues

Propositions :

Valorisation point de vue (Petite-Corniche)

Voir plan :

12.14.7 - sect-14-vues

12.15.1 – Grandvaux (15) – Autos – Circulation

Propositions :

Autorisé aux riverains seulement (Grand'Rue)

Modération (Crétaz, Grand'Rue, Petite-Corniche, St-Georges)

Voir plan :

12.15.1 - sect-15-autos-circul

12.15.2 – Grandvaux (15) – Autos – Parking

Propositions :

Places motos (Grand'Rue)

Place livraison (Crétaz)

Uniformisation régime parking (Eglise)

Délocalisation éventuelle voitures sans plaque (Grand'Rue)

Réorganisation parking (Crétaz, Grand'Rue)

Places autos (Baussan, Eglise, St-Georges)

Voir plan :

12.15.2 - sect-15-autos-park

12.15.3 – Grandvaux (15) – Autos – Vitesses

Propositions :

Limité à 20 (Forge, Grand'Rue, Paix-du-Soir, St-Georges partiel)

Limité à 30 (St-Georges partiel)

Voir plan :

12.15.3 - sect-15-autos-vit

12.15.4 – Grandvaux (15) – Piétons

Propositions :

Trottoir (Crétaz)

Liaison piétonne (Champ-Noé, Charnaux)

Balisage (Cully, Champ-Noé, Colombaires, Creuse, Grands-Jardins, Vinches)

Impasse avec dérogation piétonne (St-Georges)

Elargissement trottoir (Grand'Rue)

Voir plan :

12.15.4 - sect-15-piétons

12.15.5 – Grandvaux (15) – Vélos

Propositions :

Sécurisation montée (Crétaz)

Parking vélo sécurisé (Grand'Rue)

Vélo électrique semi-collectif (Grand'Rue)

Voir plan :

12.15.5 - sect-15-vélos

12.15.6 – Grandvaux (15) – Vues

Propositions :

Valorisation point de vue (Crétaz, St-Georges)

Voir plan :

12.15.6 - sect-15-vues

12.16.1 - Chenaux (16) – Autos – Circulation

Propositions :

Effacement ligne médiane (Chenaux, Côte-aux-Vignes, Petite-Corniche)

Voir plan :

12.16.1 - sect-16-autos-circul

12.16.2 - Chenaux (16) – Autos – Parking

Propositions :

Cases motos (Bahyse)

Places autos (Chenaux)

Réflexion sur calibrage futur parking souterrain (Colombaires)

Voir plan :

12.16.2 - sect-16-autos-park

12.16.3 - Chenaux (16) – Autos – Vitesses

Propositions :

Limité à 20 (Bahyse, Carroz)

Limité à 50 (Chenaux, Côte-aux-Vignes, Petite-Corniche)

Voir plan :

12.16.3 - sect-16-autos-vit

12.16.4 - Chenaux (16) – Convivialité

Propositions :

Place publique sur partie basse de carrefour Doppendes-Bahyse.

Voir plan :

12.16.4 - sect-16-conviv

12.16.5 - Chenaux (16) – Piétons

Propositions :

Trottoir (Côte-aux-Vignes)

Liaison piétonne (Combus)
Balisage (Colombaires, Corniche)
Impasse avec dérogation piétonne (Hôpital)
Sécurisation traversée (Chenaux)

Voir plan :
12.16.4 - sect-16-piétons

12.16.5 - Chenaux (16) – Vélos

Propositions :
Vélos lents autorisés sur trottoir (Corniche)
Vélo électrique semi-collectif (Colombaires)

Voir plan :
12.16.5 - sect-16-vélos

12.16.6 - Chenaux (16) – Vues

Propositions :
Valorisation point de vue (Cobus. Petite-Corniche)

Voir plan :
2.16.6 - sect-16-vues

12.17.1 – Riex (17) – Autos – Circulation

Propositions :
Amélioration zone stockage automobile (Corniche)
Modération (Corniche)
Homogénéisation voies circulation (RC bord du lac)

Voir plan :
12.17.1 - sect-17-autos-circul

12.17.2 - Secteur 17 – Riex (17) – Autos – Parking

Propositions :
Cases motos (Mouniaz)
1 voiture Mobility (Mouniaz)
Réflexion sur voitures-ventouse (Mouniaz)
Réorganisation stationnement (Corniche, Vigny)

Voir plan :
12.17.2 - sect-17-autos-park

12.17.3 – Riex (17) – Autos – Vitesses

Propositions :
Limité à 20 (Collège, Davel, Sous-Riex)
Limité à 30 (Champaflon, Vigny)
Limité à 60 (RC bord du lac)

Voir plan :
12.17.3 - sect-17-autos-vit

12.17.4 – Riex (17) – Convivialité

Proposition :
Place publique (Corniche)
Îlot de fraîcheur (Mouniaz)
Terrasses publiques (Corniche)
Services pour habitants et visiteurs (Corniche)

Voir plan :
12.17.4 - sect-17-convivialité

12.17.5 – Riex (17) – Piétons

Propositions :
Trottoir (Corniche)
Elargissement trottoir (Corniche)
Liaison piétonne (Daillettes)
Balisage (Corniche, Mouniaz)

Voir plan :
12.17.5 - sect-17-piétons

12.17.6 – Riex (17) – Vélos

Propositions :
Vélos lents autorisés sur trottoir (Corniche côté Cully)
Dérogation cycliste (Champaflon)
2 vélos électriques semi-collectifs (Mouniaz)
Parking vélo sécurisé (Mouniaz)

Voir plan :
12.17.6 - sect-17-vélos

12.17.7 – Riex (17) – Vues

Propositions :
Valorisation point de vue (Corniche)

Voir plan :
12.17.7 - sect-17-vues

12.18.1 – Epesses (18) – Autos – Circulation

Propositions :
Sens unique (Mottaz, Vieux-Collège)
Modération (Corniche)
Réservé aux seuls riverains (Clos-du-Boux, Mottaz, Vieux-Collège)

Voir plan :
12.18.1 - sect-18-autos-circul

12.18.2 – Epesses (18) – Autos – Parking

Propositions :

Parking aménagé (Clos-du-Boux)

Places autos (Corniche, Montaux, Mont)

Auto Mobility (Corniche-Bornalet)

Recharge électrique (Corniche-Bornalet)

Voir plan :

12.18.2 - sect-18-autos-park

12.18.3 – Epesses (18) – Autos – Vitesses

Propositions :

Limité à 20 (Mottaz, Place, Vieux-Collège)

Limité à 30 (Corniche hauteur Ouchette)

Voir plan :

12.18.3 - sect-18-autos-vit

12.18.4 – Epesses (18) – Convivialité

Proposition :

Terrasse (Corniche)

Place publique (Corniche, Place)

Voir plan :

12.18.4 - sect-18-convivialité

12.18.5 – Epesses (18) – Piétons

Propositions :

Elargissement trottoir (Corniche, Vieux-Collège)

Trottoir (Vieux-Bourg)

Balisage (Creyvavers)

Voir plan :

12.18.5 - sect-18-piétons

12.18.6 – Epesses (18) – Vélos

Propositions :

2 vélos électriques semi-collectifs (Corniche-Bornalet)

Suppression râtelier vélo (Montaux)

Parking vélo sécurisé (Corniche-Bornalet)

Voir plan :

12.18.6 - sect-18-vélos

12.18.7 – Epesses (18) – Vues

Propositions :
Voitures invisibles depuis village (accès Clos-du-Boux)
Valorisation panorama (Corniche, Place)

Voir plan :
12.18.7 - sect-18-vues

12.19.1 - Lausanne (19) – Autos – Circulation

Propositions :
Modération (Lausanne)

Voir plan :
12.19.1 - sect-19-autos-circul

12.19.2 - Lausanne (19) – Autos – Parking

Propositions :
Délocalisation du parking Compétences dans le futur parking souterrain (Grandvaux)
Places autos (Lausanne)

Voir plan :
12.19.2 - sect-19-autos-park

12.19.3 - Lausanne (19) – Autos – Vitesses

Propositions :
Limité à 30 (Cully)
Limité à 60 (Lausanne)

Voir plan :
12.19.3 - sect-19-autos-vit

12.19.4 - Lausanne (19) – Convivialité

Proposition :
Place publique (Ruvines)

Voir plan :
12.19.4 - sect-19-convivialité

12.19.5 - Lausanne (19) – Piétons

Propositions :
Sécurisation traversée (Lausanne)
Liaison piétonne (Grandvaux)

Voir plan :
12.19.5 - sect-19-piétons

12.19.6 - Lausanne (19) – Vélos

Propositions :
Bande cyclable direction Lutry (Lausanne)
Piste cyclable direction Cully (Lausanne)
Ascenseur public ouvert aux vélos (Grandvaux)
Parking vélo sécurisé (Grandvaux)

Voir plan :
12.19.6 - sect-19-vélos

12.19.7 - Lausanne (19) – Vues

Propositions :
Valorisation point de vue (Charrerette, Grandvaux, Ruvines)

Voir plan :
12.19.7 - sect-19-vues

12.20.1 - Gare (20) – Autos – Circulation

Propositions :
Panneau Impasse visible (Colombaires)
Modération (Corniche, Gare, Lausanne)
Homogénéisation des 2 voies de circulation (RC d'évitement)

Voir plan :
12.20.1 - sect-20-autos-circul

12.20.2 - Gare (20) – Autos – Parking

Propositions :
Parking à pérenniser (Corniche-Fortunades)
Réorganisation parking (Lausanne)
Suppression 4 places (Colombaires-Corniche)

Voir plan :
12.20.2 - sect-20-autos-park

12.20.3 - Gare (20) – Autos – Vitesses

Propositions :
Limité à 20 (Davel, Gare, Hôtel-de-Ville, Indépendance, Lausanne partiel, Versailles, Vevey partiel)
Limité à 30 (Corniche, Cully, Lausanne)

Voir plan :
12.20.3 - sect-20-autos-vit

12.20.4 - Gare(20) – Convivialité

Proposition :
Place publique (Lausanne)

Voir plan :
12.20.4 - sect-20-convivialité

12.20.5 - Gare (20) – Piétons

Propositions :

Trottoir (Gare partiel, Lausanne partiel)
Elargissement trottoir (Lausanne partiel, Versailles)
Impasse avec dérogation piétonne (Colombaires)
Liaison piétonne (Daillettes)
Balisage (Colombaires, Gare, Hôpital, Vigny)
Sécurisation passage piéton (Corniche)

Voir plan :

12.20.5 - sect-20-piétons

12.20.6 - Gare (20) – Vélos

Propositions :

Bandes cyclables (RC route d'évitement)
Vélo électrique semi-collectif (Corniche-Fortunades, Gare)
Dérogation vélo (Champaflon)

Voir plan :

12.20.6 - sect-20-vélos

12.20.7 - Gare (20) – Vues

Propositions :

Valorisation point de vue (Cheminet, Lausanne)

Voir plan :

12.20.7 - sect-20-vues

12.21.1 – Moratel (21) – Autos – Circulation

Propositions :

Homogénéisation voies de circulation (Vevey)
Modération (Vevey)

Voir plan :

12.21.1 - sect-21-autos-circul

12.21.2 – Moratel (21) – Autos – Vitesses

Propositions :

Limité à 30 (Moratel, Vevey partiel)
Limité à 60 (RC Vevey)

Voir plan :

12.21.2 - sect-21-autos-vit

12.21.3 – Moratel (21) – Piétons

Propositions :
Balisage (Vevey)

Voir plan :
12.21.3 - sect-21-piétons

12.21.4 – Moratel (21) – Vélos

Propositions :
Piste cyclable à moyen terme (Monts-de-Lavaux)

Voir plan :
12.21.4 - sect-21-vélos

12.22.1 – Epesses-Gare (22) – Autos – Circulation

Propositions :
Elargissement voie direction Vevey (Vevey)
Modération (Corniche)

Voir plan :
12.22.1 - sect-22-autos-circul

12.22.2 – Epesses-Gare (22) – Autos – Parking

Propositions :
Parcage bilatéral (Corniche)
Nouvelles places autos (Corniche)

Voir plan :
12.22.2 - sect-22-autos-park

12.22.3 – Epesses-Gare (22) – Autos – Vitesses

Propositions :
Limité à 20 (Mottaz, Place)

Voir plan :
12.22.3 - -22-autos-vit

12.22.4 – Epesses-Gare (22) – Convivialité

Proposition :
Pacification place publique (Corniche)

Voir plan :
12.22.4 - sect-22-convivialité

12.22.5 – Epesses-Gare (22) – Piétons

Propositions :
Balisage (Béguine, Rio d'Enfer, Vevey, Vieux-Moulin)

Voir plan :
12.22.5 - sect-22-piétons

13 – Plans de stationnement

13.0 - Introduction

Ces plans concernent respectivement les lieux suivants : ch. de Chatagny, r. de la Corniche (hauteurs Bornalet, Chexbres, Colombaires, Mont, Riex-Est, Riex-Ouest), carrefours Crétaz-Lallex, Gare-Lausanne, Lausanne-accès Cully, Lausanne-Versailles, Monts-de-Lavaux-Signal, r. de la Petite-Corniche (hauteurs Fichons, Village), carrefours Signal-Raidillon et la r. de Vevey (hauteurs hôtel Lavaux et accès Cully).

A l'exception de Cully-Centre et des secteurs nord de la commune, les villages et principaux hameaux de la commune ont ainsi fait l'objet de relevés du stationnement, effectués à différents jours et heures. Au vu des résultats, la majeure partie de la commune ne semble pas souffrir d'un problème de stationnement. Hors événements particuliers, l'offre est souvent pléthorique et les cases libres de stationnement sont nombreuses. Notons toutefois 4 exceptions notoires : Moratel (été seulement) Riex, Epresses et Chenaux (à toutes saisons, mais plus marqué pendant la belle saison).

13.1 - Aran – Stationnement – Etat actuel

Le secteur Aran est caractérisé par :

- une offre de 101 places
- un nombre important de cases blanches illimitées
- un parking officieux (en « plein champ ») en sortie village, direction Grandvaux
- un parking couvert avec 50% de voitures sans plaque valide
- une absence de places handicapés
- une absence de places à recharge électrique
- une absence de places vélo
- un taux général d'utilisation modeste (36% de cases occupées en moyenne par des autos)

Voir image :

13.1 - P-Aran.

13.2 - Secteur Chenaux – Stationnement – Etat actuel

Le secteur Aran est caractérisé par :

- une offre modeste de 18 places
- un parking privatif officieux au milieu des vignes (Mouniaz)
- une absence de places motos
- une absence de places à recharge électrique
- une absence de places vélo
- un taux général d'utilisation très important (100% de cases occupées en moyenne par des autos)

Voir image :

13.2 - P-Chenaux.

13.3 - Secteur Crétaz – Stationnement – Etat actuel

Le secteur Crétaz est caractérisé par :

- une offre de 24 places (sans compter parking privé restaurant)
- un parking « cars » au carrefour Crétaz – Petite-Corniche
- un stationnement illicite à cheval sur trottoir, côté descendant
- un parking privé, accessible depuis Crétaz, pour le restaurant de la Poste
- une absence de places à recharge électrique
- une absence de places vélo

un taux général d'utilisation modeste (35% de cases occupées en moyenne par des autos)

Voir image :

13.3 - P-Crettaz.

13.4 - Secteur Cully-Nord – Stationnement – Etat actuel

Le secteur Cully-Nord est caractérisé par :

une offre importante de 476 places

un parking moderne et novateur derrière la gare (Plant Robert)

un parking Ruvines stade occupé par des véhicules soit sans plaque, soit de location

un parking hospitalier sous-employé

un projet de nouveau parking souterrain sous l'hôpital

7 places handicapés

des places vélo sous-employées

un taux général d'utilisation modeste (36% de cases occupées en moyenne par des autos)

Voir image :

13.4 - P-Cully-Nord.

13.5 - Secteur Cully-Ouest – Stationnement – Etat actuel

Le secteur Cully-Ouest est caractérisé par :

une offre de 117 places

une importante pression sur le territoire central (heures de pointe)

un parking légal sur trottoir hauteur giratoire Gare-Lausanne

un parking légal sur trottoir sur le bas de la rue de la Gare

un taux général d'utilisation moyen (36% de cases occupées en moyenne par des autos)

Voir image :

13.5 - P-Cully-Ouest.

13.6 - Secteur Epesses-Gare – Stationnement – Etat actuel

Le secteur Epesses-Gare est caractérisé par :

une offre de 105 places

un parking extrêmement saisonnier

une absence de places à recharge électrique

une saturation ponctuelle lors de certaines belles journées estivales

une fréquentation assez importantes par les vélos et motos

un taux général d'utilisation modeste (22% de cases occupées en moyenne par des autos)

Voir image :

13.6 - P-Epesses-Gare.

13.7 - Secteur Epesses-Village – Stationnement – Etat actuel

Le secteur Epesses-Village est caractérisé par :

une offre de 125 places

un une forte pression sur le stationnement

un parking officieux au nord du village (secteur Clos-du-Boux)

une absence de places à recharge électrique

une absence de places vélo

un taux général d'utilisation très important (95% de cases occupées en moyenne par des autos).

Voir image :
13.7 - P-Epesses-Village.

13.8 - Secteur Grandvaux-Gare – Stationnement – Etat actuel

Le secteur Grandvaux-Gare est caractérisé par :

- une offre de 84 places
- une infrastructure diversifiée pour la gare (parking 15', handicapés, interne CFF, P+R)
- une absence de places aménagées pour vélos
- une absence de places à recharge électrique
- une absence de places aménagées pour vélo
- un nombre important de deux-roues stationnés sauvagement
- un taux général d'utilisation modeste (28% de cases occupées en moyenne par des autos)

Voir image :
13.8 - P-Grandvaux-Gare.

13.9 - Secteur Grandvaux-Village – Stationnement – Etat actuel

Le secteur Grandvaux-Village est caractérisé par :

- une offre de 127 places
- un centre villageois quasi-épuré de voitures
- un important parking couvert à 4 étages
- un petit parking express à 15'
- une absence de places vélo
- un taux général d'utilisation assez important (72% de cases occupées en moyenne par des autos)

Voir image :
13.9 - P-Grandvaux-Village.

13.10 - Secteur Lallex-Chatagny – Stationnement – Etat actuel

Le secteur Lallex-Chatagny est caractérisé par :

- une offre de 40 places
- une offre uniquement constituée de cases blanches illimitées
- des voitures parfois paquées dans les centres « villageois »
- une absence de places handicapés
- une absence de places à recharge électrique
- une absence de places vélo
- un taux général d'utilisation modeste (34% de cases occupées en moyenne par des autos)

Voir image :
13.10 - P-Lallex.

13.11 - Secteur Riex – Stationnement – Etat actuel

Le secteur Riex est caractérisé par :

- une offre de 119 places
- un parking privé à 4 étage
- un parking couvert avec 8 voitures sans plaque valide
- un petit parking privatif sur domaine public
- une insuffisance de places motos
- une absence de places vélo

un taux général d'utilisation moyen (55% de cases occupées en moyenne par des autos)

Voir image :
13.11 - P-Riex.

13.12 - Secteur Villette – Stationnement – Etat actuel

Le secteur Villette est caractérisé par :
une offre de 85 places
un nombre important de cases blanches illimitées
une absence de places handicapés
une absence de places à recharge électrique
un taux général d'utilisation très modeste (29% de cases occupées en moyenne par des autos)

Voir image :
13.12 - P-Villette.

13.13 - Stationnement : bilan global

Malgré des saturations ponctuelles des places de parkings lors d'événements ou de jours particuliers, la majorité du territoire communal ne connaît pas de problème de stationnement. Toutefois, les secteurs de Riex et surtout Epresses et Chenaux connaissent effectivement une problématique parfois aigüe du stationnement automobile. Raison pour laquelle des améliorations sont proposées pour ces trois secteurs, améliorations détaillées plus tard, dans le chapitre « Propositions secteurs par secteurs ».

En outre, les parkings Fortunades et Hôpital de Lavaux devraient faire l'objet de réflexions supplémentaires. Nonobstant son caractère théoriquement provisoire, le parking Fortunades pourrait être pérennisé et éventuellement associé à la piétonisation de Cully-Centre. Parking de l'Hôpital de Lavaux : une analyse stricte des besoins devrait être effectuée dans le cadre de la reconstruction de l'hôpital et de l'aménagement d'un nouveau parking en sous-sol, sachant que chaque place souterraine revient en moyenne à 40'000.-

Par ailleurs, il ne peut être fait l'économie d'une réflexion plus globale sur les alternatives au stationnement automobile individuel, notamment par des hypothèses de délocalisation éventuelle de voitures sans plaques, d'optimisation du stationnement existant, de mise en place à l'essai de voitures et de VAE semi-collectifs, de partage de voitures privées et bien sûr d'encouragement aux déplacements alternatives, non automobiles.

Notons également pas moins de 82 propositions de modifications éventuelles, listées dans un document annexé.

C. Listes propositions et annexes

14.1 – Propositions classées par secteurs

Une liste récapitulative recense 664 propositions, classées par secteurs et numéros. Note : vu le nombre important de propositions, ces tableaux ne sont pas toujours pas à l'abri de petites coquilles. Par ailleurs, ces tableaux ne sont pas exhaustifs et des oublis existent certainement.

Voir tableau :

14.1 – propositions classées par secteur.

14.2 – Propositions « Autos – Circulation »

Une liste récapitulative recense 111 propositions, en relation avec le thème de la circulation automobile (parking et vitesses autorisées non inclus).

Voir tableau :

14.2 – propositions-autos-circul.

14.3 – Propositions « Autos – Parking »

Une liste récapitulative recense 82 propositions, en relation avec le thème du parking automobile.

Voir tableau :

14.3 – propositions-autos-parking.

14.4 – Propositions « Autos – Vitesses »

Une liste récapitulative recense 98 propositions, en relation avec le thème des limitations de vitesse.

Voir tableau :

14.4 – propositions-autos-vit.

14.5 – Propositions « Convivialité »

Une liste récapitulative recense 42 propositions, en relation avec le thème de la convivialité.

Voir tableau :

14.5 – propositions-conviv.

14.6 – Propositions « Piétons »

Une liste récapitulative recense 194 propositions, en relation avec le thème piéton. Note : les propositions en rapport avec les promenades piétonnes ne sont généralement pas recensés dans ce tableau.

Voir tableau :

14.6 – propositions-piétons.

14.7 – Propositions « Vélos »

Une liste récapitulative recense 76 propositions, en relation avec le thème de la bicyclette.

Voir tableau :

14.7 – propositions-vélos.

14.8 – Propositions « Vues »

Une liste récapitulative recense 49 propositions, en relation avec le thème « point de vue et panorama ».

Voir tableau :

14.8 – propositions-vues.

Commune de Bourg-en-Lavaux - Etude mobilité

Plan communal « BEL-Domaine public »

10.01.2023.





Commune de Bourg-en-Lavaux - Etude mobilité
Plan communal « BEL - Axes de transit - Actuel »
10.01.2023.



Commune de Bourg-en-Lavaux - Etude mobilité
Plan communal « BE - Axes de transit - Déclassement 5 axes »
10.01.2023.



Commune de Bourg-en-Lavaux - Etude mobilité
Plan communal « BEL - Axes de transit - Est-Ouest - Actuel officiel »
10.01.2023.



Commune de Bourg-en-Lavaux - Etude mobilité
Plan communal « BEL - Axes de transit - Est-Ouest - Actuel factuel »
10.01.2023.



Commune de Bourg-en-Lavaux - Etude mobilité
Plan communal « BEL - Axes de transit - Est-Ouest - 4 routes »
10.01.2023.

Au niveau Epesses : 4 routes de transit parallèles sur une largeur de 700m. Record romand !



Commune de Bourg-en-Lavaux - Etude mobilité
Plan communal « BEL - Axes de transit - Est-Ouest - Proposition »
10.01.2023.







Sections



Evolution du gabarit minimal de chaussée en fonction de la vitesse et du cas de croisement déterminant

4

(dimensions minimales en alignement selon norme VSS 640 200a/201/202)

<p>20 ou </p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour le déneigement : largeur minimale de chaussée de 3.5m - Surlageurs en courbe et au droit des décrochements 	<p>≤ 12 cm 4.0 m</p>	<p>4.8 m</p>	<p>5.6 m</p>	<p>2.5 m</p>
	<p>Paroi ou P 4.2 m</p>	<p>5.1 m</p>	<p>5.9 m</p>	<p>Paroi ou P 2.8 m</p>
	<p>Paroi ou P 4.4 m</p>	<p>5.3 m</p>	<p>6.2 m</p>	<p>Paroi ou P 3.1 m</p>
<p>30 ou  → 40</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour le déneigement : largeur minimale de chaussée de 3.5m - Surlageurs en courbe et au droit des décrochements 	<p>≤ 12 cm 4.4 m</p>	<p>5.2 m</p>	<p>6.0 m</p>	<p>2.7 m</p>
	<p>Paroi ou P 4.6 m</p>	<p>5.5 m</p>	<p>6.3 m</p>	<p>Paroi ou P 3.0 m</p>
	<p>Paroi ou P 4.8 m</p>	<p>5.7 m</p>	<p>6.6 m</p>	<p>Paroi ou P 3.3 m</p>
<p>50 → 70</p> <ul style="list-style-type: none"> - Surlageurs en courbe - Les trottoirs très fréquentés sont à considérer comme des "parois" 	<p>≤ 12 cm 5.1 m</p>	<p>5.9 m</p>	<p>6.7 m</p>	<p>2.9 m</p>
	<p>Paroi ou P 5.3 m</p>	<p>6.2 m</p>	<p>7.0 m</p>	<p>Paroi ou P 3.2 m</p>
	<p>Paroi ou P 5.5 m</p>	<p>6.4 m</p>	<p>7.3 m</p>	<p>Paroi ou P 3.5 m</p>
<p>80 → 100</p> <ul style="list-style-type: none"> - Surlageurs en courbe - Sens unique non pertinent, mais à considérer comme largeur de voie recommandée 	<p>≤ 12 cm 5.7 m</p>	<p>6.5 m</p>	<p>7.3 m</p>	<p>3.1 m</p>
	<p>Paroi ou P 5.9 m</p>	<p>6.8 m</p>	<p>7.6 m</p>	<p>Paroi ou P 3.4 m</p>
	<p>Paroi ou P 6.1 m</p>	<p>7.0 m</p>	<p>7.9 m</p>	<p>Paroi ou P 3.7 m</p>


Commune de Bourg-en-Lavaux - Etude mobilité

Plan communal « BEL - Autos - Normes VSS - Vitesses conseillées* »


10.01.2023.

*Selon normes 640-200a-201-202

- 80 km/h (largeurs 5.7-6.1 m)
 - 50 km/h (largeurs 5.1-5.5 m)
 - 30 km/h (largeurs 4.4-4.8 m)
 - 20 km/h (largeurs 4.0-4.4 m)
- Seul l'aspect «largeur chaussée» est pris en compte, à l'exclusion de toutes autres critères



Vitesses autorisées équivalent (à 10 km/h près) à la norme VSS



Commune de Bourg-en-Lavaux - Etude mobilité


Plan communal « BEL - Autos - Normes VSS - Vitesses actuelles autorisées inférieures aux normes »

10.11.2023.


Vitesses autorisées en-dessous (à au moins 20 km/h) de la norme VSS



Vitesses autorisées dépassant d'au moins 20 km/h la norme VSS



Vitesses projetées équivalent (à 10 km/h près) à la norme VSS



Vitesses projetées dépassant d'au moins 20 km/h la norme VSS




Commune de Bourg-en-Lavaux - Etude mobilité

Plan communal « BEL - Autos - Normes VSS - Vitesses projetées inférieures aux normes »

10.01.2023.

Vitesses projetées en-dessous (à au moins 20 km/h) de la norme VSS









Commune de Bourg-en-Lavaux - Etude mobilité
Plan communal « BEL - Autos - 70 km/h - Actuel »
10.01.2023.



Commune de Bourg-en-Lavaux - Etude mobilité
Plan communal « BEL - Autos - 70 km/h - Statut-quo »
10.01.2023.



Commune de Bourg-en-Lavaux - Etude mobilité
Plan communal « BEL - Autos - 70 km/h - Supprimé »
10.01.2023.



Commune de Bourg-en-Lavaux - Etude mobilité
Plan communal « BEL - Autos - 60 km/h - Actuel »
10.01.2023.



Commune de Bourg-en-Lavaux - Etude mobilité
Plan communal « BEL - Autos - 60 km/h - Nouveau »
10.01.2023.







Commune de Bourg-en-Lavaux - Etude mobilité
Plan communal « BEL - Autos - 50 km/h - Nouveau »
10.01.2023.



Commune de Bourg-en-Lavaux - Etude mobilité
Plan communal « BEL - Autos - 50 km/h - Statut-quo »
10.01.2023.





Commune de Bourg-en-Lavaux - Etude mobilité
Plan communal « BEL - Autos - 30 km/h - Actuel »
10.01.2023.





Commune de Bourg-en-Lavaux - Etude mobilité
Plan communal « BEL - Autos - 30 km/h - Statut-quo »
20.02.2023.







Commune de Bourg-en-Lavaux - Etude mobilité
Plan communal « BEL - Autos - 20 km/h - Nouveau »
20.02.2023.



Commune de Bourg-en-Lavaux - Etude mobilité
Plan communal « BEL - Autos - 20 km/h - Statut-quo »
10.01.2023.



Commune de Bourg-en-Lavaux Etude mobilité
Plan communal « BEL - Piétons - Géoportail »
Cheminements piétons d'après Géoportail Vaud
10.01.2023.






Commune de Bourg-en-Lavaux - Etude mobilité
Plan communal « BEL - Piétons - Photo aérienne »
Cheminements piétons pressentis d'après la photo aérienne
10.01.2023.





Commune de Bourg-en-Lavaux - Etude mobilité
Plan communal «BEL-Piétons-Servitudes»
Servitudes d'après commune Bourg-en-Lavaux
10.01.2023.





Commune de Bourg-en-Lavaux - Etude mobilité
Plan communal « BEL- Piétons - Topo 1940 »
Sentiers d'après carte topographique 1940
10.01.2023.



Commune de Bourg-en-Lavaux - Etude mobilité
Plan communal « BEL - Piétons - Topo 1960 »
Sentiers d'après carte topographique 1960
10.01.2023.



Commune de Bourg-en-Lavaux - Etude mobilité
Plan communal « BEL - Piétons - Topo 1980 »
Sentiers d'après carte topographique 1980
10.01.2023.



Commune de Bourg-en-Lavaux - Etude mobilité
Plan communal « BEL - Piétons - Topo 2000 »
Sentiers d'après carte topographique 2000
10.01.2023.



Commune de Bourg-en-Lavaux - Etude mobilité
Plan communal « BEL - Piétons - Topo 2020 »
Sentiers d'après carte topographique 2020
10.01.2023.



Commune de Bourg-en-Lavaux - Etude mobilité
Plan communal « BEL - Piétons - Topo 2020 »
Sentiers d'après carte topographique 2020 (échelle 100m)
10.01.2023.



Commune de Bourg-en-Lavaux - Etude mobilité
Plan communal « BEL - Piétons - Topo 2020 »
Sentiers d'après carte topographique 2020 (échelle 200m)
10.01.2023.



Commune de Bourg-en-Lavaux - Etude mobilité
Plan communal «BEL - Piétons - Topo 2020»
Différences entre cartes topographiques 2020
10.01.2023.





Commune de Bourg-en-Lavaux - Etude mobilité
Plan communal « BEL - Piétons - Trottoirs non franchissables »
10.01.2023.



Commune de Bourg-en-Lavaux - Etude mobilité
Plan communal « BEL - Piétons - Trottoirs peints »
10.01.2023.



Commune de Bourg-en-Lavaux - Etude mobilité

Plan communal « BEL - Piétons - Trottoirs, tous types confondus - Actuel »

10.01.2023.



Commune de Bourg-en-Lavaux - Etude mobilité
Plan communal « BEL - Trottoirs actuels et proposés »
10.01.2023.



Secteur	No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition	Catégorie
			Branche		Aucun marquage piéton	Bande piétonne	Piétons
			Chenaux		Aucun marquage piéton	Bande piétonne	Piétons
Riex	17	141	Corniche	Traversée Epeesses	Trottoir discontinu	Continuité trottoir	Piétons
			Corniche	Traversée Riex	Trottoir discontinu	Continuité trottoir	Piétons
Chenaux	16	114	Côte-aux-Vignes	Totalité	Sans espace piéton	Bande piétonne	Piétons
Grandvaux	15	116	Crétaz	Baussan - Relais Poste	Sans aménagement piéton	Trottoir	Piétons
Thioleyre	8	118	Crêts-Leyron	Creux-d-Fontaines - Grabe (lac)	Sans trottoir	Trottoir	Piétons
Signal-Bas	7	123	Crêts-Leyron	Creux-d-F. - Grabe (lac)	Sans trottoir	Trottoir	Piétons
Signal-Bas	7	112	Creux-Fontaines	Bovarde sup. - Crêt Ley.(est)	Sans trottoir	Trottoir	Piétons
			Criblette		Aucun marquage piéton	Bande piétonne	Piétons
			Curson		Aucun marquage piéton	Bande piétonne	Piétons
Genevrey	6	102	Daillettes	A9 - no 14	Sans trottoir	Trottoir	Piétons
Genevrey	6	106	Daillettes	Accès supérieur A9	Glissière coupant trottoir	Continuité piétonne	Piétons
Genevrey	6	107	Daillettes	Débouché lac du dénivelé	Trottoir interrompu	Prolongement du trottoir	Piétons
Genevrey	6	113	Daillettes	Accès A9 - Monts-de-Lavaux	Absence ponctuelle trottoir	Trottoir continu	Piétons
Gare	20	118	Fortunades	Accès depuis Corniche	Aucun marquage piéton	Bande piétonne côté ouest	Piétons
Gare	20	122	Gare	Lausanne - Versailles (ouest)	Sans trottoir	Trottoir continu	Piétons
Genevrey	6	140	Genevrey	Totalité	Sans trottoir	Trottoir côté lac	Piétons
Aran	10	204	Genevrey	Totalité	Sans trottoir	Trottoir côté lac	Piétons
Thioleyre	8	119	Grabe	Thioleyre - no 10	Sans trottoir	Trottoir	Piétons
Prahis	11	159	Grabe	Thioleyre - Crêts	Sans trottoir	Trottoir	Piétons
Villette	14	120	Grand-Rue	Creuse - no 33 (lac)	Sans trottoir	Trottoir	Piétons
Prahis	11	130	Jamaire	Jolimont inf.- Jolimont sup.	Sans trottoir	Trottoir côté ouest	Piétons
Genevrey	6	135	Lallex	Genevrey - Vignes	Sans trottoir	Trottoir	Piétons
Aran	10	205	Lallex	Genevrey - Vignes	Sans trottoir	Trottoir	Piétons
Gare	20	140	Lausanne	Versailles - no 12 (amont)	Sans trottoir	Trottoir continu	Piétons

Gare	20	142	Lausanne	Gare (Garage Moderne)	Sans trottoir	Trottoir	Piétons
Aran	10	142	Montagny	Petite Corniche	Sans trottoir	Trottoir sur le 1er tronçon	Piétons
Aran	10	168	Petite Corniche	Fichon - accès parking (lac)	Sans trottoir	Trottoir protégé par parking	Piétons
Aran	10	169	Petite Corniche	Fichon - accès parking (amont)	Sans trottoir	Trottoir protégé par parking	Piétons
Prahis	11	135	Prahis	Signal - Jamaire	Sans trottoir	Trottoir	Piétons
Genevrey	6	129	Praz-Forny	Totalité	Sans trottoir	Trottoir avec cession de terrain	Piétons
Chincuz	5	104	Praz-Perey	Totalité	Sans trottoir	Chemin vélos+piétons (+ riverains)	Piétons
Thioleyre	8	110	Thioleyre	Totalité	Ouvert à tout trafic	Chemin vélos+piétons (+ riverains)	Piétons
Chincuz	5	115	Thioleyre	Totalité	Sans trottoir	Chemin vélos+piétons (+ riverains)	Piétons
Epresses	18	165	Vieux-Bourg	Place (amont)	Sans trottoir	Trottoir côté amont	Piétons
Aran	10	193	Village	Pte-Corniche - no 2 (côté est)	Sans trottoir	Trottoir	Piétons
Aran	10	194	Village	No 14 (côté est)	Sans trottoir	Trottoir	Piétons
Aran	10	195	Village	Planchettes- Pte-Corniche	Sans trottoir	Petit trottoir côté est	Piétons



Secteur	No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition	Catégorie
Riex	17	125	Corniche	Collège - no 25 (amont)	Trottoir très étroit	Elargissement trottoir	Piétons
Riex	17	126	Corniche	No 14 - no 16 (lac)	Trottoir étroit	Elargissement trottoir	Piétons
Riex	17	127	Corniche	No 22 - no 24 (lac)	Trottoir étroit	Petit élargissement du trottoir	Piétons
Riex	17	130	Corniche	Côte-aux-Vignes (lac)	Trottoir étroit	Elargissement du trottoir	Piétons
Riex	17	131	Corniche	No 14	Trottoir rétréci par cheneau	Suppression «retour» cheneau	Piétons
Epresses	18	132	Corniche	No 26 - 50	Passe-pied très étroit	Elargissement des trottoirs	Piétons
Riex	17	133	Corniche	No 19 (lac)	Voitures parkées pouvant déborder sur trottoir	Augmentation largeur trottoir avec "boute-pare-chocs" fixé au mur	Piétons
Epresses	18	133	Corniche	No 4 - no 10	Passe-pied très étroit	Elargissement des trottoirs	Piétons
Riex	17	134	Corniche	No 26 (lac)	Borne sur trottoir	Dépose borne	Piétons
Riex	17	135	Corniche	No 28 (lac)	Mur débordant sur trottoir	Dépose de la partie finale du mur	Piétons
Epresses	18	135	Corniche	Vieux-Collège (lac)	Trottoir minimaliste	Elargissement trottoir à l'angle	Piétons
Riex	17	138	Corniche	No 30 (lac)	Voitures stationnées mordent sur trottoir	Augmentation largeur trottoir avec "boute-pare-chocs" fixé au mur	Piétons
Riex	17	143	Corniche	No 9 (amont)	Trottoir étroit	Elargissement trottoir	Piétons
Riex	17	145	Corniche	No 24 (lac)	Balais (café) sur trottoir étroit	Déplacement des "balais"	Piétons
Grandvaux	15	118	Crétaz	No 5 - no 7 (lac)	Autos parkées sur trottoir	Sans autos sur trottoir	Piétons
Prahis	11	111	Curson	No 7 - no 9	Trottoir coupé par mât	Déplacement du mât	Piétons
Villette	14	119	Grand'Rue	Petite-Corniche	Trottoir étroit	Elargissement de trottoir	Piétons
Grandvaux	15	141	Grand-Rue	Forge (lac)	Trottoir étroit	Elargissement trottoir	Piétons
Gare	20	141	Lausanne	Gare (Cheminet)	Trottoir étroit	Elargissement trottoir	Piétons
Gare	20	143	Lausanne	Gare (Hôtel-de-Ville)	Trottoir étroit	Elargissement trottoir	Piétons
Villette	14	122	Petite-Corniche	Grand'Rue - Crétaz	Trottoir étroit	Elargissement de trottoir	Piétons
Aran	10	207	Petite-Corniche	No 5 (amont)	Etoit trottoir	Place piétonne	Piétons
Epresses	18	168	Vieux-Collège	Totalité	Etoit passe-pied	Elargissement trottoir	Piétons
Riex	17	161	Vigny	Corniche	Trottoir étroit	Elargissement du trottoir	Piétons

Aran	10	195	Village	Planchettes- Pte-Corniche	Sans trottoir	Petit trottoir côté est	Piétons
------	----	-----	---------	---------------------------	---------------	-------------------------	---------

Secteur	No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
Gare	20	113	Corniche	Colombaires	1 passage piéton sans îlot	2 passages piétons avec îlot
Lausanne	19	112	Lausanne	No 107 (passage voies CFF)	Sans traversée piétonne	Aide à la traversée
Lausanne	19	111	Lausanne	Accès Cully (no 65)	Sans traversée piétonne	Aide à traversée
Villette	14	121	Petite-Corniche	Crétaz	Absence d'îlot central	Ilot central
Villette	14	133	Villette	No 161	Passage piéton sans îlot	Ilôt central pour le passage piéton
Savigny-Bas	3	122	Monts-de-Lavaux	Signal	Absence d'îlot piéton	Ilot central pour passage piéton
Signal-Bas	7	115	Monts-de-Lavaux	H. Signal	Passage piéton sans îlot	Ilot central sur passage piéton
Riex	17	129	Corniche	Côte-aux-Vignes	Absence d'îlot central	Ilot piéton
Prahis	11	139	Puidoux	Jamaire - Grabe	Traversée sans îlot	Ilot piéton sécurisant traversée
Aran	10	163	Petite Corniche	Sentier Chatagny (amont)	Perte de priorité peu visible	Ligne blanche pour stopper piétons
Prahis	11	103	Chenaux	Rite-à-Joyeux (amont)	Sortie périlleuse du chemin	Ligne de guidage à 1m de bordure
Prahis	11	146	Signal	Prahis - Raidillon	Traversée sans protection	Pastille sécurisant traversée
Riex	17	127	Corniche	No 22 - no 24 (lac)	Trottoir étroit	Petit élargissement du trottoir
Chenaux	16	128	Chenaux, ch. de	Côte-aux-Vignes	Traversée dangereuse	Sécurisation (marquage, miroir..)
Riex	17	158	Sous-Riez	Corniche	Débouché dangereux	Sécurisation débouché
Riex	17	137	Corniche	No 30 (amont)	Sortie dangereuse escalier	Sécurisation débouché escalier
Villette	14	125	Petite-Corniche	Treize-Vents (amont)	Sortie délicate du sentier	Sécurisation débouché sentier
Villette	14	123	Petite-Corniche	Treize-Vents	Traversée dangereuse	Sécurisation traversée

Secteur	No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
Aran	10	112	Chatagny	Murs	Impasse piétonne	Impasse avec dérogation piétonne
Aran	10	115	Crêt-Pluma	Genevrey	Impasse piétonne	Impasse avec dérogation piétonne
Aran	10	192	Village	Planchettes	Impasse piétonne	Impasse avec dérogation piétonne
Prahis	11	104	Chênes	Signal	Impasse piétonne	Impasse avec dérogation piétonne
Prahis	11	213	Raidillon	Signal	Impasse généralisée	Impasse avec dérogation piétonne
Grandvaux	15	152	St-Georges	Déchetterie	Impasse piétonne	Impasse avec dérogation piétonne
Chenaux	16	118	Hôpital (sentier)	Colombaires 23	Impasse piétonne	Impasse avec dérogation piétonne

Ordonnance sur la signalisation routière (OSR)

Modification du 24 juin 2015

Le Conseil fédéral suisse

arrête:

I

L'ordonnance du 5 septembre 1979 sur la signalisation routière¹ est modifiée comme suit:

Changement de dénomination

Le terme d'«office fédéral» est remplacé par «OFROU» dans toute l'ordonnance, avec les adaptations grammaticales qui s'ensuivent.

Art. 1, al. 2, let. b

² Au sens de la présente ordonnance, on entend par

- b. OFROU l'Office fédéral des routes;

Art. 2, al. 1^{bis}

^{1bis} Les signaux et les marques sont définis dans l'annexe 2.

Art. 10, al. 1 et 3

¹ Les signaux «Barrières» (1.15) et «Passage à niveau sans barrières» (1.16) servent à annoncer les passages à niveau signalés selon les art. 92 et 93.

³ *Abrogé*

Art. 11, al. 1

¹ Le signal «Passage pour piétons» (1.22) annonce les passages qui ne peuvent être aperçus à une distance d'au moins 200 m. Il ne peut être placé qu'en dehors des localités et aux abords des passages pour piétons conformes aux normes reconnues de sécurité routière.

¹ RS 741.21

Art. 34 al.2, phrase introductive

² Lorsqu'une voie déterminée porte des marques indiquant qu'elle est réservée à l'usage des bus publics en trafic de ligne (art. 74b), on pourra compléter la signalisation de la manière suivante si, à elles seules, les marques jaunes apposées sur la chaussée ne suffisent pas. On placera:

Art. 41

Abrogé

Art. 46, al. 3

³ Le signal «Impasse» (4.09) désigne les routes sans issue. Si une route débouche à sa fin sur un chemin pour piétons ou une piste cyclable, le signal peut être complété par les symboles ad hoc («Impasse avec exceptions»; 4.09.1)

Art. 48, al. 2, partie introductive et al. 7

² Le signal «Parcage avec disque de stationnement» (4.18) désigne les aires de circulation sur lesquelles les conducteurs de voitures automobiles doivent utiliser un disque de stationnement selon l'annexe 3, ch. 1. Il a la signification suivante:

⁷ L'indication «Parcomètre collectif» figurant sur une plaque complémentaire fixée au signal «Parcage contre paiement» (4.20) indique qu'un parcomètre est destiné à plusieurs cases de stationnement. Si cet appareil délivre un ticket contre paiement de la taxe de stationnement, il faut placer le ticket de façon bien visible derrière le pare-brise de la voiture automobile.

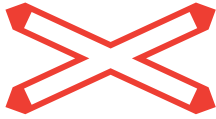
Art. 59 Disposition des voies de circulation, ouverture de la bande d'arrêt d'urgence

¹ Le signal «Disposition des voies de circulation» (4.77) indique le tracé, le nombre des voies et, le cas échéant, la diminution ou l'augmentation de ce nombre. Les flèches montrent les voies de circulation et sont de couleur noire; le fond du panneau est blanc. Lorsque la signalisation est de courte durée, le symbole du signal 4.77 peut être reproduit sur un signal triangulaire pliable de couleur blanche.

² Le signal « Ouverture de la bande d'arrêt d'urgence» (4.77.2) indique qu'il est permis d'emprunter la bande d'arrêt d'urgence.

³ Lorsqu'une prescription ou l'annonce d'un danger n'est valable que pour certaines voies, le signal y relatif sera reproduit au milieu de la flèche représentant la voie en question («Disposition des voies de circulation annonçant des restrictions»; 4.77.1).

⁴ L'art. 89, al. 2, s'applique au placement du signal «Disposition des voies de circulation» sur les autoroutes et les semi-autoroutes.



3.22 Croix de St-André simple (art. 93)

3.23 *Abrogé*



3.24 Croix de St-André simple (art. 93)

3.25 *Abrogé*

4. Signaux d'indication (art. 44 à 62 et art. 84 à 91)

a. Signaux impliquant des règles de comportement (art. 44 à 48 et art. 54)



4.09.1 Impasse avec exceptions
(exemple)
(art. 46)

...

4.19 *Abrogé*

BEL-piétons-nouveaux chemins -liste

Secteur	No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
Lausanne	19	104	Grandvaux	No 14 (centre Compétences)	Liaison peu sûre vers Cully	A terme : site propre vers Cully
Lausanne	19	103	Grandvaux	No 14 (centre Compétences)	Liaison peu claire vers Gare	A terme : site propre vers école
Aran	10	120	Florettes	Mariadoules	Sans liaison Châtelard	A terme liaison direction Châtelard
Segnire	12	112	"Sous-Gare 2"	Extrémité est	Sans liaison directe	Accès direct secteur Segnire
Genevrey	6	112	Daillettes	Accès commerces A9	Sans accès	Accès possible
Segnire	12	103	"Sous-Gare 1"	Depuis quai (lac)	Sans accès à la gare	Chemin entre parcelles 4587-4588
Aran	10	144	Ouches	Village	Chemin peu valorisé	Chemin piéton valorisé
Signal-Bas	7	119	Creux-Fontaines	Grabe - Bovarde sup (ouest)	Sans trottoir	Chemin sur parcelle communale
Prahis	11	161	Creux-Fontaines	Grabe - Bovarde sup (ouest)	Sans trottoir	Chemin sur parcelle communale
Grandvaux	15	103	Champ-Noé	Colomb. 56 - Grandvaux 28	Ruisseau peu valorisé	Cheminement le long du ruisseau
Segnire	12	107	Gare	H. no 17	Chemin existant	Droit de passage (Gare-Criblette) avec réaménagement parcelle 5567 ?
Grandvaux	15	107	Charnaux	Grandvaux nos 37 et 41	Sans liaison continue	Droit de passage à négocier
Aran	10	183	Planchettes	No 3	DP 339 non valorisé	Itinéraire direction Mariadoules
Lausanne	19	101	Charrerette	Liaison lac	Lac théoriquement à 800m	Lac à 300m du stade (via pont CFF)
Genevrey	6	108	Daillettes	Liaison vers Bossières	Sans liaison	Liaison à étudier
Signal-Bas	7	118	Signal	Puidoux - Chauderon	Sans liaison piétonne	Liaison Chauderon - Monts-de-Lavaux
Aran	10	137	Merdesson	De Lallex au lac	Merdesson partiellement enterré et peu valorisé	Liaison directe Lallex-lac dans le cadre d'une renaturation
Aran	10	161	Petite Corniche	No 14 (en retrait chaussée)	Sans liaison entre parking et centre villageois	Liaison directe parking - centre par le coin de la parcelle 9464

Signal-Haut	4	102	Crêt-Mouton	Crêt-Mouton 46 - Signal 52	Sans liaison Crêt-Mouton - Signal-Chauderon	Liaison piétonne dans le cadre de projets de densification
Signal-Bas	7	104	Crêt-Mouton	Crêt-Mout. 57 - Chauderon 7	Sans liaison Crêt-Mouton - Signal-Chauderon	Liaison piétonne dans le cadre de projets de densification
Villette	14	135	Lausanne	No 151 - no 184 (hauteur rives lacustres)	Sans liaison piétonne entre les 2 accès publics au lac	Liaison sur domaine public : 2x15m à équiper (niveler gabions en place)
Aran	10	211	Bannerettes	Liaison Châtelard (depuis CFF)	Sans liaison vers Châtelard	Liaison vers Châtelard
Genevrey	6	109	Daillettes	Liaison Daillettes - Pra-Forny	Sans raccourci	Raccourci 200m à partir autoroute
Prahis	11	106	Crêts	Grabe/Creux-F. - fin goudron	Détour piéton	Raccourci piéton
Signal-Haut	4	111	Signal	No 78 - Chauffour	Sans équipement piéton	Sente piétonne sur DP
Savigny-Bas	3	109	Granges	Liaison Granges - Jordillon	Sans liaison piétonne	Sentier longeant périmètre bâti
Chenaux	16	112	Combus	Haut Combus - Bahyse	Sans liaison Prins-Chenaux	Valorisation DP 1689,1690,1693,..
Savigny-Haut	1	115	Signal	No 78 - Chauffour	Sans trottoir	Sente piétonne sur DP

Secteur	No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
Aran	10	134	Lallex	Merdesson (ruisseau)	Bifurcation sans balisage	Balisage "Hauts" ...
Genevrey	6	130	Saut	Voies CFF	Bifurcation sans balisage	Balisage à envisager
Grandvaux	15	123	Creuse	Grand-Rue	Bifurcation sans balisage	Balisage Aran, Villette ...
Villette	14	126	Petite-Corniche	Treize-Vents (lac)	Bifurcation sans balisage	Balisage Aran, Villette, Lac, ...
Aran	10	136	Lallex	Voies CFF	Bifurcation sans balisage	Balisage Bossière, Grandvaux-Gare ...
Aran	10	143	Montagny	Petite-Corniche	Bifurcation sans balisage	Balisage Chavuit, Châtelard...
Gare	20	103	Chenaux	Colombaires	Bifurcation sans balisage	Balisage Chenaux ...
Riex	17	152	Mouniaz	Corniche (est)	Bifurcation sans balisage	Balisage Chenaux, "Hauts" ...
Epesses-Gare	22	####	Vieux-Moulin	Vevey	Bifurcation sans balisage	Balisage Crêt-Dessous, Villette ...
Chenaux	16	110	Colombaires	No 24 (aval)	Bifurcation sans balisage	Balisage Cully ...
Riex	17	160	Vigny	Corniche	Bifurcation sans balisage	Balisage Cully ...
Epesses-Gare	22	107	Vevey	Gare CFF	Bifurcation sans balisage	Balisage Cully ...
Villette	14	104	Creux-Béchet	No 6	Bifurcation sans balisage	Balisage Cully, Grandvaux. Lallex ...
Grandvaux	15	104	Champ-Noé	St-Georges	Bifurcation sans balisage	Balisage Cully, Riex ...
Chenaux	16	113	Corniche	No 16 (lac)	Bifurcation sans balisage	Balisage Cully-Centre ...
Gare	20	114	Corniche	Fortunades (lac)	Bifurcation sans balisage	Balisage Cully-Centre ...
Aran	10	110	Chatagny	No 1	Bifurcation sans balisage	Balisage Daley, Montagny ...
Epesses-Gare	22	111	Rio d'Enfer	Embouchure lac	Bifurcation sans balisage	Balisage Epesses, Cully ...
Moratel	21	110	Vevey	Hôtel Lavaux	Bifurcation sans balisage	Balisage Epesses, Riex ...
Aran	10	145	Ouches	Village	Bifurcation sans balisage	Balisage Grandvaux ...
Prahis	11	102	Cagnard	Ancienne-Poste	Bifurcation sans balisage	Balisage Grandvaux ...
Grandvaux	15	109	Colombaires	No 56	Bifurcation sans balisage	Balisage Grandvaux ...
Aran	10	165	Petite Corniche	No 5 (lac)	Sans liaison Grandvaux	Balisage Grandvaux par parc. 9465
Grandvaux	15	142	Grands-Jardins	Petite-Corniche	Bifurcation sans balisage	Balisage Grandvaux-Gare ...
Chenaux	16	109	Colombaires	No 22	Bifurcation sans balisage	Balisage Grandvaux-Gare ...
Aran	10	111	Chatagny	Rupes	Bifurcation sans balisage	Balisage Grandvaux-Gare, ...
Aran	10	209	Lallex	Voies CFF	Bifurcation sans balisage	Balisage Grandvaux-Gare, Bossières ...
Epesses	18	142	Creyvavers	Place	Bifurcation sans balisage	Balisage Lac, Cully, Crêt-dessous ...
Villette	14	124	Petite-Corniche	Treize-Vents (amont)	Bifurcation sans balisage	Balisage Lallex, "Hauts" ...

Aran	10	167	Petite Corniche	Sentier Chatagny (amont)	Bifurcation sans balisage	Balisage Le Daley, Bossière ...
Epresses-Gare	22	101	Béguine	Coude	Bifurcation sans balisage	Balisage Le Dézaley, Rivaz ...
Gare	20	128	Hôpital (sentier)	Colombaires 27	Impression d'impasse	Balisage piéton
Aran	10	191	Village	Planchettes	Bifurcation sans balisage	Balisage Pra-Grana ...
Gare	20	154	Vigny	Gare	Bifurcation sans balisage	Balisage Riex ...
Aran	10	135	Lallex	No 3 (lac)	Bifurcation sans balisage	Balisage Villette ...
Aran	10	199	Village	No 6	Bifurcation sans balisage	Balisage Villette ...
Aran	10	210	Crêt-Pluma	Genevrey	Bifurcation sans balisage	Balisage Villette ...
Grandvaux	15	102	Cully	Four (lac)	Bifurcation sans balisage	Balisage Villette ...
Grandvaux	15	148	Vinches	Grand-Rue	Bifurcation sans balisage	Balisage Villette ...
Gare	20	124	Gare	Place Gare	Bifurcation sans balisage	Balisage Villette ...

BEL-piétons-vues


Secteur	No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
Prahis	11	201	Ancienne-Poste	Signal	Panorama non valorisé	Valorisation du point de vue
Chenaux	16	127	Bahyse	Chenaux	Panorama caché par arbre	Mise en valeur point de vue
Chincuz	5	110	Bahyse-Dessus	Auges	Panorama non valorisé	Valorisation du point de vue
Lausanne	19	116	Charrerette	Liaison Grandvaux	Vue obstruée	Taille haie (terrain municipal)
Aran	10	108	Chatagny	Planchettes	Panorama non valorisé	Valorisation du point de vue
Aran	10	109	Chatagny	Village - Planchettes	Panorama non valorisé	Valorisation du point de vue
Savigny-Haut	1	114	Chaufour	Réservoir eau (no 7)	Vue partiellement valorisée	Valorisation point de vue (est-ouest)
Gare	20	101	Cheminet	Totalité	Cours d'eau enterré	La Gerine à la rencontre du Léman
Chincuz	5	112	Chincuz	Ruisseau Terreau-Merloz	Panorama non valorisé	Valorisation du point de vue
Epresses	18	157	Clos-du-Boux (liaison Mont)	Totalité	Voitures stationnées visibles depuis Epresses	Voitures stationnées invisibles depuis Epresses
Riex	17	121	Corniche	Côte-aux-Vignes	Point de vue non valorisé	Valorisation du point de vue
Riex	17	122	Corniche	No 17 (lac)	Lac invisible (à cause haie)	Panorama grâce à taille haie
Epresses	18	129	Corniche	Ouchette (lac)	Panorama non valorisé	Valorisation du point de vue
Riex	17	123	Corniche	No 4 (lac)	Parking devant ensemble architectural classé	Valorisation bâtiments classés en délocalisant parking
Riex	17	124	Corniche	No 9 (amont)	Parking devant ensemble architectural classé	Valorisation bâtiments classés en délocalisant parking
Epresses	18	130	Corniche	Rueyres	Armoire SI devant vieux mur	Armoire électrique plus discrète
Grandvaux	15	115	Crétaz	No 5 - no 7	Vue sur le lac obstruée	Vue libérée sur le lac
Signal-Haut	4	115	Crêt-Mouton	Signal	Panorama non valorisé	Valorisation du point de vue
Signal-Bas	7	105	Crêts	Sous parcelle 5936	Point de vue non valorisé	Valorisation point de vue
Prahis	11	105	Crêts	Grabe	Point de vue non valorisé	Valorisation point de vue
Signal-Bas	7	111	Creux-Fontaines	H. Bovarde sup.	Point de vue non valorisé	Valorisation point de vue
Segnire	12	117	Doppendes	Bahyse	Point de vue non valorisé	Point de vue valorisé
Aran	10	117	Echelettes	No 4	Panorama non valorisé	Valorisation du point de vue
Aran	10	119	Fichons	Pte-Corniche	Panorama non valorisé	Valorisation du point de vue

Thioleyre	8	124	Grabe	No 24	Panorama non valorisé	Valorisation du point de vue
Thioleyre	8	126	Grabe	No 50	Panorama non valorisé	Valorisation du point de vue
Lausanne	19	121	Grandvaux	No 14 (centre Compétences)	Vue non valorisée	Ascenseur panoramique
Savigny-Bas	3	123	Granges	Savigny	Panorama non valorisé	Valorisation du point de vue
Aran	10	130	Lallex	Murs (lac)	Panorama non valorisé	Valorisation du point de vue
Aran	10	131	Lallex	No 14a (parcelle 4139)	Panorama non valorisé	Valorisation du point de vue
Aran	10	132	Lallex	Merdesson (ruisseau)	Parking devant perspective classée	Valorisation paysage en décalant parking (de 5m)
Aran	10	133	Lallex	No 10	Parking devant ensemble architectural classé	Valorisation bâtiments classés en délocalisant parking
Gare	20	138	Lausanne	Gare - no 1	Parking devant ensemble architectural classé	Valorisation bâtiments classés en délocalisant parking
Gare	20	139	Lausanne	Gare (lac)	Parking devant ensemble architectural classé	Valorisation bâtiments classés en délocalisant parking
Genevrey	6	120	Monts-de-Lavaux	Pra Grana	Panorama non valorisé	Valorisation du point de vue
Aran	10	158	Petite Corniche	No 4	Panorama non valorisé	Valorisation du point de vue
Aran	10	159	Petite Corniche	Sentier Chatagny (amont)	Potelets noirs sur fond gris	Insertion site : potelets gris
Aran	10	160	Petite Corniche	Sentier Chatagny (amont)	Goudron noir sur fond gris	Insertion site : goudron plus clair
Villette	14	116	Petite-Corniche	Treize-Vents (lac)	Panneau 50 face à vue lac	Suppression panneau 50 km/h
Villette	14	117	Petite-Corniche	Treize-Vents (lac)	Panneau Grandvaux devant vue	Décalage panneau Grandvaux
Chenaux	16	119	Petite-Corniche	Cobus	Point de vue non valorisé	Mise en valeur point de vue
Epresses	18	162	Place	Coin sud-ouest	Vue sur le lac obstruée	Vue libérée sur le lac
Prahis	11	134	Prahis	Prahis sentier	Panorama obstrué (haie)	Haie à tailler en largeur et hauteur
Signal-Bas	7	117	Puidoux	H. Signal	Panorama obstrué	Valorisation point de vue et taille
Savigny-Haut	1	109	Raidillon	Pré-Vert	Panorama non valorisé	Valorisation du point de vue
Lausanne	19	122	Ruines (stade)	Parking	Vue non valorisée	Valorisation du panorama
Prahis	11	145	Signal	Prahis - Raidillon (lac)	Panorama non valorisé	Valorisation du point de vue
Signal-Haut	4	113	Signal	Accès no 78	Panorama non valorisé	Valorisation du point de vue
Grandvaux	15	151	St-Georges	Déchetterie	Point de vue non valorisé	Point de vue à valoriser

Commune de Bourg-en-Lavaux - Etude mobilité

Plan communal « BEL - Promenades piétonnes - 3 itinéraires «Corniche» est-ouest »

10.01.2023.




Commune de Bourg-en-Lavaux - Etude mobilité


Plan communal « BEL - Promenades piétonnes - 3 itinéraires «Corniche» est-ouest. Améliorations»

10.01.2023.

Tronçons à améliorer surligné en gris..



- A. Itinéraire lac - Aran - Chatagny - Hauts de Chatagny
- B. Itinéraire lac - Lallex - Hauts de Lallex
- C. Itinéraire lac - Grandvaux - Hauts de Grandvaux
- D. Itinéraire lac - Cully - Gare de Grandvaux - Hauts de Grandvaux
- E. Itinéraire lac - Chenaux - Hauts de Chenaux
- F. Itinéraire lac - Cully - Riex - Hauts de Riex
- G. Itinéraire lac - Epesses CFF - Crêt-Dessus - Hauts de Crêt-Dessus
- H. Itinéraire lac - Epesses CFF - Epesses - Hauts d'Epesses



- A. Itinéraire lac - Aran - Chatagny - Hauts de Chatagny
- B. Itinéraire lac - Lallex - Hauts de Lallex
- C. Itinéraire lac - Grandvaux - Hauts de Grandvaux
- D. Itinéraire lac - Cully - Gare de Grandvaux - Hauts de Grandvaux
- E. Itinéraire lac - Chenaux - Hauts de Chenaux
- F. Itinéraire lac - Cully - Riex - Hauts de Riex
- G. Itinéraire lac - Epesses CFF - Crêt-Dessus - Hauts de Crêt-Dessus
- H. Itinéraire lac - Epesses CFF - Epesses - Hauts d'Epesses

Itinéraire A - A1. Hauts Daillettes : continuité piétonne.

Itinéraire B - B2. Traversée Lausanne : îlot piéton - B3. Traversée Petite-Corniche: sécurisation débouché sentier amont - B6-B7. Traversée Signal : îlot piéton.

Itinéraire C - C2. Traversée Lausanne : îlot piéton - C3. Adaptation servitude et raccourci piéton - C5-C6. Traversée Crettaz : passage et îlot piétons - C9. Jammaire : trottoir marqué.


Itinéraire D - D2. R. de la Gare : amélioration confort piéton - D4a. Sécurisation débouché sentier amont - D4b. Traversée Petite-Corniche : sécurisation débouché sentier amont - D5-D6. Sécurisation débouché sentier amont

Itinéraire E - E3. Accès au parking : élargissement et création passe-pied. - E4. Traversée Côte-aux-Vignes : sécurisation débouché sentier amont

Itinéraire F - F6. Elargissement trottoir.

Itinéraire G -

Itinéraire H - H4. Sécurisation trottoir.



— Trafic automobile inexistant ou insignifiant

■ Trafic automobile faible ou moyen

A. Itinéraire lac - Aran - Chatagny - Hauts de Chatagny

B. Itinéraire lac - Lallex - Hauts de Lallex

C. Itinéraire lac - Grandvaux - Hauts de Grandvaux


D. Itinéraire lac - Cully - Gare de Grandvaux - Hauts de Grandvaux

E. Itinéraire lac - Chenaux - Hauts de Chenaux

F. Itinéraire lac - Cully - Riex - Hauts de Riex

G. Itinéraire lac - Epesses CFF - Crêt-Dessus - Hauts de Crêt-Dessus

H. Itinéraire lac - Epesses CFF - Epesses - Hauts d'Epesses



Itinéraire

A1. DP 382

A2. R. Lausanne (trottoir) et passage souterrain sous route et rail

A3. Ch. Villette (trafic faible)

A4. Sentiers de Villette à Aran, via Roches et Echelettes

A5. Traversée Aran (trafic insignifiant)

A6. Ch. Planchette (trafic insignifiant)

A7. Ch. du Saut (trafic insignifiant)

A8. Ch. des Daillettes (trafic faible, trottoir peint)

A8
A7
A6
A5
A4
A3
A2
A1

Commune de Bourg-en-Lavaux - Etude mobilité

Plan communal « BEL - Promenades piétonnes - Itinéraire sud-nord B Lallex »

Lac - Lallex - Hauts de Lallex

10.01.2023.

Itinéraire

B1. DP 367

B2. R. Lausanne (passage piéton) et passage sous-rail direction Villette

B3. Sentiers de Villette à Lallex

B4. Ch. Lallex (trafic insignifiant)

B5. Sentier Le Merdesson et passage sous-voies CFF

B6. Ch. de la Dent d'Oche (trafic insignifiant)

B7. Ch. du Raidillon (trafic insignifiant)



Itinéraire

C1. DP 1590

C2. R. Lausanne et passage sous-rail

C3. Sentiers de voies CFF à Grandvaux (via Vinches)

C4. Traversée Grandvaux (trafic insignifiant)

C5. Ch. Grands-Jardins et Baussan

C6. Sentier du Cagnard

C7. R. du Signal (trottoir et trafic important)

C8. Sentier Prahis

C9. R. Jamaire (trafic faible)



Commune de Bourg-en-Lavaux - Etude mobilité


Plan communal « BEL - Promenades piétonnes - Itinéraire sud-nord D Gare-Grandvaux »

Lac - Cully - Gare de Grandvaux - Hauts de Grandvaux

07.03.2023.

Itinéraire

- D1. Le Cheminet (allée piétonne)
- D2. R. Gare (trottoir)
- D3. Sentier et chemins de desserte (trafic insignifiant)
- D4. Sentier de Colombaires à Baussan
- D5. Ch. Baussan (trafic insignifiant)
- D6. Sentier Bellevue (piéton)
- D7. Sentier Bellevue (trafic faible)
- D8. Ch. de Prahis (trafic faible)
- D9. Pont Jamaire (trottoir et trafic faible)



Itinéraire


E1. Place d'Armes

E2. R. St-Antoine et pl. Temple (trafic insignifiant)

E3. Passerelle

E4. Ch. Chenaux (sans trafic)

E5. Ch. Segnire (trafic insignifiant)



Commune de Bourg-en-Lavaux - Etude mobilité

Plan communal « BEL - Promenades piétonnes - Itinéraire sud-nord F Riex »

Lac - Riex - Hauts de Riex

07.03.2023.

Itinéraire F

- F1. Quai de l'Indépendance
- F2. Ch. Cataleyre (trafic insignifiant)
- F3. Sentier Champaflon
- F4. Ch. Plan-Perey (trafic insignifiant)
- F5. Sentier des Langins
- F6. R. Fours
- F7. R. Corniche
- F8. Ch. Collège
- F9. Sentier du Barillet
- F10. R. Granges (trafic insignifiant)



Itinéraire G

G1. DP 1182 (rive lac hauteur Epesses-CFF)

G2. Ch. Vieux-Moulin (Rio Enfer)

G3. Pl. Crêt-Dessous

G4. Ch. Ouchette (trafic insignifiant)

G5. Ch. Rueyres



Itinéraire H

H1. DP 1182


H2. Sentier Rio Enfer

H3. Sentiers de Rio Enfer à Epresses

H4. Escalier Bornalet

H5. Ch. Clos-du-Boux (trafic insignifiant)

H6. Chemins sans nom de Clos-du-Boux à route Grandvaux-Puidoux (sans trafic)



H6
H5
H4
H3
H2
H1

Commune de Bourg-en-Lavaux - Etude mobilité

Plan communal « BEL - Promenades piétonnes - 4 itinéraires divers »

10.01.2023

A. Itinéraire Grandvaux - gare de Cully via

1. R. de St-Georges (trafic insignifiant) - 2. Sentiers viticoles avec servitudes - 3. Haut ch. des Colombaires (trafic insignifiant) - 4. Itinéraire piétonnier entre haut ch. des Colombaires et r. de Grandvaux - 5. R. de Grandvaux (trottoir)

B. Itinéraire Epesses - Moratel via


1. R. de la Corniche (trottoir ou marquage piéton) - 2. Ch. de l'Ouchette (trafic insignifiant) - 3. Ch. de Plan-Perey (sans trafic) - 4. Coulisse de Chatelet - 5. Passage péton sous voies ferrées et route de Vevey - 6. Coulisse de Champhubert (passage à aménager)

C. Itinéraire «rive lac Cully - Epesses» via

1. Place d'Armes - 2. Quai piéton - 3. Camping de Moratel - 4. Port de Moratel - 5. Sentier de Cully

D. Itinéraire «rive lac Villette» via

1. DP lacustre 9026 - 2. DP lacustre 9004 (terrain supérieur à la ligne des hautes eaux) - Accès public à condamner le soir ?







 Aménagements cyclables existants

Nouveaux aménagements cyclables

- Bandes cyclables bilatérales : Lausanne (entrée Cully et contournement), Puidoux (ouest), Vevey (entrée Cully), M-de-Lavaux.
- Trottoir cyclable sens montant : Corniche, Crétaz (bas), Petite-Corniche (partiel).
- Bande cyclable unilatérale : Crétaz (partiel), Petite-Corniche (partiel), Signal.
- Contresens cyclable : Jamaire, Pra-Forny, Prahis, Village.
- Chemins fermés au trafic motorisé, sauf ayant-droits : Bahyse-Dessus (partiel), Chincuz, Jordillon, Jordils, Liaissettes, Praz-Perey, Vigny (partiel), Thioleyre.
- Dérogation juridique : Champaflo.
- Nouvelle liaison : côté lac A9 direction hauts Cully.







Aménagements cyclables améliorés

- Elargissement bandes cyclables bilatérales : Vevey (route du Lac)
- Piste cyclable à la place de bande cyclable : Lausanne (r. du Lac) direction Cully
- Bande cyclable élargie : Lausanne (r. du Lac) direction Lutry.


Commune de Bourg-en-Lavaux - Etude mobilité

Plan communal « BEL - Transports publics - Lignes CFF-TL-CGN-Car postal »


10.01.2023.

-  Train
-  Car postal
-  Bus TL
-  Bateau CGN


Note : les bus scolaires et le petit train touristique ne sont pas répertoriés



Commune de Bourg-en-Lavaux - Etude mobilité
Plan communal « BEL - Transports publics - Lignes et arrêts CFF »
10.01.2023.




Commune de Bourg-en-Lavaux - Etude mobilité
Plan communal « BEL - Transports publics - Lignes car postal »
10.01.2023.



Commune de Bourg-en-Lavaux - Etude mobilité
Plan communal « BEL - Transports publics - Ligne TL »
10.01.2023.

Bus tl 47
Direction
Belmont - Pully
39 bus / jour



Pra-Fornny

tl 47

Grandvaux
Pra-Grana

Commune de Bourg-en-Lavaux - Etude mobilité

Plan communal « BEL - Transports publics - Lignes et arrêts bus scolaires »

10.01.2023.

41 lignes scolaires distinctes

Collège des Ruvines

Brun 1	Signal
Brun 2	Monts
Jaune 1	Bahyse
Jaune 2	Grandvaux
Jaune 3	Grandvaux Gare
Vert 1	Pra Perey
Vert 2	Aran
Vert 3	Riex
Rouge 1	Villette
Rouge 2	Epeses
Orange	Aran
Blanc	Genevrey
Violet 1	Raidillon
Violet 2	Pra Grana
Bleu 1	Monts
Bleu 2	Pra Perey
Bleu 3	Aran

Collège du Vanel


Brun	Signal
Rouge	Villette
Violet 1	Epeses
Violet 2	Pra-Grana

Collège du Genevrey

Bleu 1	Tronchet
Bleu 2	Monts
Brun 1	Ruvines
Brun 2	Epeses
Orange 1	Aran
Orange 2	Pra Perey
Vert	Grandvaux
Bleu	Riex
Jaune	Ferme Hauert

Coll. Verney (Grandvaux-Gare)

Blanc 1	Thioleyres
Blanc 2	Ranch
Bleu	Villette
Brun 1	Chenaux
Brun 2	Thioleyres
Violet 1	Bahyse
Violet 2	Aran
Vert	Thioleyres



Commune de Bourg-en-Lavaux - Etude mobilité

Plan communal « BEL - Transports publics - Lignes Lavaux Express »






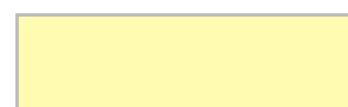
10.01.2023.




Commune de Bourg-en-Lavaux - Etude mobilité

Plan communal «BEL - Transports publics - Lignes - Distance à l'arrêt»

10.01.2023.

-  Train
-  Car postal
-  Bus TL
-  Bateau CGN
-  A moins de 300m d'un arrêt
-  Zone habitée à plus de 300m d'un arrêt

Note : les arrêts CGN, bus scolaires, trains touristiques ne sont pas notés

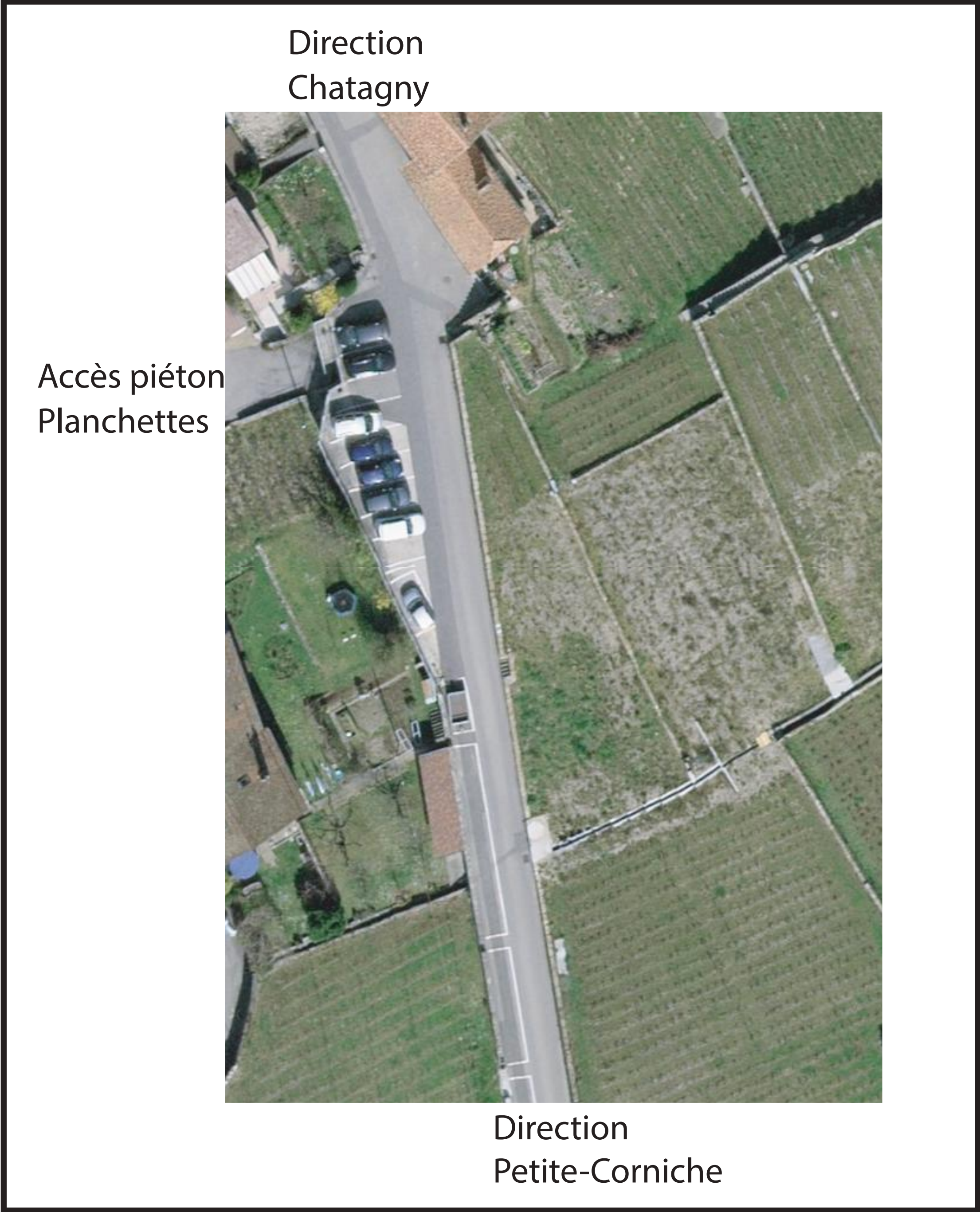


Commune de Bourg-en-Lavaux - Etude mobilité

Plan communal « BEL - Transports publics - Arrêts toutes lignes confondues »

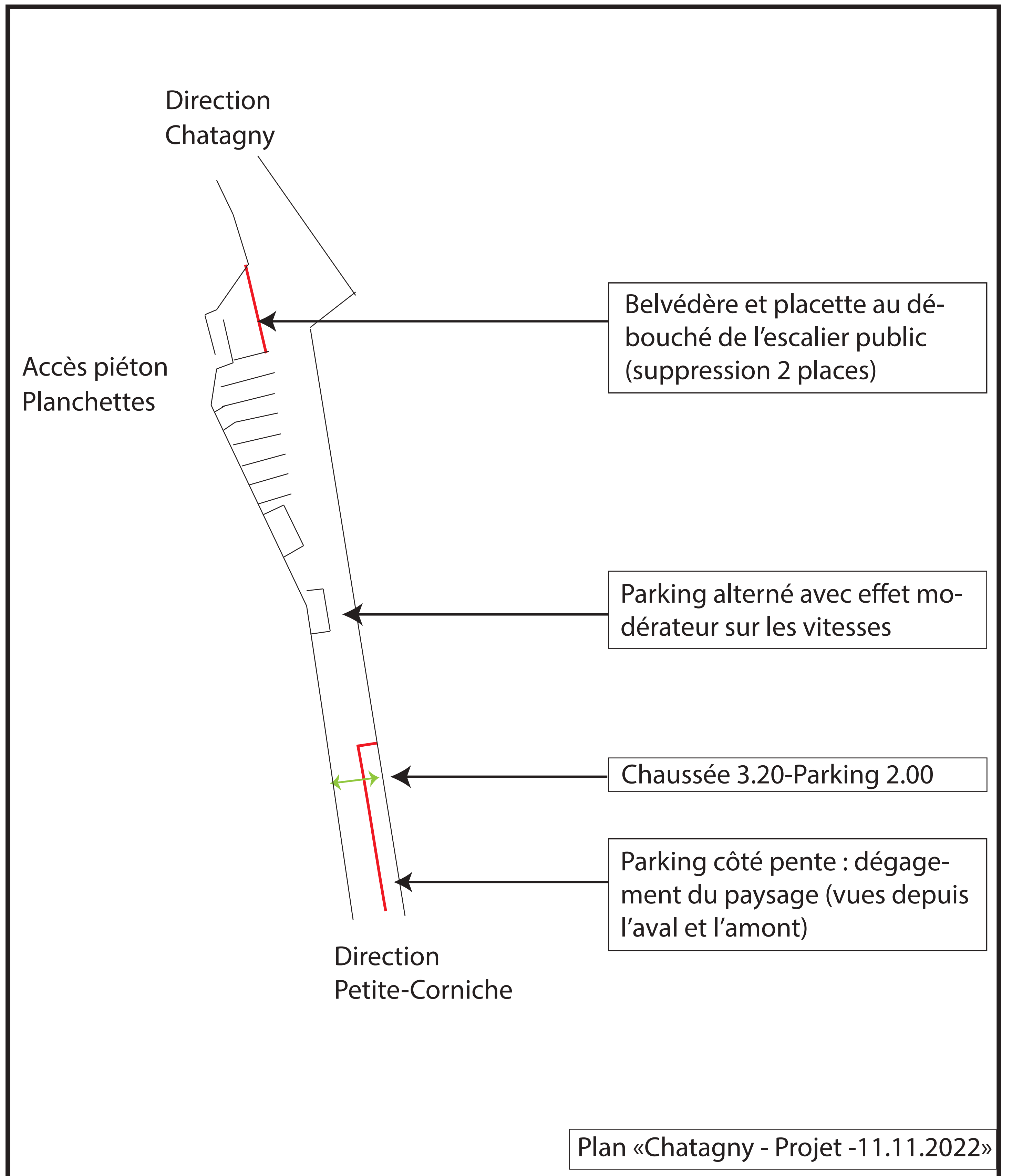
10.01.2023.





Chatagny - Projet

- Existant maintenu
- - - Bordure supprimée
- Nouveau
- ↔ Cotes



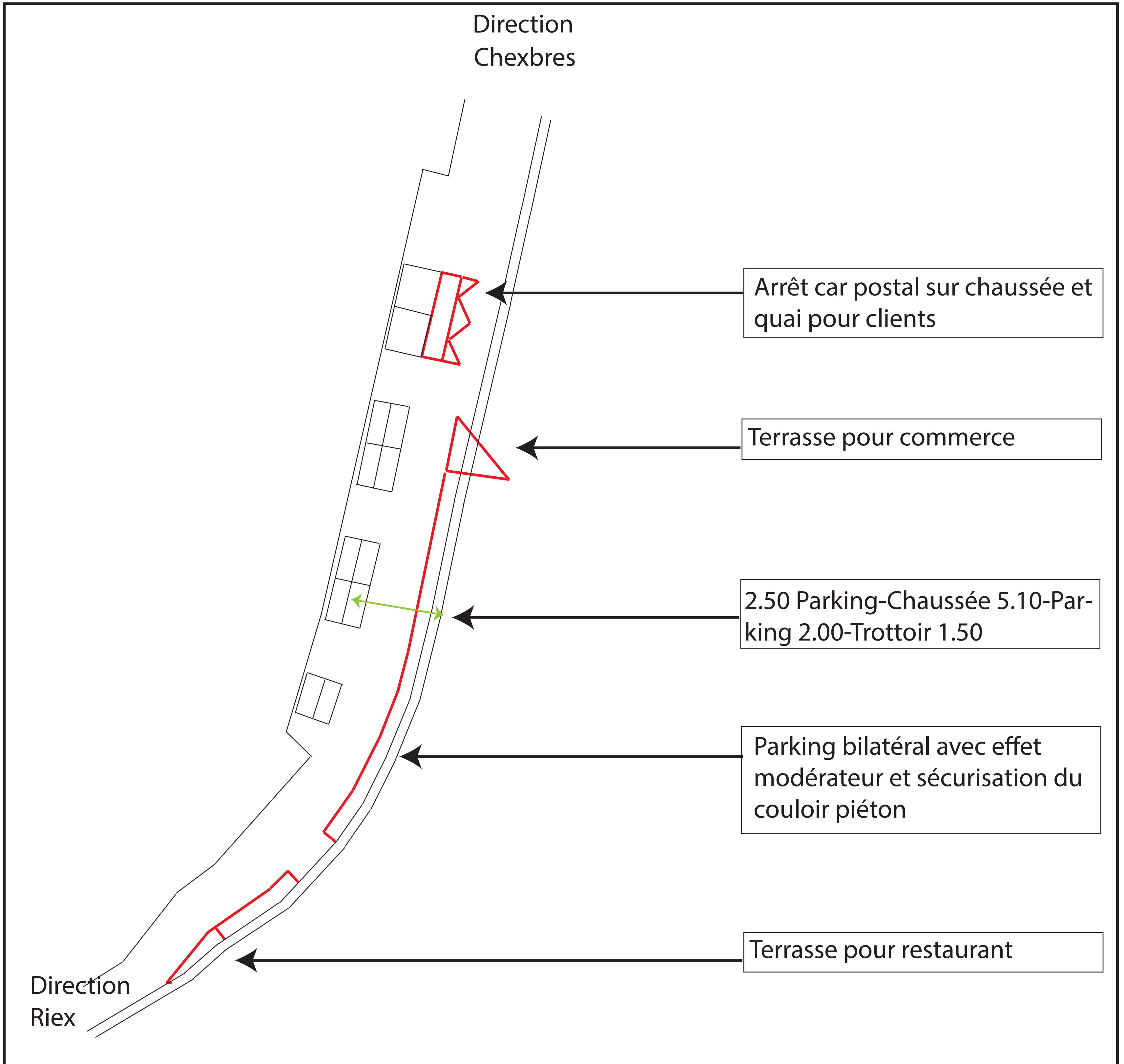
Direction
Chexbres



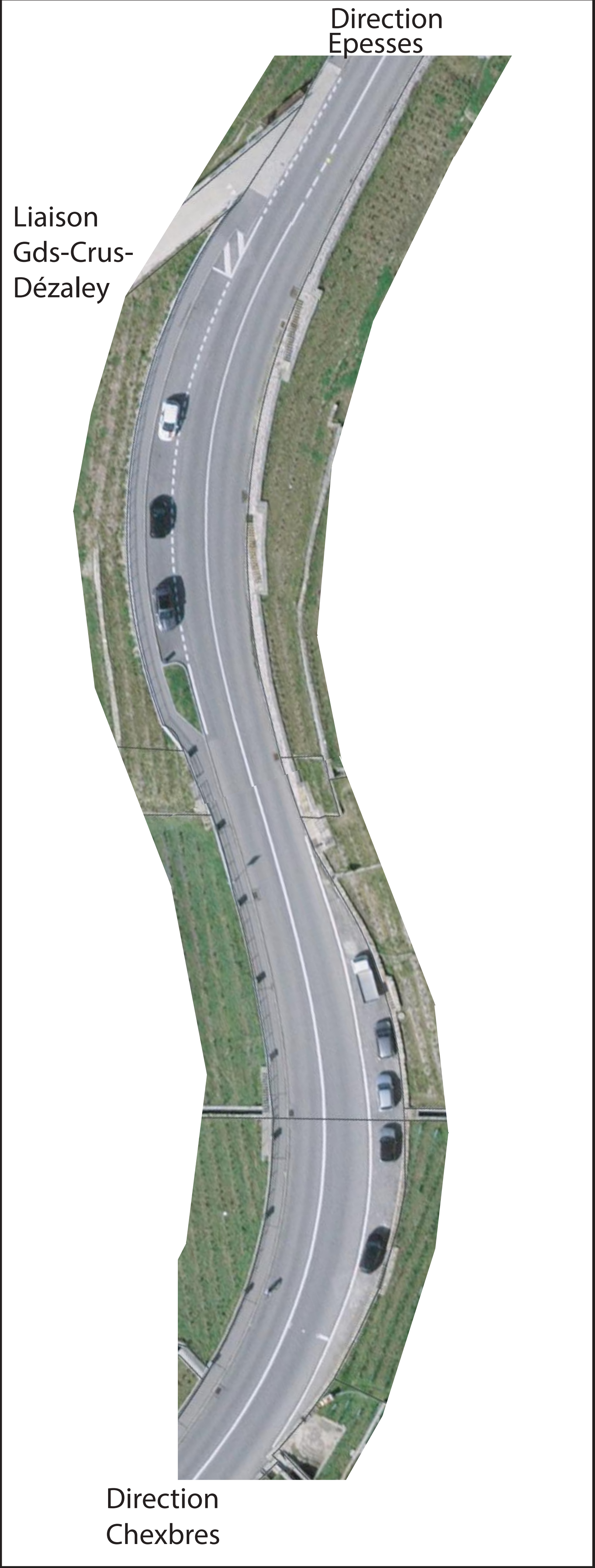
Direction
Riex

Corniche - Hauteur Bornalet - Projet

- Existant maintenu
- - - Bordure supprimée
- Nouveau
- ↔ Cotes

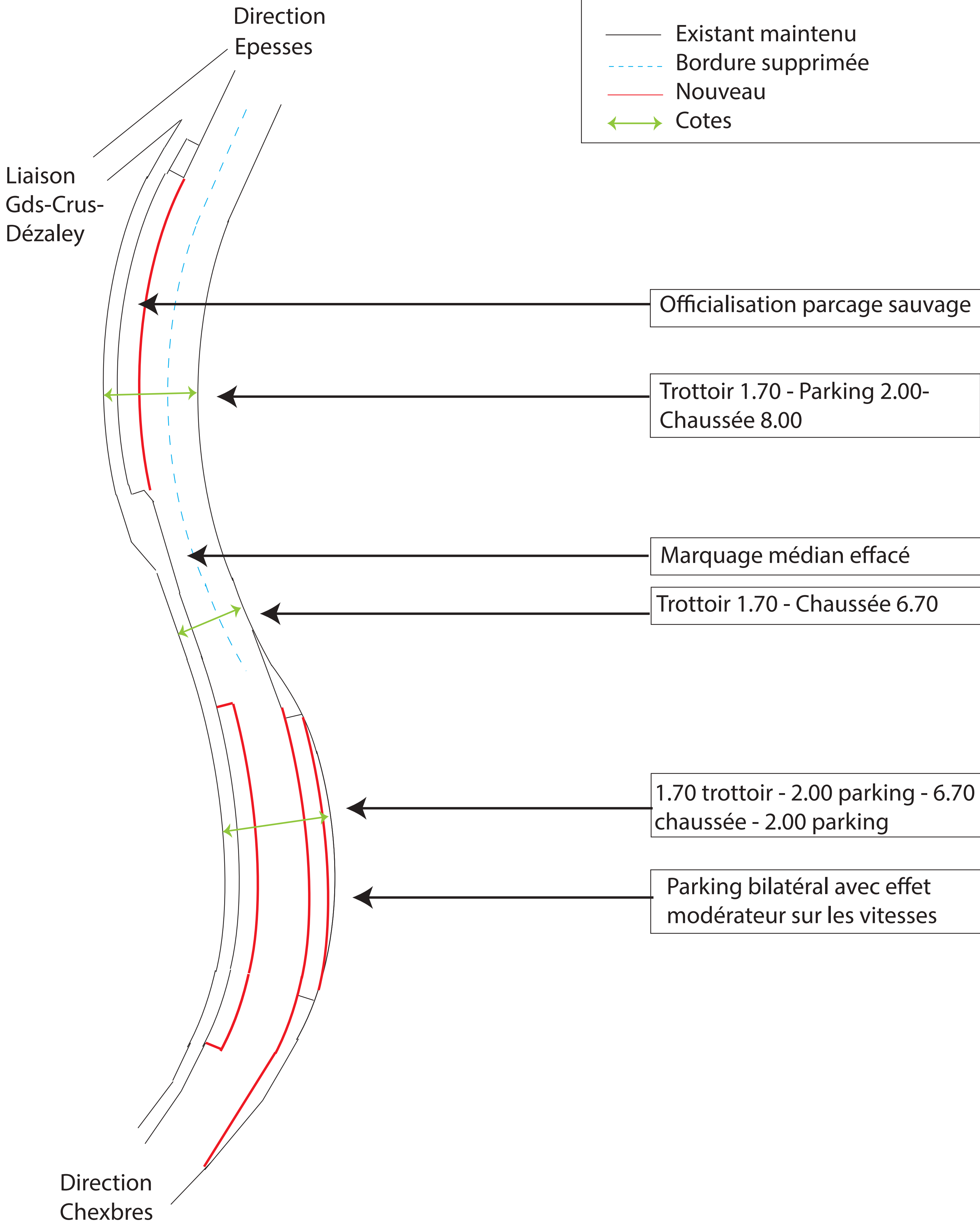


Corniche - Hauteur Chexbres - Actuel



Corniche - Hauteur Chexbres - Projet

- Existant maintenu
- - - Bordure supprimée
- Nouveau
- ↔ Cotes



Corniche - Hauteur Colombares - Actuel

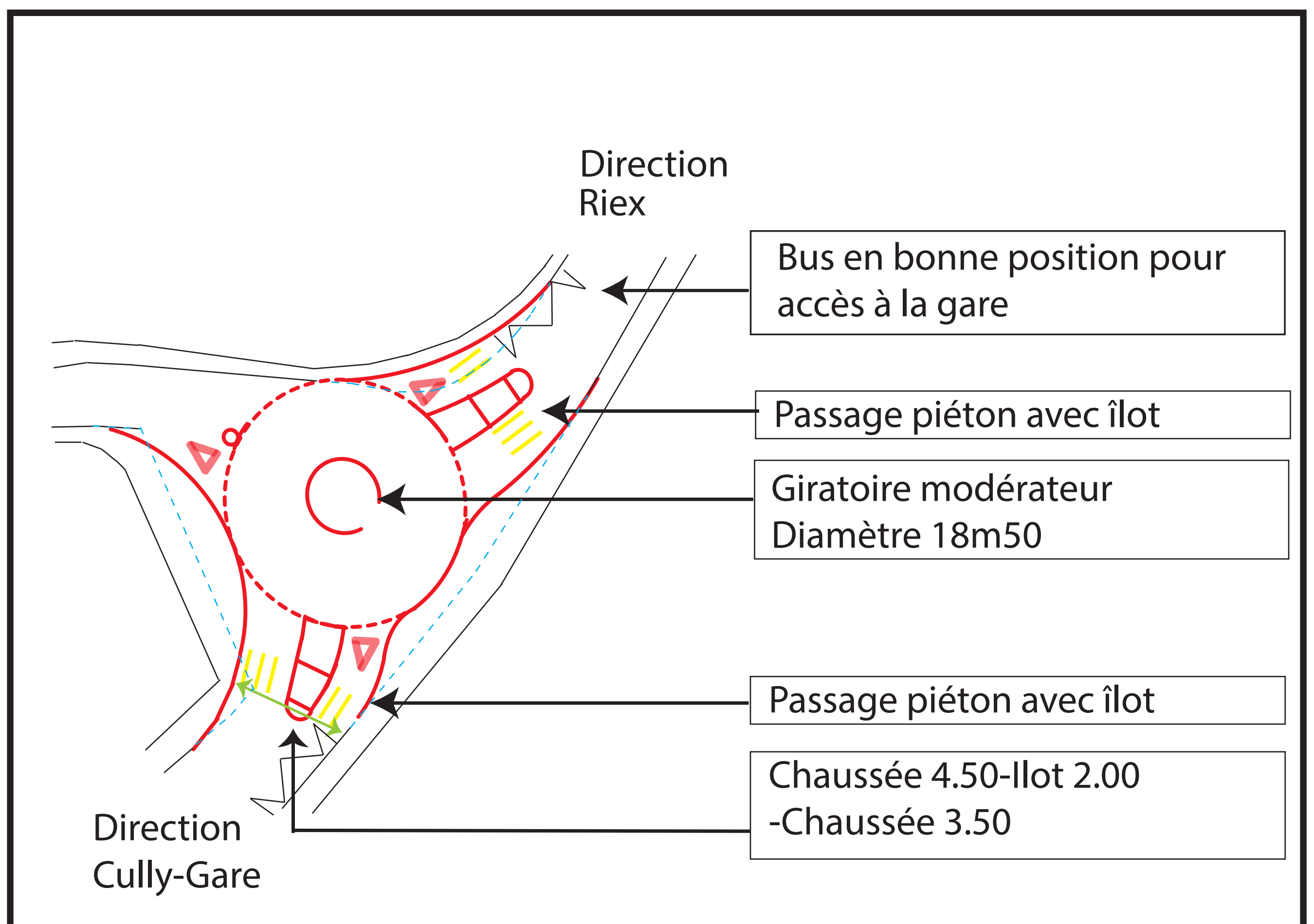
Direction
Riex



Direction
Cully-Gare

Corniche - Hauteur Colombaires - Projet

- Existant maintenu
- - - Bordure supprimée
- Nouveau
- ↔ Cotes



Entrée
Epeses

Mont

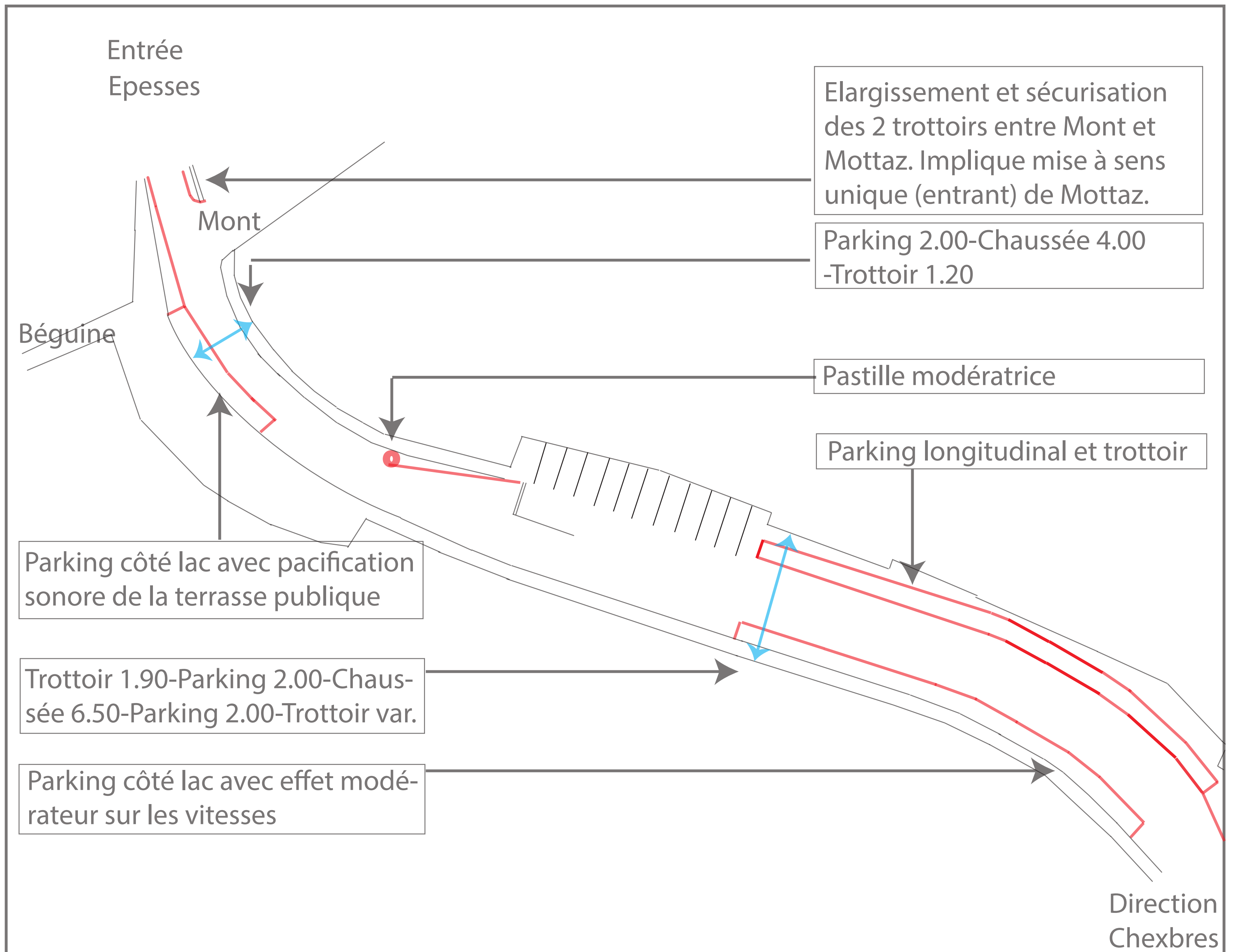
Béguine



Direction
Chexbres

Corniche - Hauteur Mont - Projet

- Existant maintenu
- - - Bordure supprimée
- Nouveau
- ↔ Cotes



Corniche - Hauteur Riex-Est - Projet

- Existant maintenu
- - - - Supprimé
- Nouveau

Direction
Epeses

+ 4 places (direction
Epeses, en fin de station-
nement actuel)

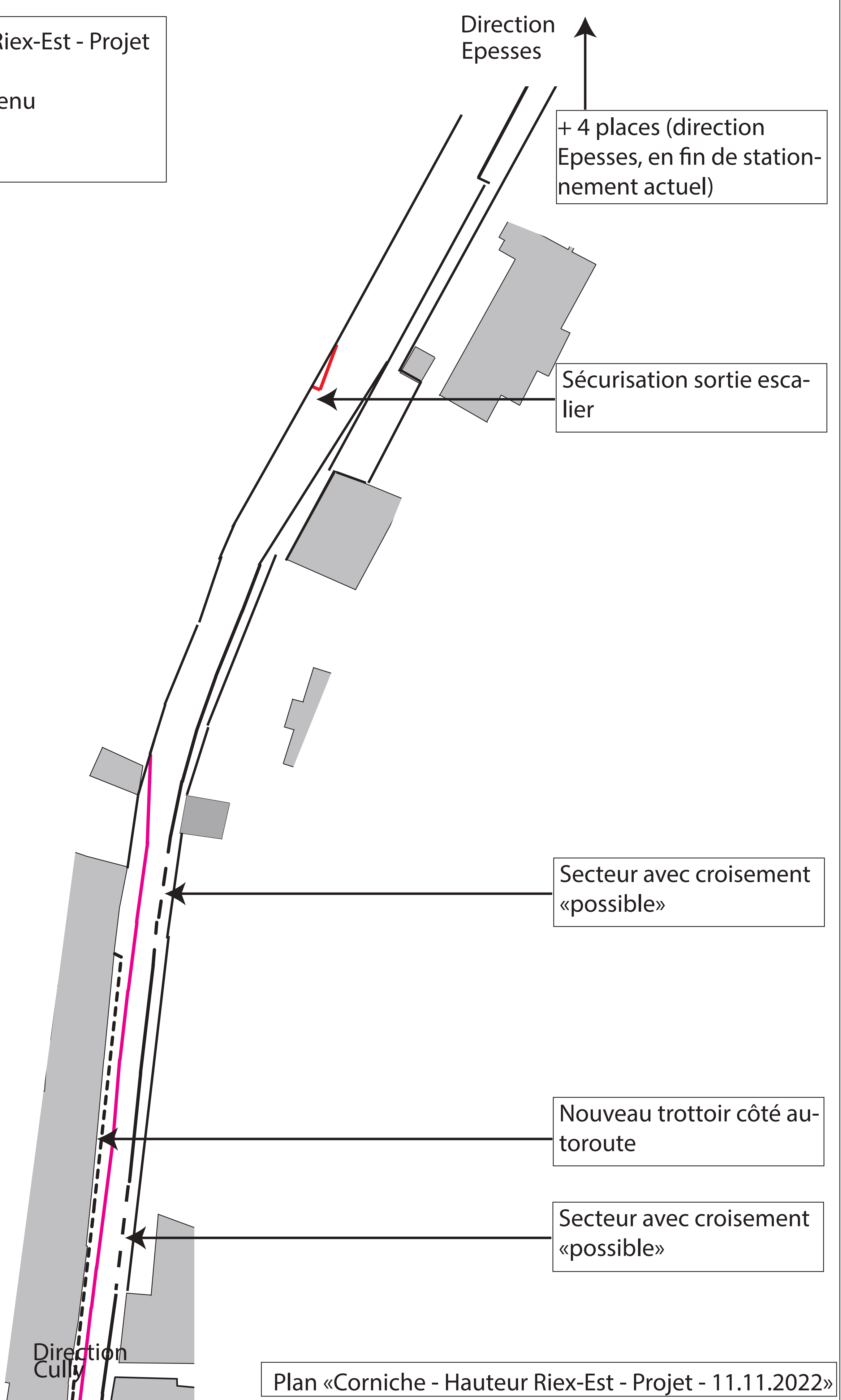
Sécurisation sortie esca-
lier

Secteur avec croisement
«possible»

Nouveau trottoir côté au-
toroute

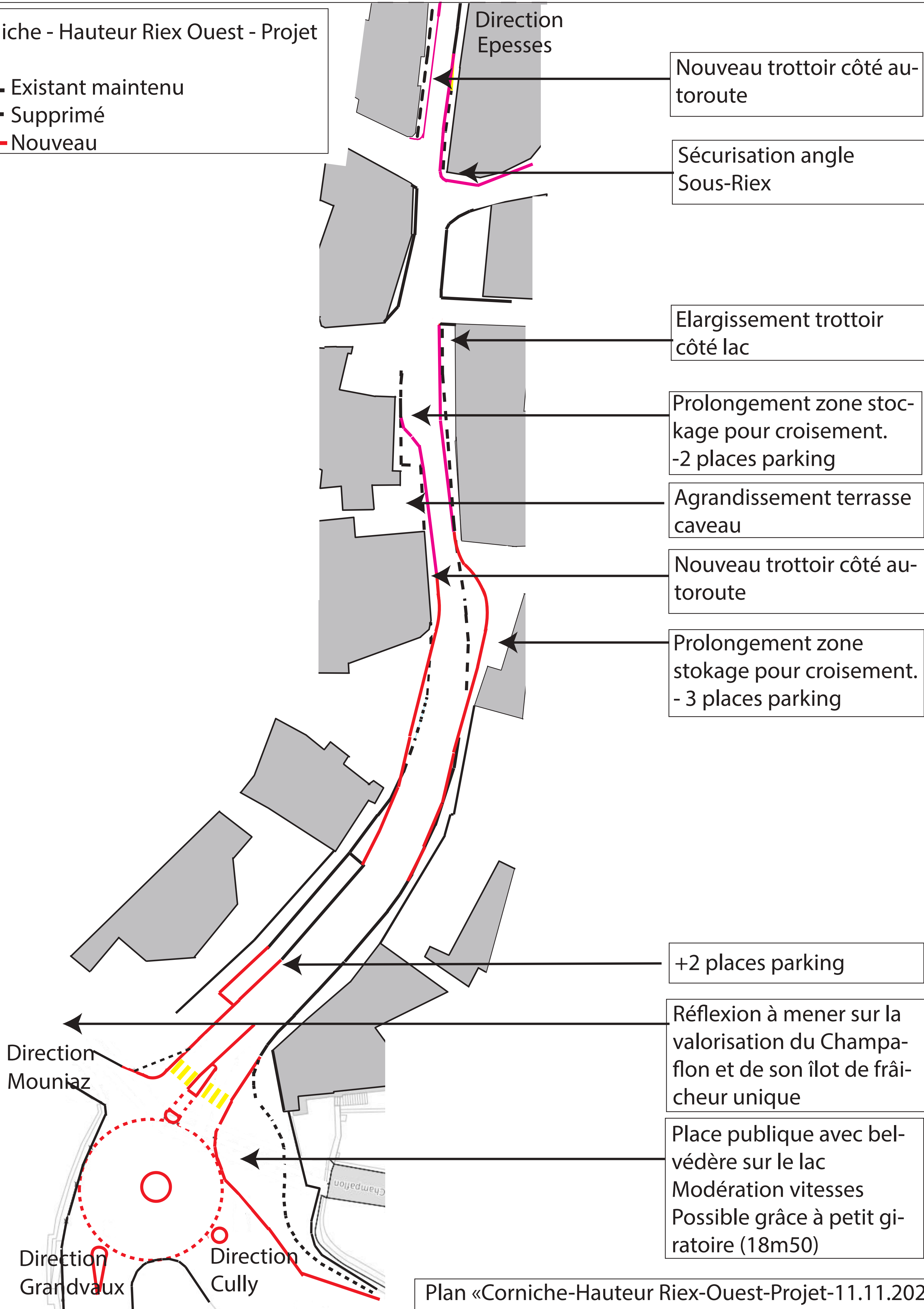
Secteur avec croisement
«possible»

Direction
Cully



Corniche - Hauteur Riex Ouest - Projet

- Existant maintenu
- - - Supprimé
- Nouveau

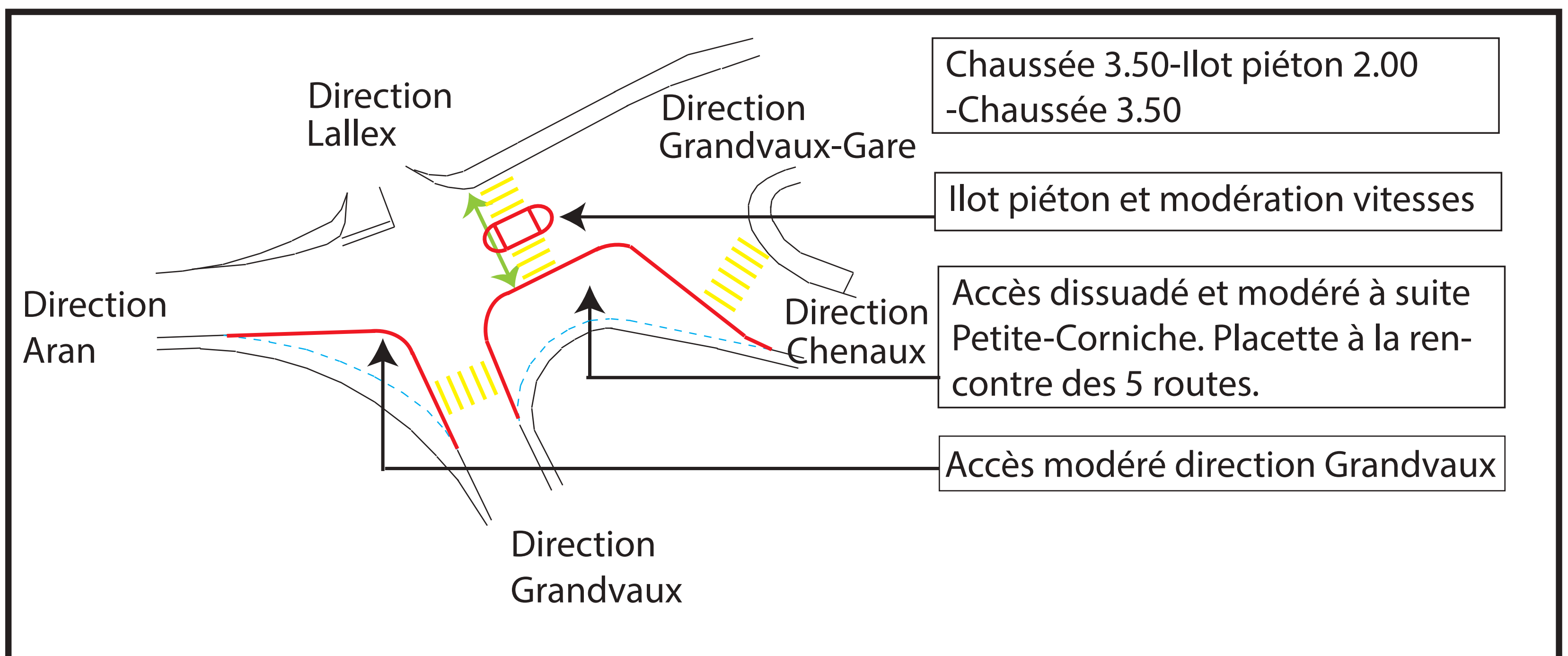


Plan «Corniche-Hauteur Riex-Ouest-Projet-11.11.2022»



Crettaz - Hauteur Lallex - Projet

- Existant maintenu
- - - Bordure supprimée
- Nouveau
- ↔ Cotes



Gare - Hauteur Lausanne - Actuel

Direction
Gare CFF

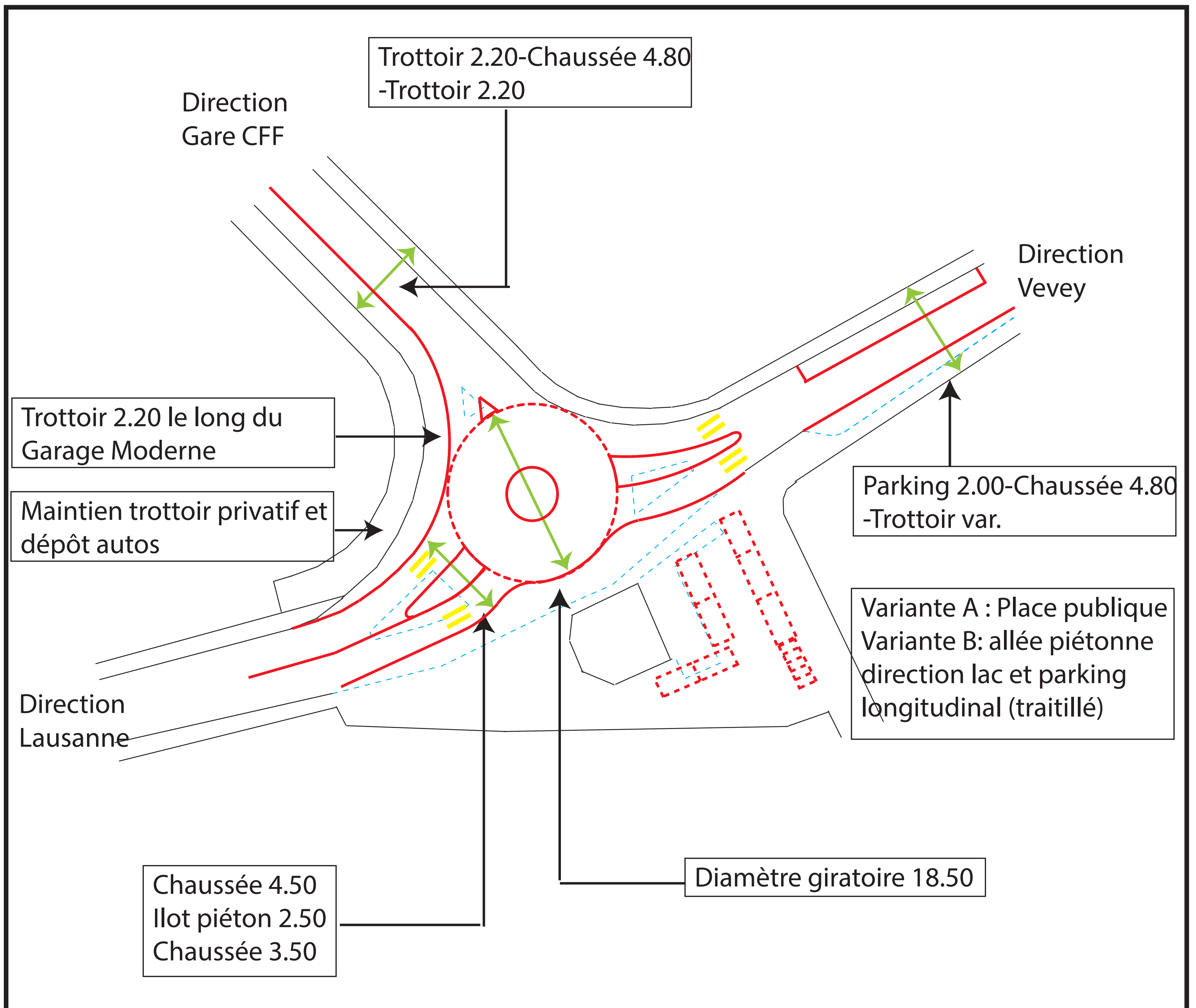
Direction
Vevey

Direction
Lausanne



Gare - Hauteur Lausanne - Projet

- Existant maintenu
- - - Bordure supprimée
- Nouveau
- ↔ Cotes



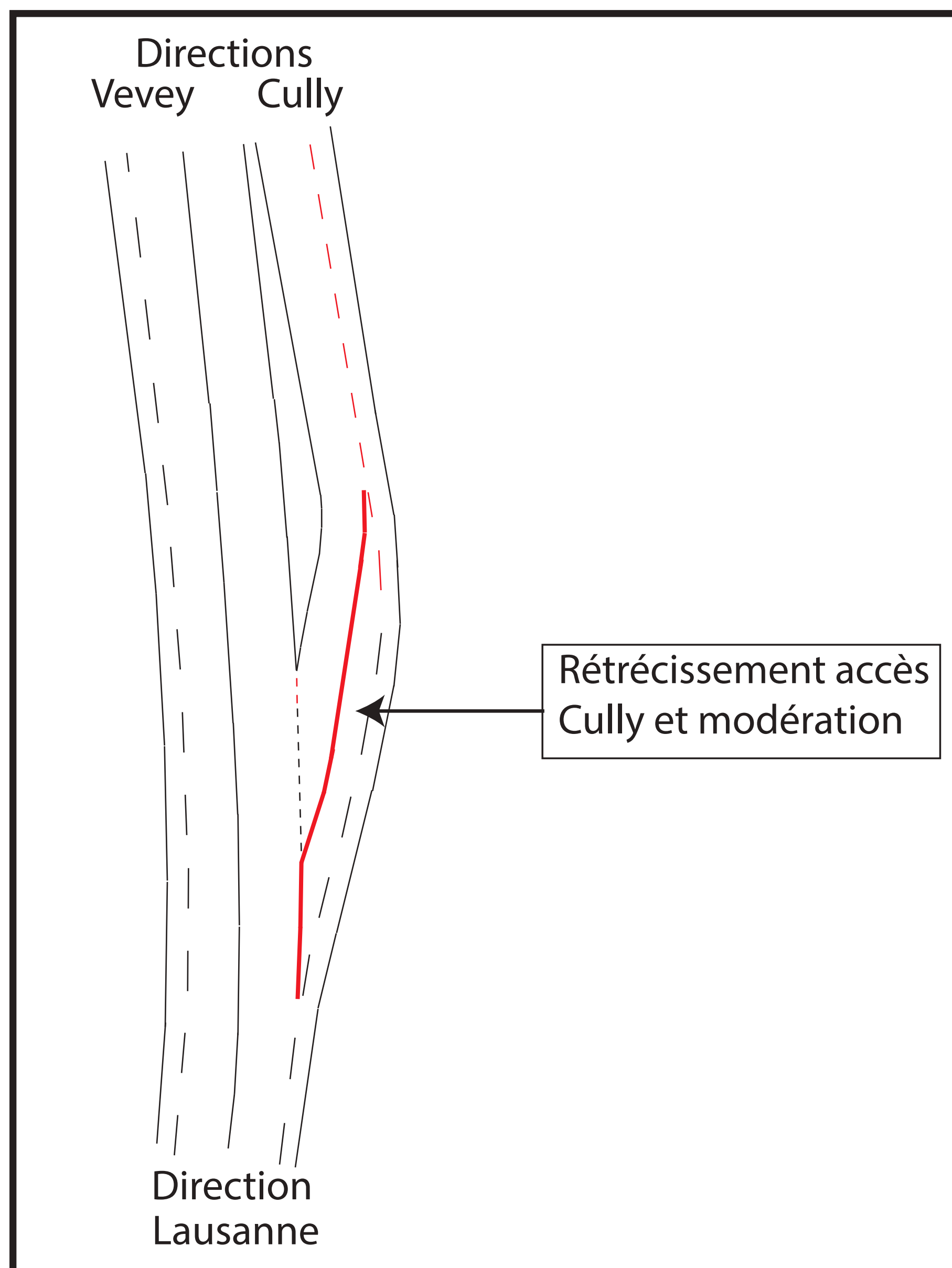
Directions
Vevey Cully



Direction
Lausanne

Lausanne - Hauteur accès Cully - Projet court terme

- Existant maintenu
- - - Bordure supprimée
- Nouveau
- ↔ Cotes



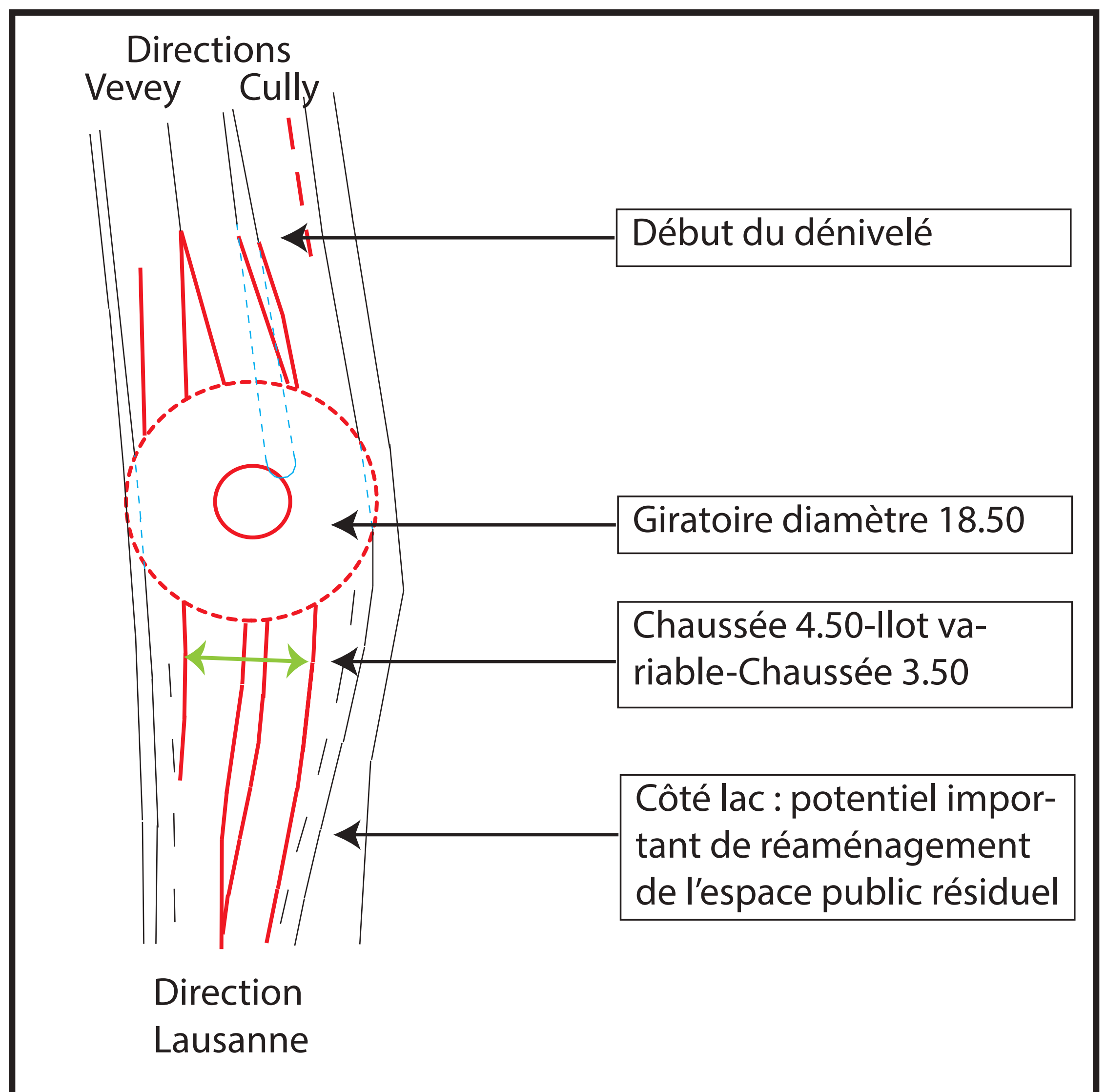
Directions
Vevey Cully



Direction
Lausanne

Lausanne - Hauteur accès Cully - Projet moyen terme

- Existant maintenu
- - - Bordure supprimée
- Nouveau
- ↔ Cotes



Direction
Cully-Centre

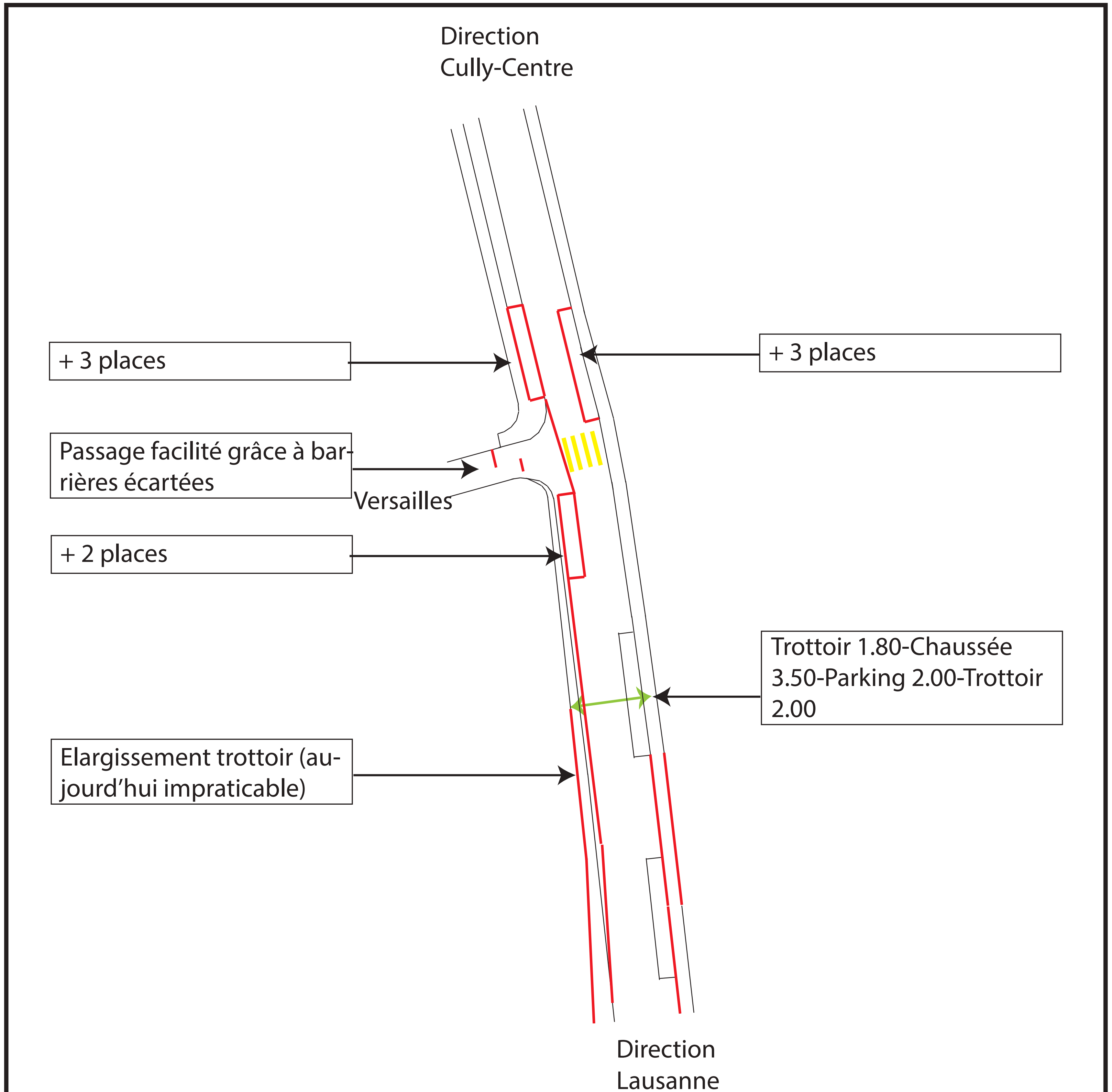


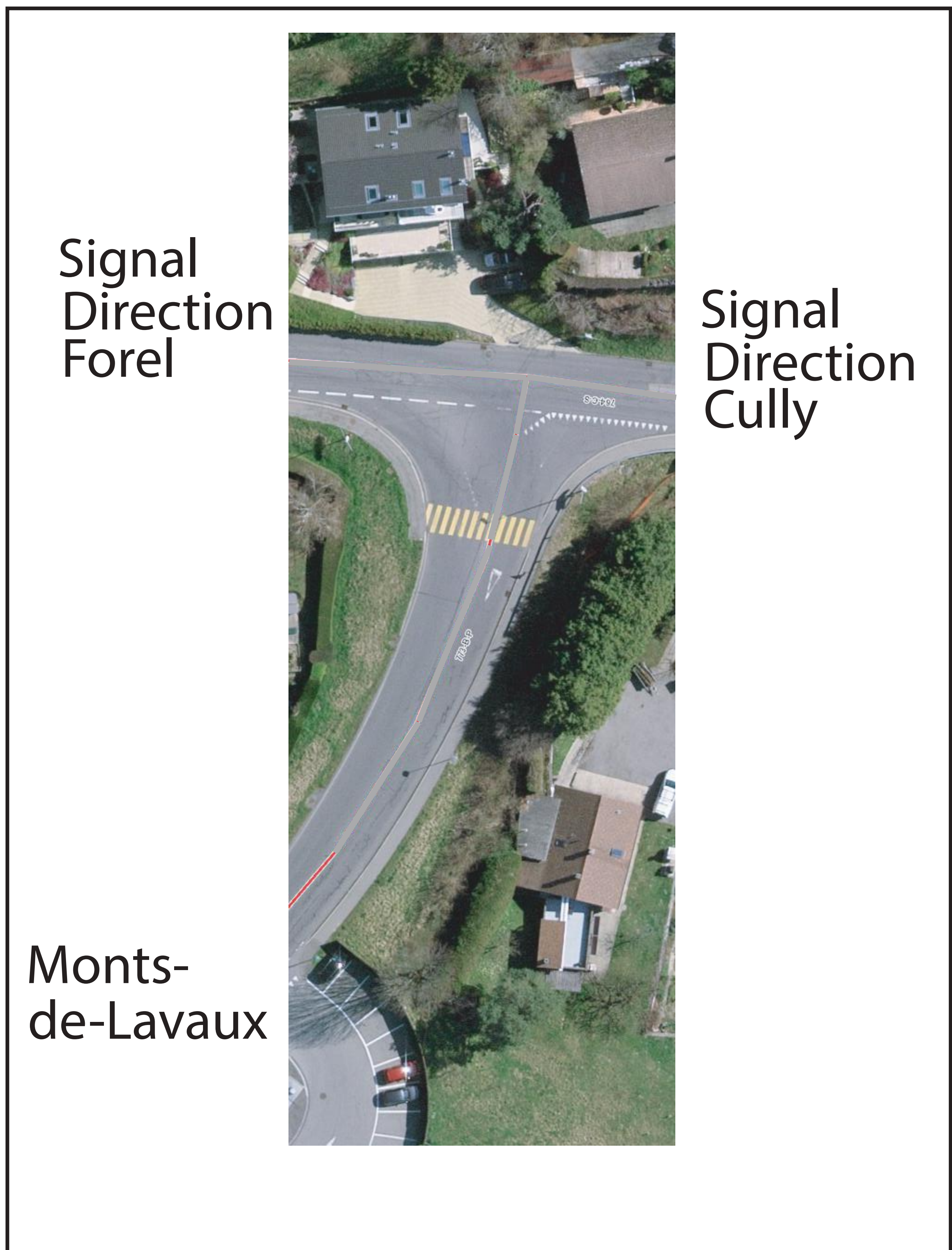
Versailles

Direction
Lausanne

Lausanne - Hauteur Versailles - Projet

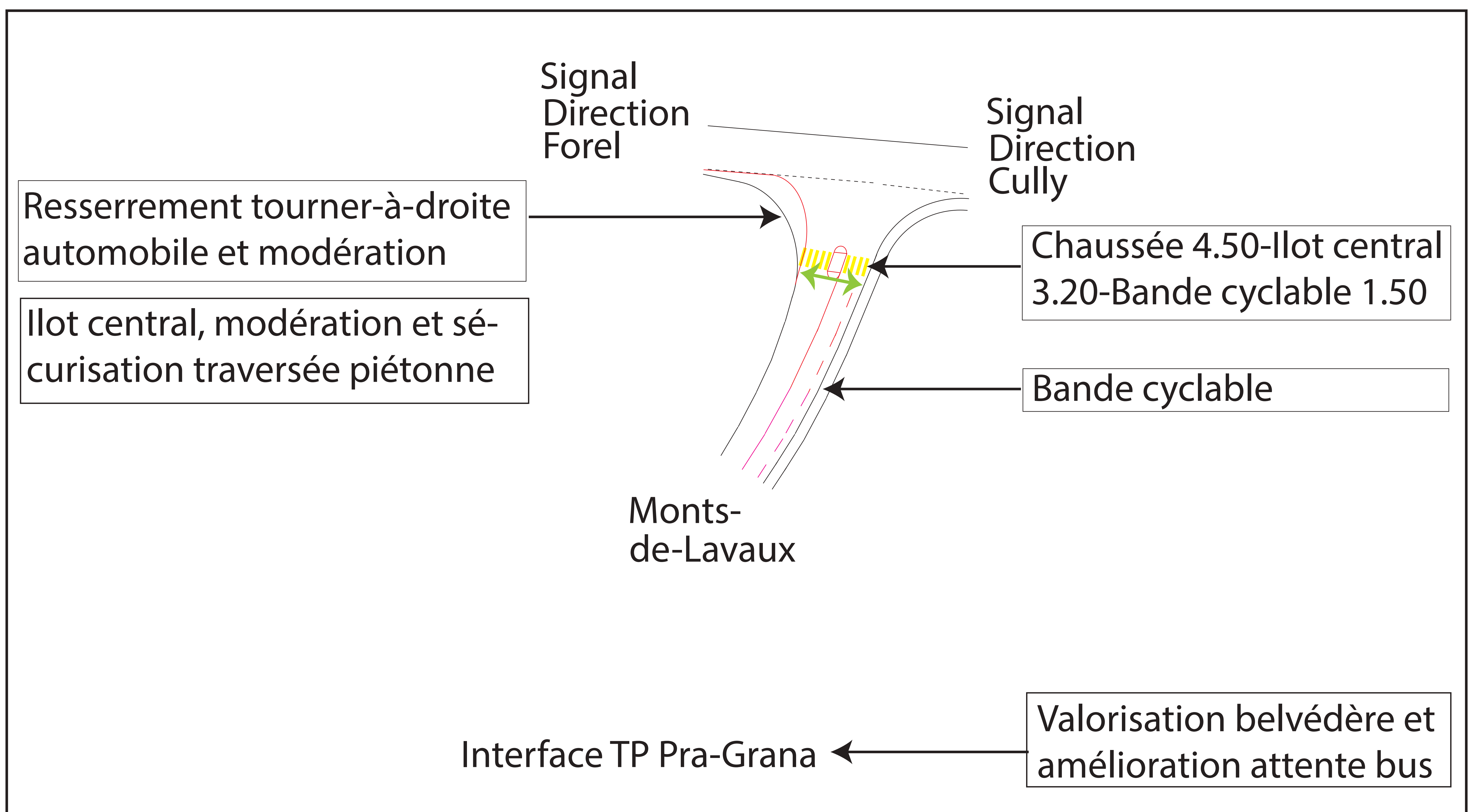
- Existant maintenu
- - - Bordure supprimée
- Nouveau
- ↔ Cotes





Monts-de-Lavaux - Hauteur Signal - Projet

- Existant maintenu
- - - Supprimé
- Nouveau
- ↔ Cotes



Petite Corniche - Hauteur Fichons - Actuel

Direction
Montagny

Direction
Châtelard

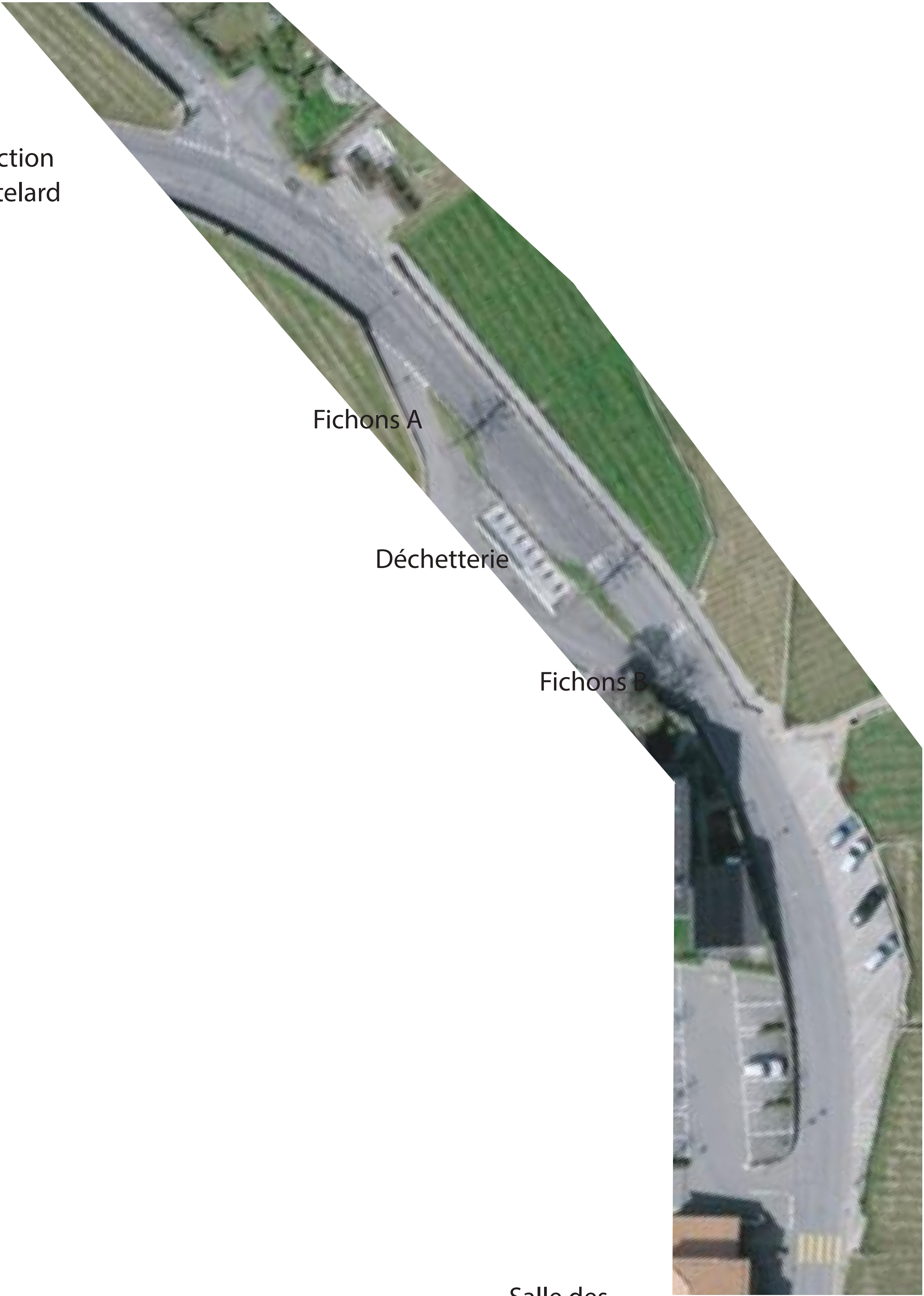
Fichons A

Déchetterie

Fichons B

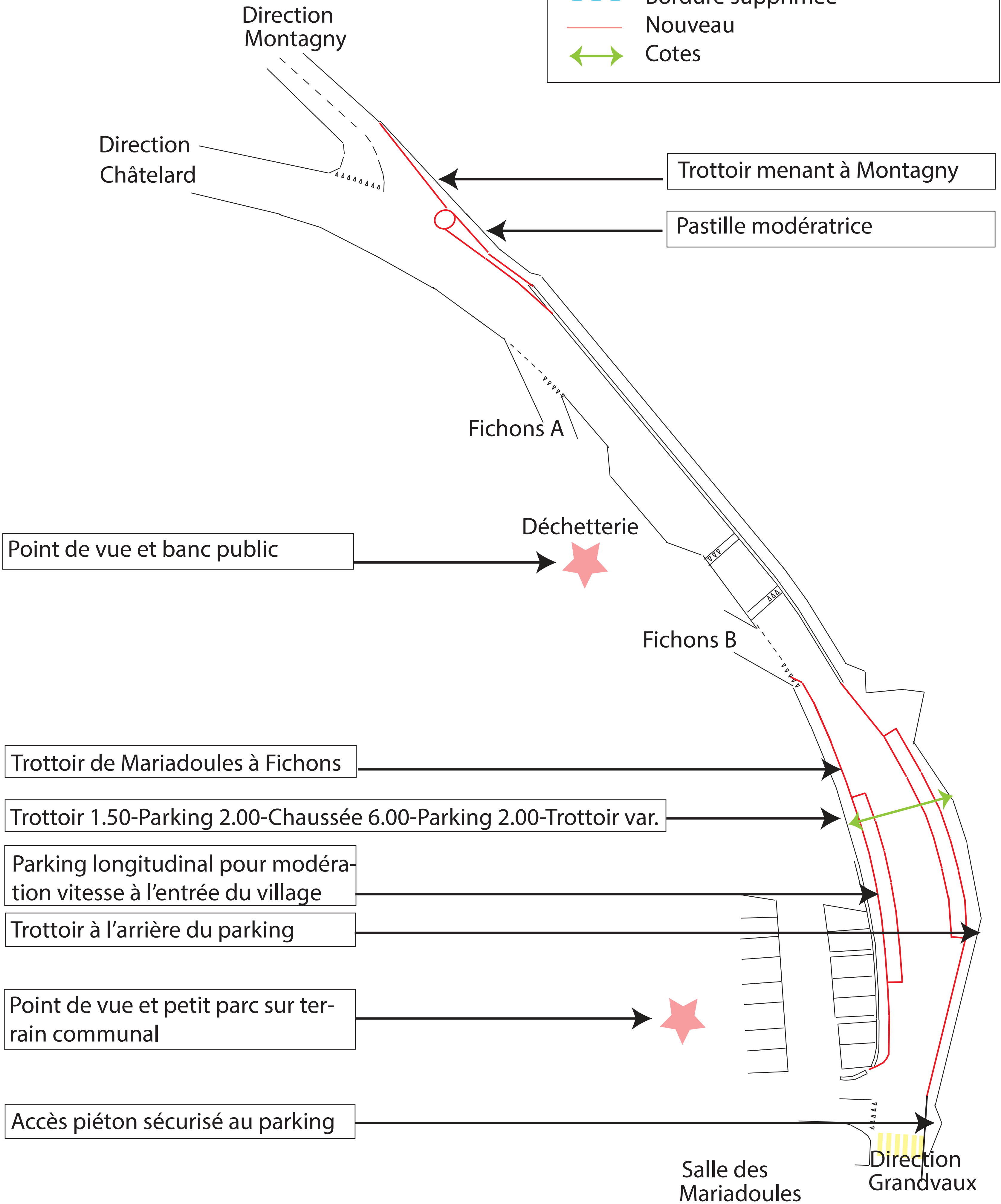
Salle des
Mariadoules

Direction
Grandvaux



Petite Corniche - Hauteur Fichons - Projet

- Existant maintenu
- - - Bordure supprimée
- Nouveau
- ↔ Cotes





Direction
Grandvaux

Direction
Châtelard

Petite-Corniche - Hauteur Village - Projet

- Existant maintenu
- - - Supprimé
- Nouveau
- ↔ Cotes

Direction
Châtelard

Extension de la terrasse du caveau

Nouveau trottoir et sens unique

Sentier
viticole

Bassin

Valorisation du vieux bassin

Angle Village : place piétonne
grâce à mise à sens unique

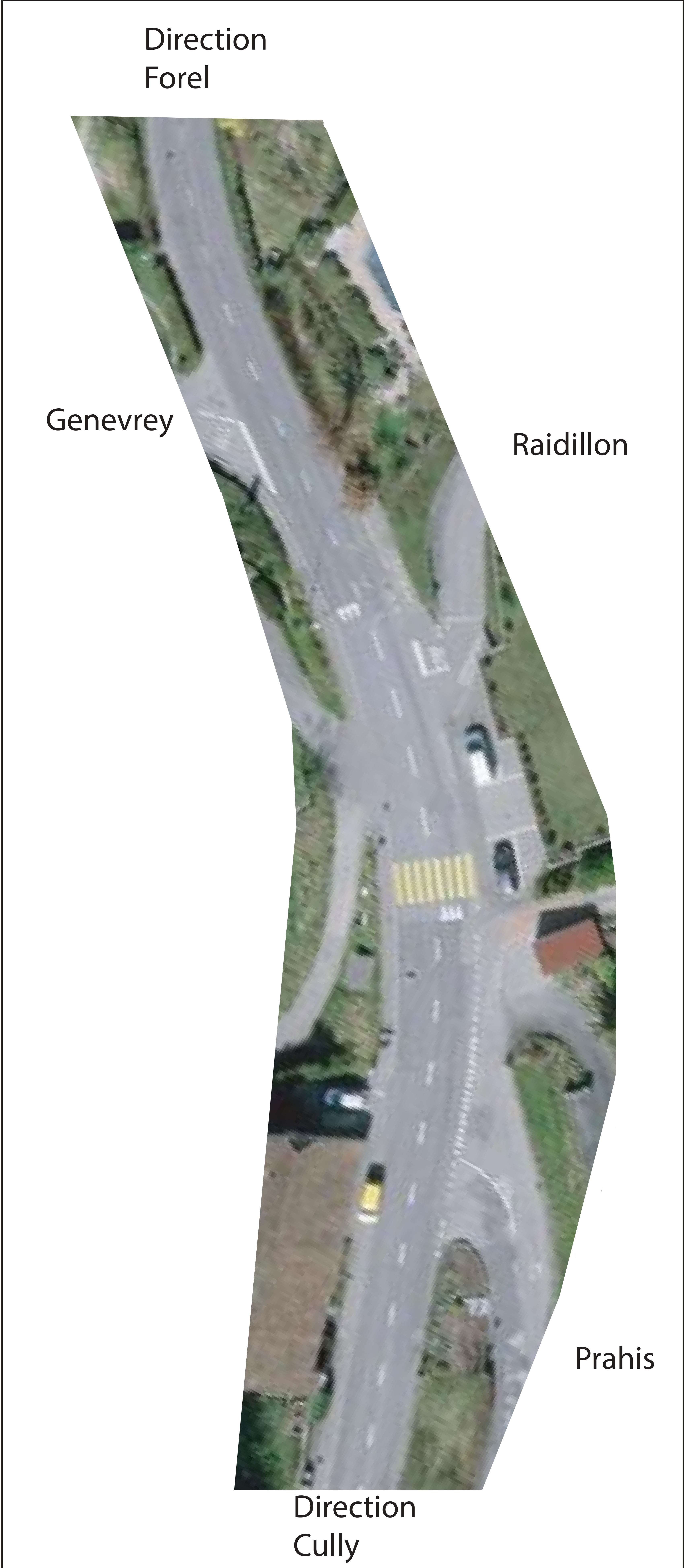
Chaussée 5.20

Restaurant : grande terrasse
de plain-pied

Dispositif de modération
de la vitesse

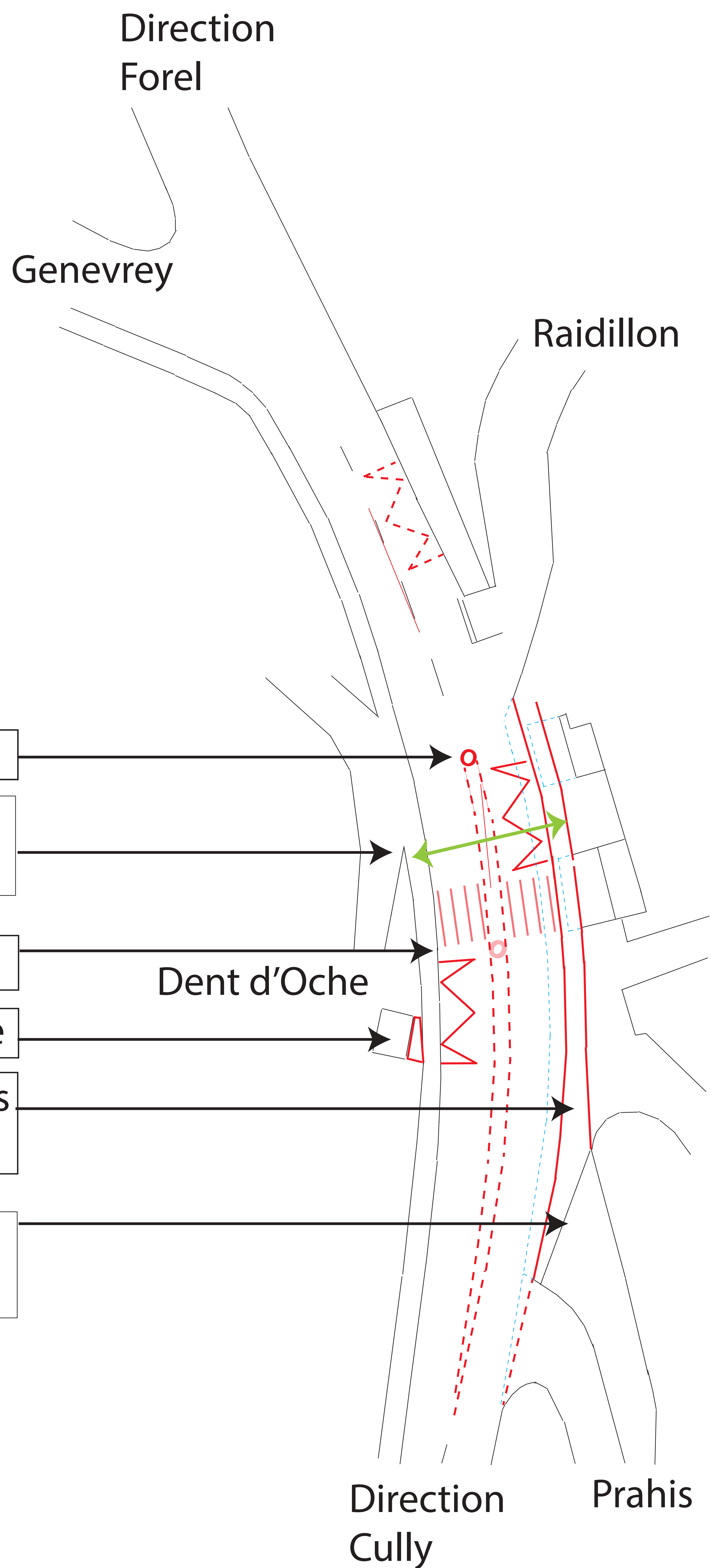
Mise à sens unique des 3
tronçons de la rue du Village
et gains de place pour amé-
nagements piétonniers et
terrasses

Direction
Grandvaux



Signal - Hauteur Raidillon - Projet

- Existant maintenu
- - - Supprimé
- Nouveau
- ↔ Cotes



Pastille centrale (modération)

Trottoir 1.40-Chaussée 3.50-Pastille
2.00-Chaussée 3.50 - Trottoir 1.50

Arrêt bus (direction lac) marqué

Valorisation belvédère sur Dent d'Oche

Trottoir sur domaine public entre Prahis
et Raidillon

Trottoir sur chemin de Prahis
grâce à mise à sens unique

A envisager à moyen terme

Passage piéton décalé dans la continuité de l'axe piéton Raidillon - Dent d'Oche

Petit parc public sur parcelle publique en amont de Dent d'Oche

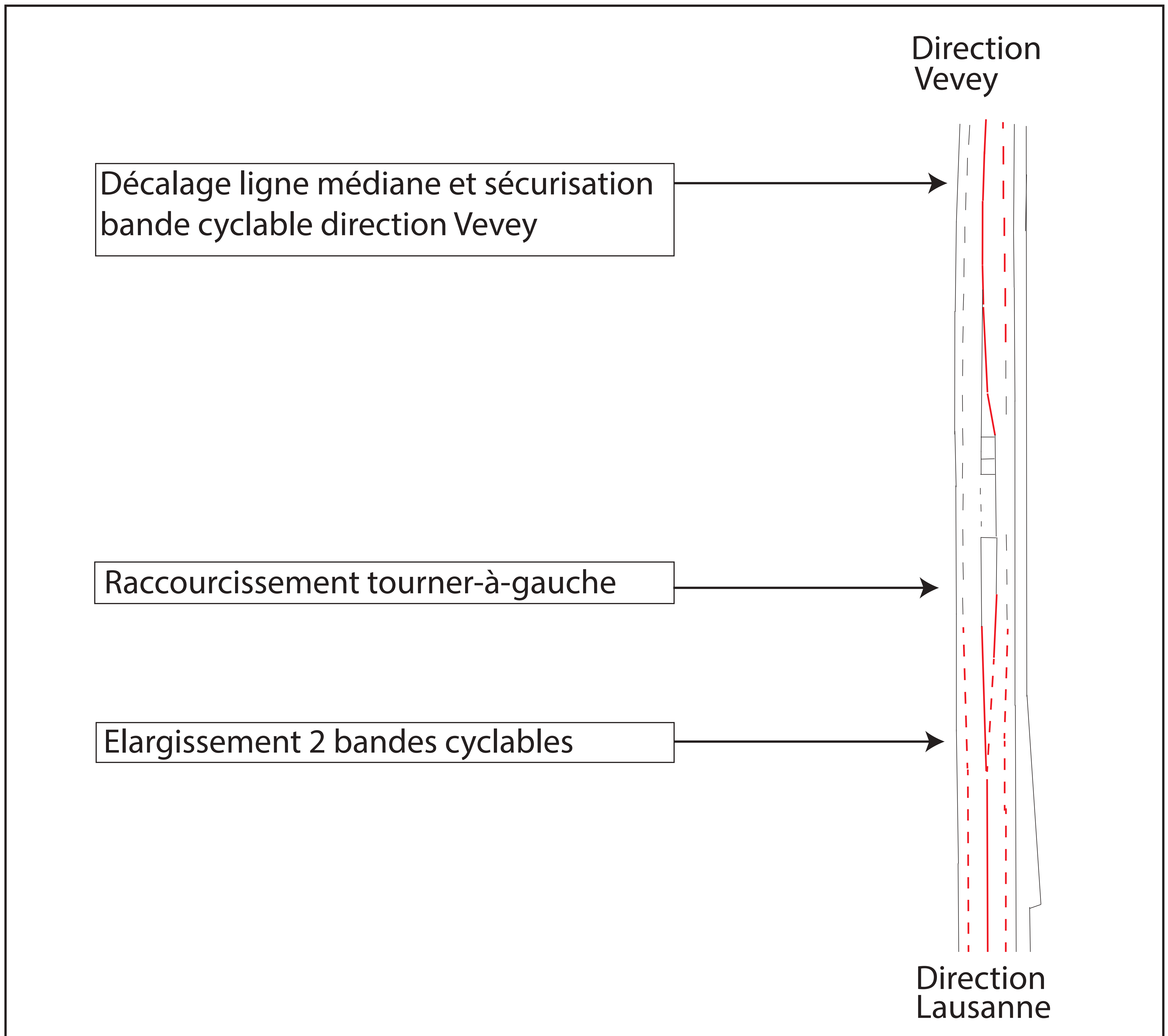
Direction
Vevey



Direction
Lausanne

Vevey - Hauteur hôtel Lavaux - Projet

- Existant maintenu
- - - Supprimé
- Nouveau
- ↔ Cotes



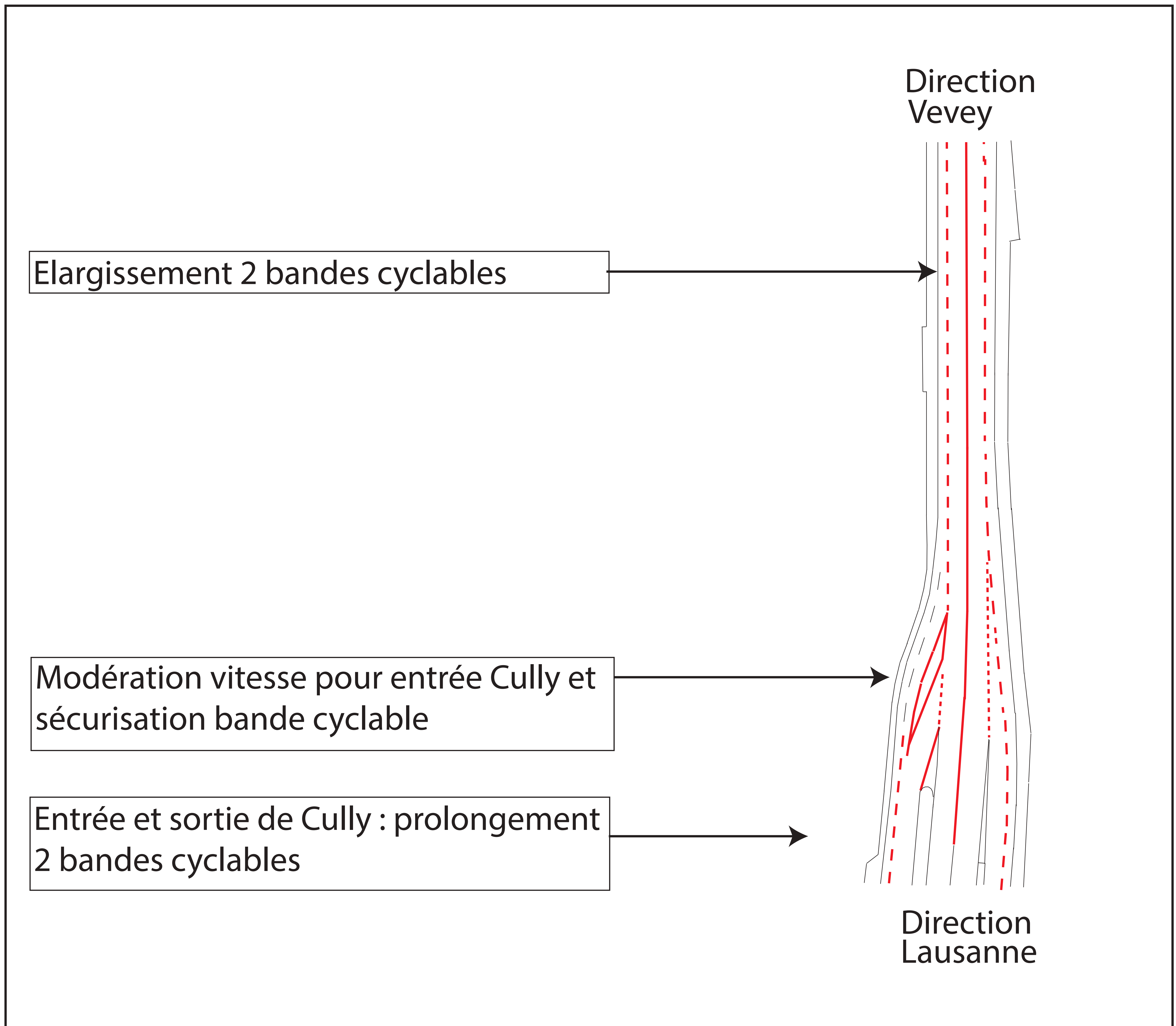
Direction
Vevey



Direction
Lausanne

Vevey - Hauteur accès Cully - Projet court terme

- Existant maintenu
- - - Supprimé
- Nouveau
- ↔ Cotes



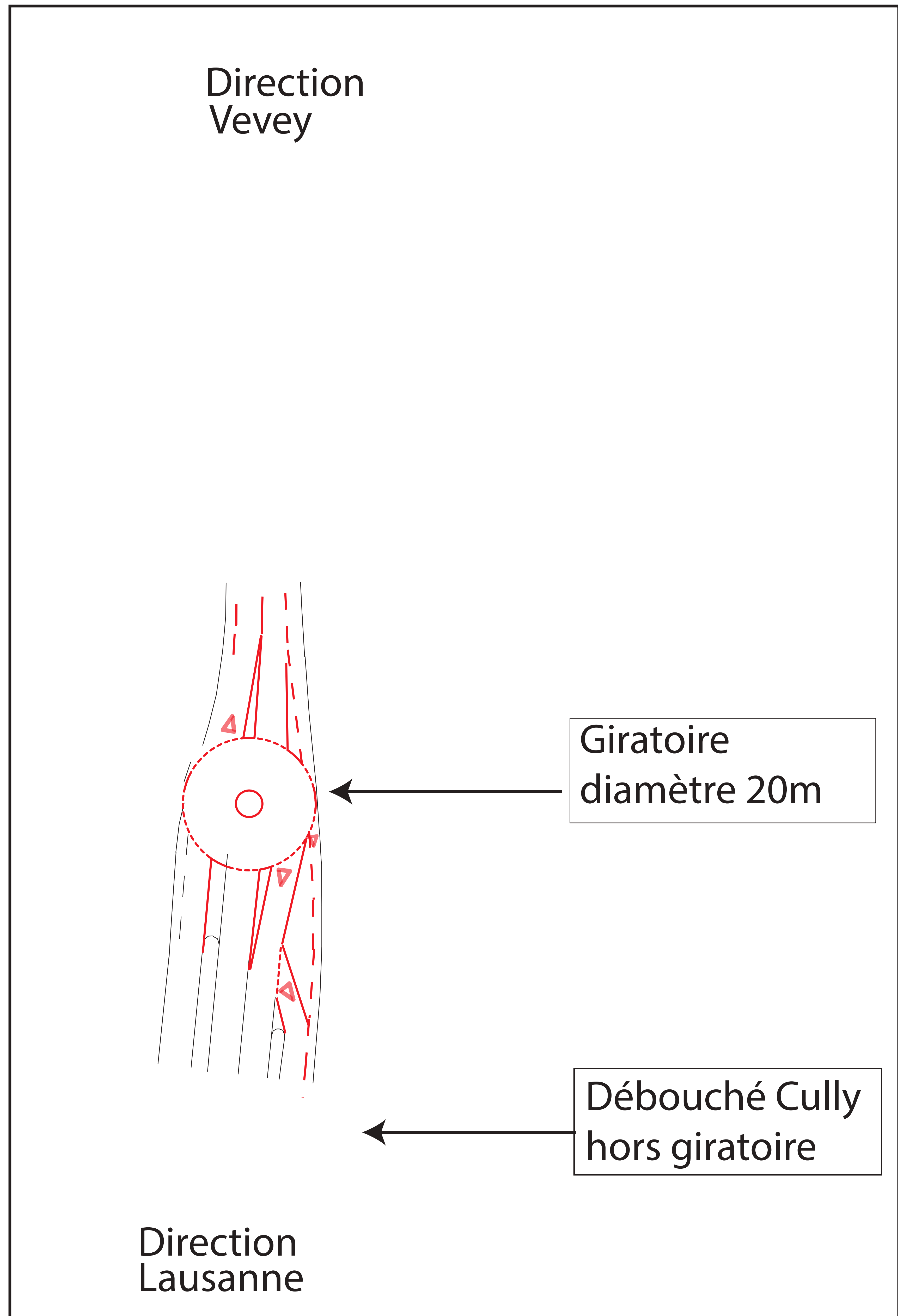
Direction
Vevey



Direction
Lausanne

Vevey - Hauteur accès Cully - Projet moyen terme

- Existant maintenu
- - - Supprimé
- Nouveau
- ↔ Cotes



Commune de Bourg-en-Lavaux - Etude mobilité

Secteurs étudiés

10.01.2023.



Secteur Savigny-Haut (1) - Autos - Circulation



No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
1	101	Chaufour	Totalité	Ouvert à tout trafic	Chemin vélos+piétons (+ riverains)
1	104	Liaisettes	Totalité	Ouvert à tout trafic	Chemin vélos+piétons (+ riverains)
1	107	Savigny	Raidillon - Pré-Vert	Ouvert à tout trafic	Chemin vélos+piétons (+ riverains)

Secteur Savigny-Haut (1) - Autos - Vitesses actuelles et proposées



No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
1	111	Savigny	Pré-Vert - limite commune	Vitesse limitée à 80 km/h	Vitesse limitée à 50 km/h
1	112	Pré-Vert	De Savigny à no 5	Vitesse limitée à 80 km/h	Vitesse limitée à 50 km/h

Secteur Savigny-Haut (4) - Convivialité



No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
1	108	Raidillon	Pré-Vert	Sans équipement public	Pose banc public

Secteur Savigny-Haut (1)- Piétons



No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
1	102	Chaufour	Totalité	Sans trottoir	Chemin vélos+piétons (+ riverains)
1	105	Liaisettes	Totalité	Sans trottoir	Chemin vélos+piétons (+ riverains)
1	110	Savigny	Raidillon - Pré-Vert	Sans trottoir	Chemin vélos+piétons (+ riverains)
1	115	Signal	No 78 - Chauffour	Sans trottoir	Sente piétonne sur DP

Secteur Savigny-Haut (1) - Vélos



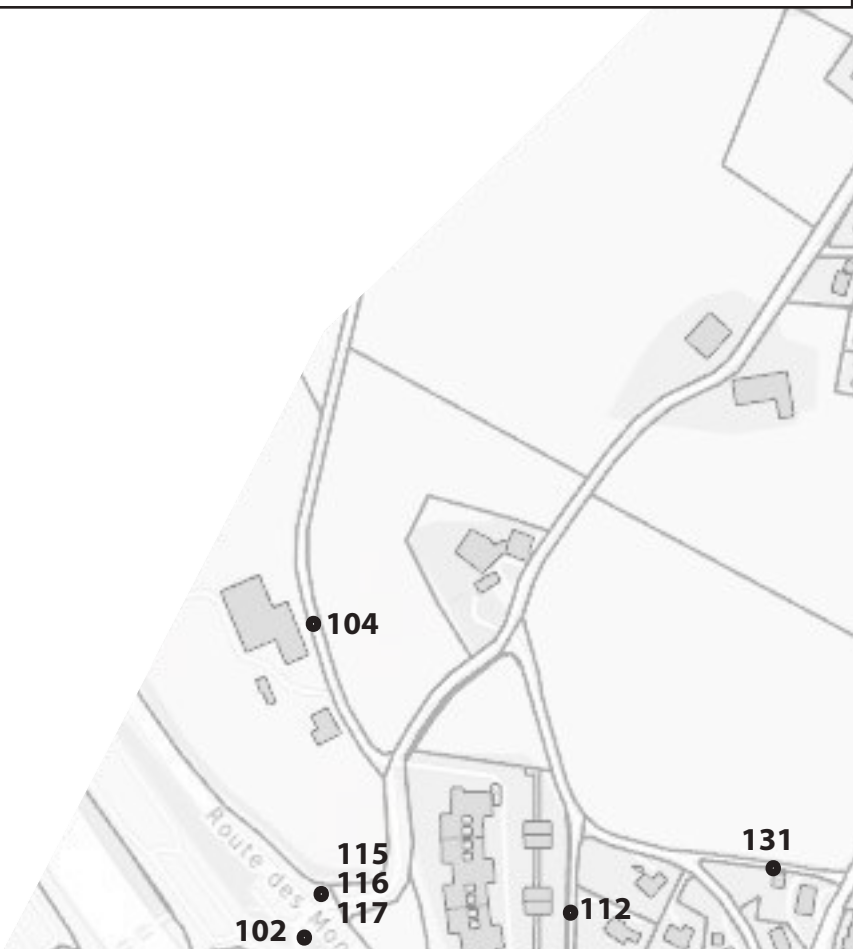
No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
1	103	Chaufour	Totalité	Sans équipement cyclable	Chemin vélos+piétons (+ riverains)
1	106	Liaisettes	Totalité	Sans équipement cyclable	Chemin vélos+piétons (+ riverains)
1	113	Savigny	Raidillon - Pré-Vert	Sans équipement cyclable	Chemin vélos+piétons (+ riverains)

Secteur Savigny-Haut (1) - Vues (lointaines et proches)



No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
1	109	Raidillon	Pré-Vert	Panorama non valorisé	Valorisation du point de vue
1	114	Chaufour	Réservoir eau (no 7)	Vue partiellement valorisée	Valorisation point de vue (est-ouest)

Secteur Savigny-Bas (3) - Autos - Circulation



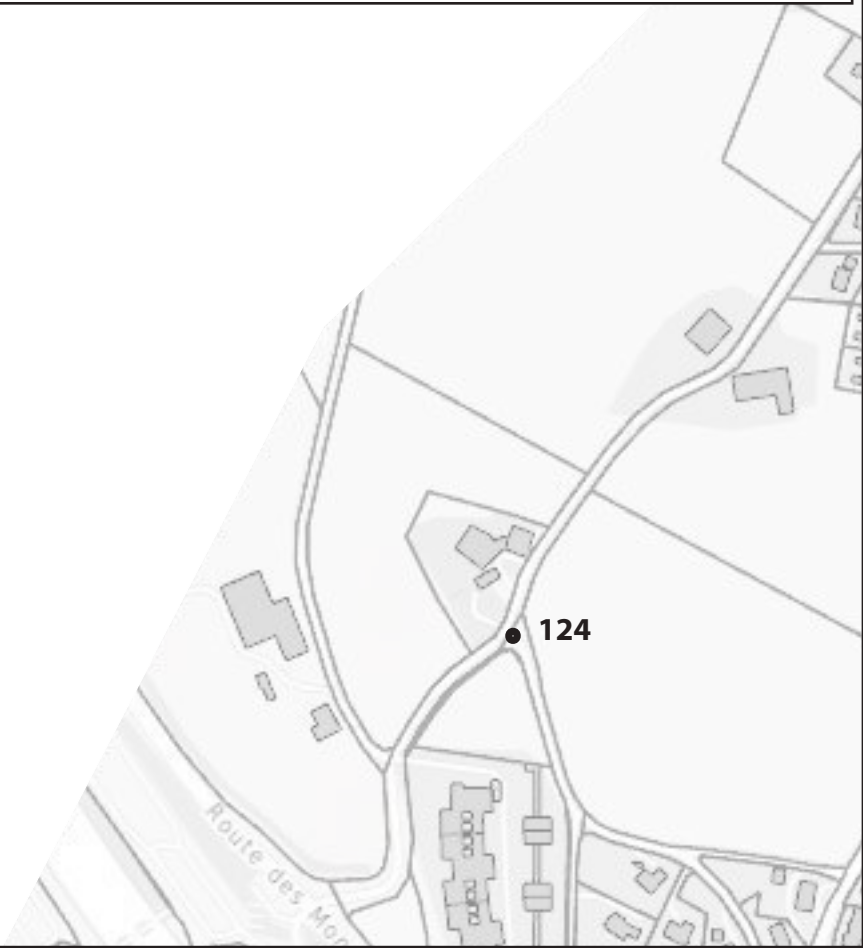
No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
3	102	Daillettes	Monts-de-Lavaux	Sans modération	Modération avec rétrécissement
3	104	Jordillon	Totalité	Ouvert à tout trafic	Chemin vélos+piétons (+ riverains)
3	112	Pra-Forny	Granges - no 4	Ouvert à tout trafic	Sens unique direction Granges
3	115	Monts-de-Lavaux	Savigny	Sans modération	Modération grâce à sinuosité
3	116	Monts-de-Lavaux	Savigny	Sans modération	Modération grâce à îlot central
3	117	Monts-de-Lavaux	Savigny (amont)	Autos dépassant le bus à l'arrêt	Autos attendant derrière le bus à l'arrêt (voir exemple arrêt Sapelle)
3	131	Signal, ch. du	R. du Signal - Granges	Ouvert à tout trafic	Chemin vélos+piétons (+ riverains)

Secteur Savigny-Bas (3) - Autos - Vitesses actuelles et proposées



No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
3	107	Savigny	De Monts-de-L. à Granges	Vitesse limitée à 80 km/h	Vitesse limitée à 50 km/h
3	111	Granges	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h
3	113	Pra-Forny	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h

Secteur Savigny-Bas (3) - Convivialité



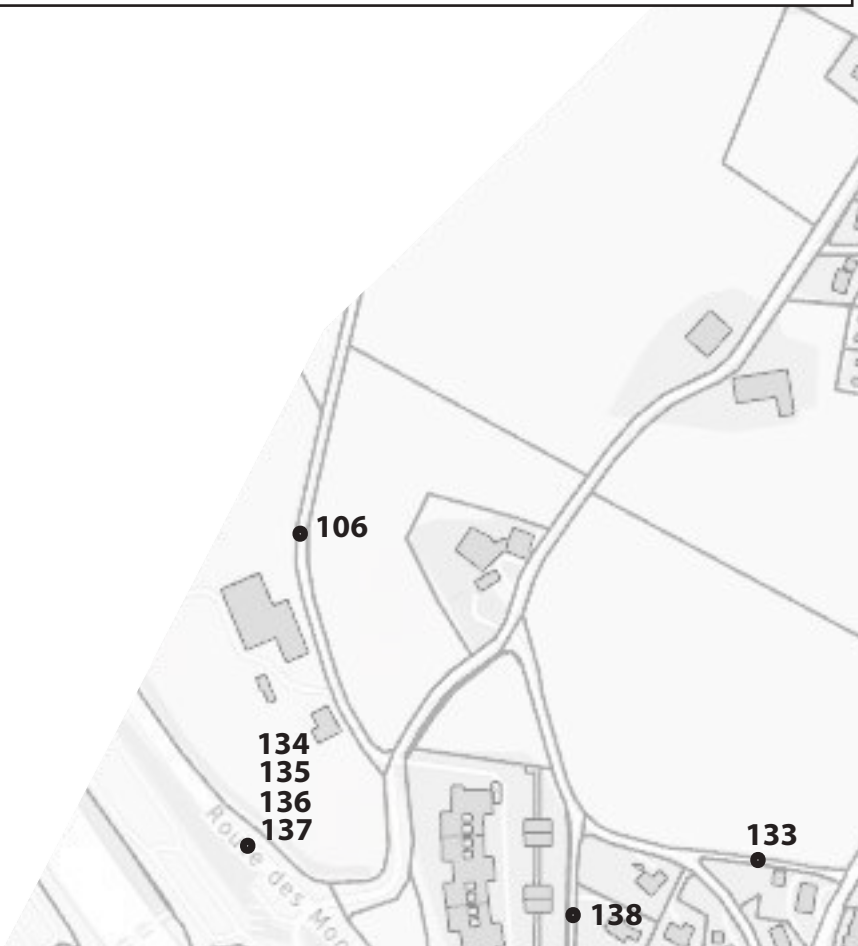
No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
3	124	Granges	Savigny	Sans équipement public	Banc public à étage (vue Léman)

Secteur Savigny-Bas (3) - Piétons



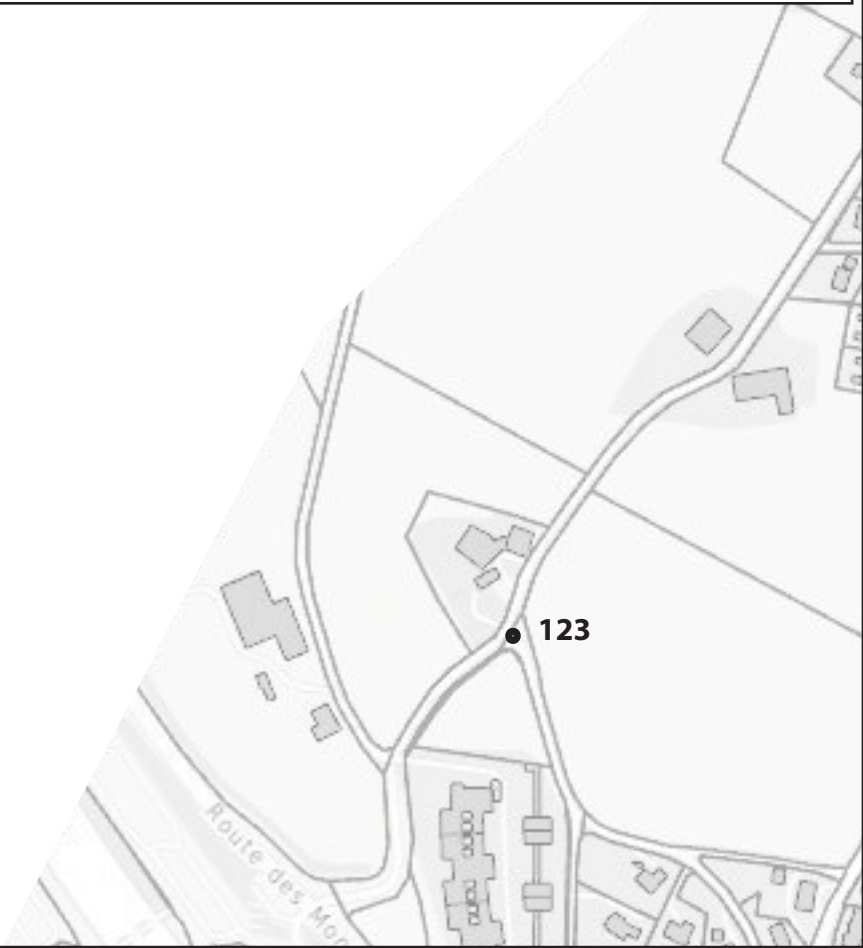
No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
3	105	Jordillon	Totalité	Ouvert à tout trafic	Chemin vélos+piétons (+ riverains)
3	109	Granges	Liaison Granges - Jordillon	Sans liaison piétonne	Sentier longeant périmètre bâti
3	122	Monts-de-Lavaux	Signal	Absence d'îlot piéton	Ilot central pour passage piéton
3	132	Signal, ch. du	R. du Signal - Granges	Ouvert à tout trafic	Chemin vélos+piétons (+ riverains)

Secteur Savigny-Bas (3) - Vélos



No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
3	106	Jordillon	Totalité	Sans équipement cyclable	Chemin vélos+piétons (+ riverains)
3	133	Signal, ch. du	R. du Signal - Granges	Sans équipement cyclable	Chemin vélos+piétons (+ riverains)
3	134	Monts-de-Lavaux	Signal - frontière (lac)	Sans équipement cyclable	Moyen terme : piste cyclable
3	135	Monts-de-Lavaux	Signal - frontière (amont)	Sans équipement cyclable	Court terme : bande cyclable
3	136	Monts-de-Lavaux	Signal - frontière (amont)	Sans équipement cyclable	Moyen terme : piste cyclable
3	137	Monts-de-Lavaux	Signal - frontière (lac)	Sans équipement cyclable	Court terme : bande cyclable
3	138	Pra-Forny	Granges - no 4	Sans équipement cyclable	Contresens cyclable

Secteur Savigny-Bas (3) - Vues (lointaines et proches)



No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
3	123	Granges	Savigny	Panorama non valorisé	Valorisation du point de vue

Secteur Signal-Haut (4) - Autos - Circulation

105

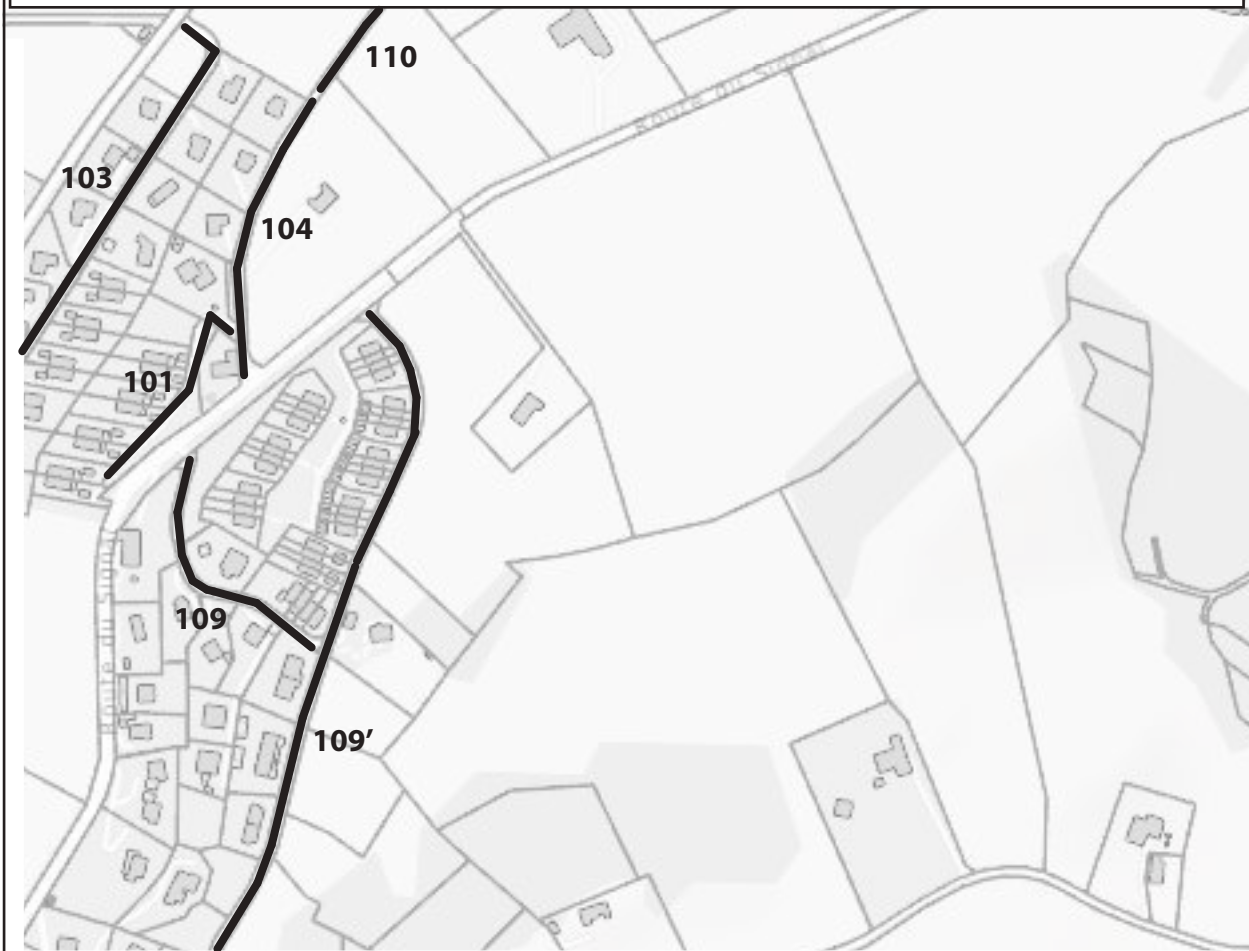


4 | 105 | Jordils | Totalité

Ouvert à tout trafic

Chemin vélos+piétons (+ riverains)

Secteur Signal-Haut (4) - Autos - Vitesses actuelles et proposées



No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
4	101	Collège	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h
4	103	Plan-Chênes	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h
4	104	Pré-Vert	Signal - no 5	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h
4	109	Crêt-Mouton	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h
4	110	Pré-Vert	No 5 - Raidillon	Vitesse limitée à 80 km/h	Vitesse limitée à 50 km/h

Secteur Signal-Haut (4) - Convivialité



No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
4	114	Crêt-Mouton	Signal	Sans équipement public	Pose banc public
4	112	Signal	Accès no 78	Sans équipement public	Pose banc public

Secteur Signal-Haut (4) - Piétons



No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
4	102a	Crêt-Mouton	Crêt-Mouton 46 - Signal 52	Sans liaison Crêt-Mouton -...	Liaison piétonne dans le cadre de...
4	106	Jordils	Totalité	Ouvert à tout trafic	Chemin vélos+piétons (+ riverains)
4	111	Signal	No 78 - Chauffour	Sans équipement piéton	Sente piétonne sur DP
4	102b	Crêt-Mouton	Crêt-Mouton 46 - Signal 52	...Signal-Chauderon	...projet de densification

Secteur Signal-Haut (4) - Vélos



No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
4	107	Jordils	Totalité	Sans équipement cyclable	Chemin vélos+piétons (+ riverains)
4	108	Signal	Crétaz - Crêt-Mouton	Sans équipement cyclable	Bande cyclable côté montant

Secteur Signal-Haut (4) - Vues (lointaines et proches)



No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
4	115	Crêt-Mouton	Signal	Panorama non valorisé	Valorisation du point de vue
4	113	Signal	Accès no 78	Panorama non valorisé	Valorisation du point de vue

Secteur Chincuz (5) - Autos - Circulation



No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
5	101	Chincuz	Totalité	Ouvert à tout trafic	Chemin vélos+piétons (+ riverains)
5	103	Praz-Perey	Totalité	Ouvert à tout trafic	Chemin vélos+piétons (+ riverains)
5	106	Thioleyre	Totalité	Ouvert à tout trafic	Chemin vélos+piétons (+ riverains)

Secteur Chincuz (5) - Convivialité



No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
5	113	Chincuz	Ruisseau Terreau-Merloz	Sans équipement public	Pose banc public
5	114	Bahyse-Dessus	Auges	Sans équipement public	Pose banc public

Secteur Chincuz (5) - Piétons



No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
5	102	Chincuz	Totalité	Sans trottoir	Chemin vélos+piétons (+ riverains)
5	104	Praz-Perey	Totalité	Sans trottoir	Chemin vélos+piétons (+ riverains)
5	115	Thioleyre	Totalité	Sans trottoir	Chemin vélos+piétons (+ riverains)

Secteur Chincuz (5) - Vélos



No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
5	105	Praz-Perey	Totalité	Sans équipement cyclable	Chemin vélos+piétons (+ riverains)
5	107	Chincuz	Totalité	Sans équipement cyclable	Chemin vélos+piétons (+ riverains)
5	108	Thioleyre	Totalité	Sans équipement cyclable	Chemin vélos+piétons (+ riverains)

Secteur Chincuz (5) - Vues (lointaines et proches)



No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
5	110	Bahyse-Dessus	Auges	Panorama non valorisé	Valorisation du point de vue
5	112	Chincuz	Ruisseau Terreau-Merloz	Panorama non valorisé	Valorisation du point de vue

Secteur Genevrey (6) - Autos - Circulation



No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
6	101	Daillettes	Graboz	Carrefour surdimensionné	Modération avec rétrécissement
6	137	Pra-Forny	Totalité	Ouvert à tout trafic	Sens unique direction Granges

Secteur Genevrey (6) - Autos - Parking



No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
6	103	Daillettes	Accès A9 - Monts-de-Lavaux	Parking côté lac	Parking côté amont

Secteur Genevrey (6) - Autos - Vitesses actuelles et proposées



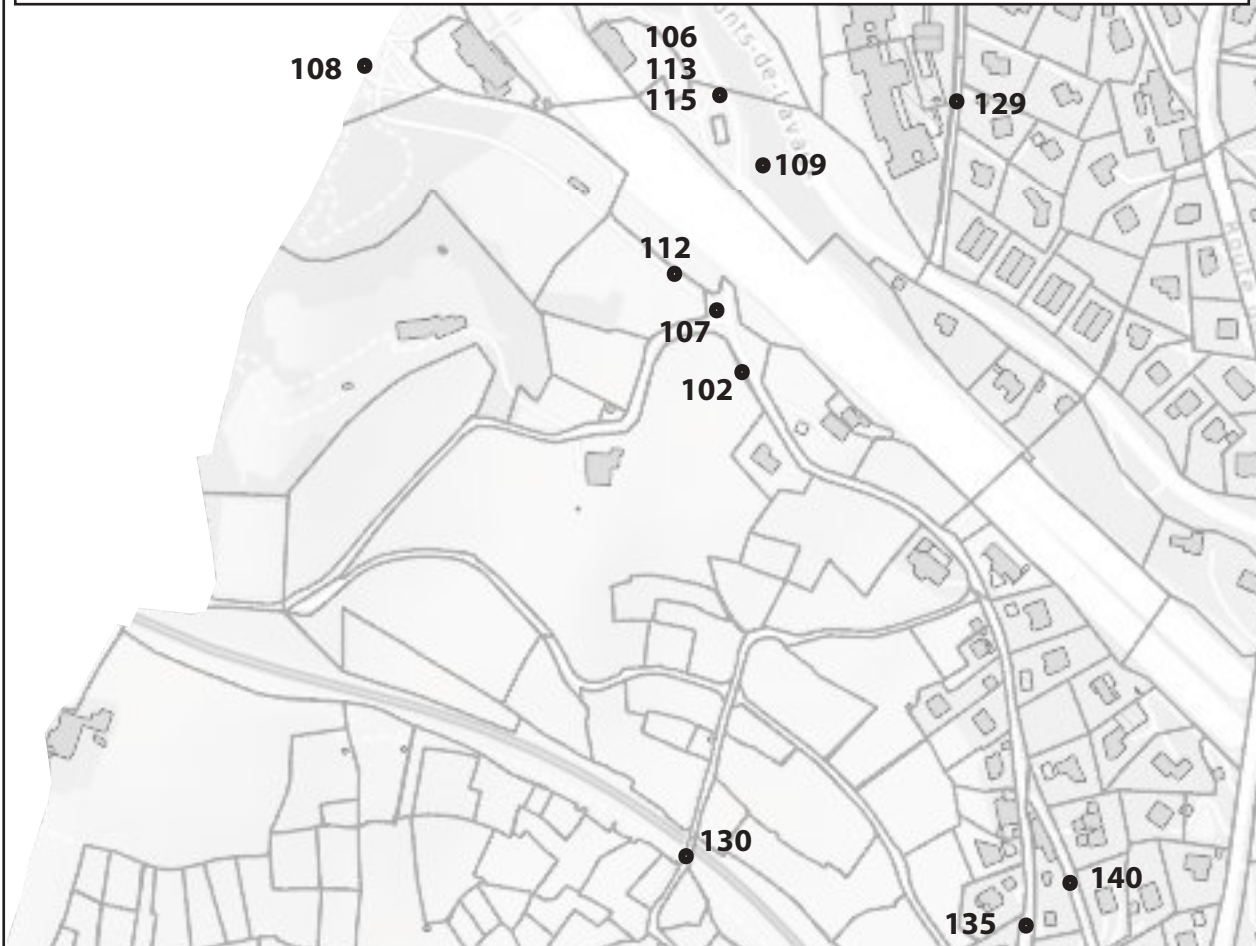
No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
6	104	Daillettes	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h
6	118	Monts-Lavaux	Savigny - Pra-Forny	Vitesse limitée à 60 km/h	Vitesse limitée à 50 km/h
6	136	Champ-l'Essert	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h
6	138	Pra-Forny	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h
6	139	Genevrey	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h
6	141	Lallex	Genevrey -CFF	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h

Secteur Genevrey (6) - Convivialité



No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
6	119	Monts-de-Lavaux	Pra Grana	Sans place publique	Point d'eau et banc à aménager
6	131	Signal	Granges	Sans équipement public	Pose banc public

Secteur Genevrey (6) - Piétons



No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
6	102	Daillettes	A9 - no 14	Sans trottoir	Trottoir
6	106	Daillettes	Accès supérieur A9	Glissière coupant trottoir	Continuité piétonne
6	107	Daillettes	Débouché lac du dénivelé	Trottoir interrompu	Prolongement du trottoir
6	108	Daillettes	Liaison vers Bossières	Sans liaison	Liaison à étudier
6	109	Daillettes	Liaison Daillettes - Pra-Fornay	Sans raccourci	Raccourci 200m à partir autoroute
6	112	Daillettes	Accès commerces A9	Sans accès	Accès possible
6	113	Daillettes	Accès A9 - Monts-de-Lavaux	Absence ponctuelle trottoir	Trottoir continu
6	115	Daillettes	Dénivelé - accès supérieur A9	Grillage à fleur de limite	Recul du grillage et gain largeur
6	129	Praz-Fornay	Totalité	Sans trottoir	Trottoir avec cession de terrain
6	130	Saut	Voies CFF	Bifurcation sans balisage	Balisage à envisager
6	135	Lallex	Genevrey - Vignes	Sans trottoir	Trottoir
6	140	Genevrey	Totalité	Sans trottoir	Trottoir côté lac

Secteur Genevrey (6) - Vélos



No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
6	110	Daillettes	Accès commerces A9	Sans équipement cyclable	Accès vélos à ouvrir
6	111	Daillettes	Liaison vers Bossières	Sans équipement cyclable	Liaison à étudier
6	114	Monts-de-Lavaux	Signal - frontière (lac)	Sans équipement cyclable	Moyen terme : piste cyclable
6	124	Monts-de-Lavaux	Signal - frontière (amont)	Sans équipement cyclable	Court terme : bande cyclable
6	125	Monts-de-Lavaux	Signal - frontière (amont)	Sans équipement cyclable	Moyen terme : piste cyclable
6	126	Monts-de-Lavaux	Signal - frontière (lac)	Sans équipement cyclable	Court terme : bande cyclable
6	127	Monts-de-Lavaux	Pra Grana	Sans parking vélos	+ 4 places vélo sécurisées

Secteur Genevrey (6) - Vues (lointaines et proches)



120 ●

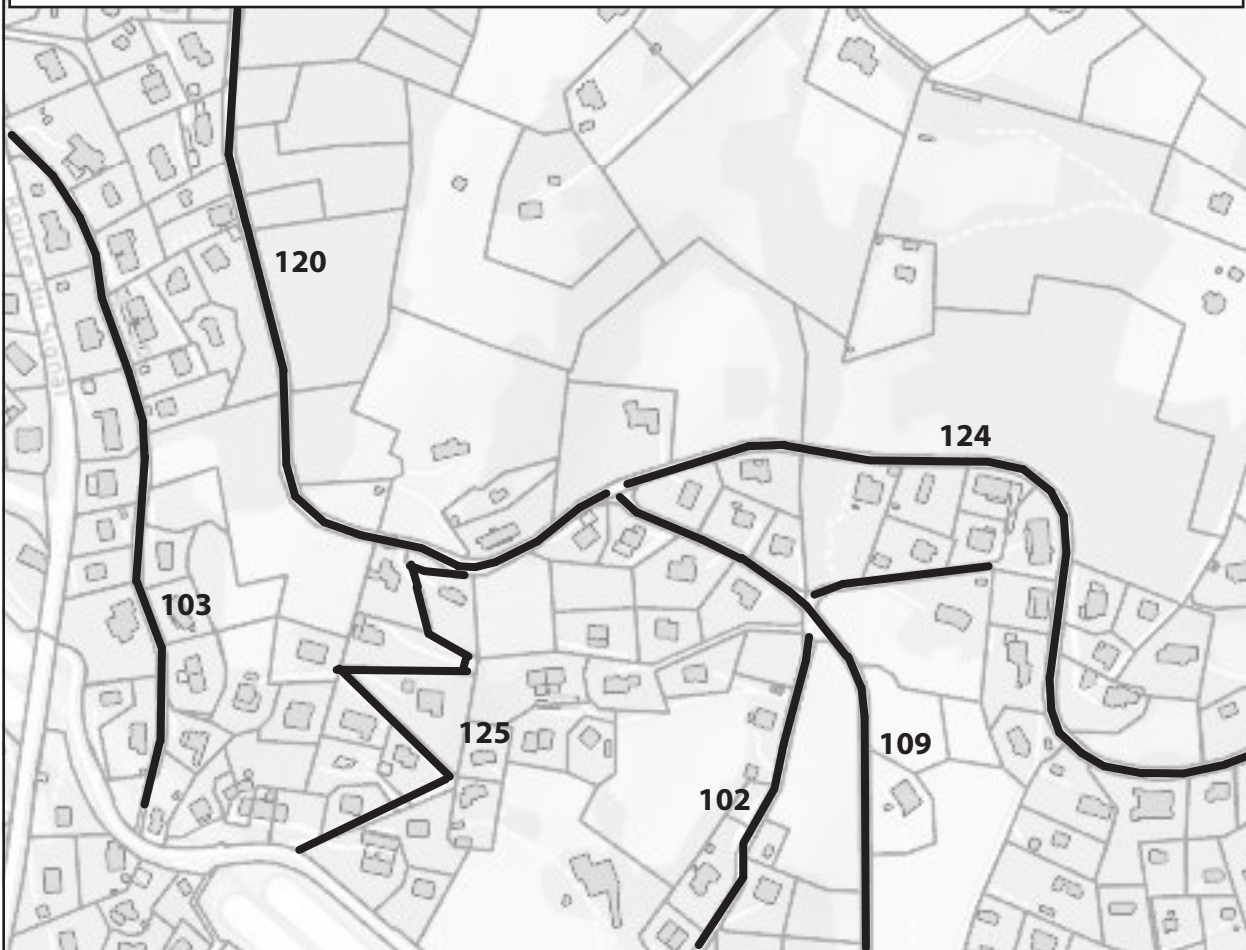
No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
6	120	Monts-Lavaux	Pra Grana	Panorama non valorisé	Valorisation du point de vue

Secteur Signal-Bas (7) - Autos - Circulation



No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
7	106	Creux-Fontaines	Bovarde sup. (est)	Sans modération	Modération avec priorité de droite
7	107	Creux-Fontaines	Bovarde sup. (ouest)	Sans modération	Modération avec priorité de droite
7	108	Creux-Fontaines	Crêt-Mouton (ouest)	Sans modération	Modération avec priorité de droite

Secteur Signal-Bas (7) - Autos - Vitesses actuelles et proposées



No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
7	102	Bovardes	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h
7	103	Chauderon	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h
7	109	Creux-Fontaines	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h
7	120	Crêt-Mouton	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h
7	124	Crêts-Leyron	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h
7	125	Roche	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h

Secteur Signal-Bas (7) - Convivialité



110



No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
7	110	Creux-Fontaines	H. Bovarde sup.	Sans parc public	Parc public et centralité quartier

Secteur Signal-Bas (7) - Piétons



No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
7	104	Crêt-Mouton	Crêt-Mout. 57 - Chauderon 7	Sans liaison Crêt-Mouton - Signal-Chauderon	Liaison piétonne dans le cadre de projets de densification
7	112	Creux-Fontaines	Bovarde sup. - Crêt Ley.(est)	Sans trottoir	Trottoir
7	115	Monts-de-Lavaux	H. Signal	Passage piéton sans îlot	Ilot central sur passage piéton
7	118a	Signal	Puidoux - Chauderon	Sans liaison piétonne	Liaison Chauderon - Monts-de-Lavaux
7	119	Creux-Fontaines	Grabe - Bovarde sup (ouest)	Sans trottoir	Chemin sur parcelle communale
7	123	Crêts-Leyron	Creux-d-F. - Grabe (lac)	Sans trottoir	Trottoir
7	118b	Signal	Puidoux - Chauderon		dans le cadre de densification

Secteur Signal-Bas (7) - Vélos



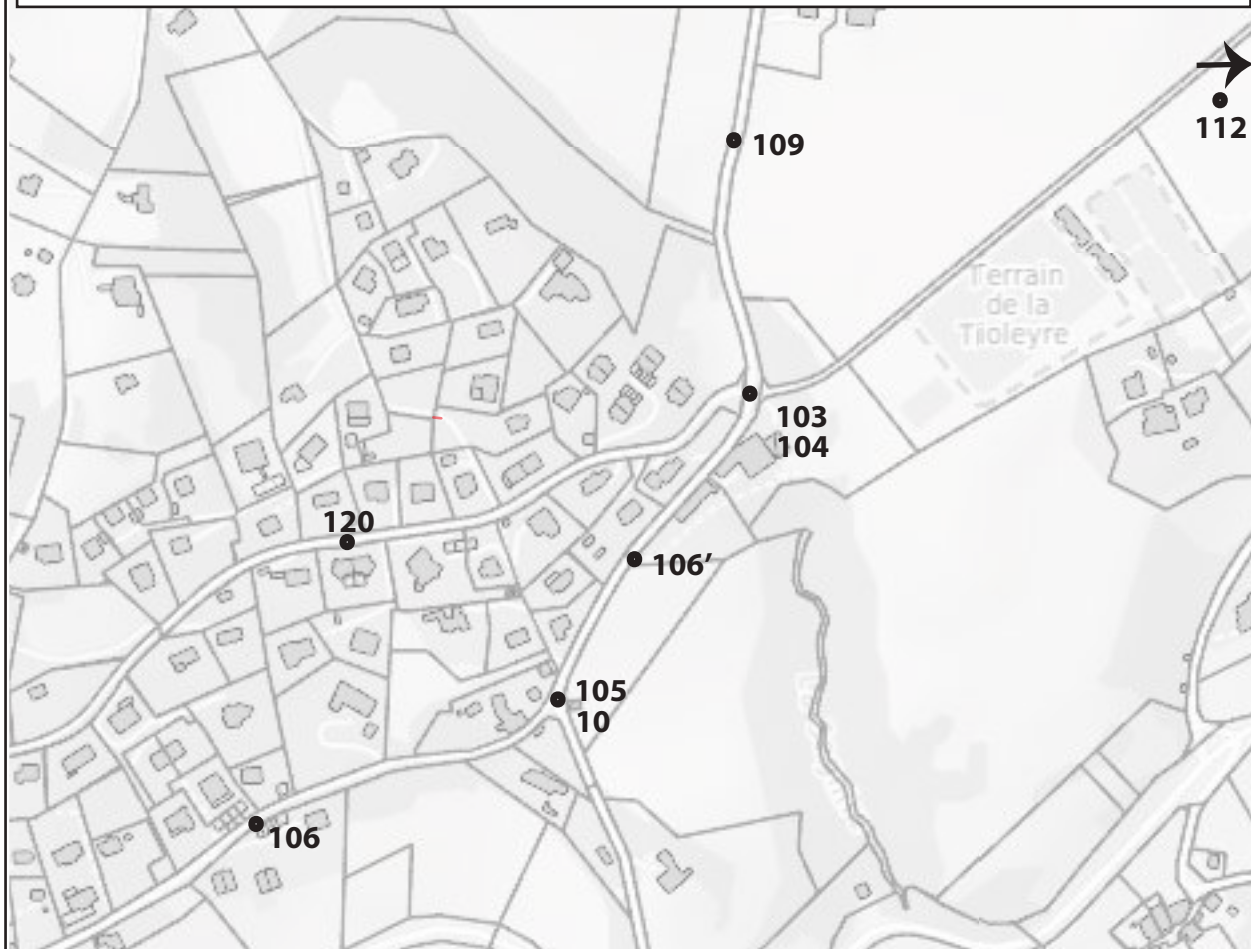
No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
7	116	Monts-de-Lavaux	H. Signal (lac)	Sans équipement cyclable	Bande cyclable accès carrefour
7	122	Signal	Crétaz - Crêt-Mouton	Sans équipement cyclable	Bande cyclable côté montant
7	126	Puidoux	Signal - Grabe	Sans équipement cyclable	Bandes cyclables bilatérales

Secteur Signal-Bas (7) - Vues (lointaines et proches)



No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
7	105	Crêts	Sous parcelle 5936	Point de vue non valorisé	Valorisation point de vue
7	111	Creux-Fontaines	H. Bovarde sup.	Point de vue non valorisé	Valorisation point de vue
7	117	Puidoux	H. Signal	Panorama obstrué	Valorisation point de vue et taille

Secteur Thioleyre (8) - Autos - Circulation



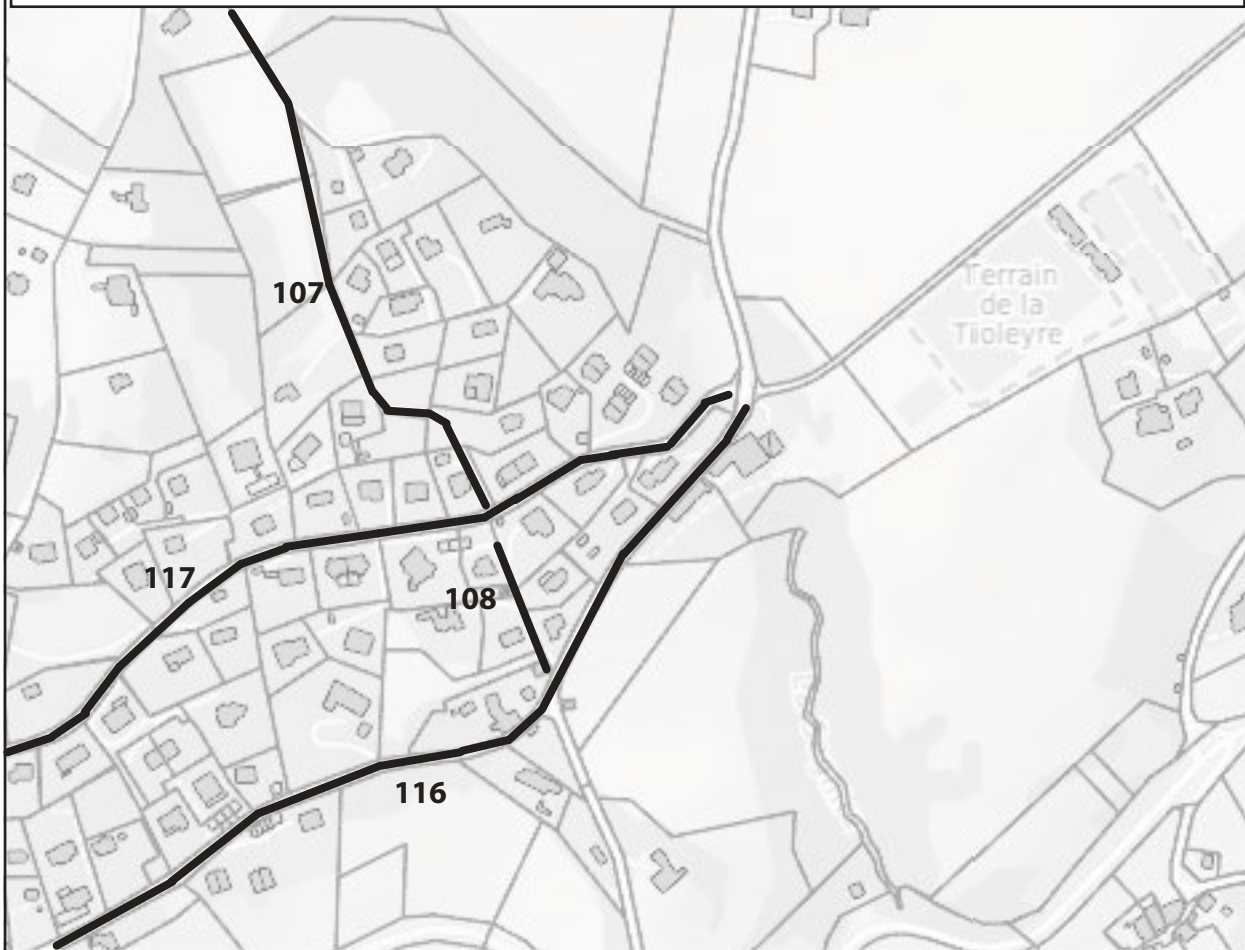
No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
8	103	Grabe	Crêts-Leyron (est)	Sans modération	Modération avec priorité de droite
8	104	Grabe	Crêts-Leyron (ouest)	Sans modération	Modération avec priorité de droite
8	105	Grabe	Segnire (amont)	Sans modération	Modération avec priorité de droite
8	106	Grabe	Thioleyre - no 6	Sans modération	Modération avec bande piétonne
8	109	Thioleyre	Totalité	Ouvert à tout trafic	Chemin vélos+piétons (+ riverains)
8	112	Bahyse-Dessus	Crêts-Leyron (stade) -	Ouvert à tout trafic	Chemin vélos+piétons (+ riverains)
8	113	Grabe	Segnire (lac)	Sans modération	Modération avec priorité de droite
8	120	Crêts-Leyron	Creux-d-Fontaines - Grabe (lac)	Sans modération	Modération avec trottoir

Secteur Thioleyre (8) - Autos - Parking



No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
8	122	Grabe	Totalité	Parking par intermittence	Suppression parking
8	123	Crêts-Leyron	Totalité	Parking par intermittence	Suppression parking

Secteur Thioleyre (8) - Autos - Vitesses actuelles et proposées



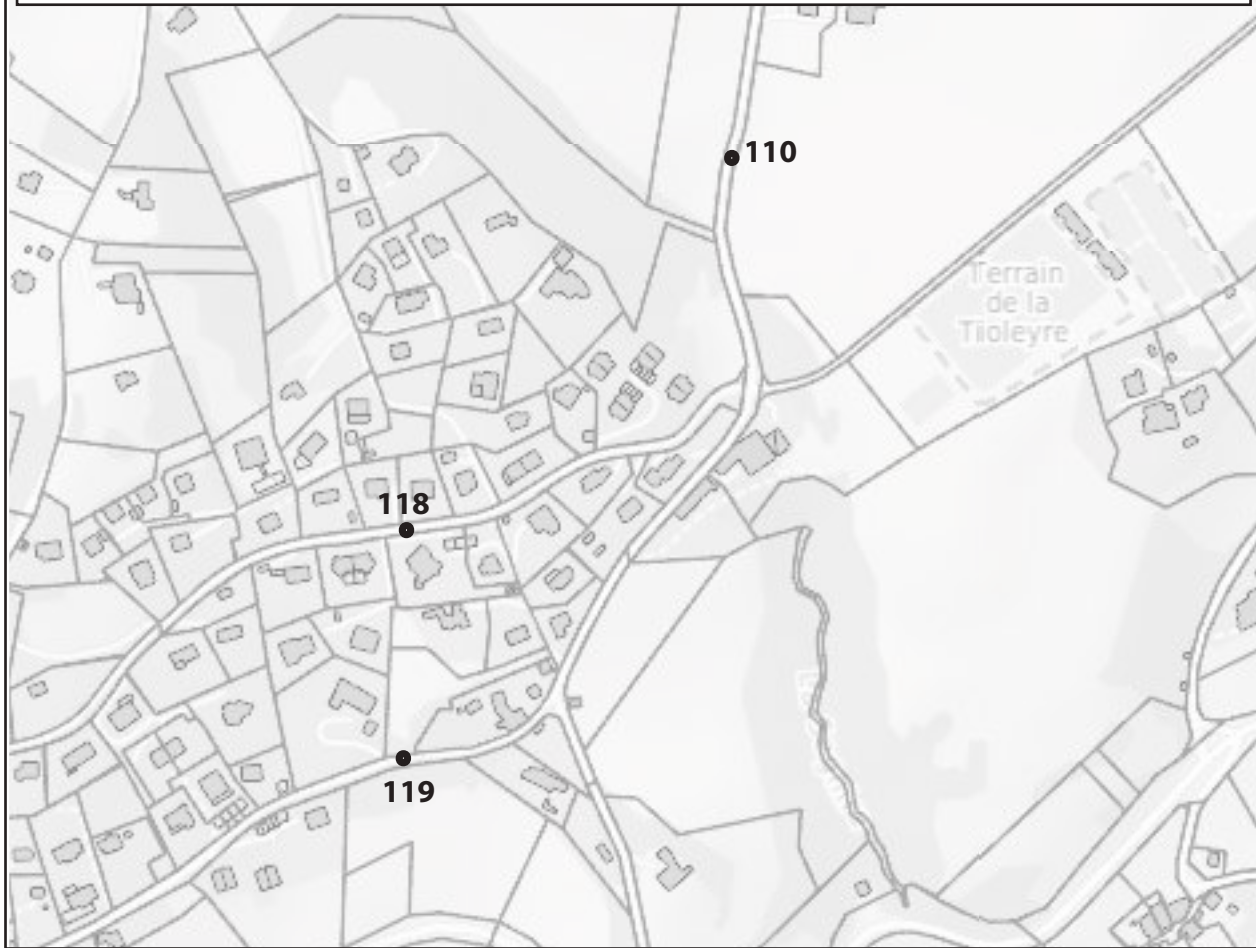
No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
8	107	Levant	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h
8	108	Segnire	Crêts-Leyron - Grabe	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h
8	116	Grabe	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h
8	117	Crêts-Leyron	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h

Secteur Thioleyre (8) - Convivialité



No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
8	125	Grabe	No 24	Absence équipement public	Pose banc public
8	127	Grabe	No 50	Absence équipement public	Pose banc public

Secteur Thioleyre (8) - Piétons



No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
8	110	Thioleyre	Totalité	Ouvert à tout trafic	Chemin vélos+piétons (+ riverains)
8	118	Crêts-Leyron	Creux-d-Fontaines - Grabe (lac)	Sans trottoir	Trottoir
8	119	Grabe	Thioleyre - no 10	Sans trottoir	Trottoir

Secteur Thioleyre (8) - Vélos



No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
8	111	Thioleyre	Totalité	Sans équipement cyclable	Chemin vélos+piétons (+ riverains)

Secteur Thioleyre (8) - Vues (lointaines et proches)



No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
8	124	Grabe	No 24	Panorama non valorisé	Valorisation du point de vue
8	126	Grabe	No 50	Panorama non valorisé	Valorisation du point de vue

Secteur Chincuz (5) - Autos - Circulation



No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
5	101	Chincuz	Totalité	Ouvert à tout trafic	Chemin vélos+piétons (+ riverains)
5	103	Praz-Perey	Totalité	Ouvert à tout trafic	Chemin vélos+piétons (+ riverains)
5	106	Thioleyre	Totalité	Ouvert à tout trafic	Chemin vélos+piétons (+ riverains)

Secteur Chincuz (5) - Convivialité



No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
5	113	Chincuz	Ruisseau Terreau-Merloz	Sans équipement public	Pose banc public
5	114	Bahyse-Dessus	Auges	Sans équipement public	Pose banc public

Secteur Chincuz (5) - Piétons



No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
5	102	Chincuz	Totalité	Sans trottoir	Chemin vélos+piétons (+ riverains)
5	104	Praz-Perey	Totalité	Sans trottoir	Chemin vélos+piétons (+ riverains)
5	115	Thioleyre	Totalité	Sans trottoir	Chemin vélos+piétons (+ riverains)

Secteur Chincuz (5) - Vélos



No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
5	105	Praz-Perey	Totalité	Sans équipement cyclable	Chemin vélos+piétons (+ riverains)
5	107	Chincuz	Totalité	Sans équipement cyclable	Chemin vélos+piétons (+ riverains)
5	108	Thioleyre	Totalité	Sans équipement cyclable	Chemin vélos+piétons (+ riverains)

Secteur Chincuz (5) - Vues (lointaines et proches)



No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
5	110	Bahyse-Dessus	Auges	Panorama non valorisé	Valorisation du point de vue
5	112	Chincuz	Ruisseau Terreau-Merloz	Panorama non valorisé	Valorisation du point de vue

Secteur Genevrey (6) - Autos - Circulation



No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
6	101	Daillettes	Graboz	Carrefour surdimensionné	Modération avec rétrécissement
6	137	Pra-Forny	Totalité	Ouvert à tout trafic	Sens unique direction Granges

Secteur Genevrey (6) - Autos - Parking



No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
6	103	Daillettes	Accès A9 - Monts-de-Lavaux	Parking côté lac	Parking côté amont

Secteur Genevrey (6) - Autos - Vitesses actuelles et proposées



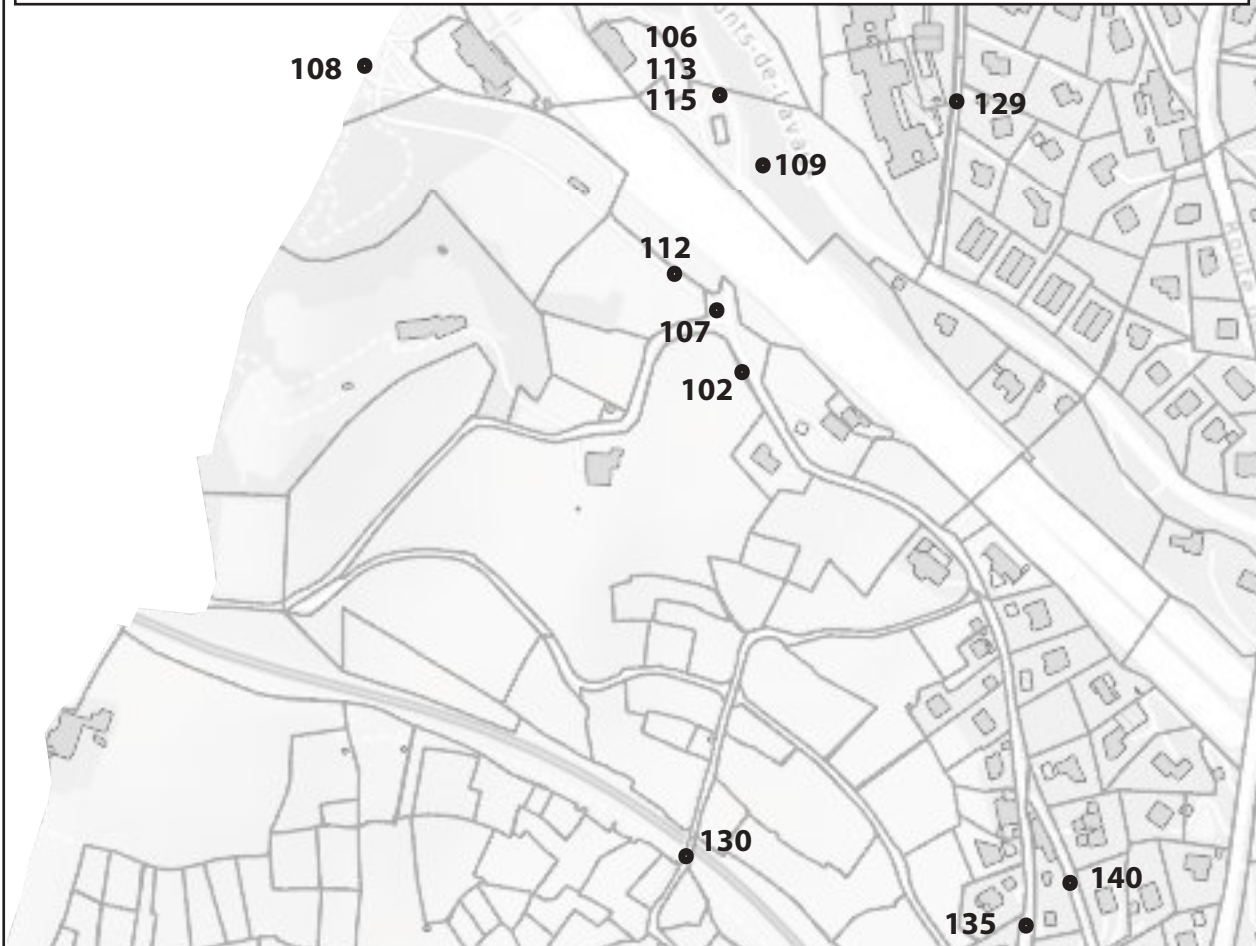
No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
6	104	Daillettes	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h
6	118	Monts-Lavaux	Savigny - Pra-Forny	Vitesse limitée à 60 km/h	Vitesse limitée à 50 km/h
6	136	Champ-l'Essert	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h
6	138	Pra-Forny	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h
6	139	Genevrey	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h
6	141	Lallex	Genevrey -CFF	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h

Secteur Genevrey (6) - Convivialité



No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
6	119	Monts-de-Lavaux	Pra Grana	Sans place publique	Point d'eau et banc à aménager
6	131	Signal	Granges	Sans équipement public	Pose banc public

Secteur Genevrey (6) - Piétons



No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
6	102	Daillettes	A9 - no 14	Sans trottoir	Trottoir
6	106	Daillettes	Accès supérieur A9	Glissière coupant trottoir	Continuité piétonne
6	107	Daillettes	Débouché lac du dénivelé	Trottoir interrompu	Prolongement du trottoir
6	108	Daillettes	Liaison vers Bossières	Sans liaison	Liaison à étudier
6	109	Daillettes	Liaison Daillettes - Pra-Fornay	Sans raccourci	Raccourci 200m à partir autoroute
6	112	Daillettes	Accès commerces A9	Sans accès	Accès possible
6	113	Daillettes	Accès A9 - Monts-de-Lavaux	Absence ponctuelle trottoir	Trottoir continu
6	115	Daillettes	Dénivelé - accès supérieur A9	Grillage à fleur de limite	Recul du grillage et gain largeur
6	129	Praz-Fornay	Totalité	Sans trottoir	Trottoir avec cession de terrain
6	130	Saut	Voies CFF	Bifurcation sans balisage	Balisage à envisager
6	135	Lallex	Genevrey - Vignes	Sans trottoir	Trottoir
6	140	Genevrey	Totalité	Sans trottoir	Trottoir côté lac

Secteur Genevrey (6) - Vélos



No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
6	110	Daillettes	Accès commerces A9	Sans équipement cyclable	Accès vélos à ouvrir
6	111	Daillettes	Liaison vers Bossières	Sans équipement cyclable	Liaison à étudier
6	114	Monts-de-Lavaux	Signal - frontière (lac)	Sans équipement cyclable	Moyen terme : piste cyclable
6	124	Monts-de-Lavaux	Signal - frontière (amont)	Sans équipement cyclable	Court terme : bande cyclable
6	125	Monts-de-Lavaux	Signal - frontière (amont)	Sans équipement cyclable	Moyen terme : piste cyclable
6	126	Monts-de-Lavaux	Signal - frontière (lac)	Sans équipement cyclable	Court terme : bande cyclable
6	127	Monts-de-Lavaux	Pra Grana	Sans parking vélos	+ 4 places vélo sécurisées

Secteur Genevrey (6) - Vues (lointaines et proches)



120 ●

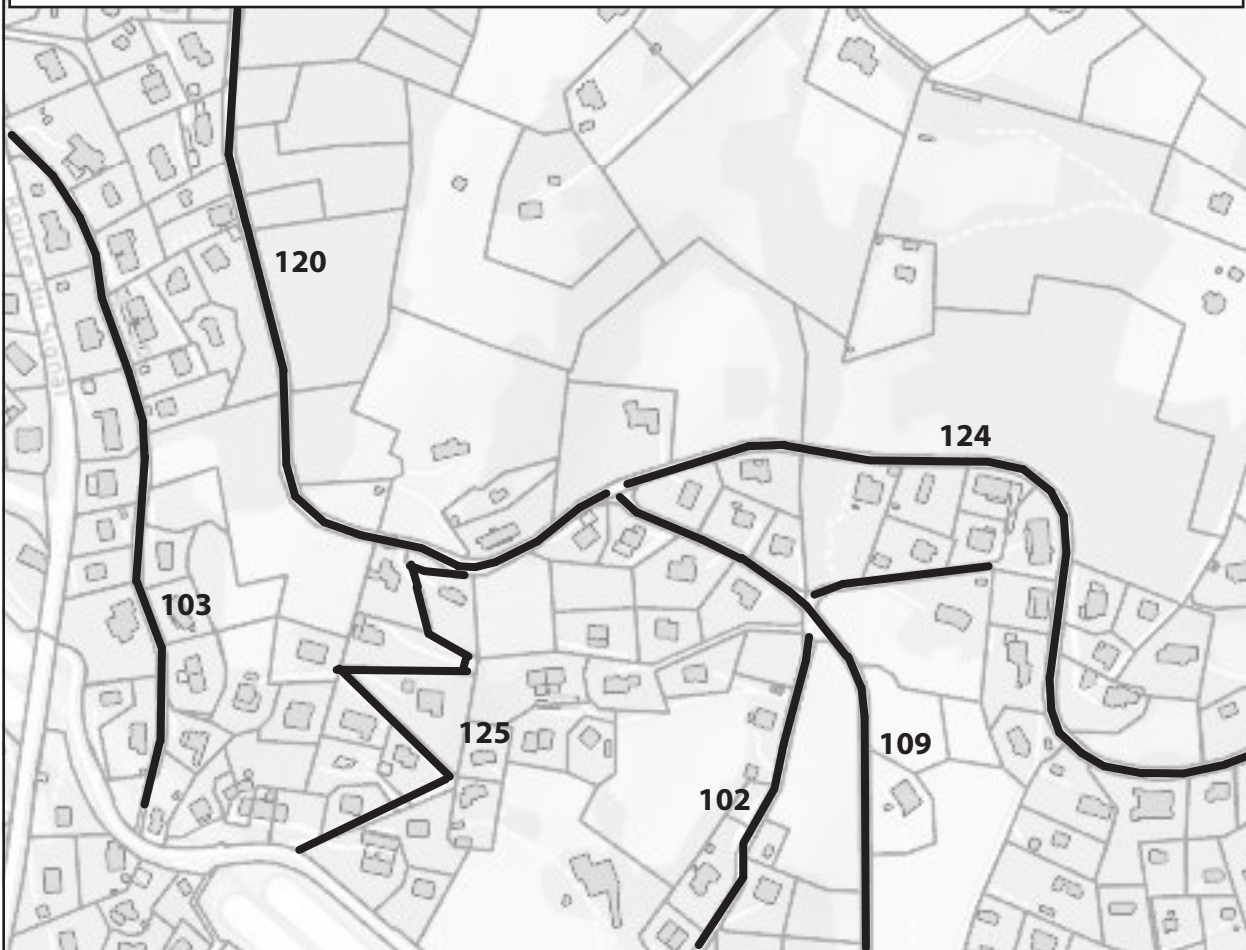
No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
6	120	Monts-Lavaux	Pra Grana	Panorama non valorisé	Valorisation du point de vue

Secteur Signal-Bas (7) - Autos - Circulation



No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
7	106	Creux-Fontaines	Bovarde sup. (est)	Sans modération	Modération avec priorité de droite
7	107	Creux-Fontaines	Bovarde sup. (ouest)	Sans modération	Modération avec priorité de droite
7	108	Creux-Fontaines	Crêt-Mouton (ouest)	Sans modération	Modération avec priorité de droite

Secteur Signal-Bas (7) - Autos - Vitesses actuelles et proposées



No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
7	102	Bovardes	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h
7	103	Chauderon	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h
7	109	Creux-Fontaines	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h
7	120	Crêt-Mouton	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h
7	124	Crêts-Leyron	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h
7	125	Roche	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h

Secteur Signal-Bas (7) - Convivialité



No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
7	110	Creux-Fontaines	H. Bovarde sup.	Sans parc public	Parc public et centralité quartier

Secteur Signal-Bas (7) - Piétons



No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
7	104	Crêt-Mouton	Crêt-Mout. 57 - Chauderon 7	Sans liaison Crêt-Mouton - Signal-Chauderon	Liaison piétonne dans le cadre de projets de densification
7	112	Creux-Fontaines	Bovarde sup. - Crêt Ley.(est)	Sans trottoir	Trottoir
7	115	Monts-de-Lavaux	H. Signal	Passage piéton sans îlot	Ilot central sur passage piéton
7	118a	Signal	Puidoux - Chauderon	Sans liaison piétonne	Liaison Chauderon - Monts-de-Lavaux
7	119	Creux-Fontaines	Grabe - Bovarde sup (ouest)	Sans trottoir	Chemin sur parcelle communale
7	123	Crêts-Leyron	Creux-d-F. - Grabe (lac)	Sans trottoir	Trottoir
7	118b	Signal	Puidoux - Chauderon		dans le cadre de densification

Secteur Signal-Bas (7) - Vélos



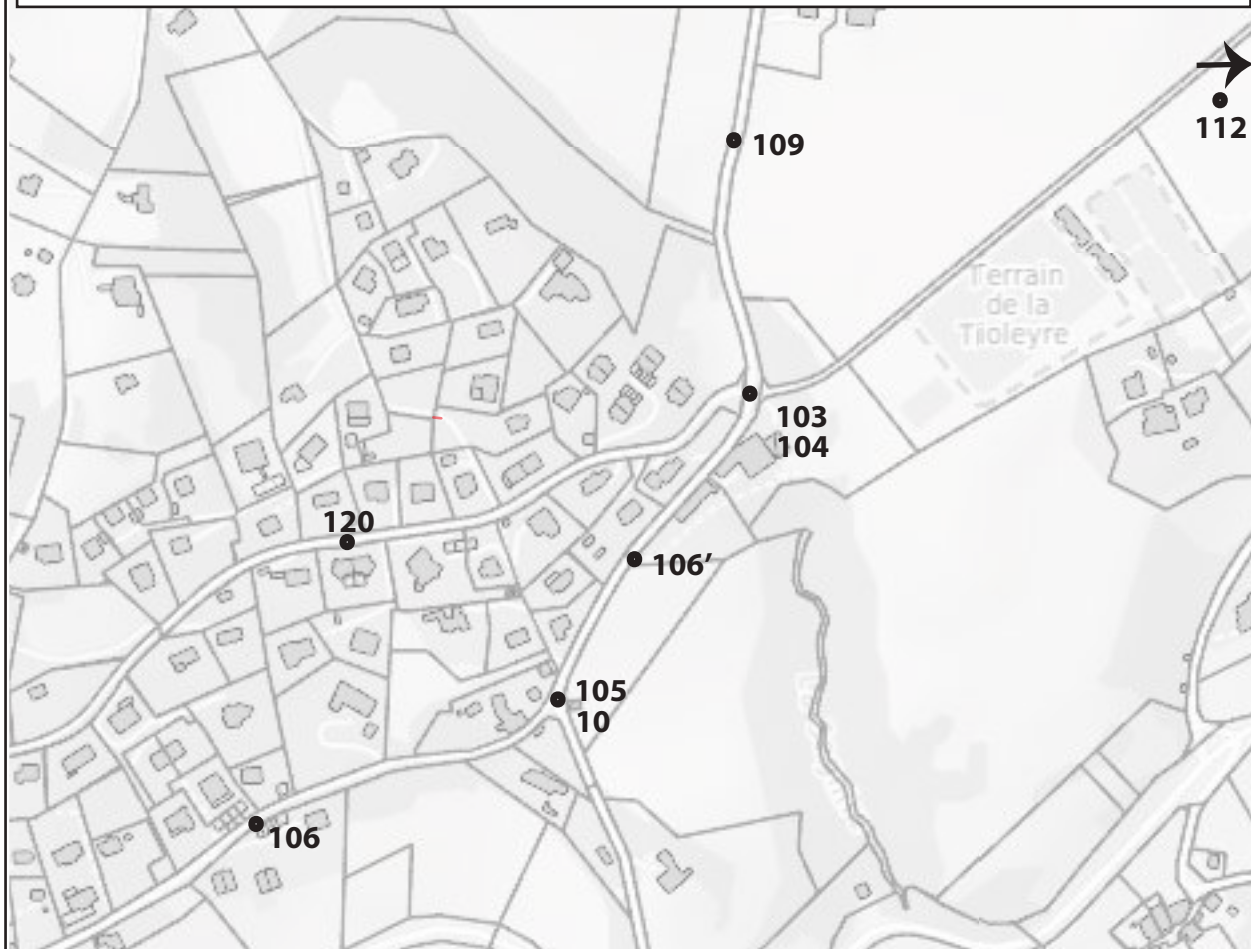
No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
7	116	Monts-de-Lavaux	H. Signal (lac)	Sans équipement cyclable	Bande cyclable accès carrefour
7	122	Signal	Crétaz - Crêt-Mouton	Sans équipement cyclable	Bande cyclable côté montant
7	126	Puidoux	Signal - Grabe	Sans équipement cyclable	Bandes cyclables bilatérales

Secteur Signal-Bas (7) - Vues (lointaines et proches)



No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
7	105	Crêts	Sous parcelle 5936	Point de vue non valorisé	Valorisation point de vue
7	111	Creux-Fontaines	H. Bovarde sup.	Point de vue non valorisé	Valorisation point de vue
7	117	Puidoux	H. Signal	Panorama obstrué	Valorisation point de vue et taille

Secteur Thioleyre (8) - Autos - Circulation



No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
8	103	Grabe	Crêts-Leyron (est)	Sans modération	Modération avec priorité de droite
8	104	Grabe	Crêts-Leyron (ouest)	Sans modération	Modération avec priorité de droite
8	105	Grabe	Segnire (amont)	Sans modération	Modération avec priorité de droite
8	106	Grabe	Thioleyre - no 6	Sans modération	Modération avec bande piétonne
8	109	Thioleyre	Totalité	Ouvert à tout trafic	Chemin vélos+piétons (+ riverains)
8	112	Bahyse-Dessus	Crêts-Leyron (stade) -	Ouvert à tout trafic	Chemin vélos+piétons (+ riverains)
8	113	Grabe	Segnire (lac)	Sans modération	Modération avec priorité de droite
8	120	Crêts-Leyron	Creux-d-Fontaines - Grabe (lac)	Sans modération	Modération avec trottoir

Secteur Thioleyre (8) - Autos - Parking



No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
8	122	Grabe	Totalité	Parking par intermittence	Suppression parking
8	123	Crêts-Leyron	Totalité	Parking par intermittence	Suppression parking

Secteur Thioleyre (8) - Autos - Vitesses actuelles et proposées



No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
8	107	Levant	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h
8	108	Segnire	Crêts-Leyron - Grabe	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h
8	116	Grabe	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h
8	117	Crêts-Leyron	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h

Secteur Thioleyre (8) - Convivialité



No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
8	125	Grabe	No 24	Absence équipement public	Pose banc public
8	127	Grabe	No 50	Absence équipement public	Pose banc public

Secteur Thioleyre (8) - Piétons



No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
8	110	Thioleyre	Totalité	Ouvert à tout trafic	Chemin vélos+piétons (+ riverains)
8	118	Crêts-Leyron	Creux-d-Fontaines - Grabe (lac)	Sans trottoir	Trottoir
8	119	Grabe	Thioleyre - no 10	Sans trottoir	Trottoir

Secteur Thioleyre (8) - Vélos



No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
8	111	Thioleyre	Totalité	Sans équipement cyclable	Chemin vélos+piétons (+ riverains)

Secteur Thioleyre (8) - Vues (lointaines et proches)



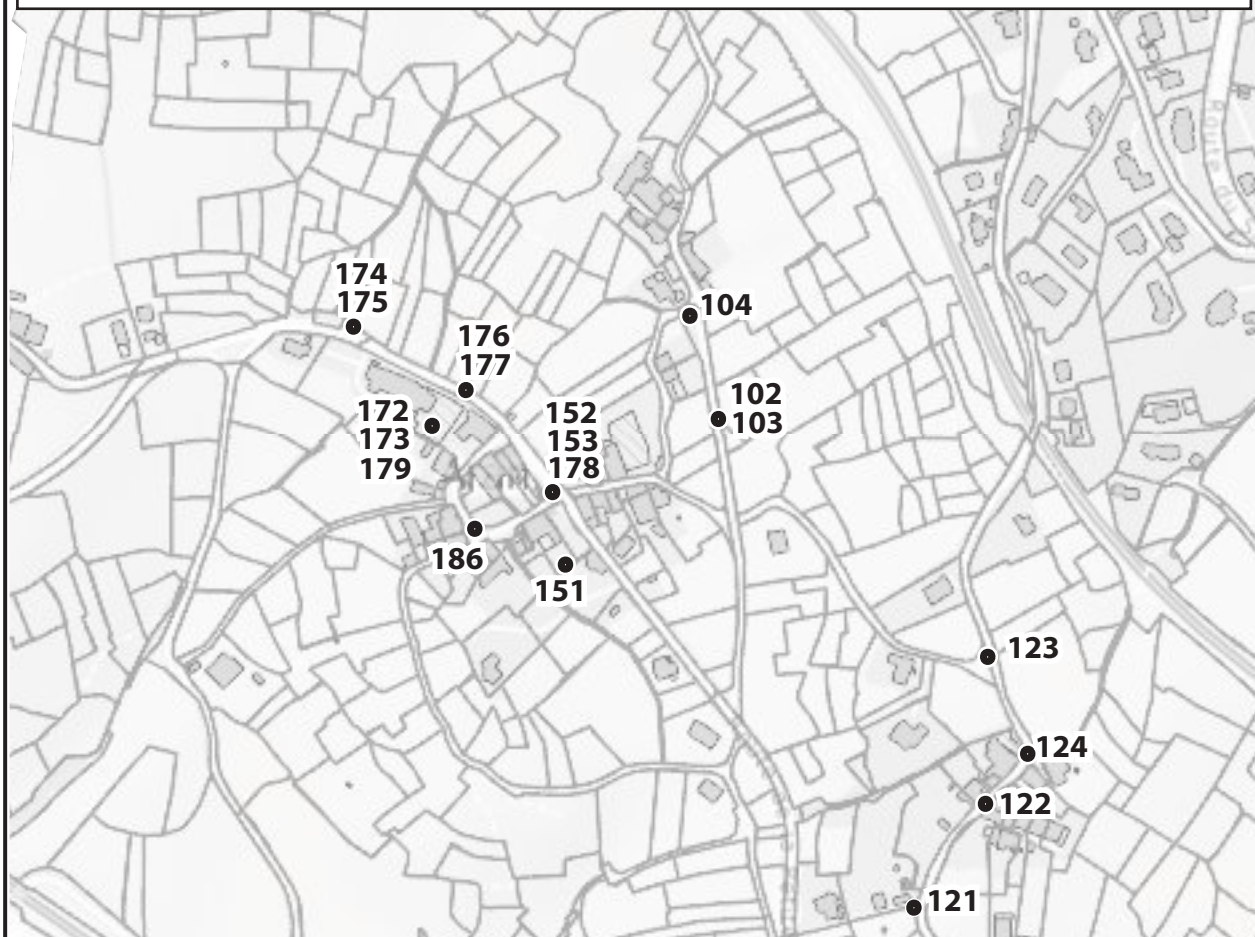
No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
8	124	Grabe	No 24	Panorama non valorisé	Valorisation du point de vue
8	126	Grabe	No 50	Panorama non valorisé	Valorisation du point de vue

Secteur Aran (10) - Autos - Circulation



No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
10	101	Chatagny	Village - Planchettes	Sans modération	Modération grâce à sinuosité
10	138	Montagny	Petite Corniche	Sans modération	Modération avec resserrement
10	139	Montagny	Petite Corniche	Sans modération	Modération grâce à sinuosité
10	146	Petite Corniche	Sentier Chatagny (amont)	Sans ligne de guidage	Ligne guidage avant obstacle
10	147	Petite Corniche	No 5 et Village	Sans modération	Modération sans marquages
10	148	Petite Corniche	No 5 et Village	Sans modération	Modération avec priorité droite
10	149	Petite Corniche	No 5 et Village	Sans modération	Modération avec resserrement
10	150	Petite Corniche	No 5 et Village	Sans modération	Modération grâce à sinuosité
10	170	Petite-Corniche	Fichon - accès parking	Modération à améliorer	Modération avec rétrécissement
10	171	Petite-Corniche	Fichon - accès parking	Modération à améliorer	Modération grâce à sinuosité
10	197	Village-Est	Planchettes - Pte-Corniche	Double sens de circulation	Sens unique direction Pte-Corniche
11	198	Village-Est	Pte-Corniche - Planchettes	Double sens de circulation	Sens interdit
10	200	Village-Ouest	No 2 - no 14	Sans limitation d'accès	Riverains seuls autorisés (et stationnement de fait que riverain)
9	201	Village-Ouest	No 14 - no 2	Double sens de circulation	Sens interdit
10	202	Village-Ouest	No 2 - no 14	Double sens de circulation	Sens unique direction no 14

Secteur Aran (10) - Autos - Parking



No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
10	102	Chatagny	Village - Planchettes	Parking sous-utilisé	.-2 places auto
10	103	Chatagny	Village - Planchettes	Parking sur un seul côté	Parking alterné
10	104	Chatagny	Planchettes	Parking sous-utilisé	.-2 places auto
10	121	Lallex	No 7	Sans parking	.+ 2 places auto
10	122	Lallex	No 10	1 place auto	.-1 place auto
10	123	Lallex	Murs (lac)	Sans parking	.+ 2 places auto
10	124	Lallex	Merdesson (amont)	1 place auto	.-1 place auto
10	151	Petite Corniche	No 14 (en retrait chaussée)	Parking sauvage (par.9465)	Officialisation parking autos
10	152	Petite Corniche	No 5 et Village	Sans balisage parking	Balisage parking public
10	153	Petite Corniche	Nos 5-6	Stationnement côté lac	Réorganisation stationnement
10	172	Petite-Corniche	Parking couvert	Sans recharge électrique	Case recharge électrique
10	173	Petite-Corniche	Parking couvert	Parking sous-utilisé	.- 3 places (parking sous-utilisé)
10	174	Petite-Corniche	Mariadoules - Fichons (lac)	Sans parking	Parking longitudinal
10	175	Petite-Corniche	Mariadoul.-Fichons (amont)	Parking en épi	Parking longitudinal
10	176	Petite-Corniche	Fichons - Village (lac)	Parking sous-utilisé	.- 1 place auto
10	177	Petite-Corniche	Fichons - Village (lac)	Sans parking handicapé	.+ 1 place handicapé
10	178	Petite-Corniche	No 5 et Village	Sans cases moto	.+ 4 cases moto
10	179	Petite-Corniche	Parking couvert	Sans cases moto	.+ 6 cases motos
10	186	Village	Pte Corniche - Mariadoules	Parking presque continu	Délocalisation du parking sur parcelle 9465 (2e étape)

Secteur Aran (10) - Autos - Vitesses actuelles et proposées



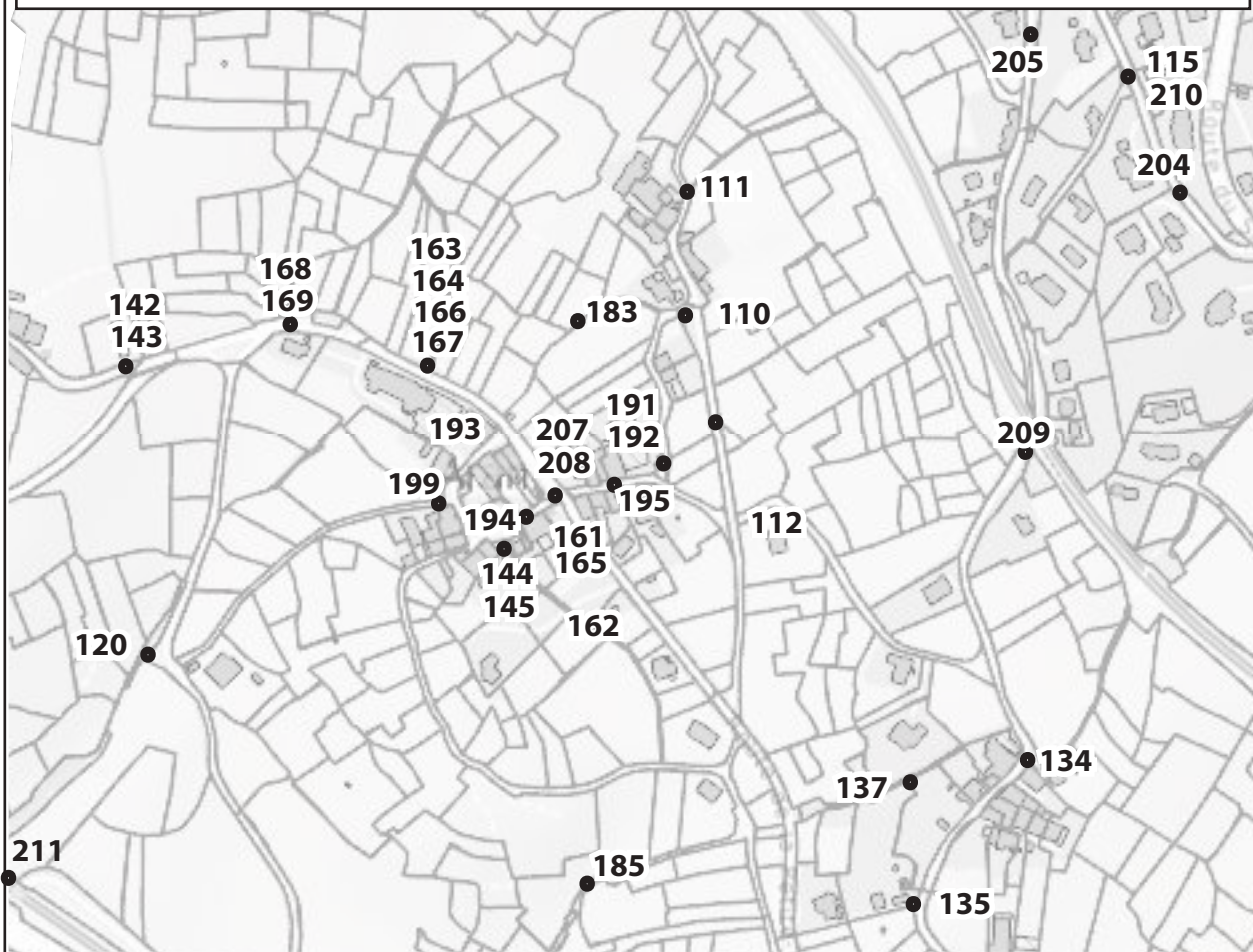
No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
10	105	Chatagny	Pte-Corniche - Planchettes	Vitesse limitée à 80 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h
10	106	Chatagny	Planchettes - Rupes	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 20 km/h
10	114	Crêt-Pluma	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h
10	125	Lallex	Totalité sauf hameau Lallex	Vitesse limitée à 80 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h
10	126	Lallex	Traversée hameau Lallex	Vitesse limitée à 80 km/h	Vitesse limitée à 20 km/h
10	127	Lallex	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h
10	140	Montagny	Petite-Corniche - no 2	Vitesse limitée à 80 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h
10	141	Montagny	No 2 - no 6	Vitesse limitée à 80 km/h	Vitesse limitée à 20 km/h
10	154	Petite Corniche	Chatagny - Treize-Vents	Vitesse limitée à 80 km/h	Vitesse limitée à 50 km/h
10	187	Village	No 2 - no 14	Vitesse limitée à 30 km/h	Vitesse limitée à 20 km/h
10	188	Village	Planchettes - Pte-Corniche	Vitesse limitée à 30 km/h	Vitesse limitée à 20 km/h
10	189	Village	Planchettes - Chatagny	Vitesse limitée à 80 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h
10	203	Genevrey	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h
10	205	Planchettes	Totalité	Vitesse limitée à 80 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h

Secteur Aran (10) - Convivialité



No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
10	107	Chatagny	Planchettes	Sans place publique	Placette et bancs publics
10	116	Echelettes	No 4	Sans place publique	Placette et bancs publics
10	118	Fichons	Pte-Corniche	Sans place publique	Placette et bancs publics
10	128	Lallex	Murs (lac)	Sans place publique	Placette et bancs publics
10	129	Lallex	Merdesson (ruisseau)	Sans lien avec habitants	Ilôt de fraîcheur estival
10	155	Petite Corniche	No 5 (amont)	Café sans terrasse sur rue	Terrasse de bistrot sur rue
10	156	Petite Corniche	No 6 (lac)	Fontaine non valorisée	Espace public autour de la fontaine
10	157	Petite Corniche	No 4	Sans place publique	Placette et bancs publics
10	184	Roches	Débouché du Merdesson	Sans lien avec habitants	Ilôt de fraîcheur estival
10	190	Village	No 2	Sans terrasse et sans étal	Terrasse et étal (Epicerie des vins)

Secteur Aran (10) - Piétons



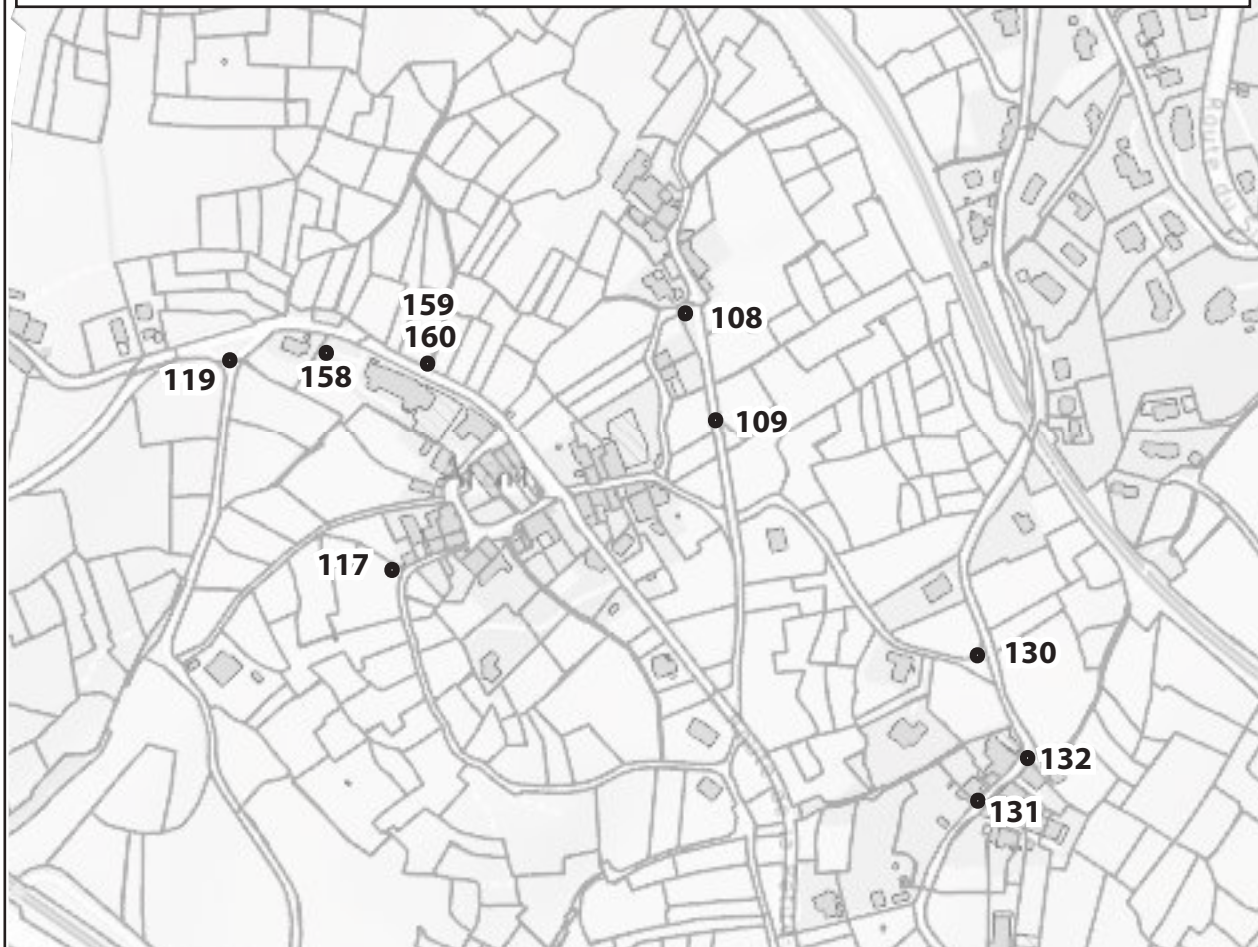
No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
10	110	Chatagny	No 1	Bifurcation sans balisage	Balisage Daley, Montagny ...
10	111	Chatagny	Rupes	Bifurcation sans balisage	Balisage Grandvaux-Gare, ...
10	112	Chatagny	Murs	Impasse piétonne	Impasse avec dérogation piétonne
10	115	Crêt-Pluma	Genevrey	Impasse piétonne	Impasse avec dérogation piétonne
10	120	Florettes	Mariadoules	Sans liaison Châtelard	A terme liaison direction Châtelard
10	134	Lallex	Merdesson (ruisseau)	Bifurcation sans balisage	Balisage "Hauts" ...
10	135	Lallex	No 3 (lac)	Bifurcation sans balisage	Balisage Vilette ...
10	136	Lallex	Voies CFF	Bifurcation sans balisage	Balisage Bossière, Grandvaux-Gare
10	137	Merdesson	De Lallex au lac	Merdesson partiellement enterré et peu valorisé	Liaison directe Lallex-lac dans le cadre d'une renaturation
10	142	Montagny	Petite Corniche	Sans trottoir	Trottoir sur le 1er tronçon
10	143	Montagny	Petite-Corniche	Bifurcation sans balisage	Balisage Chavuit, Châtelard...
10	144	Ouches	Village	Chemin peu valorisé	Chemin piéton valorisé
10	145	Ouches	Village	Bifurcation sans balisage	Balisage Grandvaux ...
10	161	Petite Corniche	No 14 (en retrait chaussée)	Sans liaison entre parking et centre villageois	Liaison directe parking - centre par le coin de la parcelle 9464
10	162	Petite Corniche	No 14 (en retrait chaussée)	Sentier direction Grandvaux	Valorisation sentier Grandvaux
10	163	Petite Corniche	Sentier Chatagny (amont)	Perte de priorité peu visible	Ligne blanche pour stopper piétons
10	164	Petite Corniche	Sentier Chatagny (amont)	Peu de visibilité (enfants)	Potelets abaissés
10	165	Petite Corniche	No 5 (lac)	Sans liaison Grandvaux	Balisage Grandvaux par parc. 9465
10	166	Petite Corniche	Sentier Chatagny (amont)	Mauvaise visibilité enfants	Abaissement du mur (coin abri)
10	167	Petite Corniche	Sentier Chatagny (amont)	Bifurcation sans balisage	Balisage Le Daley, Bossière ...
10	168	Petite Corniche	Fichon - accès parking (lac)	Sans trottoir	Trottoir protégé par parking
10	169	Petite Corniche	Fichon - accès park. (amont)	Sans trottoir	Trottoir protégé par parking

Secteur Aran (10) - Vélos



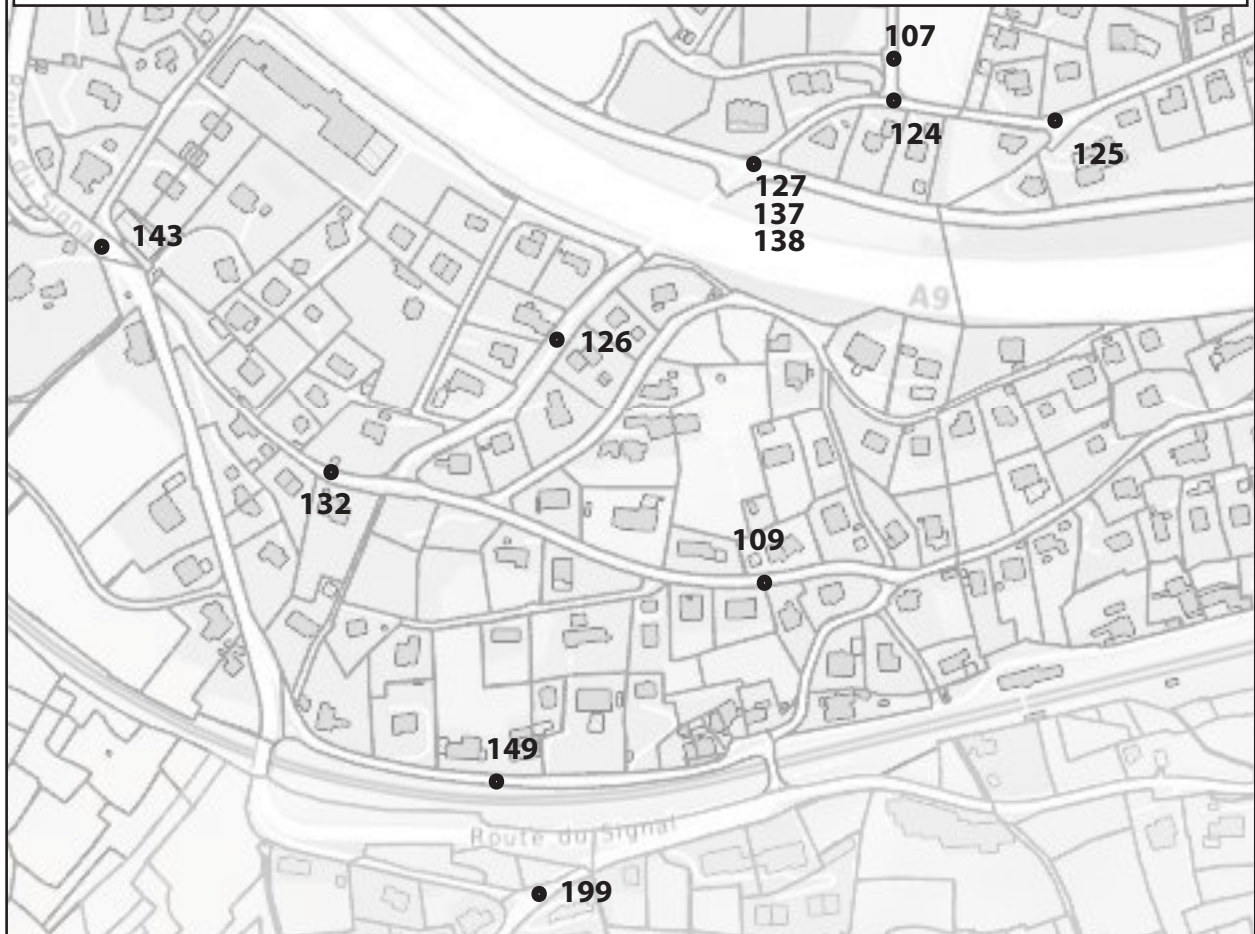
No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
10	113	Chatagny	Murs	Impasse cyclable	Impasse avec dérogation cyclable
10	196	Village	Pte-Corniche - Planchettes	Sans équipement cyclable	Contresens cyclable
10	180	Petite-Corniche	No 5 et Village	Sans places vélo	.+ 6 places vélo
10	181	Petite-Corniche	Parking couvert	Sans places vélo	.+ 6 places vélos
10	182	Petite-Corniche	Parking couvert	Sans vélo électrique semi-	.+ 1 vélo électrique semi-public

Secteur Aran (10) - Vues (lointaines et proches)



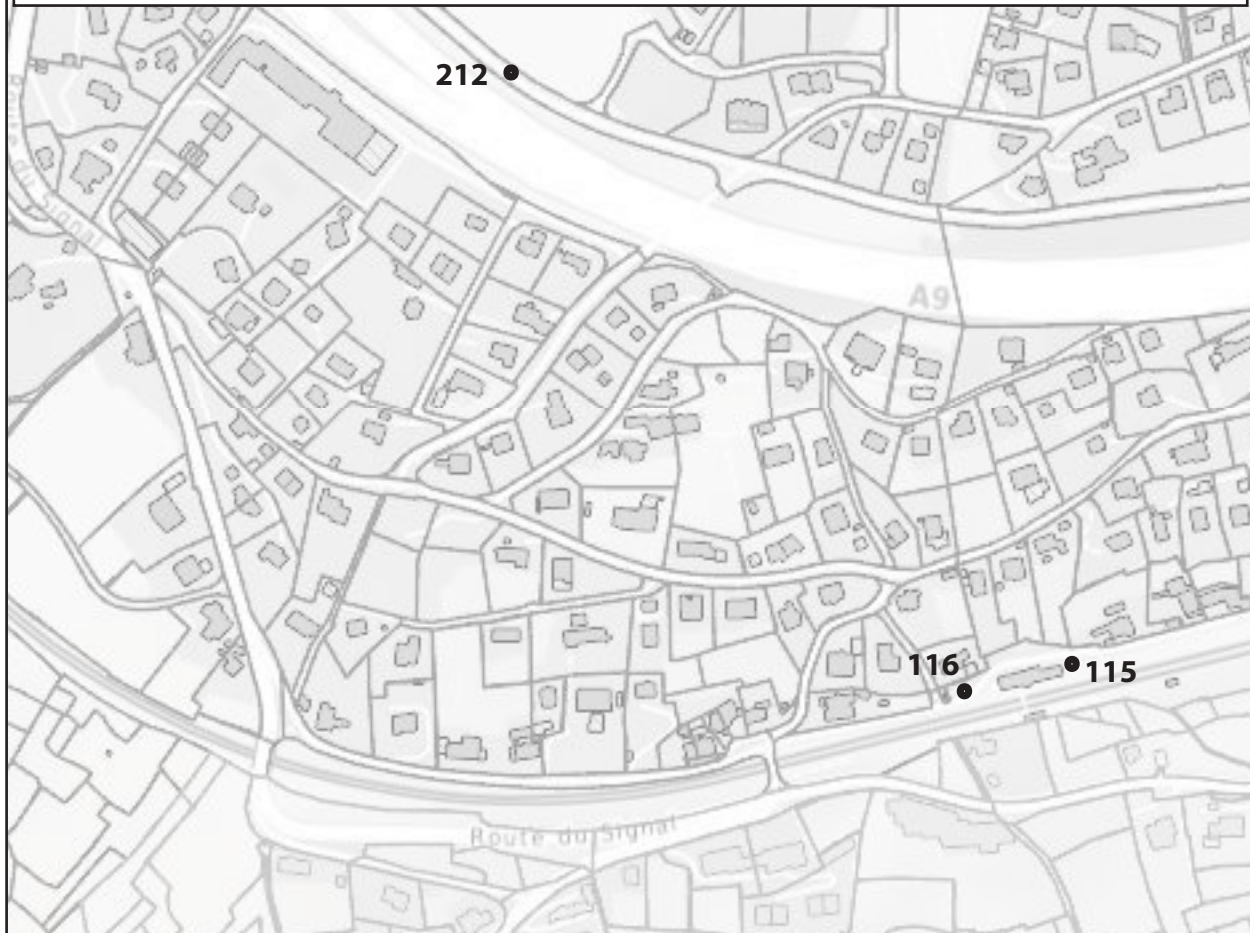
No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
10	108	Chatagny	Planchettes	Panorama non valorisé	Valorisation du point de vue
10	109	Chatagny	Village - Planchettes	Panorama non valorisé	Valorisation du point de vue
10	117	Echelettes	No 4	Panorama non valorisé	Valorisation du point de vue
10	119	Fichons	Pte-Corniche	Panorama non valorisé	Valorisation du point de vue
10	130	Lallex	Murs (lac)	Panorama non valorisé	Valorisation du point de vue
10	131	Lallex	No 14a (parcelle 4139)	Panorama non valorisé	Valorisation du point de vue
10	158	Petite Corniche	No 4	Panorama non valorisé	Valorisation du point de vue
10	132	Lallex	Merdesson (ruisseau)	Parking devant perspective classée	Valorisation paysage en décalant parking (de 5m)
10	133	Lallex	No 10	Parking devant ensemble architectural classé	Valorisation bâtiments classés en délocalisant parking
10	159	Petite Corniche	Sentier Chatagny (amont)	Potelets noirs sur fond gris	Insertion site : potelets gris
10	160	Petite Corniche	Sentier Chatagny (amont)	Goudron noir sur fond gris	Insertion site : goudron plus clair

Secteur Prahis (11) - Autos - Circulation



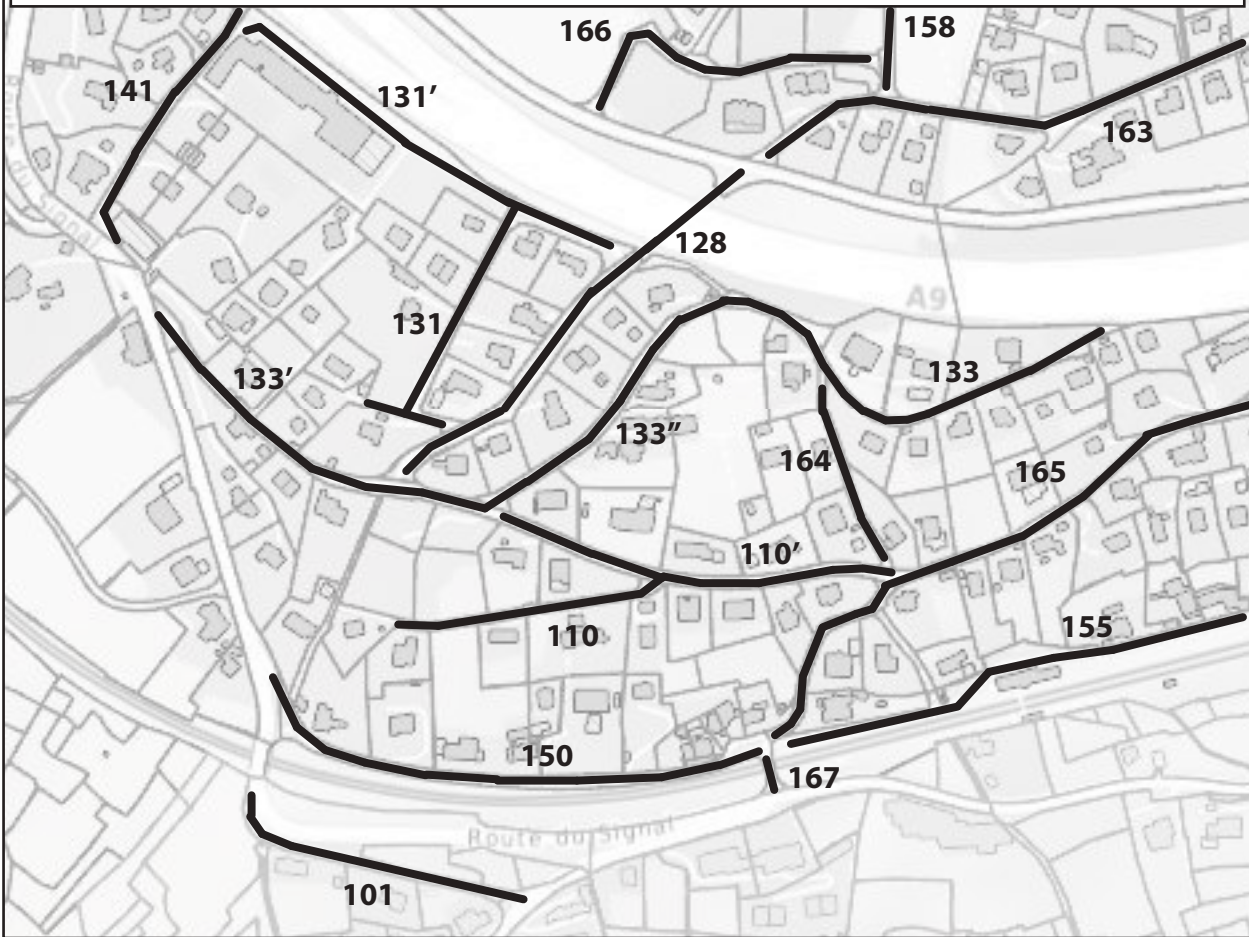
No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
11	107	Creux-des-Font.	Bovarde inf. (côté ouest)	Sans modération	Modération avec priorité de droite
11	109	Curson	De Branche à no 20	Double sens de circulation	Sens unique direction Signal
11	124	Grabe	Creux-des-F. (amont)	Sans modération	Modération avec priorité de droite
11	125	Grabe	No 10 (lac)	Sans modération	Modération avec priorité de droite
11	126	Jamaire	Jolimont inf.- Jolimont sup.	Double sens de circulation	Sens unique direction Puidoux
11	127	Jamaire	Puidoux	Sans modération	Modération grâce à sinuosité
11	132	Prahis	Signal - Curson	Double sens de circulation	Sens unique direction Signal
11	137	Puidoux	Jamaire - Grabe	Sans modération	Modération grâce à sinuosité
11	138	Puidoux	Jamaire - Grabe	Sans modération	Modération avec îlot central
11	143	Signal	Prahis - Raidillon	Sans modération	Modération grâce à pastille
11	149	Trossière	Totalité	Double sens circulation	Sens unique direction Signal
11	162	Grabe	Thioleyre - no 6	Sans modération	Modération avec bande piétonne
11	168	Monts-de-Lavaux	H. Signal	Sans modération	Modération avec îlot central
11	199	Crétaz	Relais Poste - Chenaux	Largeurs voies irrégulières	Largeurs voies TI homogènes

Secteur Prahis (11) - Autos - Parking



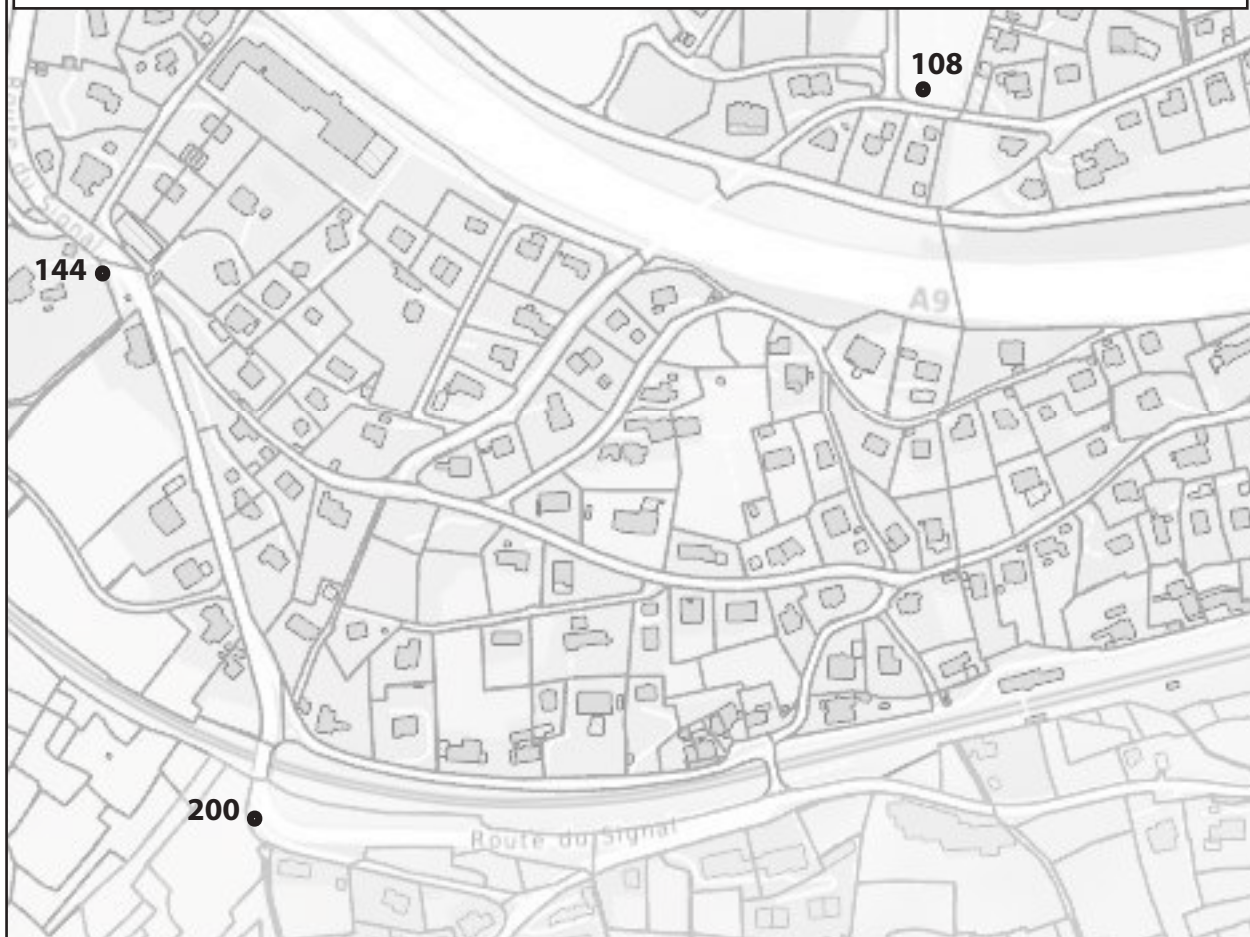
No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
11	115	Gare	Gare CFF	Absence d'info P+R	Valorisation (information) P+R
11	116	Gare	Gare CFF (couvert existant)	Absence cases motos	.+ 6 cases moto
11	212	Puidoux	Roche - Boverde	Parking peu employé	Suppression parking

Secteur Prahis (11) - Autos - Vitesses actuelles et proposées



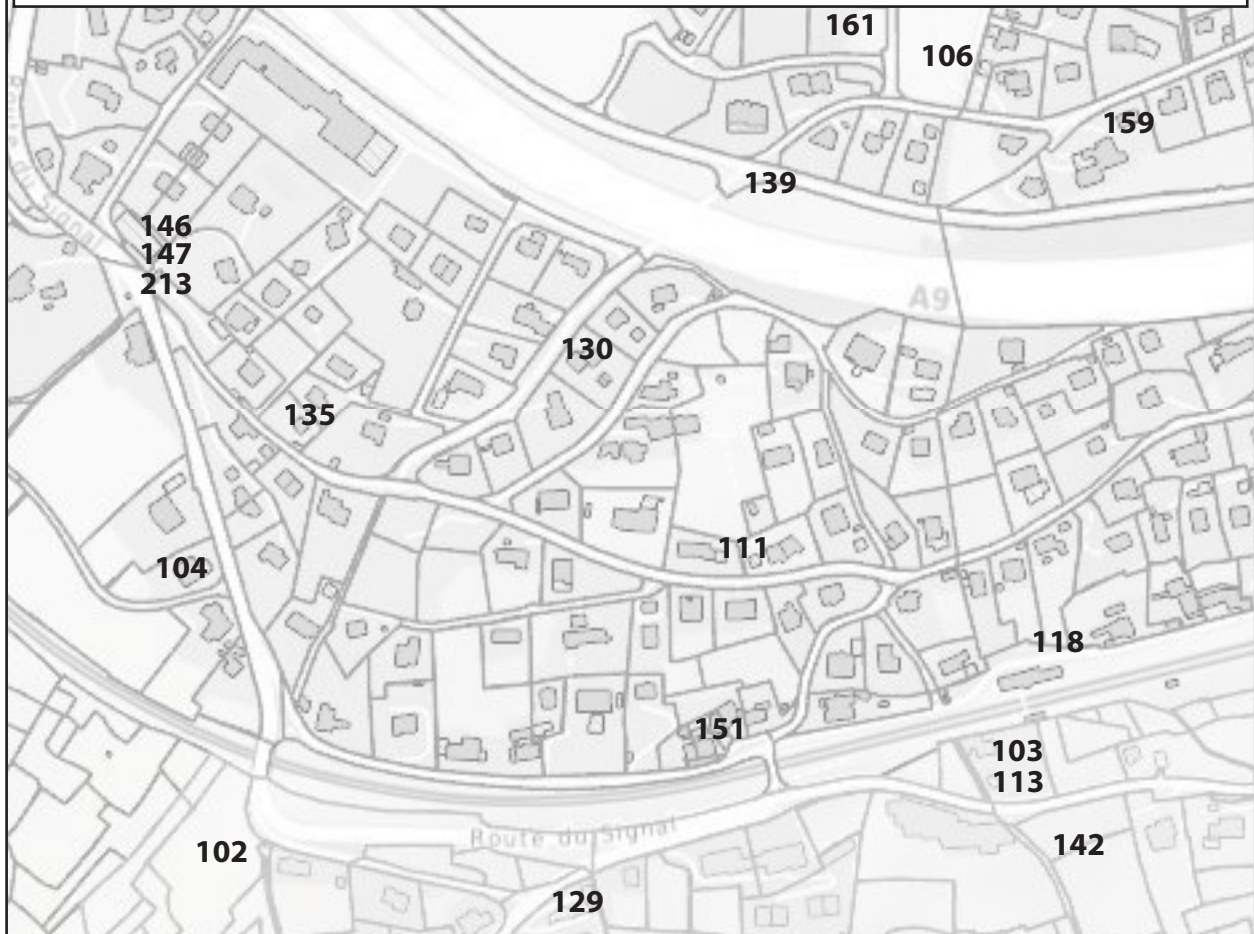
No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
11	101	Ancienne-Poste	Totalité	Vitesse limitée à 80 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h
11	110	Curson	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h
11	128	Jamaire	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h
11	131	Jolimont	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h
11	133	Prahis	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h
11	141	Raidillon	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h
11	150	Trossière	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h
11	155	Gare	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h
11	158	Creux-des-Font.	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h
11	163	Grabe	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h
11	164	Bellevue	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h
11	165	Branche	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h
11	166	Bovardes	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h
11	167	Crettaz	Gare - Chenaux	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h

Secteur Prahis (11) - Convivialité



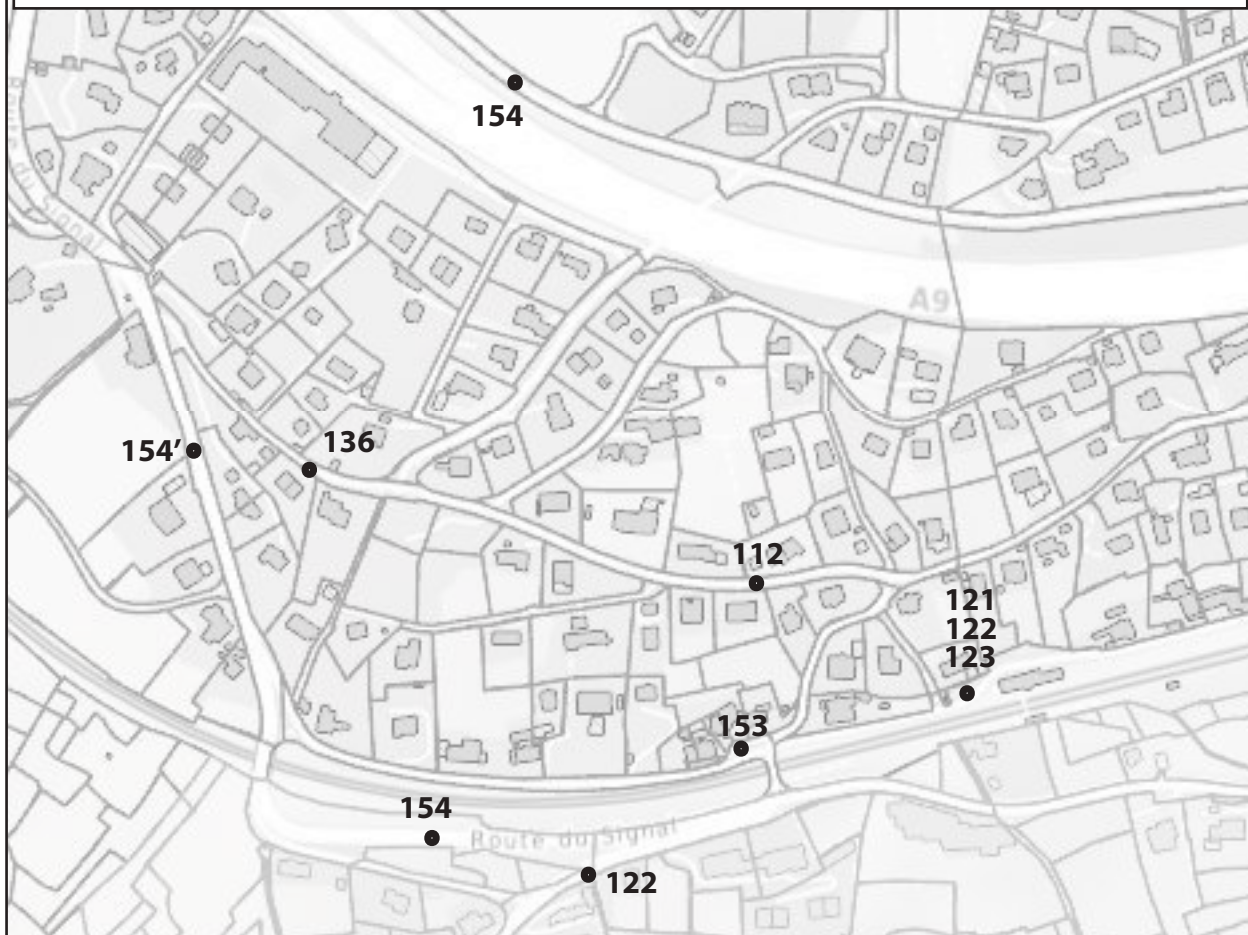
No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
11	108	Creux-des-Font.	Grabe	Sans parc public	Parc public, fontaine
11	144	Signal	Prahis - Raidillon (lac)	Sans espace public	Pose de bancs face au lac
11	200	Ancienne-Poste	Signal	Sans espace public	Pose de bancs face au lac

Secteur Prahis (11) - Piétons



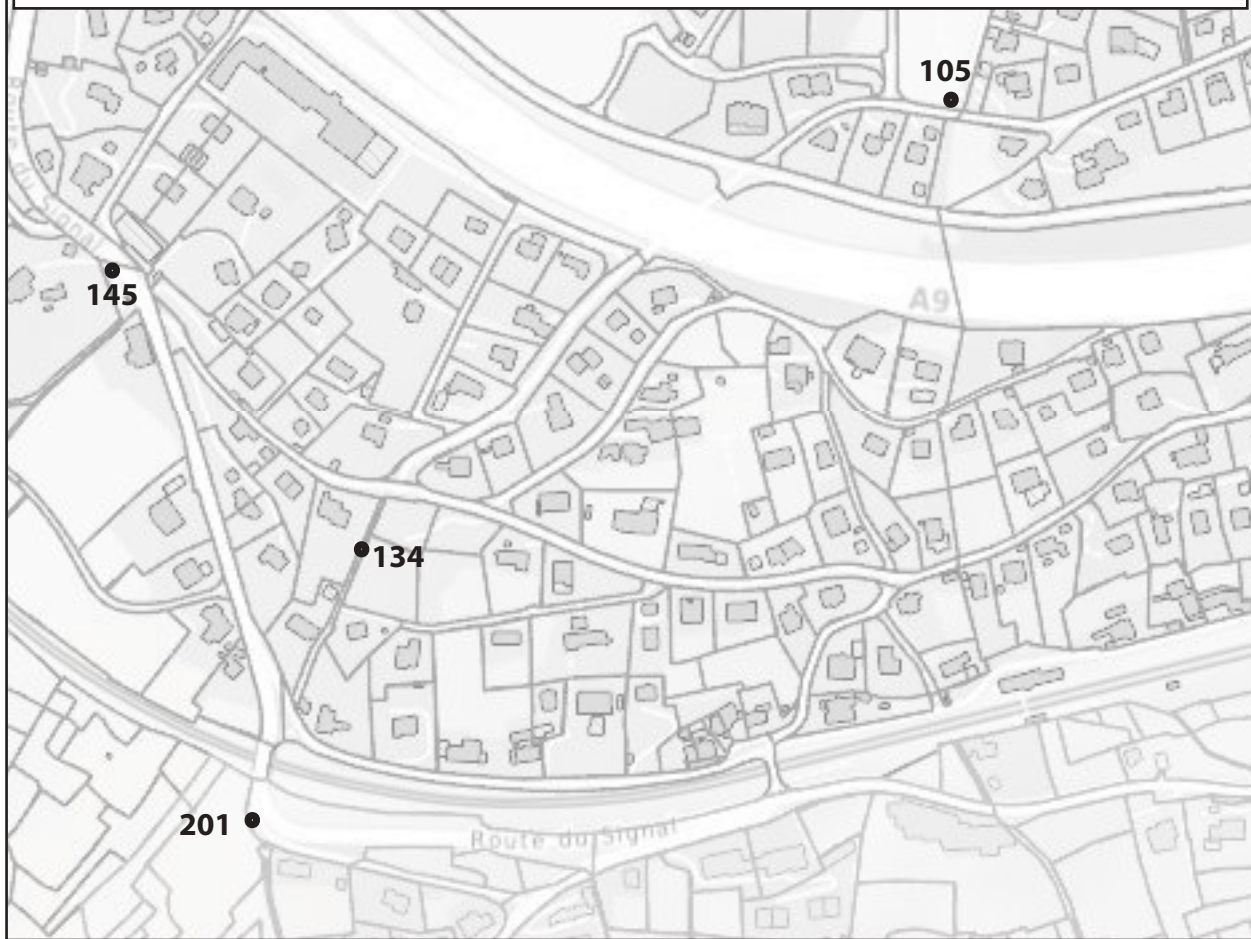
No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
11	102	Cagnard	Ancienne-Poste	Bifurcation sans balisage	Balisage Grandvaux ...
11	103	Chenaux	Rite-à-Joyeux (amont)	Sortie périlleuse du chemin	Ligne de guidage à 1m de bordure
11	104	Chênes	Signal	Impasse piétonne	Impasse avec dérogation piétonne
11	106	Crêts	Grabe/Creux-F. - fin goudron	Détour piéton	Raccourci piéton
11	111	Curson	No 7 - no 9	Trottoir coupé par mât	Déplacement du mât
11	113	Rite-Joyeux (sup.)	Chenaux	Barrière guidant les piétons côté mauvaise visibilité	Inversion de la barrière, de façon à améliorer la visibilité
11	118	Gare	Gare CFF (couvert existant)	Absence d'info piétons	Panneau-info piéton
11	129	Crétaz	Relais Poste - Chenaux	Voitures frôlent les piétons	Piétons plus éloignés du trafic auto
11	130	Jamaire	Jolimont inf. - Jolimont sup.	Sans trottoir	Trottoir côté ouest
11	135	Prahis	Signal - Jamaire	Sans trottoir	Trottoir
11	139	Puidoux	Jamaire - Grabe	Traversée sans îlot	Ilot piéton sécurisant traversée
11	142	Rite-à-Joyeux	Totalité	Erreur sur géoportail Vaud	Noter Rite-à-Joyeux sur géoportail
11	146	Signal	Prahis - Raidillon	Traversée sans protection	Pastille sécurisant traversée
11	147	Signal	Prahis - Raidillon	Trottoir peu visible	Trottoir mis en valeur
11	151	Trossière	No 12	Absence d'info piétons	Panneau-info piéton
11	159	Grabe	Thioleyre - Crêts	Sans trottoir	Trottoir
11	161	Creux-Fontaines	Grabe - Bovarde sup (ouest)	Sans trottoir	Chemin sur parcelle communale
11	213	Raidillon	Signal	Impasse généralisée	Impasse avec dérogation piétonne

Secteur Prahis (11) - Vélos



No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
11	112	Curson	De Branche à no 20	Sans équipement cyclable	Contresens cyclable dir. Branche
11	122	Crétaz	Relais Poste - Chenaux (lac)	Vélos + autos sur 1m60	Elargissement voie et sécurisation
11	136	Prahis	Signal - Jamaire	Sans équipement cyclable	Contresens cyclable direction Curson
11	140	Puidoux	Signal - Jamaire	Sans équipement cyclable	Bandes cyclables bilatérales
11	154	Signal	Crétaz - Crêt-Mouton	Sans équipement cyclable	Bande cyclable côté montant
11	121	Gare	Gare CFF (couvert existant)	Absence d'arceaux vélos	.+ 12 places vélo sécurisées
11	122	Gare	Gare CFF (couvert existant)	Sans VLS	2 vélos électriques semi-collectifs
11	123	Gare	Gare CFF (couvert existant)	Sans service-vélo	Pompe en libre-service
11	153	Trossière	No 12	Absence d'arceaux à vélos	. + 2 places vélos sécurisées

Secteur Prahis (11) - Vues (lointaines et proches)



No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
11	105	Crêts	Grabe	Point de vue non valorisé	Valorisation point de vue
11	134	Prahis	Prahis sentier	Panorama obstrué (haie)	Haie à tailler en largeur et hauteur
11	145	Signal	Prahis - Raidillon (lac)	Panorama non valorisé	Valorisation du point de vue
11	201	Ancienne-Poste	Signal	Panorama non valorisé	Valorisation du point de vue

Secteur Segnire (12) - Autos - Parking



No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
12	106	Chenaux	Bassan	Parking sauvage	.+ 4 places auto (4h)

Secteur Segnire (12) - Autos - Vitesses actuelles et proposées



No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
12	104	Branche	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h
12	105	Criblette	De Branche à no 30	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h
12	111	Gare	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h

Secteur Segnire (12) - Convivialité



No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
12	116	Doppendes	Bahyse	Sans place publique	Petite place sur partie basse chaussée

Secteur Segnire (12) - Piétons



No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
12	103	"Sous-Gare 1"	Depuis quai (lac) -Hors plan	Sans accès à la gare	Chemin entre parcelles 4587-4588
12	107	Gare	H. no 17	Chemin existant	Droit de passage (Gare-Criblette) avec réaménagement parcelle 5567 ?
12	109	Gare	Criblette	Passage souterrain sombre	Blanchir le plafond du passage
12	110	Gare	Criblette	Sans visibilité du souterrain	Passage souterrain à valoriser
12	112	"Sous-Gare 2"	Extrémité est	Sans liaison directe	Accès direct secteur Segnire

Secteur Segnire (12) - Vues (lointaines et proches)



No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
12	117	Doppendes	Bahyse	Point de vue non valorisé	Point de vue valorisé

Secteur Riex-Haut (13) - Piétons



No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
13	101	Rueyres	Franchissement Champaflon	Chemin dégradé	Restauration chemin

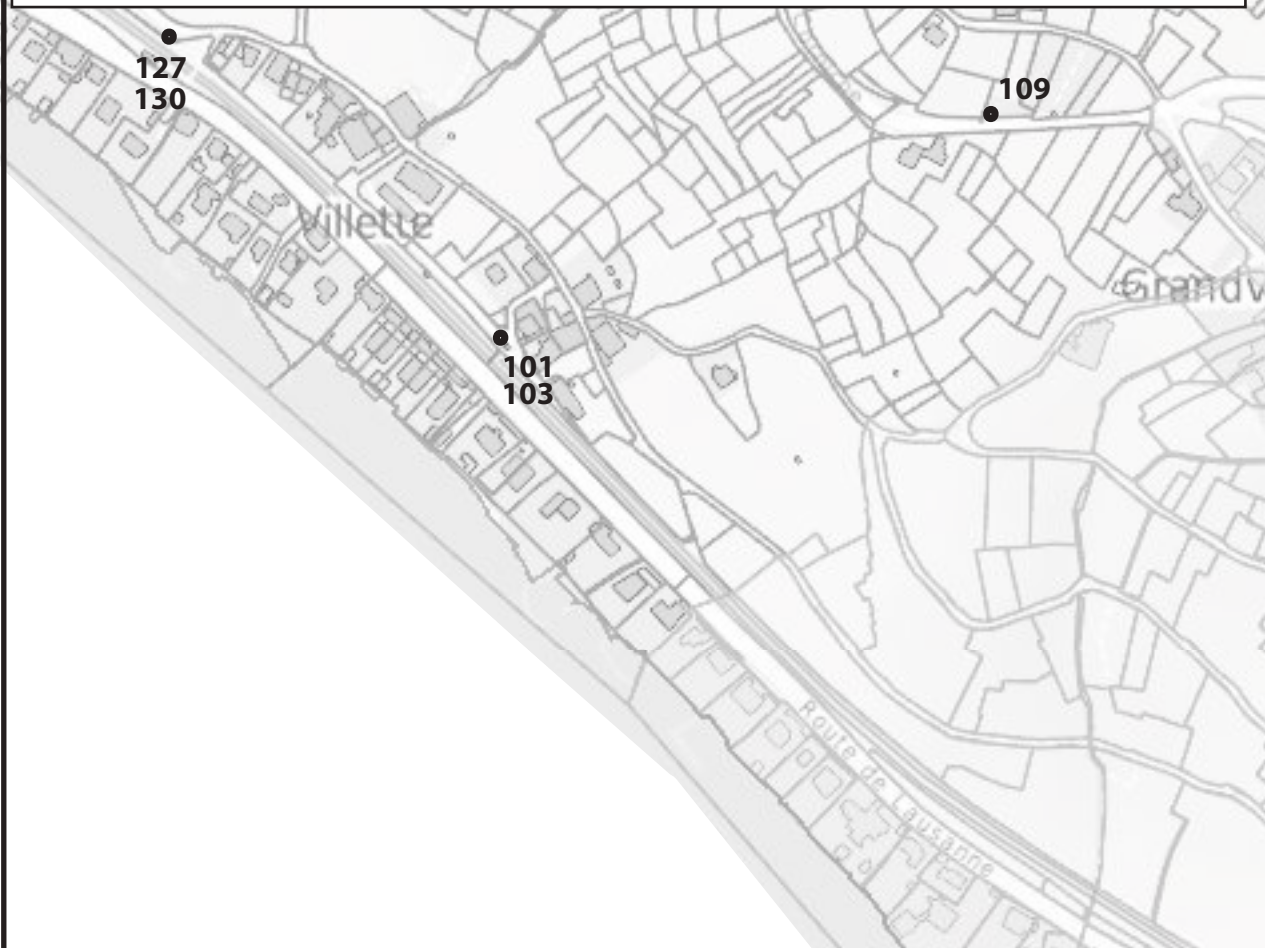
● 114'

Secteur Vilette (14) - Autos - Circulation



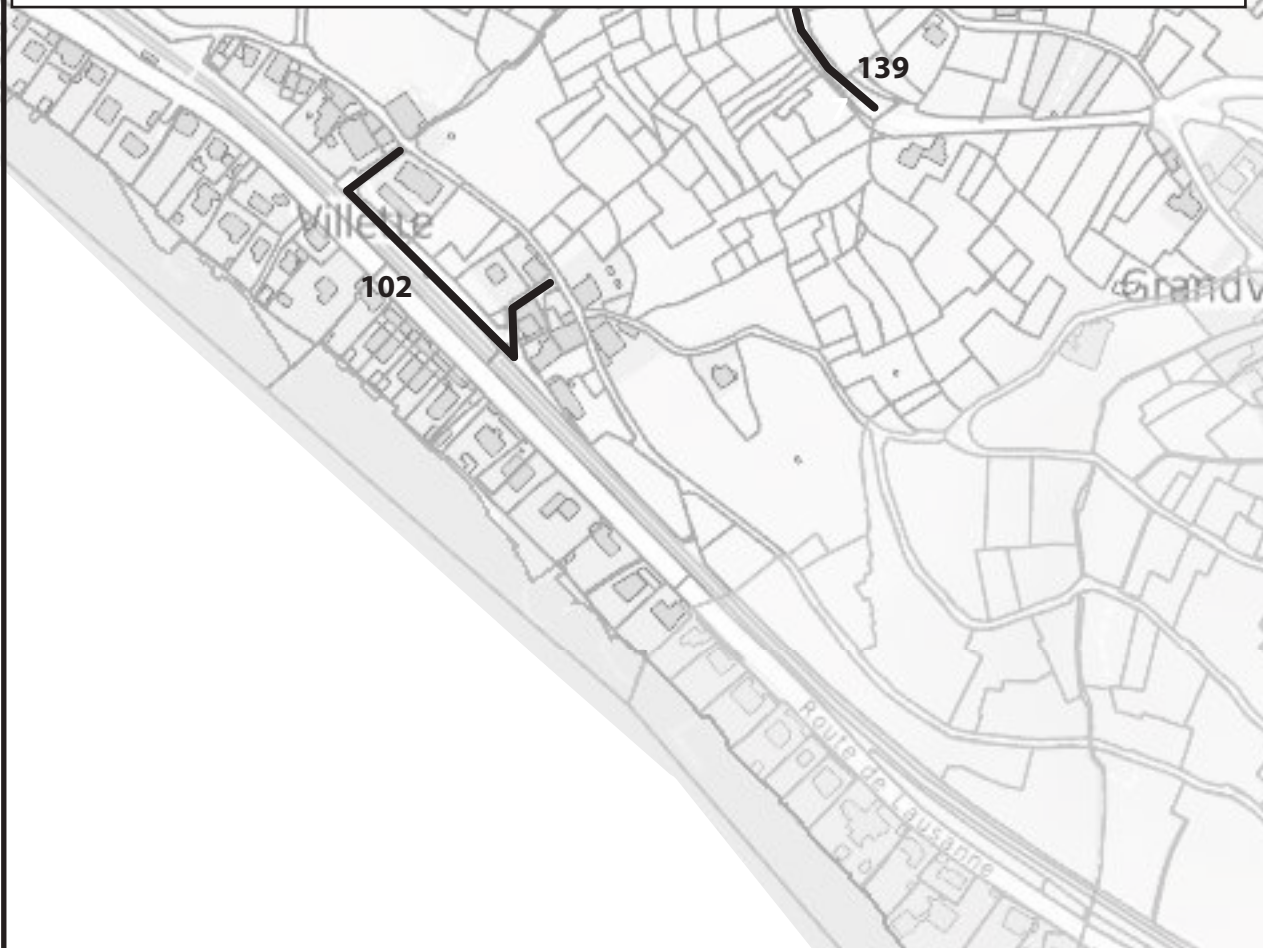
No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
14	106	Lausanne	No 161 (accès public lac)	Sans modération	Modération avec îlot central
14	110	Petite-Corniche	Crétaz	Sans modération	Modération avec îlot central
14	111	Petite-Corniche	Crétaz	Sans modération	Modération avec virage plus serré
14	112	Petite-Corniche	Treize-Vents	Sans modération	Modération avec aide à traversée
14	113	Petite-Corniche	Treize-Vents	Sans modération	Modération avec avancée trottoir
14	118	Grand'Rue	Petite-Corniche	Sans modération	Modération grâce à sinuosité
14	136	Crettaz	Grand'Rue - Crétaz	Sans modération	Modération avec îlot central

Secteur Vilette (14) - Autos - Parking



No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
14	101	Comète	Passage sous-voie	Places sous-utilisées	.- 1 place auto
14	103	Comète	Passage sous-voie	Sans cases moto	.+ 6 cases moto (accès plage)
14	109	Petit-Corniche	Cimetière (amont)	Sans parking	.+ 5 places auto
14	127	Vilette	Accès halte CFF	Lausanne : places libres	.- 1 place auto
14	130	Vilette	Accès halte CFF	Sans parking motos	.+ 5 places moto

Secteur Vilette (14) - Autos - Vitesses actuelles et proposées



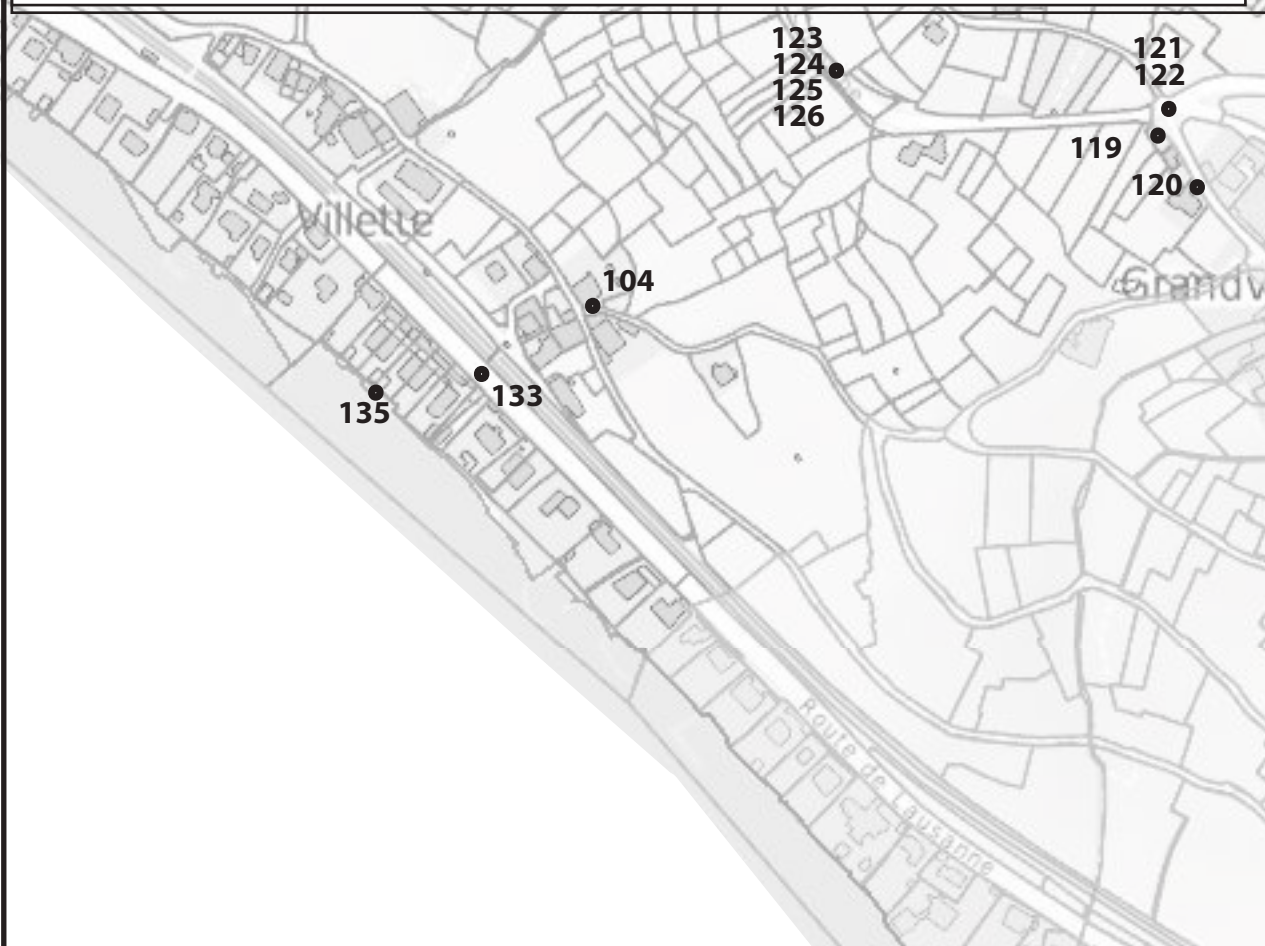
No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
14	102	Comète	Totalité	Vitesse limitée à 30 km/h	Vitesse limitée à 20 km/h
14	139	Petite-Corniche	Chatagny - Treize-Vents	Vitesse limitée à 80 km/h	Vitesse limitée à 50 km/h

Secteur Vilette (14) - Convivialité



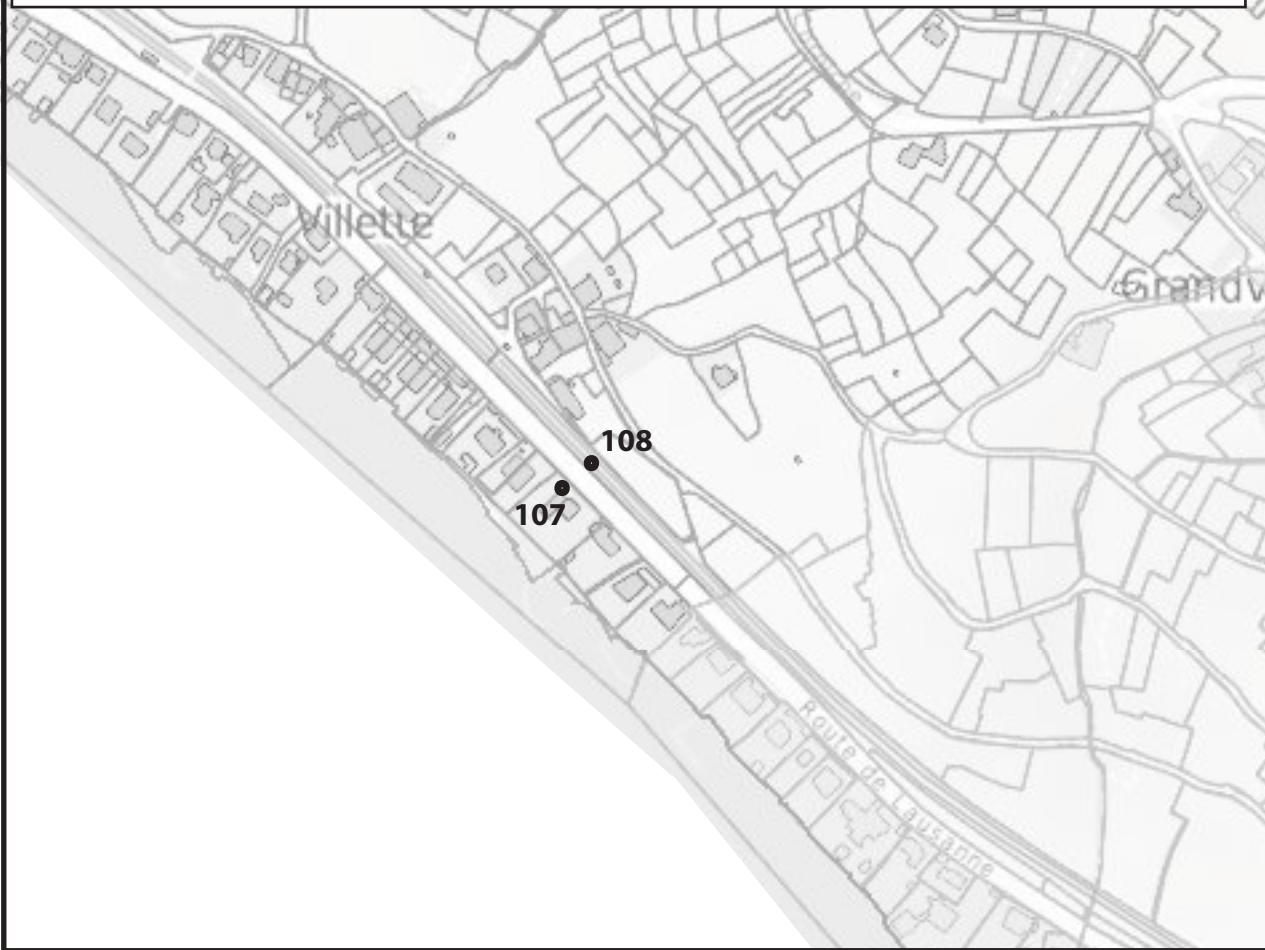
No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
14	115	Petite-Corniche	Treize-Vents (lac)	Sans bancs	Pose bancs

Secteur Vilette (14) - Piétons



No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
14	104	Creux-Béchet	No 6	Bifurcation sans balisage	Balisage Cully, Grandvaux. Lalex ...
14	119	Grand'Rue	Petite-Corniche	Trottoir étroit	Elargissement de trottoir
14	120	Grand-Rue	Creuse - no 33 (lac)	Sans trottoir	Trottoir
14	121	Petite-Corniche	Crétaz	Absence d'îlot central	Ilôt central
14	122	Petite-Corniche	Grand'Rue - Crétaz	Trottoir étroit	Elargissement de trottoir
14	123	Petite-Corniche	Treize-Vents	Traversée dangereuse	Sécurisation traversée
14	124	Petite-Corniche	Treize-Vents (amont)	Bifurcation sans balisage	Balisage Lalex, "Hauts" ...
14	125	Petite-Corniche	Treize-Vents (amont)	Sortie délicate du sentier	Sécurisation débouché sentier
14	126	Petite-Corniche	Treize-Vents (lac)	Bifurcation sans balisage	Balisage Aran, Vilette, Lac, ...
14	133	Vilette	No 161	Passage piéton sans îlot	Ilôt central pour le passage piéton
14	135	Lausanne	No 151 - no 184 (hauteur rives lacustres)	Sans liaison piétonne entre les 2 accès publics au lac	Liaison sur domaine public : 2x15m à équiper (niveler gabions en place)

Secteur Vilette (14) - Vélos



No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
14	107	Lausanne	Frontière - no 65 (lac)	Etroite bande cyclable	Piste cyclable
14	108	Lausanne	No 65 - frontière (amont)	Etroite bande cyclable	Bande cyclable élargie

Secteur Vilette (14) - Vues (lointaines et proches)



No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
14	116	Petite-Corniche	Treize-Vents (lac)	Panneau 50 face à vue lac	Suppression panneau 50 km/h
14	117	Petite-Corniche	Treize-Vents (lac)	Panneau Grandvaux devant	Décalage panneau Grandvaux

Secteur Grandvaux (15) - Autos - Circulation



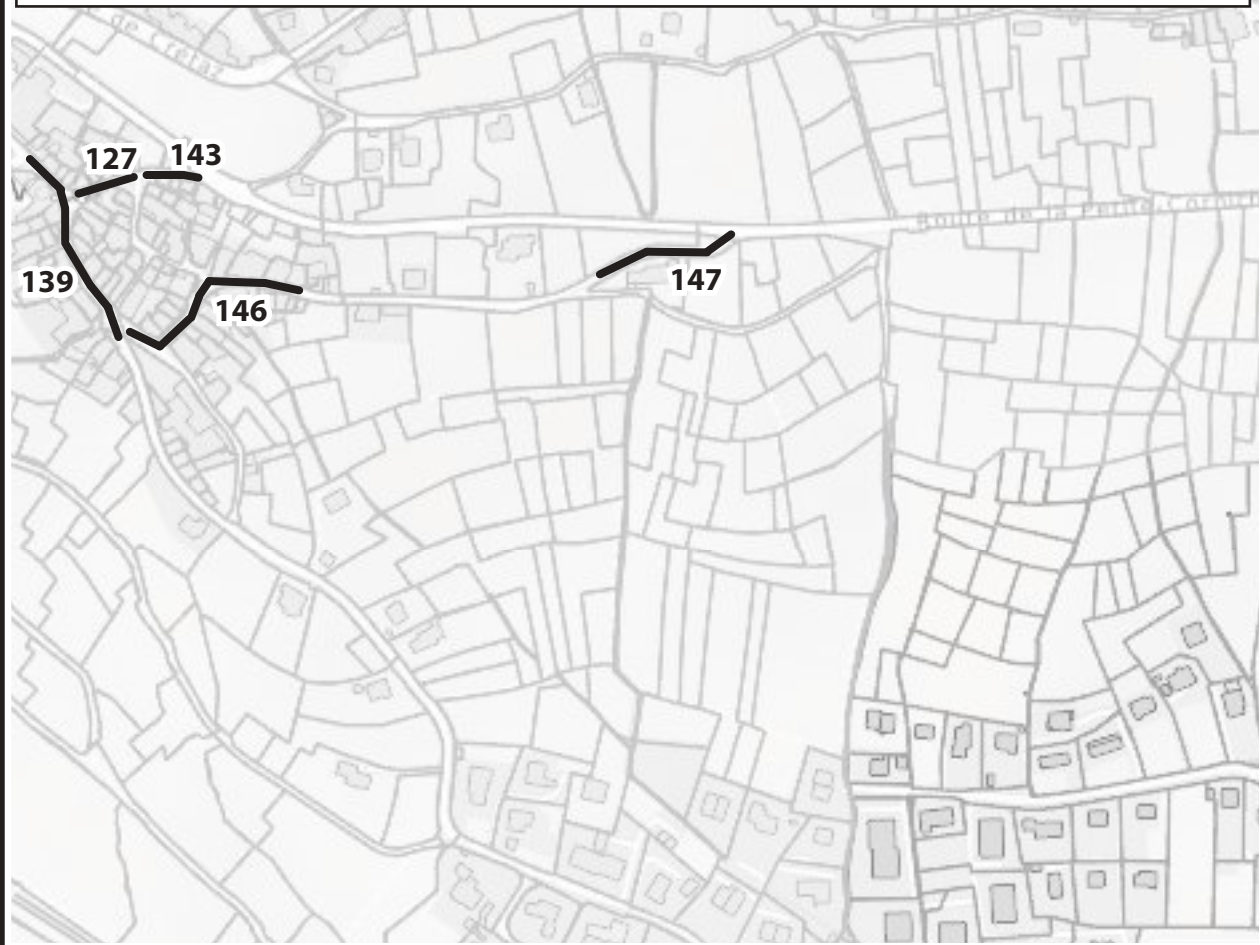
No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
15	110	Petite Corniche	St-Georges - Chenaux	Sans modération	Effacement ligne médiane
15	111	Crétaz	Totalité	Ligne médiane	Modération (sans ligne médiane)
15	128	Grand'Rue	No 24 (parking) - Forge	Ouvert à tout trafic	Chemin vélos+piétons (+ riverains)
15	138	Grand-Rue	Forge	Sans modération	Modération avec avancée trottoir
15	144	St-Georges	No 38	Sans modération	Modération avec places parking

Secteur Grandvaux (15) - Autos - Parking



No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
15	101	Baussan	Grands Jardins	.0 place auto	+.1 place auto
15	112	Crétaz (lac)	No 5 - no 7	Parking pas rempli	.- 1 place auto (devient livraison)
15	113	Crétaz (amont)	No 5 - no 7	Absence de place livraison	+.1 place livraison
15	114	Crétaz	No 5 - no 7	Stationnement côté lac	Stationnement basculé côté amont
15	125	Eglise	Forge	Voitures hors cases	+.1 place auto
15	126	Eglise	No 14	Parking limité à 15min	Uniformisation régime parking (2h)
15	130	Grand'Rue	No 24 (parking public)	Parking pas rempli	.-3 places auto (jaune)
15	131	Grand'Rue	No 24 (parking public)	Pas de guidage sur parking	Guidage sur parking
15	132	Grand'Rue	No 24 (parking public)	Véhicules sans plaque	Voitures sans plaque à délocaliser
15	133	Grand'Rue	No 24 (parking public)	Places motos sur-occupées	+.10 cases moto
15	145	St-Georges	No 38	Sans parking auto	+.2 places auto

Secteur Grandvaux (15) - Autos - Vitesses actuelles et proposées



No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
15	127	Forge	Totalité	Vitesse limitée à 30 km/h	Vitesse limitée à 20 km/h
15	139	Grand-Rue	De Creuse à Cully	Vitesse limitée à 30 km/h	Vitesse limitée à 20 km/h
15	143	Paix-du-Soir	Totalité	Vitesse limitée à 30 km/h	Vitesse limitée à 20 km/h
15	146	St-Georges	De Grand-Rue à no 21	Vitesse limitée à 30 km/h	Vitesse limitée à 20 km/h
15	147	St-Georges	Petite-Corniche - no 38	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h

Secteur Grandvaux (15) - Piétons



No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
15	102	Cully	Four (lac)	Bifurcation sans balisage	Balisage Villette ...
15	103	Champ-Noé	Colomb. 56 - Grandvaux 28	Ruisseau peu valorisé	Cheminement le long du ruisseau
15	104	Champ-Noé	St-Georges	Bifurcation sans balisage	Balisage Cully, Riex ...
15	106	Champ-Noé	Colomb. 67 - Grandvaux 28	Pas de chemin	Réhabilitation chemin
15	107	Charnaux	Grandvaux nos 37 et 41	Sans liaison continue	Droit de passage à négocié
15	109	Colombaires	No 56	Bifurcation sans balisage	Balisage Grandvaux ...
15	116	Crétaz	Baissan - Relais Poste	Sans aménagement piéton	Trottoir
15	117	Crétaz	No 5 - no 7 (amont)	Stationnement sauvage	Trottoir libéré du stationnement
15	118	Crétaz	No 5 - no 7 (lac)	Autos parkées sur trottoir	Sans autos sur trottoir
15	123	Creuse	Grand-Rue	Bifurcation sans balisage	Balisage Aran, Villette ...
15	141	Grand-Rue	Forge (lac)	Trottoir étroit	Elargissement trottoir
15	142	Grands-Jardins	Petite-Corniche	Bifurcation sans balisage	Balisage Grandvaux-Gare ...
15	148	Vinches	Grand-Rue	Bifurcation sans balisage	Balisage Villette ...
15	152	St-Georges	Déchetterie	Impasse piétonne	Impasse avec dérogation piétonne

Secteur Grandvaux (15) - Vélos



No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
15	119	Crétaz	Baussan - Relais Poste	Sans surlargeur piétonne	Surlargeur utile aux cyclistes
15	120	Crétaz	Lallex - Baussan	Sans équipement cyclable	Montée : vélos tolérés sur trottoir
15	135	Grand'Rue	No 24 (parking) - Forge	Sans régime particulier	Dérogation cycles
15	136	Grand'Rue	No 24 (parking public)	Places vélos sur-occupées	+. 2 vélos électrique semi-collectifs
15	137	Grand'Rue	No 24 (parking public)	Places vélos sur-occupées	+. 6 places vélo sécurisées

Secteur Grandvaux (15) - Vues (lointaines et proches)



No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
15	115	Crétaz	No 5 - no 7	Vue sur le lac obstruée	Vue libérée sur le lac
15	151	St-Georges	Déchetterie	Point de vue non valorisé	Point de vue à valoriser

Secteur Chenaux (16) - Autos - Circulation



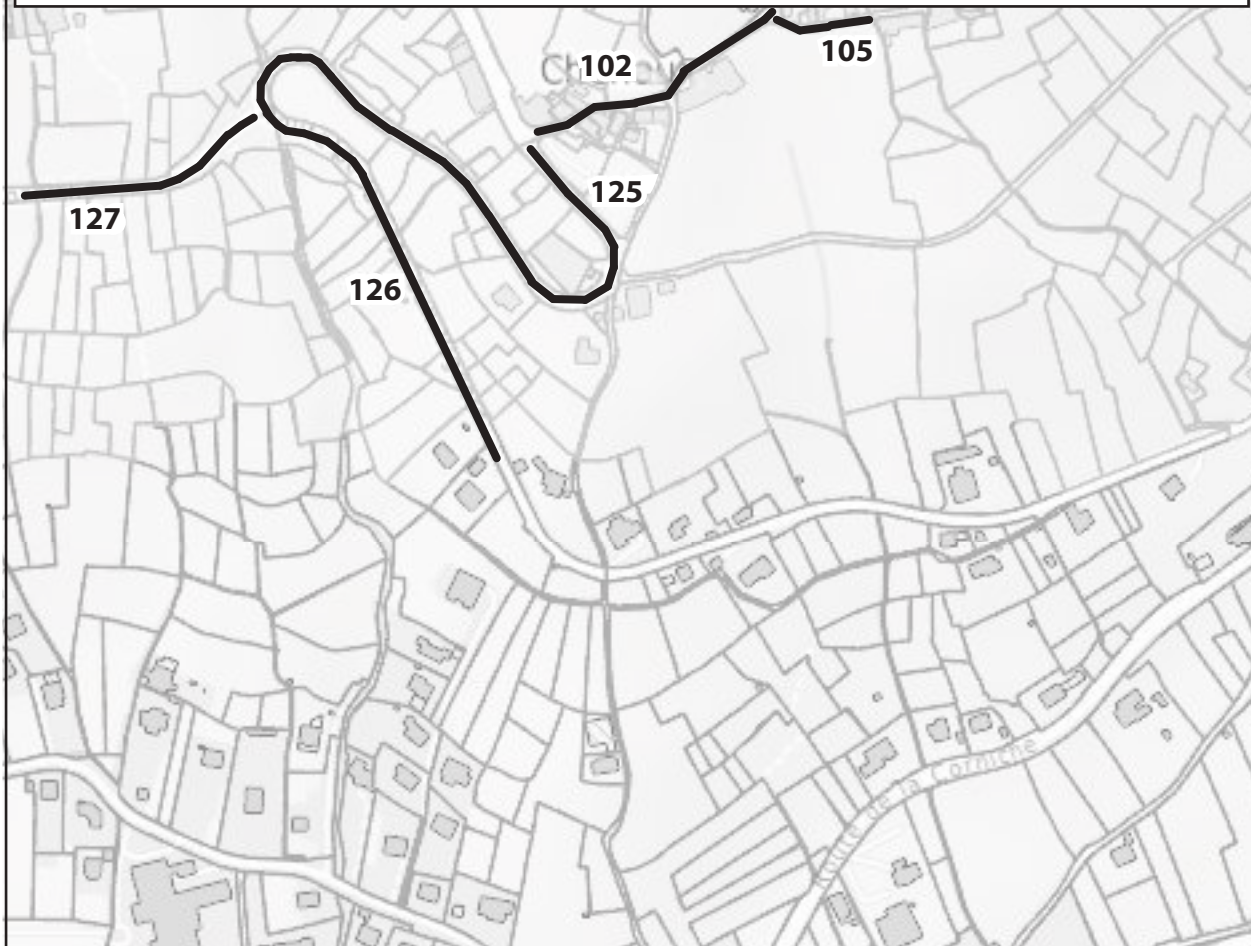
No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
16	122	Chenaux	Totalité sauf 2 virages	Traitillé médian	Effacement traitillé médian
16	123	Côte-aux-Vignes	Totalité sauf 1 virage	Traitillé médian	Effacement traitillé médian
16	124	Petite Corniche	Totalité	Traitillé médian	Effacement traitillé médian

Secteur Chenaux (16) - Autos - Parking



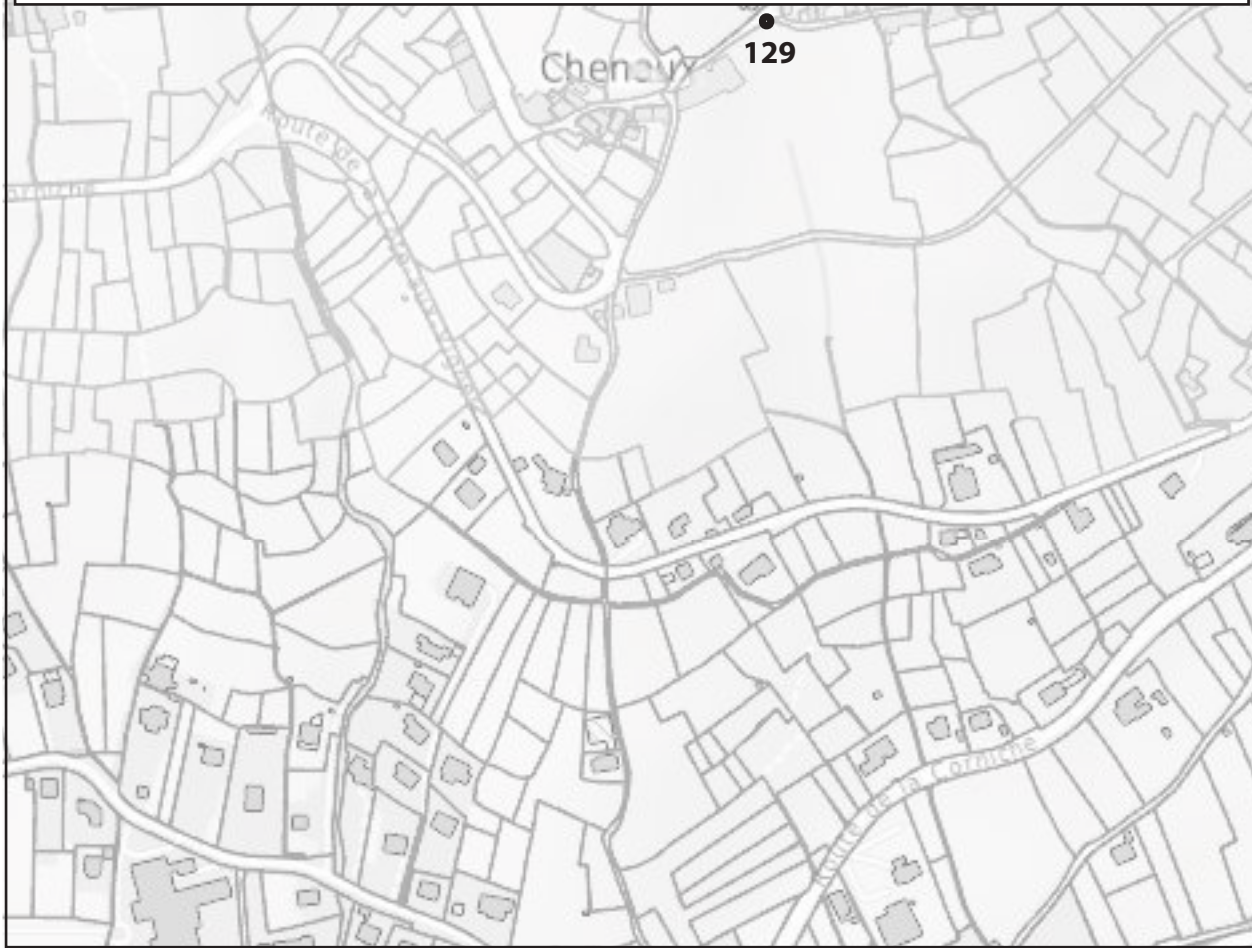
No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
16	101	Bahyse	Carroz	.0 place auto	.+ 3 places auto
16	103	Bahyse	Chenaux	.0 case moto	.+ 4 cases motos
16	107	Chenaux	Petite-Corniche	Place libre pour parking	.+ 4 places (durée 4h)
16	108	Colombaires	No 31 (hôpital)	Parking manifestement surdimensionné	Calibrage du futur parking (1 place revient en moyenne à 40'000.-)

Secteur Chenaux (16) - Autos - Vitesses actuelles et proposées



No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
16	102	Bahyse	Chenaux - no 22	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 20 km/h
16	105	Carroz	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 20 km/h
16	125	Chenaux	Totalité	Vitesse limitée à 80 km/h	Vitesse limitée à 50 km/h
16	126	Côte-aux-Vignes	Totalité	Vitesse limitée à 80 km/h	Vitesse limitée à 50 km/h
16	127	Petite-Corniche	De Crétaç à Chenaux	Vitesse limitée à 80 km/h	Vitesse limitée à 50 km/h

Secteur Chenaux (16) - Convivialité



No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
16	129	Doppendes	Bahyse	Sans espace public	Place publique sur niveau inférieur

Secteur Chenaux (16) - Piétons



No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
16	109	Colombaires	No 22	Bifurcation sans balisage	Balisage Grandvaux-Gare ...
16	110	Colombaires	No 24 (aval)	Bifurcation sans balisage	Balisage Cully ...
16	112	Combus	Haut Combus - Bahyse	Sans liaison Prins-Chenaux	Valorisation DP 1689,1690,1693,...
16	113	Corniche	No 16 (lac)	Bifurcation sans balisage	Balisage Cully-Centre ...
16	114	Côte-aux-Vignes	Totalité	Sans espace piéton	Bande piétonne côté lac
16	118	Hôpital (sentier)	Colombaires 23	Impasse piétonne	Impasse avec dérogation piétonne
16	128	Chenaux, ch. de	Côte-aux-Vignes	Traversée dangereuse	Sécurisation (marquage, miroir..)

Secteur Chenaux (16) - Vélos



No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
16	111	Colombaires	No 31 (hôpital)	Sans VLS	1 vélo électrique semi-collectif
16	120	Corniche	Fortunades sup. - Vigny	Sans équipement cyclable	Vélos lents autorisés sur trottoir

Secteur Chenaux (16) - Vues (lointaines et proches)



No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
16	127	Bahyse	Chenaux	Panorama caché par arbre	Mise en valeur point de vue
16	119	Petite-Corniche	Cobus	Point de vue non valorisé	Mise en valeur point de vue

Secteur Riex (17) - Autos - Circulation



No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
17	102	Corniche	Côte-aux-Vignes	Modération modeste	Modération avec petit giratoire
17	103	Corniche	No 30 (amont)	Sans modération	Modération vitesse, sens entrant Riex
17	104	Corniche	No 4 (lac)	Courte zone stockage automobile	Prolongement zone stockage avant goulet automobile du no 7
17	105	Corniche	No 9 (amont)	Courte zone stockage automobile	Prolongement zone stockage avant goulet automobile
17	162	Cantonale, route	Contournement	Voies automobiles inégales	Homogénéisation des 2 voies TI
17	168	Corniche	Traversée localité	Modération "modeste"	Modération renforcée

Secteur Riex (17) - Autos - Parking



No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
17	106	Corniche	Coulisse Champhubert (lac)	.0 place auto	+.4 places auto
17	108	Corniche	No 30 (lac)	.0 place auto	+.2 places auto
17	109	Corniche	No 4 (lac)	.3 places auto	-.3 places auto
17	110	Corniche	No 9 (amont)	.2 places auto	-.2 places auto
17	111	Corniche	Entrée est	0 place auto	+.4 places auto
17	112	Corniche	No 3	0 place auto	+.2 places auto
17	114	Corniche	Vigny (lac)	1 place jaune officielle	-.1 place auto jaune (officielle)
17	148	Mouniaz	Parking en ouvrage	Important parking	-.2 places auto
17	149	Mouniaz	Parking en ouvrage	Voitures sans plaque	Réflexion sur voitures-ventouse
17	151	Mouniaz	Parking en ouvrage	Manque de places motos	+.6 cases motos
17	159	Vigny	Corniche	.0 places auto	+.3 places auto
17	169	Corniche	Corniche 19 (lac)	Parking déborde sur trottoir	Parking éloigné du trottoir
17	170	Corniche	Corniche 30 (lac)	Parking déborde sur trottoir	Parking éloigné du trottoir

Secteur Riex (17) - Autos - Vitesses actuelles et proposées



No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
17	163	Champaflon	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h
17	101	Collège	Corniche - Montaux	Vitesse limitée à 30 km/h	Vitesse limitée à 20 km/h
17	147	Davel	Corniche - no 9	Vitesse limitée à 30 km/h	Vitesse limitée à 20 km/h
17	157	Sous-Riex	Corniche - no 11	Vitesse limitée à 30 km/h	Vitesse limitée à 20 km/h
17	167	Vigny	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h
17	171	Cantonale, route	Totalité	Vitesse limitée à 70 km/h	Vitesse limitée à 60 km/h

Secteur Riex (17) - Convivialité



No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
17	117	Corniche	Côte-aux-Vignes	Entrée très routière	Place à l'entrée du village
17	118	Corniche	No 9 (amont)	Sans terrasse	Grande terrasse pour le Caveau
17	119	Corniche	No 26 (lac)	Sans signe extérieur de café	Mini-terrasse (symbolique)
17	120	Corniche	No 11 (amont)	Arcade fermée	Services pour touristes-habitants
17	150	Mouniaz	Accès parking	Aucun accès au Champaflon	Ilôt de fraîcheur Champaflon

Secteur Rieux (17) - Piétons



No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
17	125	Corniche	Collège - no 25 (amont)	Trottoir très étroit	Elargissement trottoir
17	126	Corniche	No 14 - no 16 (lac)	Trottoir étroit	Elargissement trottoir
17	127	Corniche	No 22 - no 24 (lac)	Trottoir étroit	Petit élargissement du trottoir
17	128	Corniche	Collège (amont)	Peu d'indications piétonnes	Plan piéton
17	129	Corniche	Côte-aux-Vignes	Absence d'îlot central	Ilot piéton
17	130	Corniche	Côte-aux-Vignes (lac)	Trottoir étroit	Elargissement du trottoir
17	131	Corniche	No 14	Trottoir rétréci par cheneau	Suppression «retour» cheneau
17	132	Corniche	No 17 (lac)	Flaque (si pluie) sur trottoir	Assainissement grille EP
17	133	Corniche	No 19 (lac)	Voitures parkées pouvant déborder sur trottoir	Augmentation largeur trottoir avec "boute-pare-chocs" fixé au mur
17	134	Corniche	No 26 (lac)	Borne sur trottoir	Dépose borne
17	135	Corniche	No 28 (lac)	Mur débordant sur trottoir	Dépose de la partie finale du mur
17	136	Corniche	No 28 (lac)	Sans protection du trottoir	Potelet protecteur en limite
17	137	Corniche	No 30 (amont)	Sortie dangereuse escalier	Sécurisation débouché escalier
17	138	Corniche	No 30 (lac)	Voitures stationnées mordent sur trottoir	Augmentation largeur trottoir avec "boute-pare-chocs" fixé au mur
17	139	Corniche	No 30 (lac)	Ligne blanche entre parking et trottoir (étroit)	Matérialisation de la limite trottoir-parking par une bordurette collée
17	141	Corniche	No 7 (amont)	Absence trottoir	Continuité trottoir
17	143	Corniche	No 9 (amont)	Trottoir étroit	Elargissement trottoir
17	144	Corniche	Rodolphe Bosshard (amont)	Place piétonne	Léger rétrécissement place
17	145	Corniche	No 24 (lac)	Balais (café) sur trottoir étroit	Déplacement des "balais"
17	152	Mouniaz	Corniche (est)	Bifurcation sans balisage	Balisage Chenaux, "Hauts" ...
17	154	Mouniaz	Corniche (est)	Sans panneau toilettes	Signalétique toilettes
17	158	Sous-Riez	Corniche	Débouché dangereux	Sécurisation débouché
17	160	Vigny	Corniche	Bifurcation sans balisage	Balisage Cully ...
17	161	Vigny	Corniche	Trottoir étroit	Elargissement du trottoir

Secteur Rieux (17) - Vélos



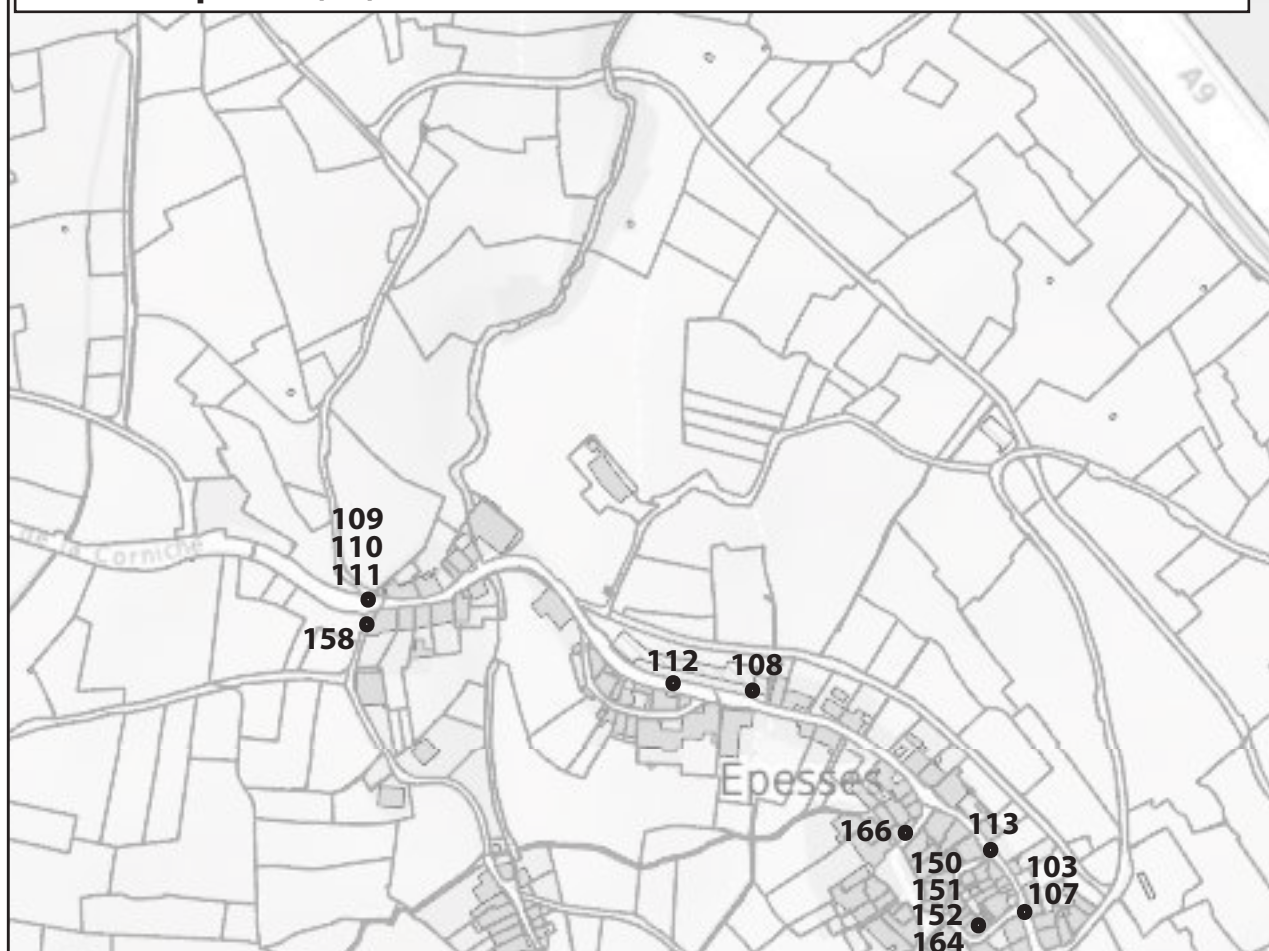
No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
17	155	Mouniaz	Parking en ouvrage	Sans VLS	.+ 2 vélos électriques semi-collectifs
17	156	Mouniaz	Parking en ouvrage	Manque de places vélos	.+ 5 places vélo
17	164	Champaflon	Totalité	Sans équipement cyclable	Dérogation vélos
17	165	Cantonale, route	Contournement	Sans équipement cyclable	Bandes cyclables bilatérales
17	166	Corniche	Fortunades sup. - Vigny	Sans équipement cyclable	Vélos lents autorisés sur trottoir

Secteur Riex (17) - Vues (lointaines et proches)



No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
17	121	Corniche	Côte-aux-Vignes	Point de vue non valorisé	Valorisation du point de vue
17	122	Corniche	No 17 (lac)	Lac invisible (à cause haie)	Panorama grâce à taille haie
17	123	Corniche	No 4 (lac)	Parking devant ensemble architectural classé	Valorisation bâtiments classés en délocalisant parking
17	124	Corniche	No 9 (amont)	Parking devant ensemble architectural classé	Valorisation bâtiments classés en délocalisant parking

Secteur Epesses (18) - Autos - Circulation



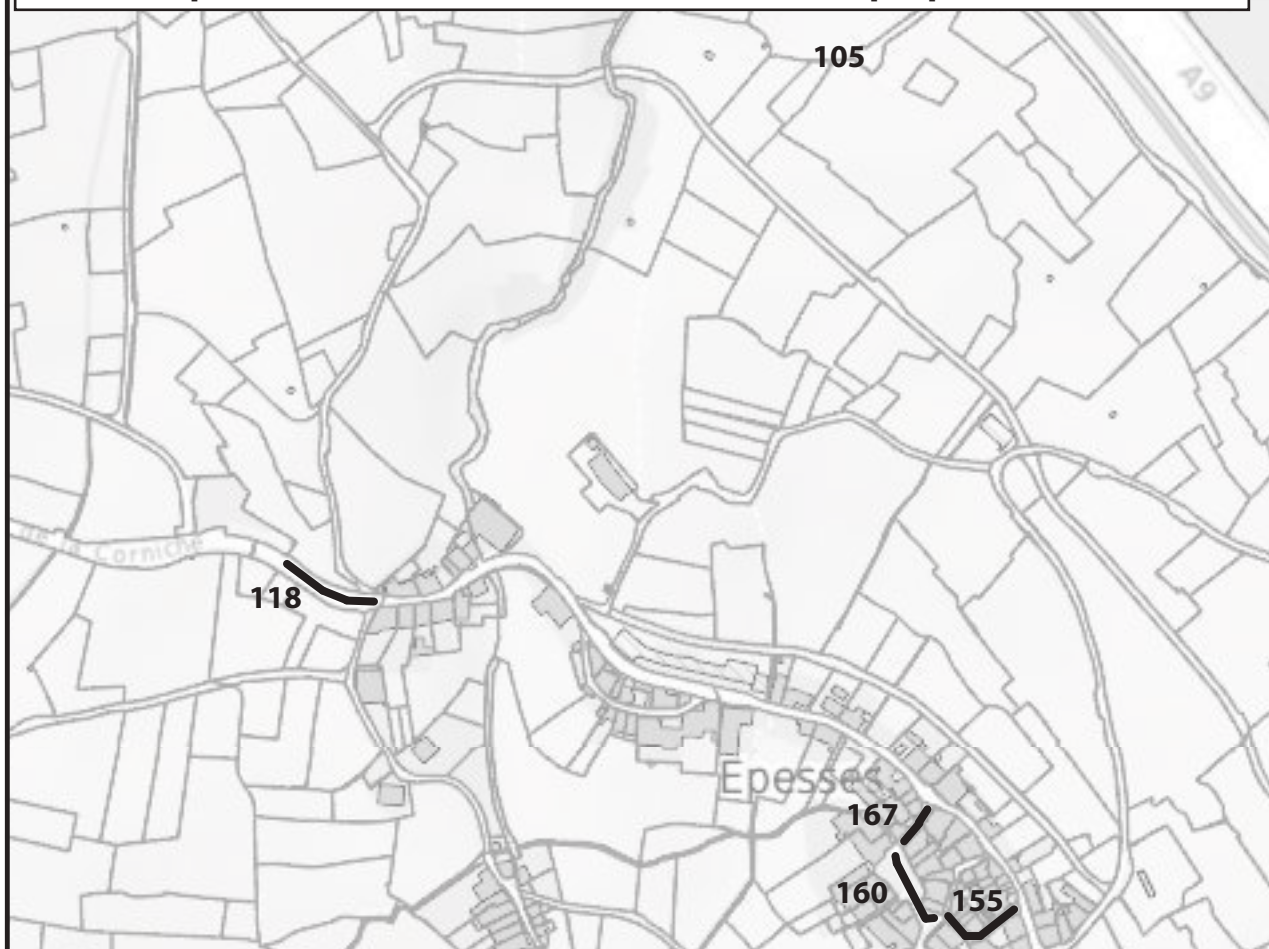
No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
18	103	Corniche	Mont - Mottaz	Modération modeste	Modération avec rétrécissement
18	107	Corniche	Mottaz	Modération modeste	Modération grâce à sinuosité
18	108	Corniche	No 24 (amont)	Autos dépassent bus arrêté	Autos derrière bus arrêté
18	109	Corniche	Ouchette (lac)	Sans modération	Modération avec rétrécissement
18	110	Corniche	Ouchette	Sans modération	Modération grâce à sinuosité
18	111	Corniche	Ouchette (lac)	Sans modération	Modération avec priorité descente
18	112	Corniche	Parking Bornalet	Sans modération	Modération grâce à sinuosité
18	113	Corniche	Vieux-Collège	Modération modeste	Modération grâce à sinuosité
18	150	Mottaz	Totalité	Débouché dangereux	Inversion sens et réservé habitants
18	151	Mottaz	Totalité	Ouvert à tout trafic	Chemin vélos+piétons (+ riverains)
18	152	Mottaz	Totalité	Double sens	Sens unique descendant
18	158	Ouchette	Corniche	Sans panneau "Impasse"	Panneau "Impasse"
18	164	Vieux-Bourg	Place	Vitesse peu modérée	Modération grâce à sinuosité
18	166	Vieux-Collège	Totalité	Double sens de circulation	Sens unique montant

Secteur Epesses (18) - Autos - Parking



No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
18	115	Corniche	Montaux	.0 place auto	+.3 places auto
18	116	Corniche	Parking Bornalet	Parking unilatéral	Réorganisation places auto
18	117	Corniche	Parking Bornalet (amont)	Absence place recharge	+.1 place recharge électrique
18	128	Corniche	Parking Bornalet (amont)	Cases motos	Réorganisation cases motos
18	143	Mont	Clos-du-Boux (ouest)	.0 place auto publique	+.4 places auto
18	145	Montaux	Corniche (ouest)	Sans parking auto	+.1 place auto
18	146	Montaux	Corniche (cimetière)	.0 place auto	+.2 places auto
18	153	Clos-du-Boux (liaison Mont)	Totalité	Episodiques places officielles et discontinues côté lac	Nombreuses places continues créées côté amont

Secteur Epesses (18) - Autos - Vitesses actuelles et proposées



No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
18	118	Corniche	Cimetière (est) - Ouchette	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h
18	155	Mottaz	Totalité	Vitesse limitée à 30 km/h	Vitesse limitée à 20 km/h
18	160	Place	Totalité	Vitesse limitée à 30 km/h	Vitesse limitée à 20 km/h
18	167	Vieux-Collège	Totalité	Vitesse limitée à 30 km/h	Vitesse limitée à 20 km/h

Secteur Epesses (18) - Convivialité



No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
18	123	Corniche	Mottaz	Fontaine non valorisée	Espace public autour de la fontaine
18	124	Corniche	No 16 (lac)	Mini-terrasse sur rue	Terrasse agrandie pour l'Auberge
18	125	Corniche	No 22 (lac)	Sans terrasse et d'étal	Terrasse pour commerce Petit-Crêt
18	126	Corniche	Rueyres	Banc non ombragé	Banc à ombrager
18	127	Corniche	Vieux-Collège (amont)	Fontaine non valorisée	Espace public autour de la fontaine
18	161	Place	Coin sud-ouest	Sans place conviviale	Place publique (lieu-dit La Place)

Secteur Epesses (18) - Convivialité



No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
18	123	Corniche	Mottaz	Fontaine non valorisée	Espace public autour de la fontaine
18	124	Corniche	No 16 (lac)	Mini-terrasse sur rue	Terrasse agrandie pour l'Auberge
18	125	Corniche	No 22 (lac)	Sans terrasse et d'étal	Terrasse pour commerce Petit-Crêt
18	126	Corniche	Rueyres	Banc non ombragé	Banc à ombrager
18	127	Corniche	Vieux-Collège (amont)	Fontaine non valorisée	Espace public autour de la fontaine
18	161	Place	Coin sud-ouest	Sans place conviviale	Place publique (lieu-dit La Place)

Secteur Epesses (18) - Piétons



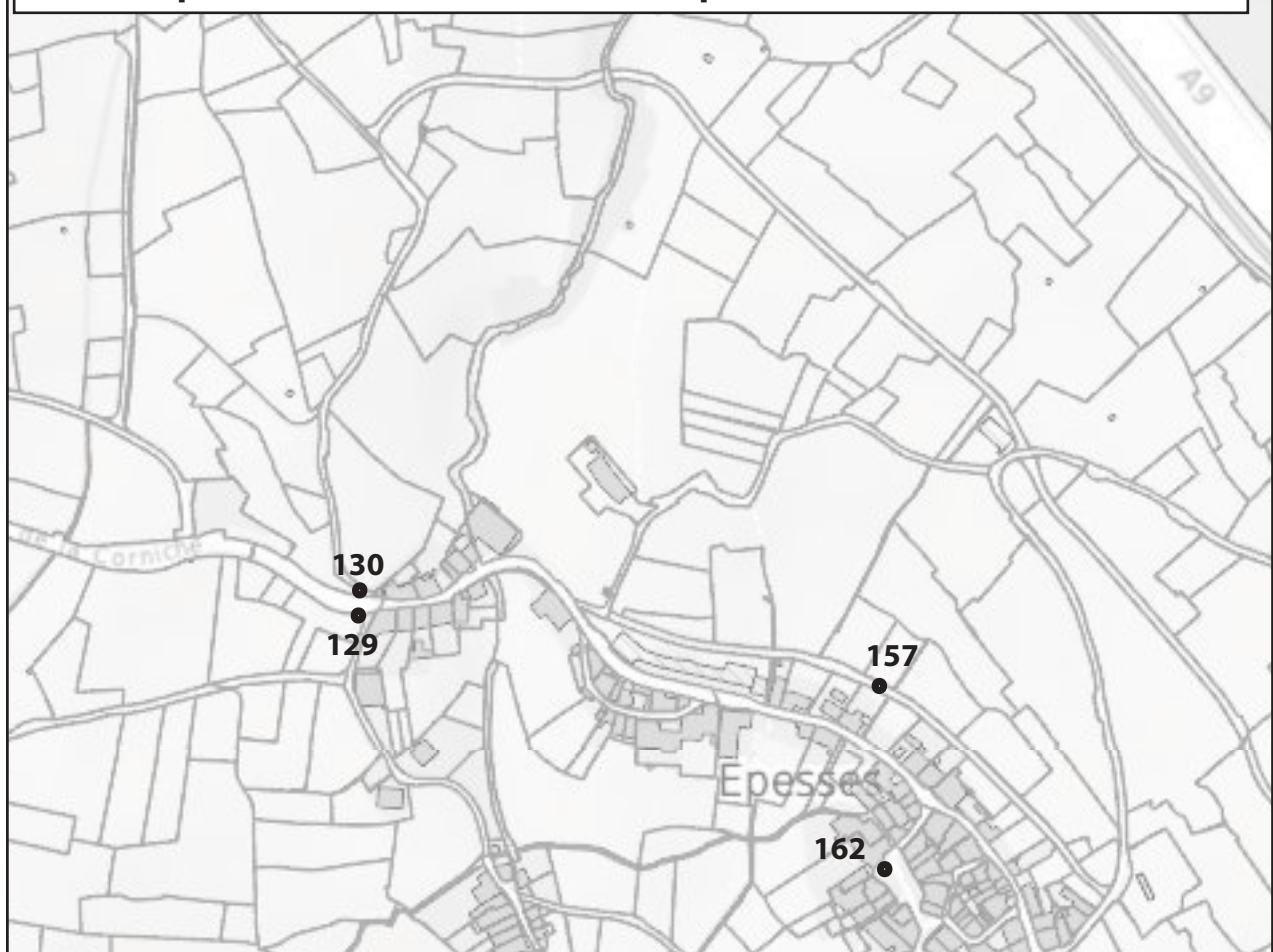
No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
18	132	Corniche	No 26 - 50	Passe-pied très étroit	Elargissement des trottoirs
18	133	Corniche	No 4 - no 10	Passe-pied très étroit	Elargissement des trottoirs
18	134	Corniche	Parking Bornalet (lac)	Piétons peu protégés	Piétons protégés par parking
18	135	Corniche	Vieux-Collège (lac)	Trottoir minimaliste	Elargissement trottoir à l'angle
18	142	Creyvavers	Place	Bifurcation sans balisage	Balisage Lac, Cully, Crêt-dessous ...
18	165	Vieux-Bourg	Place (amont)	Sans trottoir	Trottoir côté amont
18	168	Vieux-Collège	Totalité	Etroit passe-pied	Elargissement trottoir

Secteur Epesses (18) - Vélos



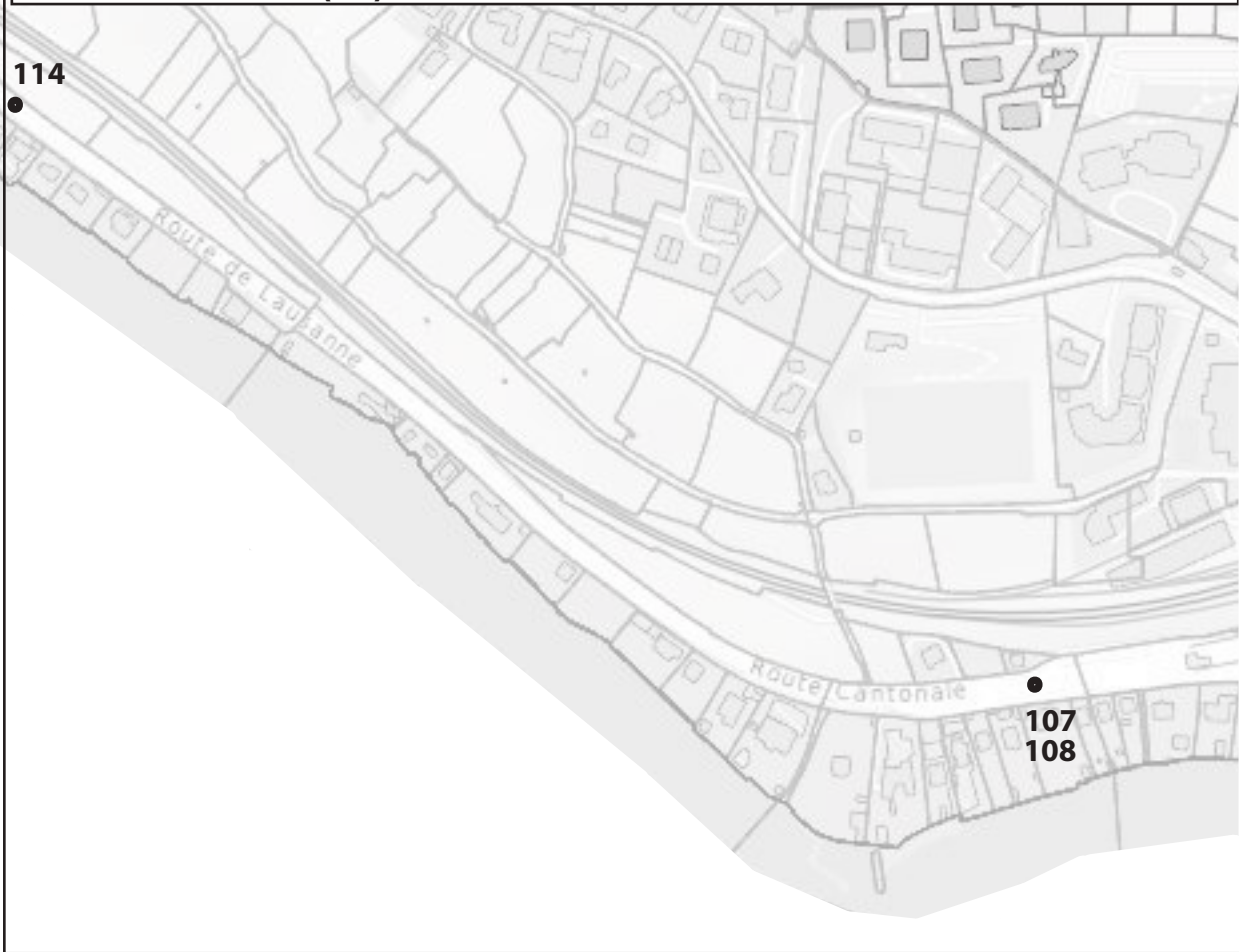
No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
18	139	Corniche	Parking Bornalet (amont)	Sans parkings vélo	.+ 4 places vélo sécurisées
18	140	Corniche	Parking Bornalet (amont)	Sans VLS	2 vélos électriques semi-collectifs
18	141	Corniche	No 16 (amont)	Sans parking vélo	Parkings vélos sécurisés
18	148	Montaux	Corniche (ouest)	Parking vélo (râtelier)	Suppression du parking

Secteur Epesses (18) - Vues (lointaines et proches)



No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
18	129	Corniche	Ouchette (lac)	Panorama non valorisé	Valorisation du point de vue
18	157	Liaison Clos-du-Boux	Totalité	Voitures stationnées visibles depuis Epesses	Voitures stationnées invisibles depuis Epesses
18	162	Place	Coin sud-ouest	Vue sur le lac obstruée	Vue libérée sur le lac
18	130	Corniche	Rueyres	Armoire SI devant vieux mur	Armoire électrique plus discrète

Secteur Lausanne (19) - Autos - Circulation



No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
19	107	Lausanne	Accès Cully (no 65)	Sans modération	Modération grâce au giratoire (MT)
19	108	Lausanne	Accès Cully (no 65)	Sans modération	Modération avec pastille centrale (CT)
19	114	Lausanne	No 107 (passage voies CFF)	Sans modération	Modération avec pastille centrale (CT)

Secteur Lausanne (19) - Autos - Parking



No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
19	102	Grandvaux	No 14 (centre Compétences)	Grand espace occupé par parking peu utilisé	Transfert du parking en surface dans le nouvel ouvrage
19	109	Lausanne	Contre-route dir. Lausanne	.0 place auto	.+ 9 places auto
19	110	Lausanne	Sous viaduc routier	.0 place auto	.+ 6 places pour autos sans plaque (transférées de P Riex...)

Secteur Lausanne (19) - Autos - Vitesses actuelles et proposées



No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
19	113	Cully	Corniche - no 52	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h
19	115	Lausanne	Vilette - Hôtel Lavaux	Vitesse limitée à 70 km/h	Vitesse limitée à 60 km/h

Secteur Lausanne (19) - Convivialité



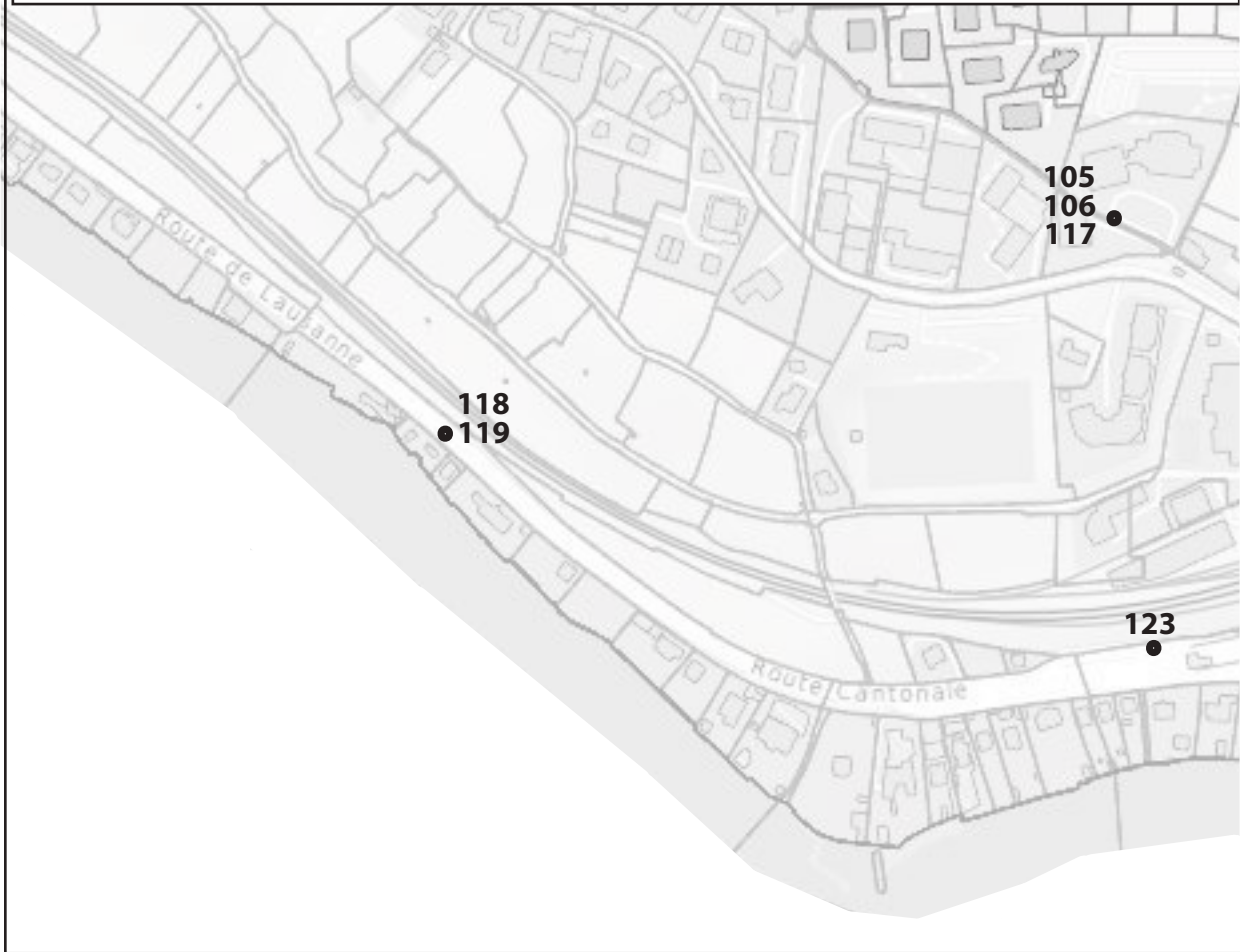
No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
19	120	Ruines (stade)	Parking	Absence de parc public	Petit parc public

Secteur Lausanne (19) - Piétons



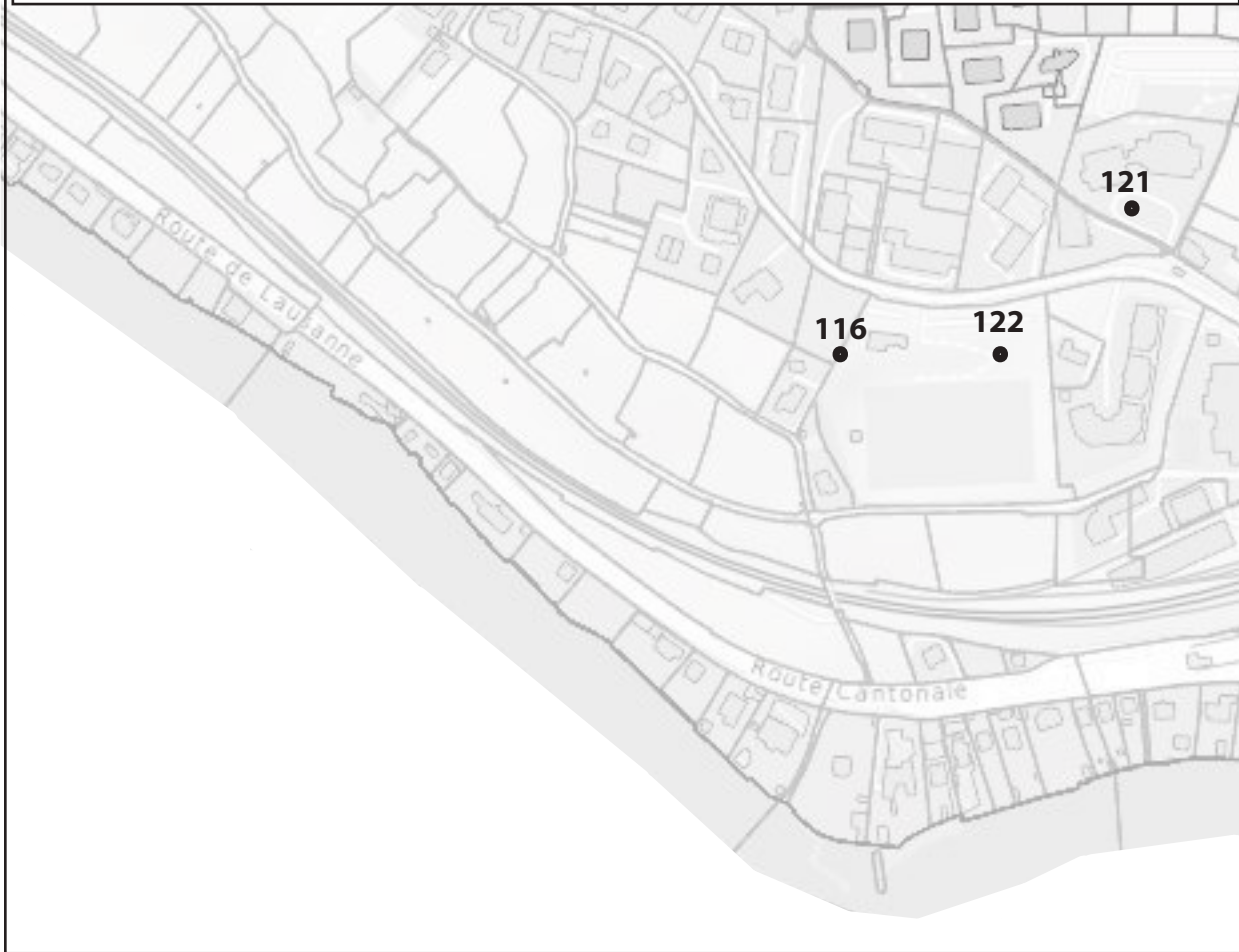
No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
19	101	Charrerette	Liaison lac	Lac théoriquement à 800m	Lac à 300m du stade (via pont CFF)
19	103	Grandvaux	No 14 (centre Compétences)	Liaison peu claire vers Gare	A terme : site propre vers école
19	104	Grandvaux	No 14 (centre Compétences)	Liaison peu sûre vers Cully	A terme : site propre vers Cully
19	111	Lausanne	Accès Cully (no 65)	Sans traversée piétonne	Aide à traversée
19	112	Lausanne	No 107 (passage voies CFF)	Sans traversée piétonne	Aide à la traversée

Secteur Lausanne (19) - Vélos



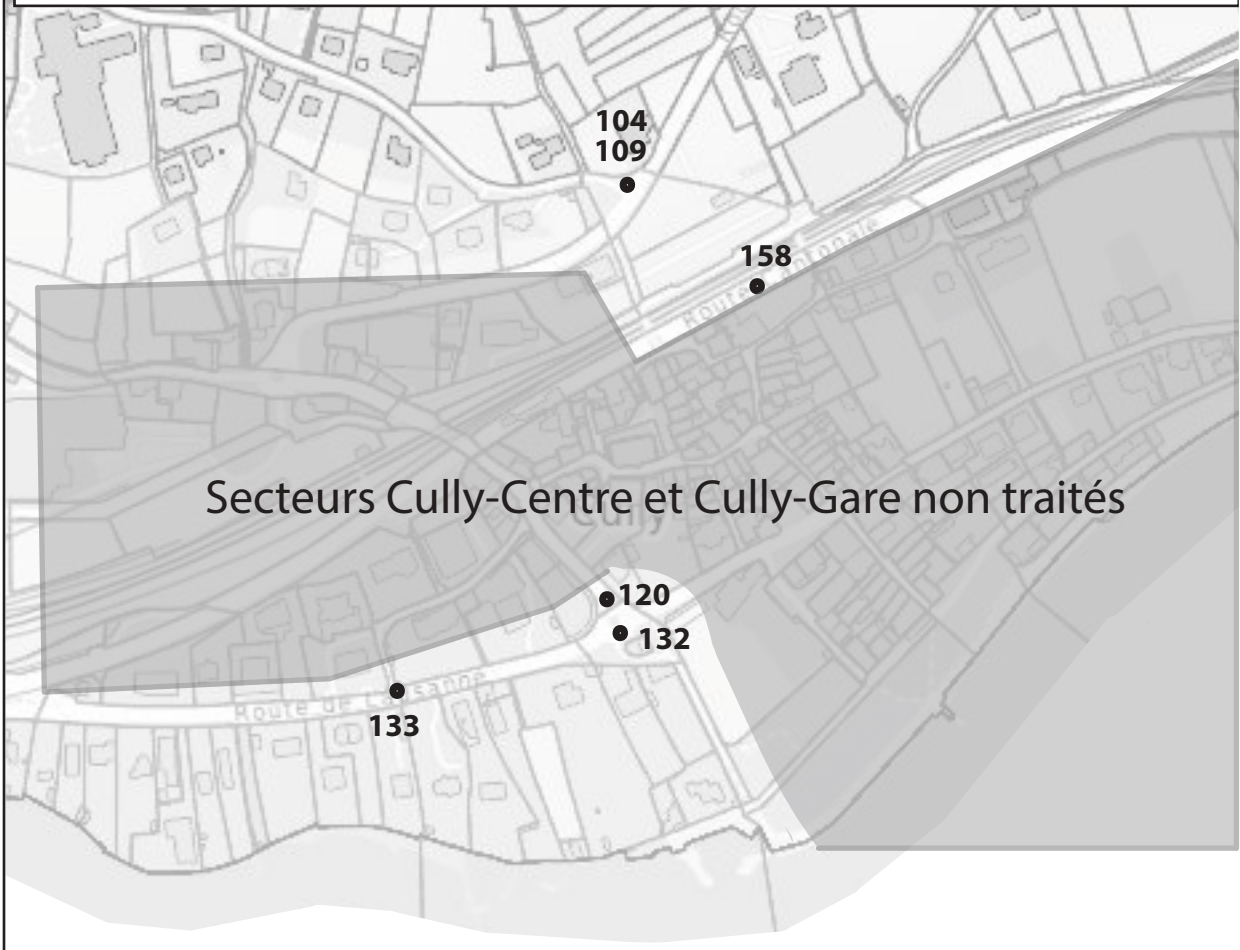
No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
19	105	Grandvaux	No 14 (centre Compétences)	Montée cycliste rédhibitoire	Ascenseur public, ouvert aux vélos
19	106	Grandvaux	No 14 (centre Compétences)	Sans parking vélo	.+ 4 places vélo (CT)
19	117	Grandvaux	No 14 (centre Compétences)	Sans parking vélo	Grand parking vélo souterrain avec nouvel hôpital (accès par le bas MT)
19	118	Lausanne	Frontière - no 65 (lac)	Etroite bande cyclable	Piste cyclable
19	119	Lausanne	No 65 - frontière (amont)	Etroite bande cyclable	Bande cyclable élargie
19	123	Lausanne	Contre-route dir. Lausanne	Sans équipement cyclable	Bande cyclable

Secteur Lausanne (19) - Vues (lointaines et proches)



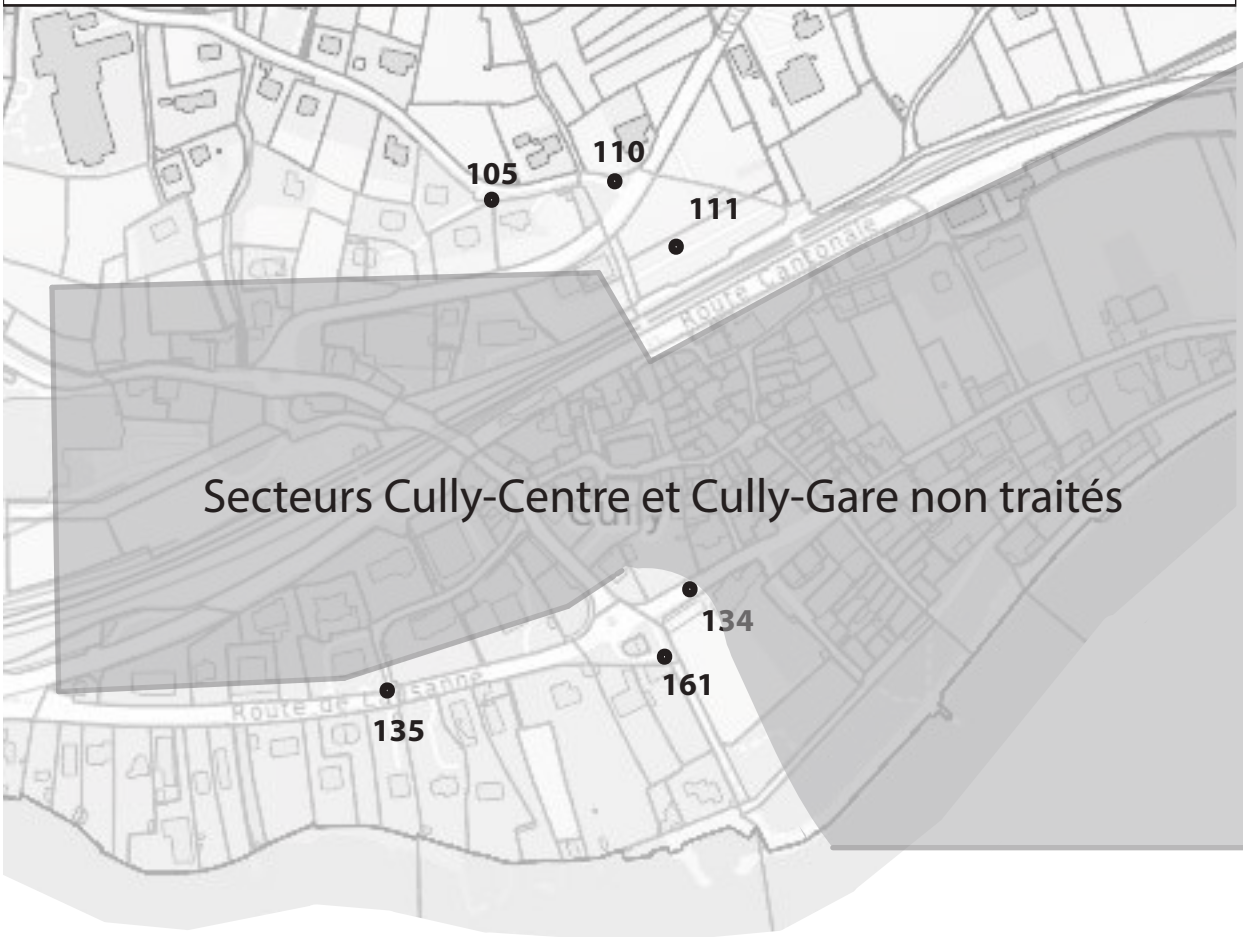
No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
19	116	Charrerette	Liaison Grandvaux	Vue obstruée	Taille haie (terrain municipal)
19	121	Grandvaux	No 14 (centre Compétences)	Vue non valorisée	Ascenseur panoramique
19	122	Ruines (stade)	Parking	Vue non valorisée	Valorisation du panorama

Secteur Gare (20) - Autos - Circulation



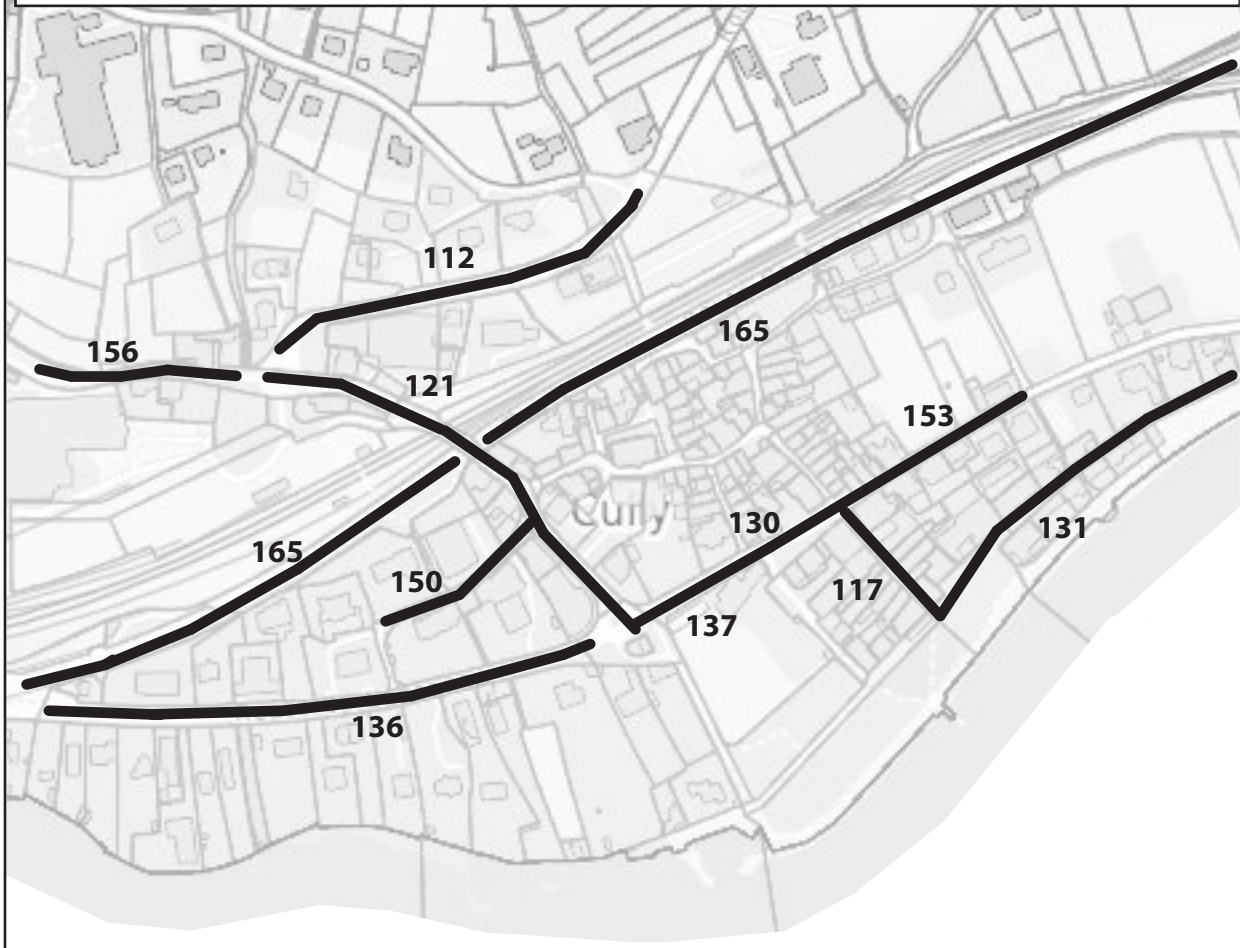
No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
20	104	Colombaires	Corniche (amont)	Panneau <i>Impasse</i> peu visible	<i>Impasse</i> visible au carrefour
20	109	Corniche	Colombaires	Sans modération	Modération grâce au giratoire
20	120	Gare	Lausanne - Versailles	Sans modération	Modération avec rétrécissement
20	132	Lausanne	Gare	Vitesse peu modérée	Modération avec rétrécissement
20	133	Lausanne	Versailles	Sans modération	Modération avec rétrécissement
20	158	Cantonale, route	Contournement	Voies automobiles inégales	Homogénéisation des 2 voies TI

Secteur Gare (20) - Autos - Parking



No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
20	105	Colombaires	No 3 (lac)	1 auto bloque le sentier	.- 1 place auto pour libérer l'accès
20	110	Corniche	Colombaires	4 places auto	.0 place auto
20	111	Corniche	Parking Fortunades	Parking provisoire	Parking à pérenniser ?
20	134	Lausanne	Gare - no 1	Parking côté lac	Ripage parking côté amont
20	135	Lausanne	Versailles	.0 place auto	.- + 8 places auto
20	161	Lausanne	Giratoire Gare	Parking étendu côté lac	Parking à réorganiser

Secteur Gare (20) - Autos - Vitesses actuelles et proposées



No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
20	112	Corniche	Grandvaux - Colombaires	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h
20	117	Davel	Vevey - Indépendance	Vitesse limitée à 30 km/h	Vitesse limitée à 20 km/h
20	121	Gare	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 20 km/h
20	130	Hôtel-de-Ville	Totalité	Vitesse limitée à 30 km/h	Vitesse limitée à 20 km/h
20	131	Indépendance	Totalité	Vitesse limitée à 30 km/h	Vitesse limitée à 20 km/h
20	136	Lausanne	Gare - no 63	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h
20	137	Lausanne	Gare - place d'Armes	Vitesse limitée à 30 km/h	Vitesse limitée à 20 km/h
20	150	Versailles	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 20 km/h
20	153	Vevey	Davel - Ramuz	Vitesse limitée à 30 km/h	Vitesse limitée à 20 km/h
20	156	Cully	Corniche - no 52	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h
20	165	Vevey - RC	Contournement	Vitesse limitée à 70 km/h	Vitesse limitée à 60 km/h


Secteur Gare (20) - Convivialité

Secteurs Cully-Centre et Cully-Gare non traités

● 162

No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
20	162	Lausanne	Giratoire Gare	Absence de place publique	Petite place publique

Secteur Gare (20) - Convivialité

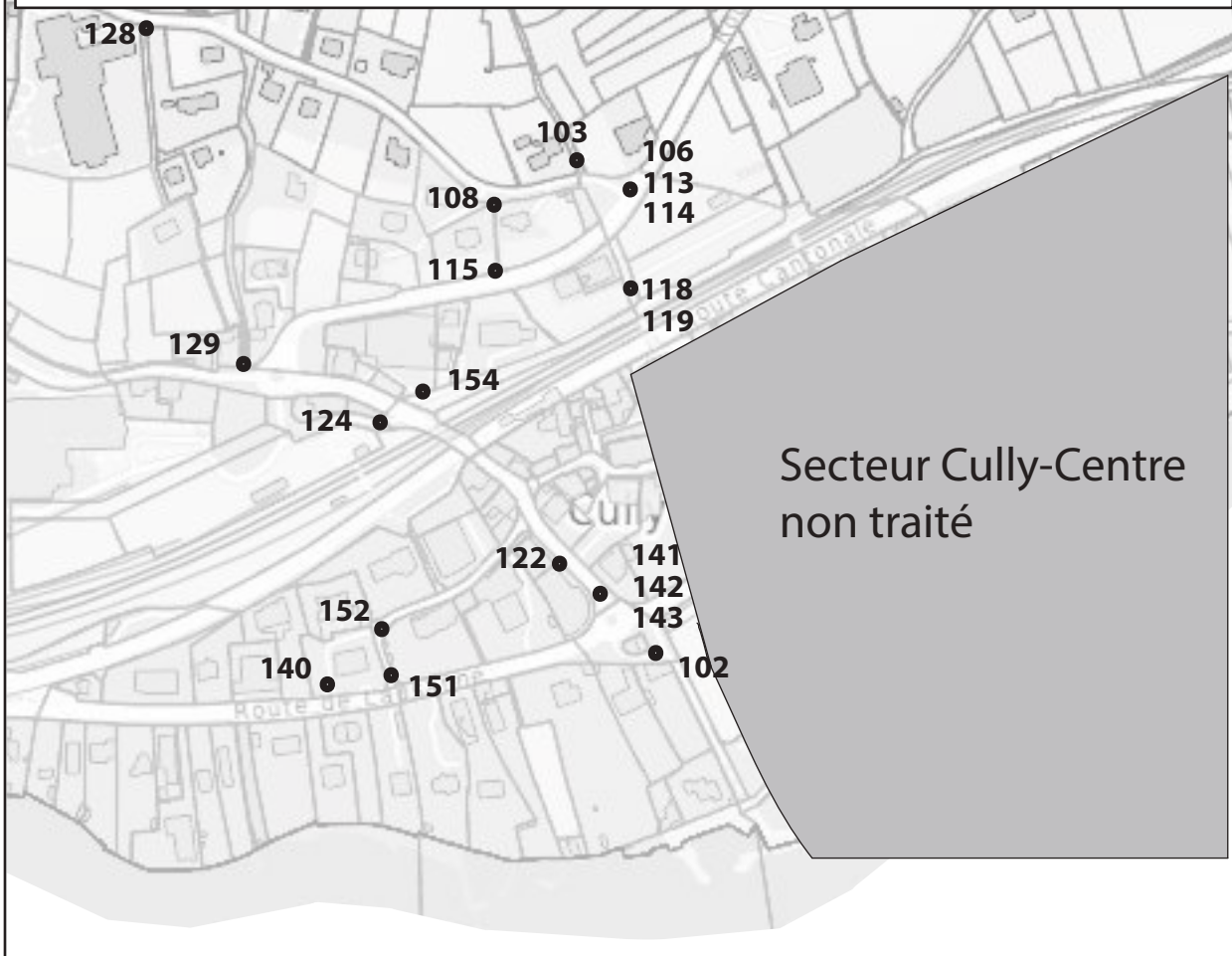


Secteurs Cully-Centre et Cully-Gare non traités

162

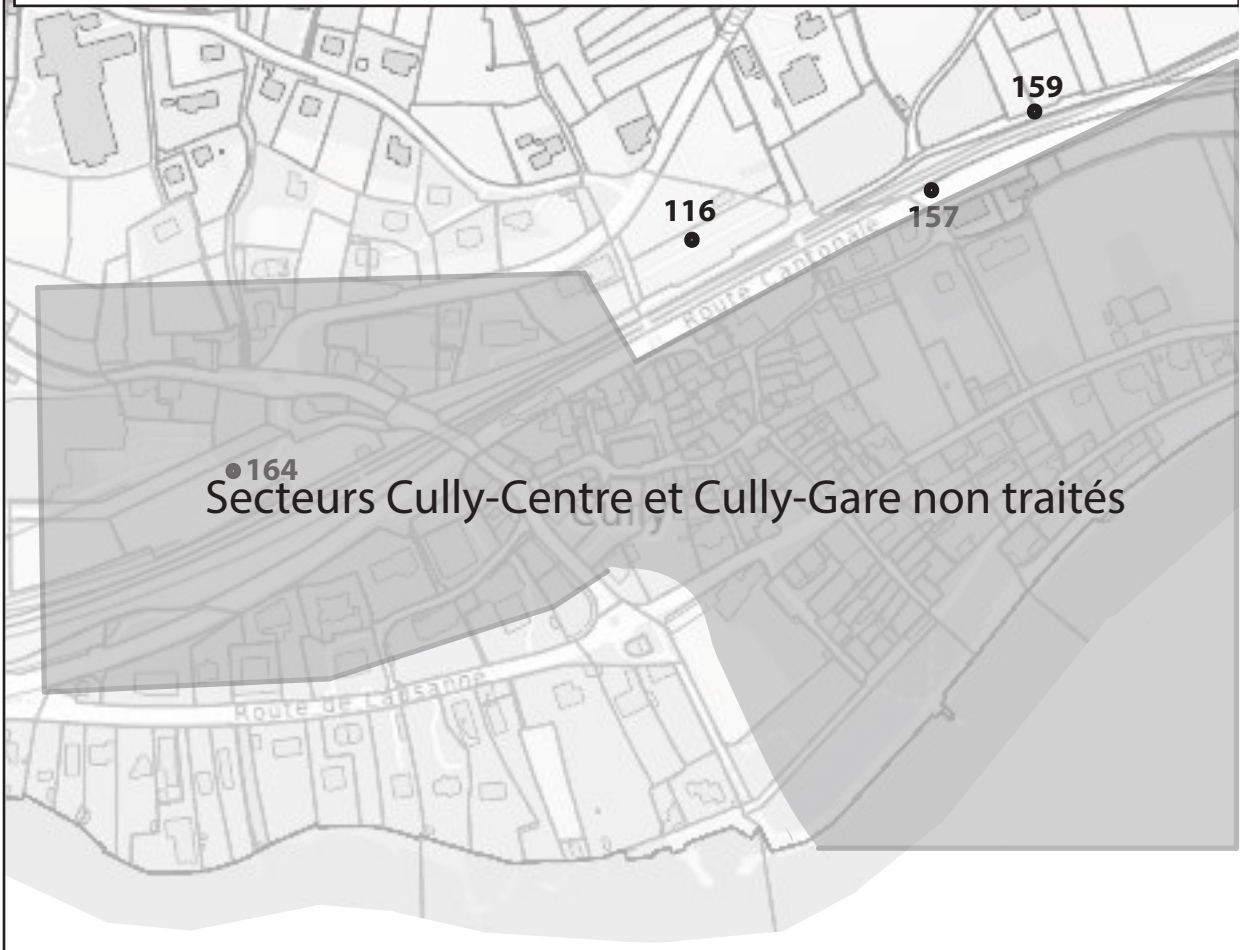
No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
20	162	Lausanne	Giratoire Gare	Absence de place publique	Petite place publique

Secteur Gare (20) - Piétons



No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
20	102	Cheminet	Lausanne	Mixité piétons-voitures	Chemin continu de Lausanne au lac
20	103	Chenaux	Colombaires	Bifurcation sans balisage	Balisage Chenaux ...
20	106	Colombaires	No 1 (amont)	Impasse piétonne	Impasse avec dérogation piétonne
20	108	Colombaires	No 3 (lac)	Accès caché par parking	Valorisation accès piétonnier
20	113	Corniche	Colombaires	1 passage piéton sans îlot	2 passages piétons avec îlot
20	114	Corniche	Fortunades (lac)	Bifurcation sans balisage	Balisage Cully-Centre ...
20	115	Corniche	No 6 (amont)	Accès piéton invisible	Valorisation accès piétonnier
20	118	Fortunades	Accès depuis Corniche	Aucun marquage piéton	Bande piétonne côté ouest
20	119	Fortunades	Accès depuis Cully-Bourg	Barrières trop en aval	Barrières décalées en amont
20	122	Gare	Lausanne - Versailles (ouest)	Sans trottoir	Trottoir continu
20	124	Gare	Place Gare	Bifurcation sans balisage	Balisage Villette ...
20	128	Hôpital (sentier)	Colombaires 27	Impression d'impasse	Balisage piéton
20	129	Hôpital (sentier)	Grandvaux 2 (amont)	Chemin piéton peu valorisé	Valorisation chemin piétonnier
20	140	Lausanne	Versailles - no 12 (amont)	Sans trottoir	Trottoir continu
20	141	Lausanne	Gare (Cheminet)	Trottoir étroit	Elargissement trottoir
20	142	Lausanne	Gare (Garage Moderne)	Sans trottoir	Trottoir
20	143	Lausanne	Gare (Hôtel-de-Ville)	Trottoir étroit	Elargissement trottoir
20	151	Versailles	Lausanne	Barrières trop hautes	Abaissement des barrières
20	152	Versailles	No 11	Espace auto trop grand	Espace piéton agrandi
20	154	Vigny	Gare	Bifurcation sans balisage	Balisage Riex ...

Secteur Gare (20) - Vélos



●164
Secteurs Cully-Centre et Cully-Gare non traités

No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
20	116	Corniche	Parking Fortunades	Sans VLS	1 vélo électrique semi-collectif
20	157	Cantonale, route	Contournement	Sans équipement cyclable	Bandes cyclables bilatérales
20	159	Champaflon	Totalité	Sans équipement cyclable	Dérogation vélos
20	164	Gare	Place Gare	Sans VLS	1 vélo électrique semi-collectif

Secteur Gare (20) - Vues (lointaines et proches)

Secteurs Cully-Centre et Cully-Gare non traités

138
139
101

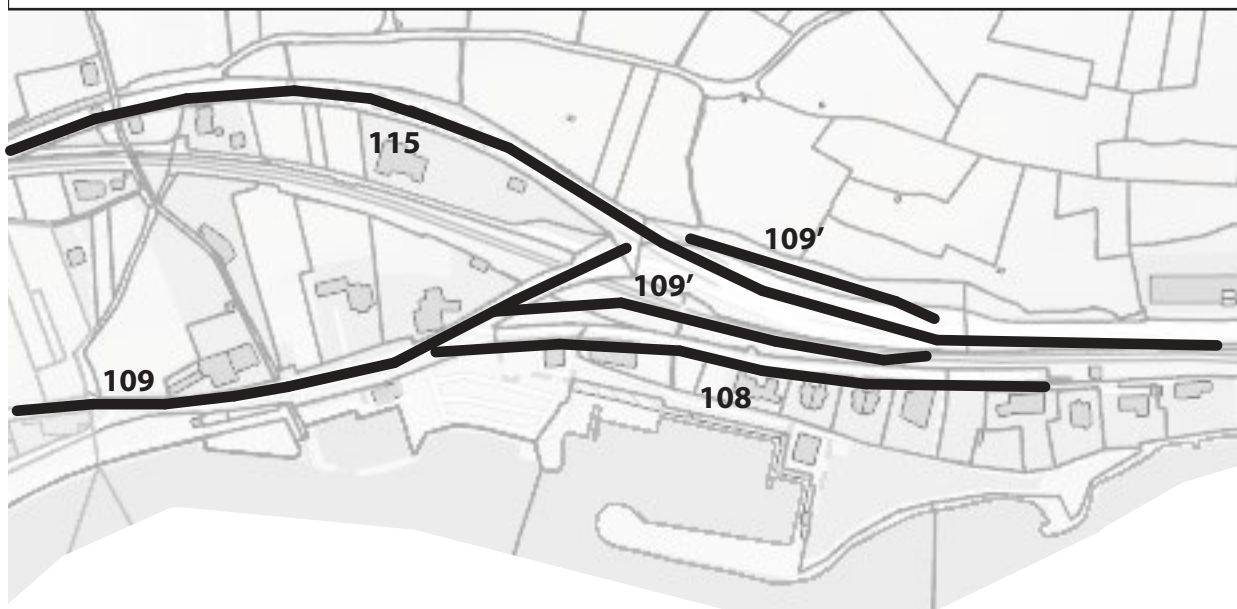
No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
20	101	Cheminet	Totalité	Cours d'eau enterré	La Gerine à la rencontre du Léman
20	138	Lausanne	Gare - no 1	Parking devant ensemble architectural classé	Valorisation bâtiments classés en délocalisant parking
20	139	Lausanne	Gare (lac)	Parking devant ensemble architectural classé	Valorisation bâtiments classés en délocalisant parking

Secteur Moratel (21) - Autos - Circulation



No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
21	101	Vevey	Accès Cully	Sans modération	Modération avec giratoire
21	102	Vevey	Contre-route (amont)	Sans modération	Modération avec rétrécissement
21	104	Vevey	Fin contre-route (lac)	Sans modération	Modération grâce au resserrement
21	105	Vevey	Sortie Cully - Hôtel Lavaux	Voie automobile étroite	Elargissement voie direction Vevey
21	106	Vevey	Sortie Cully - Hôtel Lavaux	Long tourner-à-gauche	Court tourner-à-gauche

Secteur Moratel (21) - Autos - Vitesses actuelles et proposées



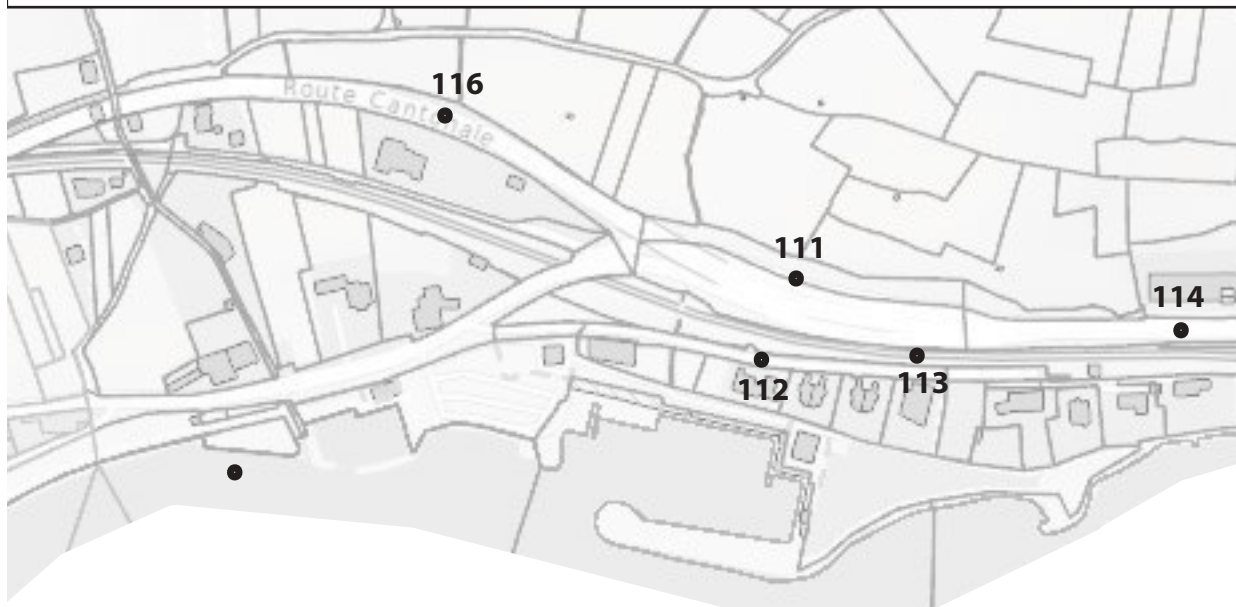
No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
21	108	Moratel	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h
21	109	Vevey	De Indépendance à Lausanne	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h
21	115	Vevey - RC	Villette - Hôtel Lavaux	Vitesse limitée à 70 km/h	Vitesse limitée à 60 km/h

Secteur Moratel (21) - Piétons



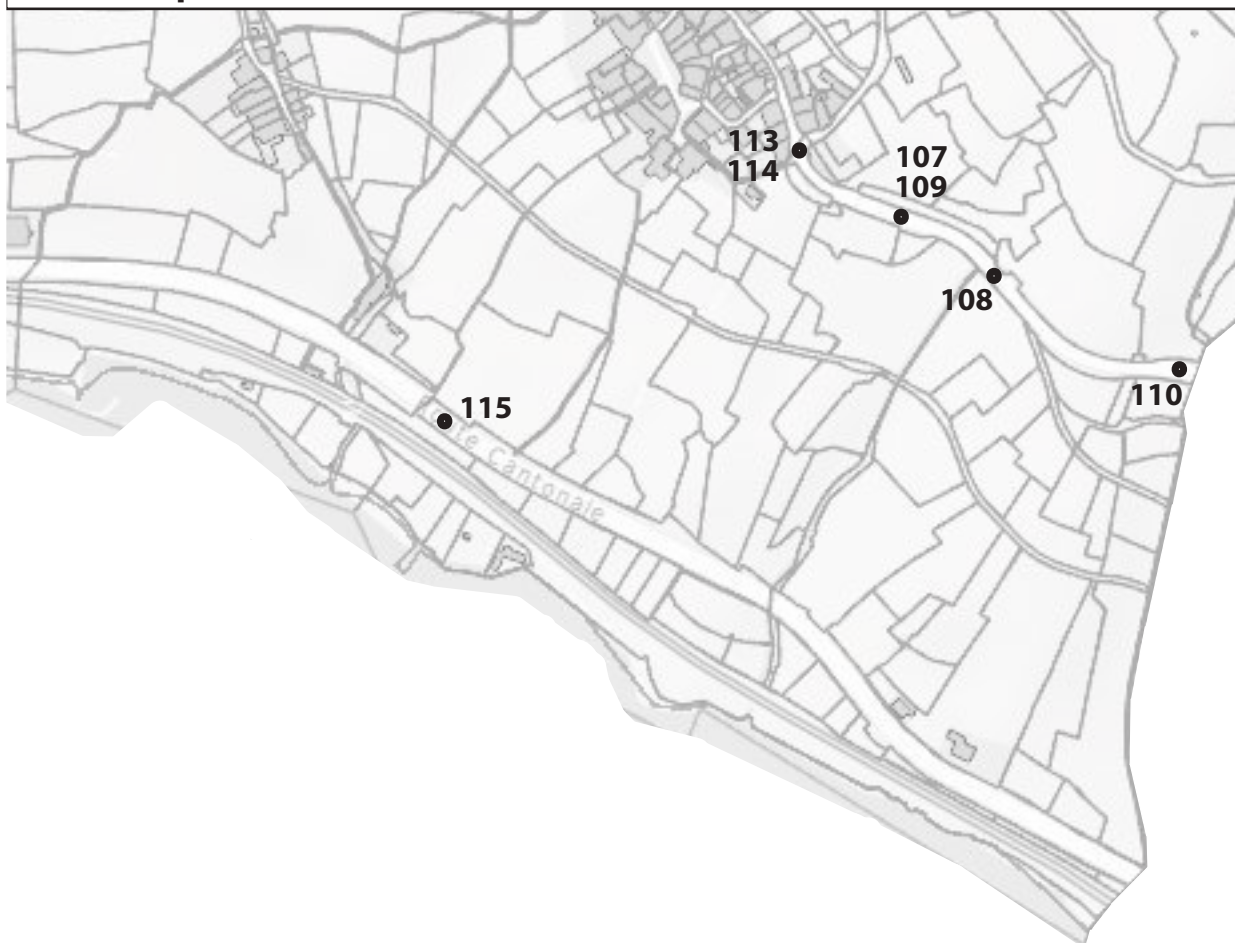
No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
21	110	Vevey	Hôtel Lavaux	Bifurcation sans balisage	Balisage Epesses, Riex ...

Secteur Moratel (21) - Vélos



No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
21	111	Vevey	Contre-route (amont)	Sans équipement cyclable	Bande cyclable
21	112	Vevey	Contre-route (lac)	Sans équipement cyclable	Bande cyclable
21	113	Vevey	Débouché contre-route sur RC	Sans équipement cyclable	Prolongement bande cyclable
21	114	Vevey	Sortie Cully - Hôtel Lavaux	Bandes cyclables étroites	Elargissement bandes cyclables
21	116	Cantonale, route	Contournement	Sans équipement cyclable	Bandes cyclables bilatérales

Secteur Epresses-Gare (22) - Autos - Circulation



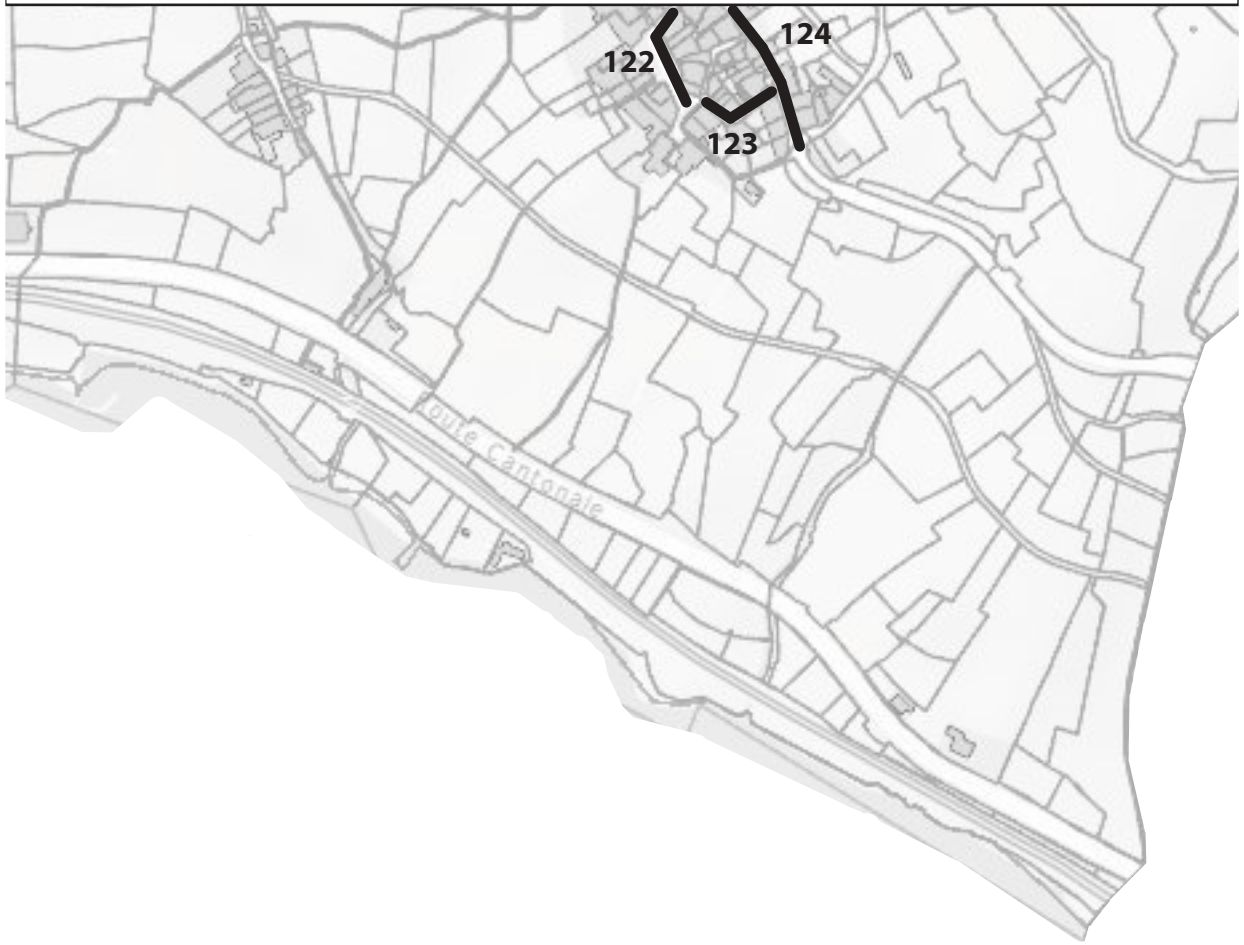
No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
22	107	Corniche	Accès Epresses depuis est	Sans modération	Modération avec rétrécissement
22	108	Corniche	Mont - limite communale	Sans modération	Modération (sans ligne médiane)
22	109	Corniche	Accès Epresses depuis est	Sans modération	Modération grâce à sinuosité
22	110	Corniche	Chenalettes (frontière)	Sans modération	Modération grâce à sinuosité
22	113	Corniche	Mont	Sans modération	Modération avec rétrécissement
22	114	Corniche	Mont	Sans modération	Modération grâce à sinuosité
22	115	Vevey	Hôtel Lavaux - limite commune	Voie automobile étroite	Elargissement voie direction Vevey

Secteur Epesses-Gare (22) - Autos - Parking



No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
22	117	Corniche	Accès Epesses depuis est	Parking unilatéral	Parking bilatéral
22	118	Corniche	Grands-Crus	.0 place auto	.+ 1 place jaune, + 7 places auto
22	119	Corniche	Chenalettes (frontière)	Parking unilatéral	.+ 4 places auto
22	120	Corniche	Mont (lac)	.0 place	.+ 3 places auto

Secteur Epesses-Gare (22) - Autos - Vitesses actuelles et proposées



No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
22	122	Place	Totalité	Vitesse limitée à 30 km/h	Vitesse limitée à 20 km/h
22	123	Mottaz	Totalité	Vitesse limitée à 30 km/h	Vitesse limitée à 20 km/h
22	124	Corniche	Mont - Bornalet	Vitesse limitée à 30 km/h	Vitesse limitée à 20 km/h

Secteur Epesses (22) - Convivialité



No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
22	121	Corniche	Mont (lac)	Terrasse publique assez bruyante	Pacification terrasse publique avec "parking écran anti-bruit"

Secteur Epees-Gare (22) - Piétons



No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition
22	101	Béguine	Coude	Bifurcation sans balisage	Balisage Le Dézaley, Rivaz ...
22	102	Rio d'Enfer	Embouchure lac	Bifurcation sans balisage	Balisage Epees, Cully ...
22	107	Vevey	Gare CFF	Bifurcation sans balisage	Balisage Cully ...
22	111	Vieux-Moulin	Vevey	Bifurcation sans balisage	Balisage Crêt-Dessous, Villette ...

Secteur Aran Stationnement Etat actuel

Route d'accès parking
Blanc : 6 pl - 1.2a

Pte-Corniche h. Fichons
Blanc : 12pl - 2.3a
2r : 7pl - 0.4m

Montagny hameau
Sauvage : 0pl - 0.8a

Montagny h. virage
Blanc : 4pl - 2.1a

Petite-Corniche 2
Blanc : 15pl - 2.7a

Parking couvert
Blanc : 5pl - 1.7a
Jaune : 13pl - 8.1a
Sauvage : 0pl -5m-3v
Note : 5 autos sans
plaque

Petite-Corniche 4
Blanc 2h : 12pl - 1.6a

Petite-Corniche 2-5
Blanc : 5pl - 2.1a

Petite-Corniche 5
Blanc : 5pl - 3.3a
Jaune : 6pl - 1.9a

Petite-Corniche 14b
Officieux : 12pl - 4.5a

Village 6-12
Blanc : 5pl - 3.7a
Jaune : 1pl - 0.7a

Abréviations
a : auto
m : moto
pl : place
v : vélo
2r : 2-roues

Etat actuel

- Nombre important de cases blanches illimitées
- Parking officieux en sortie du village, direction Grandvaux
- Parking couvert avec 50% de voitures sans plaque
- Absence de places handicapés, recharge électrique, vélos
- Total : 101 places (36.7 autos soit 36%)

Secteur Chenaux Stationnement Etat actuel

Bahyse h. Segnire
Blanc libre : 4pl - 3.4a
Handicapé : 1pl - 0.6a

Bahyse h. Carroz
Sauvage : 0pl - 1.9a

Chenaux, h. Bassan
Sauvage : 0pl - 2.7a

Bassan, h. Chenaux
Sauvage : 0pl - 1a

Chenaux

Pte-Corniche h. Corniche
Sauvage : 0pl - 0.3a

Chenaux h. Bahyse
Blanc 4h : 13pl - 8.1a

Mouniaz
Sans marq : 15pl - 1.4a
Lié à domaine viticole

Etat actuel

- Parking sauvage permanent aux carrefours Chenaux-Bassan et Bahyse-Carroz
- Parking privatif épisodique dans les vignes
- Absence de places motos
- Total : 18 places* (18.0 autos soit 100%)
- * Places Mouniaz non comptabilisées

Abréviations

a : auto
m : moto
pl : place
v : vélo
2r : 2-roues

Plan «Chenaux-SA-16.09.22»

Secteur Crettaz Stationnement Etat actuel

Ancienne-Poste
Blanc : 3pl - 0.8a

Crétaz h. Pte-Corniche
Cars : 2pl - 0.2c

Crétaz 7-9 nord
Sauvage : 0pl - 0.8a

Crétaz 7-9 sud
Blanc 6h : 11pl - 3.9a

Baussan h. Crétaz
Blanc : 3pl - 1.1a

Ancienne-Poste h. Crétaz
Blanc 6h : 5pl - 1.9a

Crétaz h. restaurant
Jaune privé : 10pl - 3.7a

Crétaz h. Cagnard
Jaune privé : 3pl - 2.2a
Sur domaine public

Baussan h. Grands-Jardins
Sauvage : 0pl - 0.4a

Etat actuel
Parking privé pour le restaurant de la Poste
Stationnement illicite sur trottoir descendant
Parking cars carrefour Petite-Corniche
Total : 24 places* (8.5 autos soit 35%)
* Cars et privé restaurant : non comptabilisé

Abréviations
a : auto
m : moto
pl : place
v : vélo
2r : 2-roues

Etat actuel

- Parking festif toléré sur une grande longueur du trottoir de Corniche
- Parking novateur (Plant Robert) derrière la gare
- Parking Ruvines 2 occupé par des véhicules sans plaque ou de location
- Parking hospitalier sous-occupé
- Total : 476 places (175.0 autos soit 36%)

Secteur Cully-Nord

Stationnement

Etat actuel

Colomb 67
Blanc réservé
4pl - 0.4a

Colomb 55
Blanc 4h :
2pl - 1.6a

Colomb 53
Blanc 4h :
1pl - 1a

Colomb 30
Blanc 4h :
2pl - 2a

Colomb 17
Blanc 4h :
2pl - 1.3a

Colomb 22
Blanc 4h :
5pl - 3.3a

Colomb 13
Blanc 4h :
2pl - 1.0a

Colomb 6
Blanc 4h :
2pl - 1.0a

Colomb 11
Blanc 4h :
1pl - 0.2a

Colomb 5
Blanc 4h :
3pl - 0.8a

Colomb 3
Blanc 4h :
2pl - 0.8a

Colomb h. Corniche
Blanc 4h : 4pl - 3.8a

Corniche 15 nord
Blanc :
3pl - 2.3a

Corniche 25 nord
Réservé car postal
0pl - 1.0a

Colomb 50
Blanc 4h :
3pl - 2.3a

Colomb 44
Blanc 4h :
4pl - 2.3a

Colomb 1
Blanc 4h :
2pl - 1.2a

Corniche 19 nord
Blanc :
3pl - 1.9a

Colomb 31
P Hôpital Lavaux
Blanc payant : 120pl - 41.3a
Handicapés : 2pl - 0.3a
Vélos : 5pl - 0v
Motos : 4 pl - 1m
Note : projet de parking souterrain

Corniche 30 sud
Manifestations 35pl - 0a

Corniche 7 nord
Blanc 4h : 10pl - 4.3a

Corniche 16 sud
Manifestations 16pl - 0a

Parking Fortunades
Payant : 64pl - 41.4a
Réservé : 4pl - 2a
Hand : 1pl - 0a
Vélos : 6pl - 0v
SDIS : 4pl - 0a
Air comprimé : 1pl - 0a
Note : P temporaire

Ruvines A
Blanc payant :
17pl - 7a
2r : 5pl - 1.3m

Corniche 2 nord
Blanc 4h : 22pl - 11.4a

Vigny sud h. Grandvaux
Blanc 2h : 13pl - 9.1a

Vigny nord h. Grandvaux
Charge : 1pl - 0a

Abréviations
a : auto
m : moto
pl : place
v : vélo
2r : 2-roues

Ruvines B
Blanc payant* : 34pl - 7.3a
Handic : 2pl - 0a
Blanc réservé** : 6pl - 3.7a
*Dont 4 véhicules location
** Dont 2 autos sans plaque
Note : parking temporaire

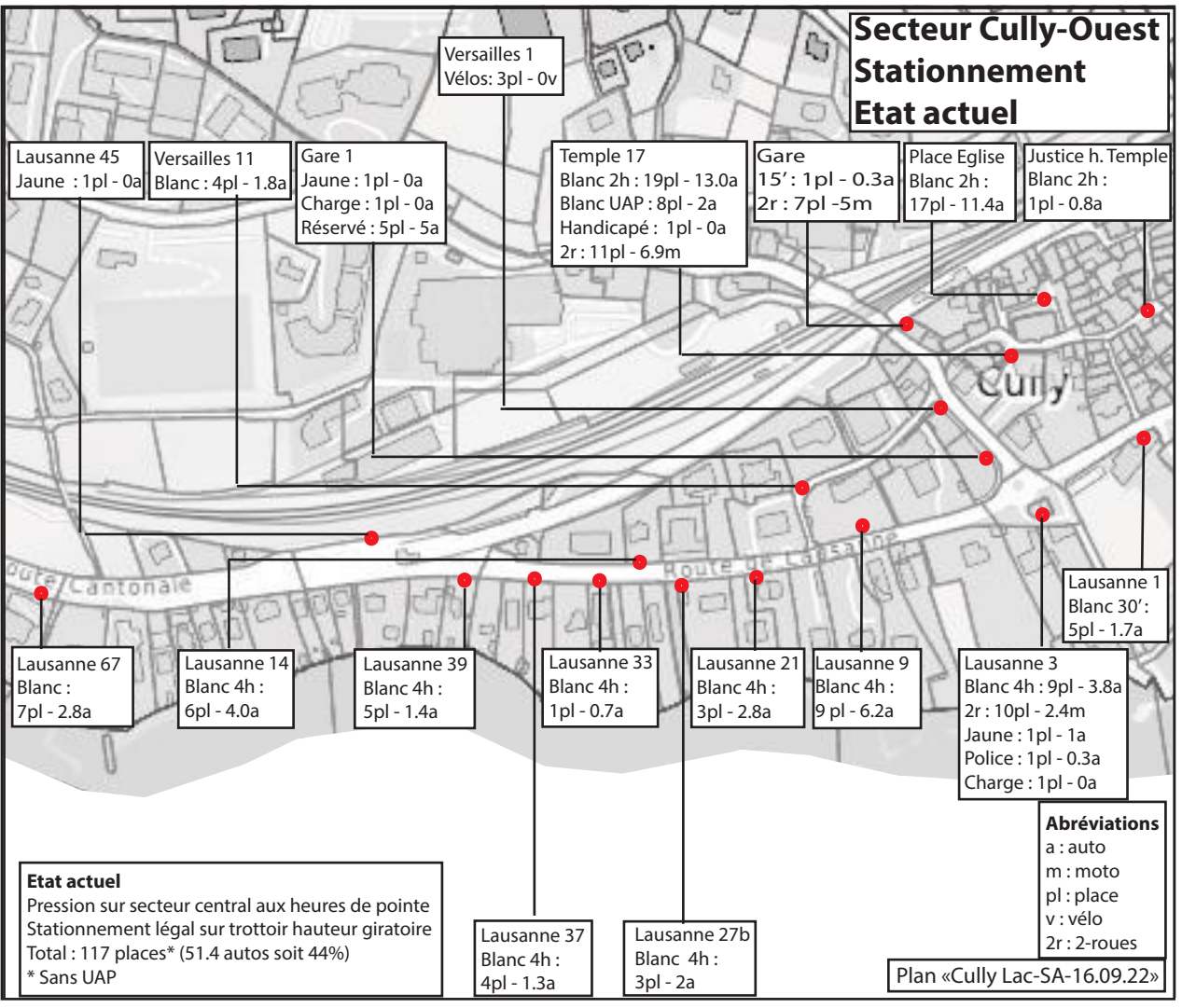
Compétences
Jaune : 24pl - 8.5a

Plant Robert A(public)
Vert (blanc) : 58pl - 5.5a
Jaune : 11pl - 1a
Charge : 3pl - 0a
Plant Robert B(c. médical)
Jaune : 36pl - 7a
Hand : 2pl - 0a
Motos : 4pl - 1m

Secteur Cully-Ouest

Stationnement

Etat actuel



Versailles 1
Vélos: 3pl - 0v

Lausanne 45
Jaune : 1pl - 0a

Versailles 11
Blanc : 4pl - 1.8a

Gare 1
Jaune : 1pl - 0a
Charge : 1pl - 0a
Réservé : 5pl - 5a

Temple 17
Blanc 2h : 19pl - 13.0a
Blanc UAP : 8pl - 2a
Handicapé : 1pl - 0a
2r : 11pl - 6.9m

Gare
15' : 1pl - 0.3a
2r : 7pl - 5m

Place Eglise
Blanc 2h :
17pl - 11.4a

Justice h. Temple
Blanc 2h :
1pl - 0.8a

Lausanne 67
Blanc :
7pl - 2.8a

Lausanne 14
Blanc 4h :
6pl - 4.0a

Lausanne 39
Blanc 4h :
5pl - 1.4a

Lausanne 33
Blanc 4h :
1pl - 0.7a

Lausanne 21
Blanc 4h :
3pl - 2.8a

Lausanne 9
Blanc 4h :
9 pl - 6.2a

Lausanne 3
Blanc 4h : 9pl - 3.8a
2r : 10pl - 2.4m
Jaune : 1pl - 1a
Police : 1pl - 0.3a
Charge : 1pl - 0a

Lausanne 1
Blanc 30' :
5pl - 1.7a

Etat actuel

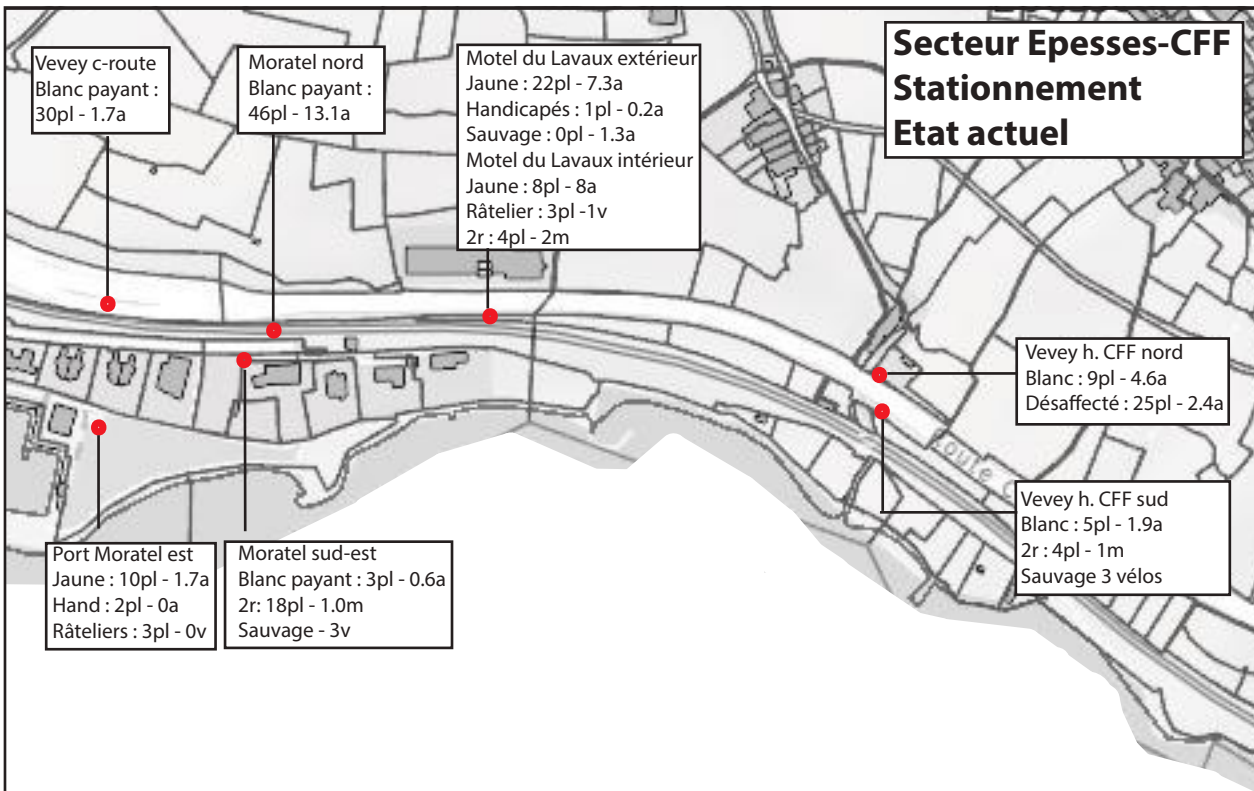
Pression sur secteur central aux heures de pointe
Stationnement légal sur trottoir hauteur giratoire
Total : 117 places* (51.4 autos soit 44%)
* Sans UAP

Lausanne 37
Blanc 4h :
4pl - 1.3a

Lausanne 27b
Blanc 4h :
3pl - 2a

Abréviations

- a : auto
- m : moto
- pl : place
- v : vélo
- 2r : 2-roues



Secteur Epesses-CFF
Stationnement
Etat actuel

Vevey c-route
 Blanc payant :
 30pl - 1.7a

Moratel nord
 Blanc payant :
 46pl - 13.1a

Motel du Lavaux extérieur
 Jaune : 22pl - 7.3a
 Handicapés : 1pl - 0.2a
 Sauvage : 0pl - 1.3a
 Motel du Lavaux intérieur
 Jaune : 8pl - 8a
 Râtelier : 3pl - 1v
 2r : 4pl - 2m

Vevey h. CFF nord
 Blanc : 9pl - 4.6a
 Désaffecté : 25pl - 2.4a

Vevey h. CFF sud
 Blanc : 5pl - 1.9a
 2r : 4pl - 1m
 Sauvage 3 vélos

Port Moratel est
 Jaune : 10pl - 1.7a
 Hand : 2pl - 0a
 Râteliers : 3pl - 0v

Moratel sud-est
 Blanc payant : 3pl - 0.6a
 2r: 18pl - 1.0m
 Sauvage - 3v

Etat actuel
 Parking extrêmement saisonnier
 Une certaine fréquentation par les deux-roues
 Total : 105 places* (23.6 autos soit 22%)
 * Sans compter grand parking privé désaffecté

Abréviations
 a : auto
 m : moto
 pl : place
 v : vélo
 2r : 2-roues

Secteur Epesses Stationnement Etat actuel

Corniche h. Montaux c
Non marqué : 0a

P Bornalet
Jaune : 30pl - 25a
Blanc 4h : 22pl - 18.5a
Hand : 1pl - 0.2a

Corniche h. Montaux a
Jaune : 14pl - 7.6a
Blanc : 3pl - 2.3a

Corniche 16
2r : 3pl - 2m

Clos-du-Boux
Sauvage : 0pl - 13.3a

Mont h. Clos-du-B.
Sauvage : 0pl - 1.1a

Corniche h. Chexbres
Sauvage : 0pl - 3.3a

Montaux h. Corniche
Râtelier : 11pl - 0v

Corniche h. Montaux b
Blanc 11h : 17pl - 9.6a

Corniche 18
2r : 3pl - 1m

Parking privé
Jaune : 1pl - 1a

La Place h. Mont
Blanc 2h : 7pl - 6.5a

Abréviations

a : auto
m : moto
pl : place
v : vélo
2r : 2-roues

Etat actuel

Quasi autant de voitures stationnées que de places
Un important parking spontané au Clos-du-Boux
Absence de places vélos
Total : 125 places (119.1 autos soit 95%)

Corniche h. Mont
Jaune : 1pl - 0a

Corniche h. Epesses E
Jaune : 11pl - 6.9a
Blanc : 11pl - 8.4a
Blanc 4h : 12pl - 7.5a

Corniche h. Grds-Crus
Sauvage : 0pl - 4.5a

Plan «Epesses-SA-20.09.22»

Secteur Gare de Grandvaux Stationnement Etat actuel

Hôtel de la Gare
Blanc 2h : 5pl - 1.6a
Jaune : 11pl - 5.1a

Gare Grandvaux «centre»
Hand : 1pl - 0a
Jaune : 1pl - 0.3a
Bus scol : 4pl - 0b
Privé : 1pl - 0.7a
15 min : 2pl - 0.7a
CFF : 1pl - 0.3a
Sauvage : 5m - 3v

Gare Grandvaux «est»
P+Rail : 62pl - 15.1a

Abréviations
a : auto
m : moto
pl : place
v : vélo
2r : 2-roues

Etat actuel
Un grand P+Rail, sous-utilisé
Une offre généreuse pour la gare (parking 15' handicapés, CFF...)
Absence de places aménagées pour vélos et motos
Total : 84 places (23.8 autos soit 28%)

Secteur Grandvaux Stationnement Etat actuel

Pte-Corniche h. garage
Blanc 4h : 5pl - 3.1a
Charge : 2pl - 0.7a
Bus : 1pl - 0b

Parking Grandvaux
Blanc 4h : 37pl - 24a
Jaune : 65a - 43.7a
Livraison : 1pl - 0.7a
Hand : 2pl - 0a
2r : 15pl - 26m

Eglise 14
Blanc 15' : 2pl - 2.7a

Village (place) h. Vinches
Blanc 2h : 2pl - 2.0a
Handicapés : 1pl - 0.3a
Butin-de-Loës : 1pl - 0.2a

Cully h. Four
Blanc : 3pl - 1.7a

Pte-Corniche h. Paix-
du-Soir
Blanc 4h : 11pl - 4.7a

St-Georges 27
Blanc : 5pl - 3.6a
Jaune : 1pl - 0a

St-Georges 38
Sauvage : 0pl - 0.2a

St-Georges 17
Blanc : 5pl - 3.8a

St-Georges virage
2r : 4pl - 4m

Abréviations

a : auto
m : moto
pl : place
v : vélo
2r : 2-roues

Etat actuel

Place principale quasi-épurée de voitures
Parking à 4 étages
Petit parking express à 15'
Absence de places vélos
Total : 127 places (91.4 autos soit 72%)

Plan «Grandvaux-SA-20.09.22»

Secteur Lallex - Chatagny

Stationnement

Etat actuel

Chatagny 3
Sauvage : 0pl - 1.3a

Chatagny h. Planchettes
Blanc : 9pl - 5.6a

Chatagny h. Murs
Blanc : 16pl - 2.1a

Village h. Chatagny
Blanc : 2pl - 1.0a

Lallex h. Murs
Blanc : 3pl - 1.6a

Lallex h. Merdesson
Blanc : 1pl - 0.9a

Lallex 10
Blanc : 1pl - 0.5a

Lallex 7
Blanc : 1pl - 0.4a

Lallex 6
Blanc : 7pl - 2.1a

Petite-Corniche
Sauvage : 0pl - 0.7a

Chatagny - Situation actuelle

Parking : uniquement cases blanches illimitées
Un parking longitudinal sans effet modérateur
Voitures parfois dans le noyau villageois
Total : 27 places (9.0 autos en moyenne)

Lallex - Situation actuelle

Parking : uniquement cases blanches illimitées
Un parking longitudinal sans effet modérateur
1 place dans le noyau villageois
Total : 13 places (5.5 autos en moyenne)

Abréviations

a : auto
m : moto
pl : place
v : vélo
2r : 2-roues

Secteur Rieux Stationnement Etat actuel

Parking privé 4 niveaux
Jaune : 64pl - 36.3a
2r : 8pl - 9.3m
Note : 8 autos sans plaques

Collège h. Montaux
Blanc 2h : 1pl - 0.8a

Terreaux
Blanc 11h : 2pl - 1.1a

Devant parking privé
Charge élec : 2pl - 0.3a
Jaune SDIS : 1pl - 0a
2r : 5pl - 4.0m

Corniche h. Vigny
Jaune : 1pl - 0.3a

Corniche no 9
Blanc 2h : 2pl - 1.6a

Vigny h. Corniche
Blanc 11h : 14pl - 7.2a

Corniche Rieux E
Blanc 11h : 18pl - 10.6a
Jaune : 1pl - 0a

Corniche no 3
Blanc 2h : 5pl - 2.1a

Corniche no 6
Jaune : 3pl - 1.8a

Corniche no 30
Blanc 4h : 5pl - 2.9a

Etat actuel

Stationnement quasi impossible dans le coeur villageois
Parking privé à 4 étages
8 autos sans plaques dans le parking en ouvrage
Parking privatisé sur domaine public
Absence de places vélos et insuffisance de places motos
Total : 119 places (65 occupées soit 55%)

Abréviations

a : auto
m : moto
pl : place
v : vélo
2r : 2-roues

Plan «Rieux-SA-20.09.20»

Secteur Vilette Stationnement Etat actuel

Vilette accès principal
Blanc : 4pl - 2a
Jaune : 1pl - 0.2a

Vilette contre-route
Blanc : 11pl - 3.5a

Comète a
Blanc : 4pl - 3.0a

Comète d
Blanc : 10pl - 4.5a
Jaune : 1pl - 0a

Comète f
Blanc : 14pl - 3.3a

Abréviations

a : auto
m : moto
pl : place
v : vélo
2r : 2-roues

Etat actuel

- Nombre important de cases blanches illimitées
- Absence de places handicapés, motos et vélos
- Total : 85 places* (25.0 autos soit 29%)

* Sans places privées presque sur domaine public

Comète c
Jaune : 2pl - 0.3a
Privé

Vilette 20
Jaune : 4pl - 1.8a
Privé

Comète b
Jaune : 2pl - 1.4a

Comète e
Blanc : 11pl - 2a

Lausanne 143
Blanc : 15pl - 1.7a

Lausanne 125
Blanc : 7pl - 2.3a

Lausanne 103
Blanc : 5pl - 2.8a

Secteur	No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition	Catégorie
Savigny-Haut	1	101	Chaufour	Totalité	Ouvert à tout trafic	Chemin vélos+piétons (+ riverains)	Autos circulation
Savigny-Haut	1	102	Chaufour	Totalité	Sans trottoir	Chemin vélos+piétons (+ riverains)	Piétons
Savigny-Haut	1	103	Chaufour	Totalité	Sans équipement cyclable	Chemin vélos+piétons (+ riverains)	Vélos circulation
Savigny-Haut	1	104	Liaisettes	Totalité	Ouvert à tout trafic	Chemin vélos+piétons (+ riverains)	Autos circulation
Savigny-Haut	1	105	Liaisettes	Totalité	Sans trottoir	Chemin vélos+piétons (+ riverains)	Piétons
Savigny-Haut	1	106	Liaisettes	Totalité	Sans équipement cyclable	Chemin vélos+piétons (+ riverains)	Vélos circulation
Savigny-Haut	1	107	Savigny	Raidillon - Pré-Vert	Ouvert à tout trafic	Chemin vélos+piétons (+ riverains)	Autos circulation
Savigny-Haut	1	108	Raidillon	Pré-Vert	Sans équipement public	Pose banc public	Convivialité
Savigny-Haut	1	109	Raidillon	Pré-Vert	Panorama non valorisé	Valorisation du point de vue	Points de vue
Savigny-Haut	1	110	Savigny	Raidillon - Pré-Vert	Sans trottoir	Chemin vélos+piétons (+ riverains)	Piétons
Savigny-Haut	1	111	Savigny	Pré-Vert - limite commune	Vitesse limitée à 80 km/h	Vitesse limitée à 50 km/h	Autos vitesse
Savigny-Haut	1	112	Pré-Vert	De Savigny à no 5	Vitesse limitée à 80 km/h	Vitesse limitée à 50 km/h	Autos vitesse
Savigny-Haut	1	113	Savigny	Raidillon - Pré-Vert	Sans équipement cyclable	Chemin vélos+piétons (+ riverains)	Vélos circulation
Savigny-Haut	1	114	Chaufour	Réservoir eau (no 7)	Vue partiellement valorisée	Valorisation point de vue (est-ouest)	Points de vue
Savigny-Haut	1	115	Signal	No 78 - Chauffour	Sans trottoir	Sente piétonne sur DP	Piétons
Savigny-Bas	3	102	Daillettes	Monts-de-Lavaux	Sans modération	Modération avec rétrécissement	Autos circulation
Savigny-Bas	3	104	Jordillon	Totalité	Ouvert à tout trafic	Chemin vélos+piétons (+ riverains)	Autos circulation
Savigny-Bas	3	105	Jordillon	Totalité	Ouvert à tout trafic	Chemin vélos+piétons (+ riverains)	Piétons
Savigny-Bas	3	106	Jordillon	Totalité	Sans équipement cyclable	Chemin vélos+piétons (+ riverains)	Vélos circulation
Savigny-Bas	3	107	Savigny	Monts-de-L. - Granges	Vitesse limitée à 80 km/h	Vitesse limitée à 50 km/h	Autos vitesse
Savigny-Bas	3	108	Jordils	Totalité	Ouvert à tout trafic	Chemin vélos+piétons (+ riverains)	Autos circulation
Savigny-Bas	3	109	Granges	Liaison Granges - Jordillon	Sans liaison piétonne	Sentier longeant périmètre bâti	Piétons
Savigny-Bas	3	111	Granges	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Savigny-Bas	3	112	Pra-Forny	Granges - no 4	Ouvert à tout trafic	Sens unique direction Granges	Autos circulation
Savigny-Bas	3	113	Pra-Forny	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Savigny-Bas	3	115	Monts-de-Lavaux	Savigny	Sans modération	Modération grâce à sinuosité	Autos circulation
Savigny-Bas	3	116	Monts-de-Lavaux	Savigny	Sans modération	Modération grâce à îlot central	Autos circulation
Savigny-Bas	3	117	Monts-de-Lavaux	Savigny (amont)	Autos dépassant le bus à l'arrêt	Autos attendant derrière le bus à l'arrêt (voir exemple arrêt Sapelle)	Autos circulation
Savigny-Bas	3	122	Monts-de-Lavaux	Signal	Absence d'îlot piéton	Ilot central pour passage piéton	Piétons

Savigny-Bas	3	123	Granges	Savigny	Panorama non valorisé	Valorisation du point de vue	Vues
Savigny-Bas	3	124	Granges	Savigny	Sans équipement public	Banc public à étage (vue Léman)	Convivialité
Savigny-Bas	3	131	Signal, ch. du	R. du Signal - Granges	Ouvert à tout trafic	Chemin vélos+piétons (+ riverains)	Autos circulation
Savigny-Bas	3	132	Signal, ch. du	R. du Signal - Granges	Ouvert à tout trafic	Chemin vélos+piétons (+ riverains)	Piétons
Savigny-Bas	3	133	Signal, ch. du	R. du Signal - Granges	Sans équipement cyclable	Chemin vélos+piétons (+ riverains)	Vélos circulation
Savigny-Bas	3	134	Monts-de-Lavaux	Signal - frontière (lac)	Sans équipement cyclable	Moyen terme : piste cyclable	Vélos circulation
Savigny-Bas	3	135	Monts-de-Lavaux	Signal - frontière (amont)	Sans équipement cyclable	Court terme : bande cyclable	Vélos circulation
Savigny-Bas	3	136	Monts-de-Lavaux	Signal - frontière (amont)	Sans équipement cyclable	Moyen terme : piste cyclable	Vélos circulation
Savigny-Bas	3	137	Monts-de-Lavaux	Signal - frontière (lac)	Sans équipement cyclable	Court terme : bande cyclable	Vélos circulation
Savigny-Bas	3	138	Pra-Forny	Granges - no 4	Sans équipement cyclable	Contresens cyclable	Vélos circulation
Signal-Haut	4	101	Collège	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Signal-Haut	4	102	Crêt-Mouton	Crêt-Mouton 46 - Signal 52	Sans liaison Crêt-Mouton - Signal-Chauderon	Liaison piétonne dans le cadre de projets de densification	Piétons
Signal-Haut	4	103	Plan-Chênes	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Signal-Haut	4	104	Pré-Vert	Signal - no 5	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Signal-Haut	4	105	Jordils	Totalité	Ouvert à tout trafic	Chemin vélos+piétons (+ riverains)	Autos circulation
Signal-Haut	4	106	Jordils	Totalité	Ouvert à tout trafic	Chemin vélos+piétons (+ riverains)	Piétons
Signal-Haut	4	107	Jordils	Totalité	Sans équipement cyclable	Chemin vélos+piétons (+ riverains)	Vélos circulation
Signal-Haut	4	108	Signal	Crétaz - Crêt-Mouton	Sans équipement cyclable	Bande cyclable côté montant	Vélos circulation
Signal-Haut	4	109	Crêt-Mouton	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Signal-Haut	4	110	Pré-Vert	No 5 - Raidillon	Vitesse limitée à 80 km/h	Vitesse limitée à 50 km/h	Autos vitesse
Signal-Haut	4	111	Signal	No 78 - Chauffour	Sans équipement piéton	Sente piétonne sur DP	Piétons
Signal-Haut	4	112	Signal	Accès no 78	Sans équipement public	Pose banc public	Convivialité
Signal-Haut	4	113	Signal	Accès no 78	Panorama non valorisé	Valorisation du point de vue	Vues
Signal-Haut	4	114	Crêt-Mouton	Signal	Sans équipement public	Pose banc public	Convivialité
Signal-Haut	4	115	Crêt-Mouton	Signal	Panorama non valorisé	Valorisation du point de vue	Vues
Chincuz	5	101	Chincuz	Totalité	Ouvert à tout trafic	Chemin vélos+piétons (+ riverains)	Autos circulation
Chincuz	5	102	Chincuz	Totalité	Sans trottoir	Chemin vélos+piétons (+ riverains)	Piétons
Chincuz	5	103	Praz-Perey	Totalité	Ouvert à tout trafic	Chemin vélos+piétons (+ riverains)	Autos circulation
Chincuz	5	104	Praz-Perey	Totalité	Sans trottoir	Chemin vélos+piétons (+ riverains)	Piétons
Chincuz	5	105	Praz-Perey	Totalité	Sans équipement cyclable	Chemin vélos+piétons (+ riverains)	Vélos circulation
Chincuz	5	106	Thioleyre	Totalité	Ouvert à tout trafic	Chemin vélos+piétons (+ riverains)	Autos circulation
Chincuz	5	107	Chincuz	Totalité	Sans équipement cyclable	Chemin vélos+piétons (+ riverains)	Vélos circulation

Chincuz	5	108	Thioleyre	Totalité	Sans équipement cyclable	Chemin vélos+piétons (+ riverains)	Vélos circulation
Chincuz	5	110	Bahyse-Dessus	Auges	Panorama non valorisé	Valorisation du point de vue	Points de vue
Chincuz	5	112	Chincuz	Ruisseau Terreau-Merloz	Panorama non valorisé	Valorisation du point de vue	Points de vue
Chincuz	5	113	Chincuz	Ruisseau Terreau-Merloz	Sans équipement public	Pose banc public	Convivialité
Chincuz	5	114	Bahyse-Dessus	Auges	Sans équipement public	Pose banc public	Convivialité
Chincuz	5	115	Thioleyre	Totalité	Sans trottoir	Chemin vélos+piétons (+ riverains)	Piétons
Genevrey	6	101	Daillettes	Graboz	Carrefour surdimensionné	Modération avec rétrécissement	Autos circulation
Genevrey	6	102	Daillettes	A9 - no 14	Sans trottoir	Trottoir	Piétons
Genevrey	6	103	Daillettes	Accès A9 - Monts-de-Lavaux	Parking côté lac	Parking côté amont	Autos parking
Genevrey	6	104	Daillettes	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Genevrey	6	106	Daillettes	Accès supérieur A9	Glissière coupant trottoir	Continuité piétonne	Piétons
Genevrey	6	107	Daillettes	Débouché lac du dénivelé	Trottoir interrompu	Prolongement du trottoir	Piétons
Genevrey	6	108	Daillettes	Liaison vers Bossières	Sans liaison	Liaison à étudier	Piétons
Genevrey	6	109	Daillettes	Liaison Daillettes - Pra-Forny	Sans raccourci	Raccourci 200m à partir autoroute	Piétons
Genevrey	6	110	Daillettes	Accès commerces A9	Sans équipement cyclable	Accès vélos à ouvrir	Vélos circulation
Genevrey	6	111	Daillettes	Liaison vers Bossières	Sans équipement cyclable	Liaison à étudier	Vélos circulation
Genevrey	6	112	Daillettes	Accès commerces A9	Sans accès	Accès possible	Piétons
Genevrey	6	113	Daillettes	Accès A9 - Monts-de-Lavaux	Absence ponctuelle trottoir	Trottoir continu	Piétons
Genevrey	6	114	Monts-de-Lavaux	Signal - frontière (lac)	Sans équipement cyclable	Moyen terme : piste cyclable	Vélos circulation
Genevrey	6	115	Daillettes	Dénivelé - accès supérieur A9	Grillage à fleur de limite	Recul du grillage et gain largeur	Piétons
Genevrey	6	118	Monts-de-Lavaux	Savigny - Pra-Forny	Vitesse limitée à 60 km/h	Vitesse limitée à 50 km/h	Autos vitesse
Genevrey	6	119	Monts-de-Lavaux	Pra Grana	Sans place publique	Point d'eau et banc à aménager	Convivialité
Genevrey	6	120	Monts-de-Lavaux	Pra Grana	Panorama non valorisé	Valorisation du point de vue	Points de vue
Genevrey	6	123	Monts-de-Lavaux	Savigny (amont)	Arrêt TP hors chaussée	Arrêt TP sur chaussée	Transports publics
Genevrey	6	124	Monts-de-Lavaux	Signal - frontière (amont)	Sans équipement cyclable	Court terme : bande cyclable	Vélos circulation
Genevrey	6	125	Monts-de-Lavaux	Signal - frontière (amont)	Sans équipement cyclable	Moyen terme : piste cyclable	Vélos circulation
Genevrey	6	126	Monts-de-Lavaux	Signal - frontière (lac)	Sans équipement cyclable	Court terme : bande cyclable	Vélos circulation
Genevrey	6	127	Monts-de-Lavaux	Pra Grana	Sans parking vélos	.+ 4 places vélo sécurisées	Vélos parking
Genevrey	6	129	Praz-Forny	Totalité	Sans trottoir	Trottoir avec cession de terrain	Piétons

Genevrey	6	130	Saut	Voies CFF	Bifurcation sans balisage	Balisage à envisager	Piétons
Genevrey	6	131	Signal	Granges	Sans équipement public	Pose banc public	Convivialité
Genevrey	6	135	Lallex	Genevrey - Vignes	Sans trottoir	Trottoir	Piétons
Genevrey	6	136	Champ-l'Essert	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Genevrey	6	137	Pra-Forny	Totalité	Ouvert à tout trafic	Sens unique direction Granges	Autos circulation
Genevrey	6	138	Pra-Forny	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Genevrey	6	139	Genevrey	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Genevrey	6	140	Genevrey	Totalité	Sans trottoir	Trottoir côté lac	Piétons
Genevrey	6	141	Lallex	Genevrey -CFF	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Signal-Bas	7	102	Bovardes	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Signal-Bas	7	103	Chauderon	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Signal-Bas	7	104	Crêt-Mouton	Crêt-Mout. 57 - Chauderon 7	Sans liaison Crêt-Mouton - Signal-Chauderon	Liaison piétonne dans le cadre de projets de densification	Piétons
Signal-Bas	7	105	Crêts	Sous parcelle 5936	Point de vue non valorisé	Valorisation point de vue	Points de vue
Signal-Bas	7	106	Creux-Fontaines	Bovarde sup. (est)	Sans modération	Modération avec priorité de droite	Autos circulation
Signal-Bas	7	107	Creux-Fontaines	Bovarde sup. (ouest)	Sans modération	Modération avec priorité de droite	Autos circulation
Signal-Bas	7	108	Creux-Fontaines	Crêt-Mouton (ouest)	Sans modération	Modération avec priorité de droite	Autos circulation
Signal-Bas	7	109	Creux-Fontaines	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Signal-Bas	7	110	Creux-Fontaines	H. Bovarde sup.	Sans parc public	Parc public et centralité quartier	Convivialité
Signal-Bas	7	111	Creux-Fontaines	H. Bovarde sup.	Point de vue non valorisé	Valorisation point de vue	Points de vue
Signal-Bas	7	112	Creux-Fontaines	Bovarde sup. - Crêt Ley.(est)	Sans trottoir	Trottoir	Piétons
Signal-Bas	7	115	Monts-de-Lavaux	H. Signal	Passage piéton sans îlot	Ilot central sur passage piéton	Piétons
Signal-Bas	7	116	Monts-de-Lavaux	H. Signal (lac)	Sans équipement cyclable	Bande cyclable accès carrefour	Vélos circulation
Signal-Bas	7	117	Puidoux	H. Signal	Panorama obstrué	Valorisation point de vue et taille	Points de vue
Signal-Bas	7	118	Signal	Puidoux - Chauderon	Sans liaison piétonne	Liaison Chauderon - Monts-de-Lavaux	Piétons
Signal-Bas	7	119	Creux-Fontaines	Grabe - Bovarde sup (ouest)	Sans trottoir	Chemin sur parcelle communale	Piétons
Signal-Bas	7	120	Crêt-Mouton	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Signal-Bas	7	122	Signal	Crétaz - Crêt-Mouton	Sans équipement cyclable	Bande cyclable côté montant	Vélos circulation
Signal-Bas	7	123	Crêts-Leyron	Creux-d-F. - Grabe (lac)	Sans trottoir	Trottoir	Piétons
Signal-Bas	7	124	Crêts-Leyron	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse

Signal-Bas	7	125	Roche	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Signal-Bas	7	126	Puidoux	Signal - Grabe	Sans équipement cyclable	Bandes cyclables bilatérales	Vélos circulation
Thioleyre	8	101	Bahyse-Dessus	Crêt-Ley (stade) - Thioleyre	Sans équipement cyclable	Chemin vélos+piétons (+ riverains)	Vélos circulation
Thioleyre	8	102	Bahyse-Dessus	Crêt-Ley. (stade) - Thioleyre	Sans trottoir	Chemin vélos+piétons (+ riverains)	Piétons
Thioleyre	8	103	Grabe	Crêts-Leyron (est)	Sans modération	Modération avec priorité de droite	Autos circulation
Thioleyre	8	104	Grabe	Crêts-Leyron (ouest)	Sans modération	Modération avec priorité de droite	Autos circulation
Thioleyre	8	105	Grabe	Segnire (amont)	Sans modération	Modération avec priorité de droite	Autos circulation
Thioleyre	8	106	Grabe	Thioleyre - no 6	Sans modération	Modération avec bande piétonne	Autos circulation
Thioleyre	8	107	Levant	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Thioleyre	8	108	Segnire	Crêts-Leyron - Grabe	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Thioleyre	8	109	Thioleyre	Totalité	Ouvert à tout trafic	Chemin vélos+piétons (+ riverains)	Autos circulation
Thioleyre	8	110	Thioleyre	Totalité	Ouvert à tout trafic	Chemin vélos+piétons (+ riverains)	Piétons
Thioleyre	8	111	Thioleyre	Totalité	Sans équipement cyclable	Chemin vélos+piétons (+ riverains)	Vélos circulation
Thioleyre	8	112	Bahyse-Dessus	Crêts-Leyron (stade) - Thioleyre	Ouvert à tout trafic	Chemin vélos+piétons (+ riverains)	Autos circulation
Thioleyre	8	113	Grabe	Segnire (lac)	Sans modération	Modération avec priorité de droite	Autos circulation
Thioleyre	8	114	Bahyse-Dessus	Crêts-Leyron (stade) - Thioleyre	Sans équipement cyclable	Chemin vélos+piétons (+ riverains)	Vélos circulation
Thioleyre	8	116	Grabe	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Thioleyre	8	117	Crêts-Leyron	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Thioleyre	8	118	Crêts-Leyron	Creux-d-Fontaines - Grabe (lac)	Sans trottoir	Trottoir	Piétons
Thioleyre	8	119	Grabe	Thioleyre - no 10	Sans trottoir	Trottoir	Piétons
Thioleyre	8	120	Crêts-Leyron	Creux-d-Fontaines - Grabe (lac)	Sans modération	Modération avec trottoir	Autos circulation
Thioleyre	8	122	Grabe	Totalité	Parking par intermittence	Suppression parking	Autos parking
Thioleyre	8	123	Crêts-Leyron	Totalité	Parking par intermittence	Suppression parking	Autos parking
Thioleyre	8	124	Grabe	No 24	Panorama non valorisé	Valorisation du point de vue	Vues
Thioleyre	8	125	Grabe	No 24	Absence équipement public	Pose banc public	Convivialité
Thioleyre	8	126	Grabe	No 50	Panorama non valorisé	Valorisation du point de vue	Vues

Thioleyre	8	127	Grabe	No 50	Absence équipement public	Pose banc public	Convivialité
Thioleyre	8	130	Crêts-Leyron	Grabe - Bahyse-Dessus	Aucune desserte TP	Compétitions juniors : minibus ?	Transports publics
Thioleyre	8	131	Crêts-Leyron	Grabe - Bahyse-Dessus	Aucune desserte TP	Bus-navettes avec arrêts TP	Transports publics
Aran	10	101	Chatagny	Village - Planchettes	Sans modération	Modération grâce à sinuosité	Autos circulation
Aran	10	102	Chatagny	Village - Planchettes	Parking sous-utilisé	.-2 places auto	Autos parking
Aran	10	103	Chatagny	Village - Planchettes	Parking sur un seul côté	Parking alterné	Autos parking
Aran	10	104	Chatagny	Planchettes	Parking sous-utilisé	.-2 places auto	Autos parking
Aran	10	105	Chatagny	Pte-Corniche - Planchettes	Vitesse limitée à 80 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Aran	10	106	Chatagny	Planchettes - Rupes	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 20 km/h	Autos vitesse
Aran	10	107	Chatagny	Planchettes	Sans place publique	Placette et bancs publics	Convivialité
Aran	10	108	Chatagny	Planchettes	Panorama non valorisé	Valorisation du point de vue	Vues lointaines
Aran	10	109	Chatagny	Village - Planchettes	Panorama non valorisé	Valorisation du point de vue	Vues lointaines
Aran	10	110	Chatagny	No 1	Bifurcation sans balisage	Balisage Daley, Montagny ...	Piétons
Aran	10	111	Chatagny	Rupes	Bifurcation sans balisage	Balisage Grandvaux-Gare, ...	Piétons
Aran	10	112	Chatagny	Murs	Impasse piétonne	Impasse avec dérogation piétonne	Piétons
Aran	10	113	Chatagny	Murs	Impasse cyclable	Impasse avec dérogation cyclable	Vélos circulation
Aran	10	114	Crêt-Pluma	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Aran	10	115	Crêt-Pluma	Genevrey	Impasse piétonne	Impasse avec dérogation piétonne	Piétons
Aran	10	116	Echelettes	No 4	Sans place publique	Placette et bancs publics	Convivialité
Aran	10	117	Echelettes	No 4	Panorama non valorisé	Valorisation du point de vue	Vues lointaines
Aran	10	118	Fichons	Pte-Corniche	Sans place publique	Placette et bancs publics	Convivialité
Aran	10	119	Fichons	Pte-Corniche	Panorama non valorisé	Valorisation du point de vue	Vues lointaines
Aran	10	120	Florettes	Mariadoules	Sans liaison Châtelard	A terme liaison direction Châtelard	Piétons
Aran	10	121	Lallex	No 7	Sans parking	.-+ 2 places auto	Autos parking
Aran	10	122	Lallex	No 10	1 place auto	.-1 place auto	Autos parking
Aran	10	123	Lallex	Murs (lac)	Sans parking	.-+ 2 places auto	Autos parking
Aran	10	124	Lallex	Merdesson (amont)	1 place auto	.-1 place auto	Autos parking
Aran	10	125	Lallex	Totalité sauf hameau Lallex	Vitesse limitée à 80 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Aran	10	126	Lallex	Traversée hameau Lallex	Vitesse limitée à 80 km/h	Vitesse limitée à 20 km/h	Autos vitesse

Aran	10	127	Lallex	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Aran	10	128	Lallex	Murs (lac)	Sans place publique	Placette et bancs publics	Convivialité
Aran	10	129	Lallex	Merdesson (ruisseau)	Sans lien avec habitants	Ilôt de fraîcheur estival	Convivialité
Aran	10	130	Lallex	Murs (lac)	Panorama non valorisé	Valorisation du point de vue	Vues lointaines
Aran	10	131	Lallex	No 14a (parcelle 4139)	Panorama non valorisé	Valorisation du point de vue	Vues lointaines
Aran	10	132	Lallex	Merdesson (ruisseau)	Parking devant perspective classée	Valorisation paysage en décalant parking (de 5m)	Vues proches
Aran	10	133	Lallex	No 10	Parking devant ensemble architectural classé	Valorisation bâtiments classés en délocalisant parking	Vues proches
Aran	10	134	Lallex	Merdesson (ruisseau)	Bifurcation sans balisage	Balisage "Hauts" ...	Piétons
Aran	10	135	Lallex	No 3 (lac)	Bifurcation sans balisage	Balisage Villette ...	Piétons
Aran	10	136	Lallex	Voies CFF	Bifurcation sans balisage	Balisage Bossière, Grandvaux-Gare ...	Piétons
Aran	10	137	Merdesson	De Lallex au lac	Merdesson partiellement enterré et peu valorisé	Liaison directe Lallex-lac dans le cadre d'une renaturation	Piétons
Aran	10	138	Montagny	Petite Corniche	Sans modération	Modération avec resserrement	Autos circulation
Aran	10	139	Montagny	Petite Corniche	Sans modération	Modération grâce à sinuosité	Autos circulation
Aran	10	140	Montagny	Petite-Corniche - no 2	Vitesse limitée à 80 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Aran	10	141	Montagny	No 2 - no 6	Vitesse limitée à 80 km/h	Vitesse limitée à 20 km/h	Autos vitesse
Aran	10	142	Montagny	Petite Corniche	Sans trottoir	Trottoir sur le 1er tronçon	Piétons
Aran	10	143	Montagny	Petite-Corniche	Bifurcation sans balisage	Balisage Chavuit, Châtelard...	Piétons
Aran	10	144	Ouches	Village	Chemin peu valorisé	Chemin piéton valorisé	Piétons
Aran	10	145	Ouches	Village	Bifurcation sans balisage	Balisage Grandvaux ...	Piétons
Aran	10	146	Petite Corniche	Sentier Chatagny (amont)	Sans ligne de guidage	Ligne guidage avant obstacle	Autos circulation
Aran	10	147	Petite Corniche	No 5 et Village	Sans modération	Modération sans marquages	Autos circulation
Aran	10	148	Petite Corniche	No 5 et Village	Sans modération	Modération avec priorité droite	Autos circulation
Aran	10	149	Petite Corniche	No 5 et Village	Sans modération	Modération avec resserrement	Autos circulation
Aran	10	150	Petite Corniche	No 5 et Village	Sans modération	Modération grâce à sinuosité	Autos circulation
Aran	10	151	Petite Corniche	No 14 (en retrait chaussée)	Parking sauvage (par.9465)	Officialisation parking autos	Autos parking
Aran	10	152	Petite Corniche	No 5 et Village	Sans balisage parking	Balisage parking public	Autos parking
Aran	10	153	Petite Corniche	Nos 5-6	Stationnement côté lac	Réorganisation stationnement	Autos parking
Aran	10	154	Petite Corniche	Chatagny - Treize-Vents	Vitesse limitée à 80 km/h	Vitesse limitée à 50 km/h	Autos vitesse

Aran	10	155	Petite Corniche	No 5 (amont)	Café sans terrasse sur rue	Terrasse de bistrot sur rue	Convivialité
Aran	10	156	Petite Corniche	No 6 (lac)	Fontaine non valorisée	Espace public autour de la fontaine	Convivialité
Aran	10	157	Petite Corniche	No 4	Sans place publique	Placette et bancs publics	Convivialité
Aran	10	158	Petite Corniche	No 4	Panorama non valorisé	Valorisation du point de vue	Vues lointaines
Aran	10	159	Petite Corniche	Sentier Chatagny (amont)	Potelets noirs sur fond gris	Insertion site : potelets gris	Vues proches
Aran	10	160	Petite Corniche	Sentier Chatagny (amont)	Goudron noir sur fond gris	Insertion site : goudron plus clair	Vues proches
Aran	10	161	Petite Corniche	No 14 (en retrait chaussée)	Sans liaison entre parking et centre villageois	Liaison directe parking - centre par le coin de la parcelle 9464	Piétons
Aran	10	162	Petite Corniche	No 14 (en retrait chaussée)	Sentier direction Grandvaux peu tracé	Valorisation sentier Grandvaux (tronçon attendant parcelle 9300)	Piétons
Aran	10	163	Petite Corniche	Sentier Chatagny (amont)	Perte de priorité peu visible	Ligne blanche pour stopper piétons	Piétons
Aran	10	164	Petite Corniche	Sentier Chatagny (amont)	Peu de visibilité (enfants)	Potelets abaissés	Piétons
Aran	10	165	Petite Corniche	No 5 (lac)	Sans liaison Grandvaux	Balilage Grandvaux par parc. 9465	Piétons
Aran	10	166	Petite Corniche	Sentier Chatagny (amont)	Mauvaise visibilité enfants	Abaissement du mur (coin abri)	Piétons
Aran	10	167	Petite Corniche	Sentier Chatagny (amont)	Bifurcation sans balilage	Balilage Le Daley, Bossière ...	Piétons
Aran	10	168	Petite Corniche	Fichon - accès parking (lac)	Sans trottoir	Trottoir protégé par parking	Piétons
Aran	10	169	Petite Corniche	Fichon - accès parking (amont)	Sans trottoir	Trottoir protégé par parking	Piétons
Aran	10	170	Petite-Corniche	Fichon - accès parking	Modération à améliorer	Modération avec rétrécissement	Autos circulation
Aran	10	171	Petite-Corniche	Fichon - accès parking	Modération à améliorer	Modération grâce à sinuosité	Autos circulation
Aran	10	172	Petite-Corniche	Parking couvert	Sans recharge électrique	Case recharge électrique	Autos parking
Aran	10	173	Petite-Corniche	Parking couvert	Parking sous-utilisé	.- 3 places (parking sous-utilisé)	Autos parking
Aran	10	174	Petite-Corniche	Mariadoules - Fichons (lac)	Sans parking	Parking longitudinal	Autos parking
Aran	10	175	Petite-Corniche	Mariadoul.-Fichons (amont)	Parking en épi	Parking longitudinal	Autos parking
Aran	10	176	Petite-Corniche	Fichons - Village (lac)	Parking sous-utilisé	.- 1 place auto	Autos parking
Aran	10	177	Petite-Corniche	Fichons - Village (lac)	Sans parking handicapé	.- + 1 place handicapé	Autos parking
Aran	10	178	Petite-Corniche	No 5 et Village	Sans cases moto	.- + 4 cases moto	Autos parking
Aran	10	179	Petite-Corniche	Parking couvert	Sans cases moto	.- + 6 cases motos	Autos parking
Aran	10	180	Petite-Corniche	No 5 et Village	Sans places vélo	.- + 6 places vélo	Vélos parking
Aran	10	181	Petite-Corniche	Parking couvert	Sans places vélo	.- + 6 places vélos	Vélos parking

Aran	10	182	Petite-Corniche	Parking couvert	Sans vélo électrique semi-public	.+ 1 vélo électrique semi-public	Vélos parking
Aran	10	183	Planchettes	No 3	DP 339 non valorisé	Itinéraire direction Mariadoules	Piétons
Aran	10	184	Roches	Débouché du Merdesson	Sans lien avec habitants	Ilôt de fraîcheur estival	Convivialité
Aran	10	185	Roches	Roches - Treize-Arbres	Non indiqué sur plan	A signaler sur plan de commune	Piétons
Aran	10	186	Village	Pte Corniche - Mariadoules	Parking presque continu	Délocalisation du parking sur parcelle 9465 (2e étape)	Autos parking
Aran	10	187	Village	No 2 - no 14	Vitesse limitée à 30 km/h	Vitesse limitée à 20 km/h	Autos vitesse
Aran	10	188	Village	Planchettes - Pte-Corniche	Vitesse limitée à 30 km/h	Vitesse limitée à 20 km/h	Autos vitesse
Aran	10	189	Village	Planchettes - Chatagny	Vitesse limitée à 80 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Aran	10	190	Village	No 2	Sans terrasse et sans étal	Terrasse et étal (Epicerie des vins)	Convivialité
Aran	10	191	Village	Planchettes	Bifurcation sans balisage	Balisage Pra-Grana ...	Piétons
Aran	10	192	Village	Planchettes	Impasse piétonne	Impasse avec dérogation piétonne	Piétons
Aran	10	193	Village	Pte-Corniche - no 2 (côté est)	Sans trottoir	Trottoir	Piétons
Aran	10	194	Village	No 14 (côté est)	Sans trottoir	Trottoir	Piétons
Aran	10	195	Village	Planchettes- Pte-Corniche	Sans trottoir	Petit trottoir côté est	Piétons
Aran	10	196	Village	Pte-Corniche - Planchettes	Sans équipement cyclable	Contresens cyclable	Vélos circulation
Aran	10	197	Village-Est	Planchettes - Pte-Corniche	Double sens de circulation	Sens unique direction Pte-Corniche	Autos circulation
Aran	10	199	Village	No 6	Bifurcation sans balisage	Balisage Villette ...	Piétons
Aran	10	200	Village-Ouest	No 2 - no 14	Sans limitation d'accès	Riverains seuls autorisés (et stationnement de fait que riverain)	Autos circulation
Aran	10	202	Village-Ouest	No 2 - no 14	Double sens de circulation	Sens unique direction no 14	Autos circulation
Aran	10	203	Genevrey	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Aran	10	204	Genevrey	Totalité	Sans trottoir	Trottoir côté lac	Piétons
Aran	10	205	Lallex	Genevrey - Vignes	Sans trottoir	Trottoir	Piétons
Aran	10	207	Petite-Corniche	No 5 (amont)	Etroit trottoir	Place piétonne	Piétons
Aran	10	208	Petite-Corniche	Village (fontaine)	Petit espace piéton	Esplanade piétonne	Piétons
Aran	10	209	Lallex	Voies CFF	Bifurcation sans balisage	Balisage Grandvaux-Gare, Bossières ...	Piétons
Aran	10	210	Crêt-Pluma	Genevrey	Bifurcation sans balisage	Balisage Villette ...	Piétons
Aran	10	211	Bannerettes	Liaison Châtelard (depuis CFF)	Sans liaison vers Châtelard	Liaison vers Châtelard	Piétons

Prahis	11	101	Ancienne-Poste	Totalité	Vitesse limitée à 80 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Prahis	11	102	Cagnard	Ancienne-Poste	Bifurcation sans balisage	Balisage Grandvaux ...	Piétons
Prahis	11	103	Chenaux	Rite-à-Joyeux (amont)	Sortie périlleuse du chemin	Ligne de guidage à 1m de bordure	Piétons
Prahis	11	104	Chênes	Signal	Impasse piétonne	Impasse avec dérogation piétonne	Piétons
Prahis	11	105	Crêts	Grabe	Point de vue non valorisé	Valorisation point de vue	Points de vue
Prahis	11	106	Crêts	Grabe/Creux-F. - fin goudron	Détour piéton	Raccourci piéton	Piétons
Prahis	11	107	Creux-des-Font.	Bovarde inf. (côté ouest)	Sans modération	Modération avec priorité de droite	Autos circulation
Prahis	11	108	Creux-des-Font.	Grabe	Sans parc public	Parc public, fontaine	Convivialité
Prahis	11	109	Curson	De Branche à no 20	Double sens de circulation	Sens unique direction Signal	Autos circulation
Prahis	11	110	Curson	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Prahis	11	111	Curson	No 7 - no 9	Trottoir coupé par mât	Déplacement du mât	Piétons
Prahis	11	112	Curson	De Branche à no 20	Sans équipement cyclable	Contresens cyclable dir. Branche	Vélos circulation
Prahis	11	113	Rite-Joyeux (sup.)	Chenaux	Barrière guidant les piétons côté mauvaise visibilité	Inversion de la barrière, de façon à améliorer la visibilité	Piétons
Prahis	11	115	Gare	Gare CFF	Absence d'info P+R	Valorisation (information) P+R	Autos parking
Prahis	11	116	Gare	Gare CFF (couvert existant)	Absence cases motos	.+ 6 cases moto	Autos parking
Prahis	11	118	Gare	Gare CFF (couvert existant)	Absence d'info piétons	Panneau-info piéton	Piétons
Prahis	11	119	Fin Rite-Joyeux	Depuis quai (lac)	Erreur sur plan communal	Accès non signalé sur plan	Transports publics
Prahis	11	120	Gare	Gare CFF (couvert existant)	Sans info mixte CFF-poste	Point info transports publics	Transports publics
Prahis	11	121	Gare	Gare CFF (couvert existant)	Absence d'arceaux vélos	.+ 12 places vélo sécurisées	Vélos parking
Prahis	11	122	Crétaz	Relais Poste - Chenaux (lac)	Vélos + autos sur 1m60	Elargissement voie et sécurisation	Vélos circulation
Prahis	11	123	Gare	Gare CFF (couvert existant)	Sans service-vélo	Pompe en libre-service	Vélos parking
Prahis	11	124	Grabe	Creux-des-F. (amont)	Sans modération	Modération avec priorité de droite	Autos circulation

Prahis	11	125	Grabe	No 10 (lac)	Sans modération	Modération avec priorité de droite	Autos circulation
Prahis	11	126	Jamaire	Jolimont inf.- Jolimont sup.	Double sens de circulation	Sens unique direction Puidoux	Autos circulation
Prahis	11	127	Jamaire	Puidoux	Sans modération	Modération grâce à sinuosité	Autos circulation
Prahis	11	128	Jamaire	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Prahis	11	129	Crétaz	Relais Poste - Chenaux	Voitures frôlent les piétons	Piétons plus éloignés du trafic auto	Piétons
Prahis	11	130	Jamaire	Jolimont inf.- Jolimont sup.	Sans trottoir	Trottoir côté ouest	Piétons
Prahis	11	131	Jolimont	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Prahis	11	132	Prahis	Signal - Curson	Double sens de circulation	Sens unique direction Signal	Autos circulation
Prahis	11	133	Prahis	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Prahis	11	134	Prahis	Prahis sentier	Panorama obstrué (haie)	Haie à tailler en largeur et hauteur	Points de vue
Prahis	11	135	Prahis	Signal - Jamaire	Sans trottoir	Trottoir	Piétons
Prahis	11	136	Prahis	Signal - Jamaire	Sans équipement cyclable	Contresens cyclable direction Curson	Vélos circulation
Prahis	11	137	Puidoux	Jamaire - Grabe	Sans modération	Modération grâce à sinuosité	Autos circulation
Prahis	11	138	Puidoux	Jamaire - Grabe	Sans modération	Modération avec îlot central	Autos circulation
Prahis	11	139	Puidoux	Jamaire - Grabe	Traversée sans îlot	Ilot piéton sécurisant traversée	Piétons
Prahis	11	140	Puidoux	Signal - Jamaire	Sans équipement cyclable	Bandes cyclables bilatérales	Vélos circulation
Prahis	11	141	Raidillon	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Prahis	11	142	Rite-à-Joyeux	Totalité	Erreur sur géoportail Vaud	Noter Rite-à-Joyeux sur géoportail	Piétons
Prahis	11	143	Signal	Prahis - Raidillon	Sans modération	Modération grâce à pastille	Autos circulation
Prahis	11	144	Signal	Prahis - Raidillon (lac)	Sans espace public	Pose de bancs face au lac	Convivialité
Prahis	11	145	Signal	Prahis - Raidillon (lac)	Panorama non valorisé	Valorisation du point de vue	Points de vue
Prahis	11	146	Signal	Prahis - Raidillon	Traversée sans protection	Pastille sécurisant traversée	Piétons
Prahis	11	147	Signal	Prahis - Raidillon	Trottoir peu visible	Trottoir mis en valeur	Piétons
Prahis	11	148	Signal	Prahis - Raidillon (lac)	Arrêt bus non marqué	Arrêt bus marqué sur chaussée	Transports publics
Prahis	11	149	Trossière	Totalité	Double sens circulation	Sens unique direction Signal	Autos circulation
Prahis	11	150	Trossière	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Prahis	11	151	Trossière	No 12	Absence d'info piétons	Panneau-info piéton	Piétons

Prahis	11	152	Trossière	No 12	Sans info mixte CFF-poste	Point info transports publics	Transports publics
Prahis	11	153	Trossière	No 12	Absence d'arceaux à vélos	. + 2 places vélos sécurisées	Vélos parking
Prahis	11	154	Signal	Crétaz - Crêt-Mouton	Sans équipement cyclable	Bande cyclable côté montant	Vélos circulation
Prahis	11	155	Gare	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Prahis	11	158	Creux-des-Font.	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Prahis	11	159	Grabe	Thioleyre - Crêts	Sans trottoir	Trottoir	Piétons
Prahis	11	161	Creux-Fontaines	Grabe - Bovarde sup (ouest)	Sans trottoir	Chemin sur parcelle communale	Piétons
Prahis	11	162	Grabe	Thioleyre - no 6	Sans modération	Modération avec bande piétonne	Autos circulation
Prahis	11	163	Grabe	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Prahis	11	164	Bellevue	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Prahis	11	165	Branche	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Prahis	11	166	Bovardes	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Prahis	11	167	Crettaz	Gare - Chenaux	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Prahis	11	168	Monts-de-Lavaux	H. Signal	Sans modération	Modération avec îlot central	Autos circulation
Prahis	11	169	Gare	Gare CFF (couvert existant)	Sans VLS	2 vélos électriques semi-collectifs	Vélos parking
Prahis	11	199	Crétaz	Relais Poste - Chenaux	Largeurs voies irrégulières	Largeurs voies TI homogènes	Autos circulation
Prahis	11	200	Ancienne-Poste	Signal	Sans espace public	Pose de bancs face au lac	Convivialité
Prahis	11	201	Ancienne-Poste	Signal	Panorama non valorisé	Valorisation du point de vue	Points de vue
Prahis	11	212	Puidoux	Roche - Bovarde	Parking peu employé	Suppression parking	Autos parking
Prahis	11	213	Raidillon	Signal	Impasse généralisée	Impasse avec dérogation piétonne	Piétons
Segnire	12	103	"Sous-Gare 1"	Depuis quai (lac)	Sans accès à la gare	Chemin entre parcelles 4587-4588	Piétons
Segnire	12	104	Branche	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Segnire	12	105	Criblette	De Branche à no 30	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Segnire	12	106	Chenaux	Bassan	Parking sauvage	.+ 4 places auto (4h)	Autos parking
Segnire	12	107	Gare	H. no 17	Chemin existant	Droit de passage (Gare-Criblette) avec réaménagement parcelle 5567 ?	Piétons
Segnire	12	108	Chenaux, rte de	Mouniaz - Signal	Sans équipement cyclable	Bande cyclable côté montant	Vélos circulation
Segnire	12	109	Gare	Criblette	Passage souterrain sombre	Blanchir le plafond du passage	Piétons

Segnire	12	110	Gare	Criblette	Sans visibilité du souterrain	Passage souterrain à valoriser	Piétons
Segnire	12	111	Gare	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Segnire	12	112	"Sous-Gare 2"	Extrémité est	Sans liaison directe	Accès direct secteur Segnire	Piétons
Segnire	12	116	Doppendes	Bahyse	Sans place publique	Petite place sur partie basse chaussée	Convivialité
Segnire	12	117	Doppendes	Bahyse	Point de vue non valorisé	Point de vue valorisé	Points de vue
Segnire	12	156	Gare	Criblette	Passage souterrain sombre	Blanchir le plafond du passage	Piétons
Segnire	12	157	Gare	Criblette	Sans visibilité du souterrain	Passage souterrain à valoriser	Piétons
Rieux-Haut	13	101	Rueyres	Franchissement Champaflon	Chemin dégradé	Restauration chemin	Piétons
Villette	14	101	Comète	Passage sous-voie	Places sous-utilisées	.- 1 place auto	Autos parking
Villette	14	102	Comète	Totalité	Vitesse limitée à 30 km/h	Vitesse limitée à 20 km/h	Autos vitesse
Villette	14	103	Comète	Passage sous-voie	Sans cases moto	.+ 6 cases moto (accès plage)	Autos parking moto
Villette	14	104	Creux-Béchet	No 6	Bifurcation sans balisage	Balisage Cully, Grandvaux. Lallex ...	Piétons
Villette	14	106	Lausanne	No 161 (accès public lac)	Sans modération	Modération avec îlot central	Autos circulation
Villette	14	107	Lausanne	Frontière - no 65 (lac)	Étroite bande cyclable	Piste cyclable	Vélos circulation
Villette	14	108	Lausanne	No 65 - frontière (amont)	Étroite bande cyclable	Bande cyclable élargie	Vélos circulation
Villette	14	109	Petit-Corniche	Cimetière (amont)	Sans parking	.+ 5 places auto	Autos parking
Villette	14	110	Petite-Corniche	Crétaz	Sans modération	Modération avec îlot central	Autos circulation
Villette	14	111	Petite-Corniche	Crétaz	Sans modération	Modération avec virage plus serré	Autos circulation
Villette	14	112	Petite-Corniche	Treize-Vents	Sans modération	Modération avec aide à traversée	Autos circulation
Villette	14	113	Petite-Corniche	Treize-Vents	Sans modération	Modération avec avancée trottoir	Autos circulation
Villette	14	115	Petite-Corniche	Treize-Vents (lac)	Sans bancs	Pose bancs	Convivialité
Villette	14	116	Petite-Corniche	Treize-Vents (lac)	Panneau 50 face à vue lac	Suppression panneau 50 km/h	Points de vue
Villette	14	117	Petite-Corniche	Treize-Vents (lac)	Panneau Grandvaux devant vue	Décalage panneau Grandvaux	Points de vue
Villette	14	118	Grand'Rue	Petite-Corniche	Sans modération	Modération grâce à sinuosité	Autos circulation
Villette	14	119	Grand'Rue	Petite-Corniche	Trottoir étroit	Élargissement de trottoir	Piétons
Villette	14	120	Grand-Rue	Creuse - no 33 (lac)	Sans trottoir	Trottoir	Piétons

Villette	14	121	Petite-Corniche	Crétaz	Absence d'îlot central	Ilot central	Piétons
Villette	14	122	Petite-Corniche	Grand'Rue - Crétaz	Trottoir étroit	Elargissement de trottoir	Piétons
Villette	14	123	Petite-Corniche	Treize-Vents	Traversée dangereuse	Sécurisation traversée	Piétons
Villette	14	124	Petite-Corniche	Treize-Vents (amont)	Bifurcation sans balisage	Balisage Lallex, "Hauts" ...	Piétons
Villette	14	125	Petite-Corniche	Treize-Vents (amont)	Sortie délicate du sentier	Sécurisation débouché sentier	Piétons
Villette	14	126	Petite-Corniche	Treize-Vents (lac)	Bifurcation sans balisage	Balisage Aran, Villette, Lac, ...	Piétons
Villette	14	127	Villette	Accès halte CFF	Lausanne : places libres	.- 1 place auto	Autos parking
Villette	14	128	Villette	Lausanne - no 4	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Villette	14	129	Villette	No 4 - no 30	Vitesse limitée à 30 km/h	Vitesse limitée à 20 km/h	Autos vitesse
Villette	14	130	Villette	Accès halte CFF	Sans parking motos	.- 5 places moto	Autos parking moto
Villette	14	133	Villette	No 161	Passage piéton sans îlot	Ilôt central pour le passage piéton	Piétons
Villette	14	135	Lausanne	No 151 - no 184 (hauteur rives lacustres)	Sans liaison piétonne entre les 2 accès publics au lac	Liaison sur domaine public : 2x15m à équiper (niveler gabions en place)	Piétons
Villette	14	136	Crettaz	Grand'Rue - Crétaz	Sans modération	Modération avec îlot central	Autos circulation
Villette	14	139	Petite-Corniche	Chatagny - Treize-Vents	Vitesse limitée à 80 km/h	Vitesse limitée à 50 km/h	Autos vitesse
Grandvaux	15	101	Baussan	Grands Jardins	.0 place auto	.- 1 place auto	Autos parking
Grandvaux	15	102	Cully	Four (lac)	Bifurcation sans balisage	Balisage Villette ...	Piétons
Grandvaux	15	103	Champ-Noé	Colomb. 56 - Grandvaux 28	Ruisseau peu valorisé	Cheminement le long du ruisseau	Piétons
Grandvaux	15	104	Champ-Noé	St-Georges	Bifurcation sans balisage	Balisage Cully, Riex ...	Piétons
Grandvaux	15	106	Champ-Noé	Colomb. 67 - Grandvaux 28	Pas de chemin	Réhabilitation chemin	Piétons
Grandvaux	15	107	Charnaux	Grandvaux nos 37 et 41	Sans liaison continue	Droit de passage à négociier	Piétons
Grandvaux	15	109	Colombaires	No 56	Bifurcation sans balisage	Balisage Grandvaux ...	Piétons
Grandvaux	15	110	Petite Corniche	St-Georges - Chenaux	Sans modération	Effacement ligne médiane	Autos circulation
Grandvaux	15	111	Crétaz	Totalité	Ligne médiane	Modération (sans ligne médiane)	Autos circulation
Grandvaux	15	112	Crétaz (lac)	No 5 - no 7	Parking pas rempli	.- 1 place auto (devient livraison)	Autos parking
Grandvaux	15	113	Crétaz (amont)	No 5 - no 7	Absence de place livraison	.- 1 place livraison	Autos parking
Grandvaux	15	114	Crétaz	No 5 - no 7	Stationnement côté lac	Stationnement basculé côté amont	Autos parking
Grandvaux	15	115	Crétaz	No 5 - no 7	Vue sur le lac obstruée	Vue libérée sur le lac	Points de vue
Grandvaux	15	116	Crétaz	Baussan - Relais Poste	Sans aménagement piéton	Trottoir	Piétons

Grandvaux	15	117	Crétaz	No 5 - no 7 (amont)	Stationnement sauvage	Trottoir libéré du stationnement	Piétons
Grandvaux	15	118	Crétaz	No 5 - no 7 (lac)	Autos parkées sur trottoir	Sans autos sur trottoir	Piétons
Grandvaux	15	119	Crétaz	Baussan - Relais Poste	Sans surlargeur piétonne	Bande utile aux cyclistes	Vélos circulation
Grandvaux	15	120	Crétaz	Lallex - Baussan	Sans équipement cyclable	Montée : vélos tolérés sur trottoir	Vélos circulation
Grandvaux	15	123	Creuse	Grand-Rue	Bifurcation sans balisage	Balisage Aran, Villette ...	Piétons
Grandvaux	15	125	Eglise	Forge	Voitures hors cases	.+ 1 place auto	Autos parking
Grandvaux	15	126	Eglise	No 14	Parking limité à 15min	Uniformisation régime parking (2h)	Autos parking
Grandvaux	15	127	Forge	Totalité	Vitesse limitée à 30 km/h	Vitesse limitée à 20 km/h	Autos vitesse
Grandvaux	15	128	Grand'Rue	No 24 (parking) - Forge	Ouvert à tout trafic	Chemin vélos+piétons (+ riverains)	Autos circulation
Grandvaux	15	130	Grand'Rue	No 24 (parking public)	Parking pas rempli	.-3 places auto (jaune)	Autos parking
Grandvaux	15	131	Grand'Rue	No 24 (parking public)	Pas de guidage sur parking	Guidage sur parking	Autos parking
Grandvaux	15	132	Grand'Rue	No 24 (parking public)	Véhicules sans plaque	Voitures sans plaque à délocaliser	Autos parking
Grandvaux	15	133	Grand'Rue	No 24 (parking public)	Places motos sur-occupées	+.10 cases moto	Autos parking
Grandvaux	15	135	Grand'Rue	No 24 (parking) - Forge	Sans régime particulier	Dérogation cycles	Vélos circulation
Grandvaux	15	136	Grand'Rue	No 24 (parking public)	Places vélos sur-occupées	+. 2 vélos électrique semi-collectifs	Vélos parking
Grandvaux	15	137	Grand'Rue	No 24 (parking public)	Places vélos sur-occupées	+.6 places vélo sécurisées	Vélos parking
Grandvaux	15	138	Grand-Rue	Forge	Sans modération	Modération avec avancée trottoir	Autos circulation
Grandvaux	15	139	Grand-Rue	De Creuse à Cully	Vitesse limitée à 30 km/h	Vitesse limitée à 20 km/h	Autos vitesse
Grandvaux	15	141	Grand-Rue	Forge (lac)	Trottoir étroit	Elargissement trottoir	Piétons
Grandvaux	15	142	Grands-Jardins	Petite-Corniche	Bifurcation sans balisage	Balisage Grandvaux-Gare ...	Piétons
Grandvaux	15	143	Paix-du-Soir	Totalité	Vitesse limitée à 30 km/h	Vitesse limitée à 20 km/h	Autos vitesse
Grandvaux	15	144	St-Georges	No 38	Sans modération	Modération avec places parking	Autos circulation
Grandvaux	15	145	St-Georges	No 38	Sans parking auto	+. 2 places auto	Autos parking
Grandvaux	15	146	St-Georges	De Grand-Rue à no 21	Vitesse limitée à 30 km/h	Vitesse limitée à 20 km/h	Autos vitesse
Grandvaux	15	147	St-Georges	Petite-Corniche - no 38	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Grandvaux	15	148	Vinches	Grand-Rue	Bifurcation sans balisage	Balisage Villette ...	Piétons
Grandvaux	15	150	St-Georges	Déchetterie	Absence de banc	Banc public	Convivialité
Grandvaux	15	151	St-Georges	Déchetterie	Point de vue non valorisé	Point de vue à valoriser	Points de vue
Grandvaux	15	152	St-Georges	Déchetterie	Impasse piétonne	Impasse avec dérogation piétonne	Piétons
Chenaux	16	101	Bahyse	Carroz	.0 place auto	+. 3 places auto	Autos parking
Chenaux	16	102	Bahyse	Chenaux - no 22	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 20 km/h	Autos vitesse
Chenaux	16	103	Bahyse	Chenaux	.0 case moto	+. 4 cases motos	Autos parking

Chenaux	16	105	Carroz	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 20 km/h	Autos vitesse
Chenaux	16	107	Chenaux	Petite-Corniche	Place libre pour parking	.+ 4 places (durée 4h)	Autos parking
Chenaux	16	108	Colombaires	No 31 (hôpital)	Parking manifestement surdimensionné	Calibrage du futur parking (1 place revient en moyenne à 40'000.-)	Autos parking
Chenaux	16	109	Colombaires	No 22	Bifurcation sans balisage	Balisage Grandvaux-Gare ...	Piétons
Chenaux	16	110	Colombaires	No 24 (aval)	Bifurcation sans balisage	Balisage Cully ...	Piétons
Chenaux	16	111	Colombaires	No 31 (hôpital)	Sans VLS	1 vélo électrique semi-collectif	Vélos parking
Chenaux	16	112	Combuis	Haut Combuis - Bahyse	Sans liaison Prins-Chenaux	Valorisation DP 1689,1690,1693,..	Piétons
Chenaux	16	113	Corniche	No 16 (lac)	Bifurcation sans balisage	Balisage Cully-Centre ...	Piétons
Chenaux	16	114	Côte-aux-Vignes	Totalité	Sans espace piéton	Bande piétonne côté lac	Piétons
Chenaux	16	118	Hôpital (sentier)	Colombaires 23	Impasse piétonne	Impasse avec dérogation piétonne	Piétons
Chenaux	16	119	Petite-Corniche	Cobuis	Point de vue non valorisé	Mise en valeur point de vue	Points de vue
Chenaux	16	120	Corniche	Fortunades sup. - Vigny	Sans équipement cyclable	Vélos lents autorisés sur trottoir	Vélos circulation
Chenaux	16	121	Chenaux, rte de	Totalité	Sans espace piéton	Bande piétonne côté lac	Piétons
Chenaux	16	122	Chenaux	Totalité sauf 2 virages	Traversée dangereuse	Sécurisation (marquage, miroir..)	Autos circulation
Chenaux	16	123	Côte-aux-Vignes	Totalité sauf 1 virage	Traitillé médian	Effacement traitillé médian	Autos circulation
Chenaux	16	124	Petite Corniche	Totalité	Traitillé médian	Effacement traitillé médian	Autos circulation
Chenaux	16	125	Chenaux	De no 31 à Bahyse	Vitesse limitée à 80 km/h	Vitesse limitée à 50 km/h	Autos vitesse
Chenaux	16	126	Côte-aux-Vignes	Totalité	Vitesse limitée à 80 km/h	Vitesse limitée à 50 km/h	Autos vitesse
Chenaux	16	127	Bahyse	Chenaux	Panorama caché par arbre	Mise en valeur point de vue	Points de vue
Chenaux	16	128	Chenaux, ch. de	Côte-aux-Vignes	Traversée dangereuse	Sécurisation (marquage, miroir..)	Piétons
Chenaux	16	129	Doppendes	Bahyse	Sans espace public	Place publique sur niveau inférieur	Convivialité
Rieux	17	101	Collège	Corniche - Montaux	Vitesse limitée à 30 km/h	Vitesse limitée à 20 km/h	Autos vitesse
Rieux	17	102	Corniche	Côte-aux-Vignes	Modération modeste	Modération avec petit giratoire	Autos circulation
Rieux	17	103	Corniche	No 30 (amont)	Sans modération	Modération vitesse, sens entrant Rieux avec priorité sens sortant	Autos circulation
Rieux	17	104	Corniche	No 4 (lac)	Courte zone stockage automobile	Prolongement zone stockage avant goulet automobile du no 7	Autos circulation
Rieux	17	105	Corniche	No 9 (amont)	Court stockage automobile	Prolongement zone stockage	Autos circulation
Rieux	17	106	Corniche	Coulisse Champhubert (lac)	.0 place auto	.+ 4 places auto	Autos parking
Rieux	17	108	Corniche	No 30 (lac)	.0 place auto	.+ 2 places auto	Autos parking
Rieux	17	109	Corniche	No 4 (lac)	.3 places auto	.- 3 places auto	Autos parking

Riex	17	110	Corniche	No 9 (amont)	.2 places auto	.- 2 places auto	Autos parking
Riex	17	111	Corniche	Entrée est	0 place auto	.+ 4 places auto	Autos parking
Riex	17	112	Corniche	No 3	0 place auto	.+ 2 places auto	Autos parking
Riex	17	114	Corniche	Vigny (lac)	1 place jaune officielle	.- 1 place auto jaune (officielle)	Autos parking
Riex	17	117	Corniche	Côte-aux-Vignes	Entrée très routière	Place à l'entrée du village	Convivialité
Riex	17	118	Corniche	No 9 (amont)	Sans terrasse	Grande terrasse pour le Caveau	Convivialité
Riex	17	119	Corniche	No 26 (lac)	Sans signe extérieur de café	Mini-terrasse (symbolique)	Convivialité
Riex	17	120	Corniche	No 11 (amont)	Arcade fermée	Services pour touristes-habitants	Convivialité
Riex	17	121	Corniche	Côte-aux-Vignes	Point de vue non valorisé	Valorisation du point de vue	Points de vue
Riex	17	122	Corniche	No 17 (lac)	Lac invisible (à cause haie)	Panorama grâce à taille haie	Points de vue
Riex	17	123	Corniche	No 4 (lac)	Parking devant ensemble architectural classé	Valorisation bâtiments classés en délocalisant parking	Points de vue bâti
Riex	17	124	Corniche	No 9 (amont)	Parking devant ensemble architectural classé	Valorisation bâtiments classés en délocalisant parking	Points de vue bâti
Riex	17	125	Corniche	Collège - no 25 (amont)	Trottoir très étroit	Elargissement trottoir	Piétons
Riex	17	126	Corniche	No 14 - no 16 (lac)	Trottoir étroit	Elargissement trottoir	Piétons
Riex	17	127	Corniche	No 22 - no 24 (lac)	Trottoir étroit	Petit élargissement du trottoir	Piétons
Riex	17	128	Corniche	Collège (amont)	Peu d'indications piétonnes	Plan piéton	Piétons
Riex	17	129	Corniche	Côte-aux-Vignes	Absence d'îlot central	Ilot piéton	Piétons
Riex	17	130	Corniche	Côte-aux-Vignes (lac)	Trottoir étroit	Elargissement du trottoir	Piétons
Riex	17	131	Corniche	No 14	Trottoir rétréci par cheneau	Suppression «retour» cheneau	Piétons
Riex	17	132	Corniche	No 17 (lac)	Flaque (si pluie) sur trottoir	Assainissement grille EP	Piétons
Riex	17	133	Corniche	No 19 (lac)	Voitures parkées pouvant déborder sur trottoir	Augmentation largeur trottoir avec "boute-pare-chocs" fixé au mur	Piétons
Riex	17	134	Corniche	No 26 (lac)	Borne sur trottoir	Dépose borne	Piétons
Riex	17	135	Corniche	No 28 (lac)	Mur débordant sur trottoir	Dépose de la partie finale du mur	Piétons
Riex	17	136	Corniche	No 28 (lac)	Sans protection du trottoir	Potelet protecteur en limite	Piétons

Riex	17	137	Corniche	No 30 (amont)	Sortie dangereuse escalier	Sécurisation débouché escalier	Piétons
Riex	17	138	Corniche	No 30 (lac)	Voitures stationnées mordent sur trottoir	Augmentation largeur trottoir avec "boute-pare-chocs" fixé au mur	Piétons
Riex	17	139	Corniche	No 30 (lac)	Ligne blanche entre parking et trottoir (étroit)	Matérialisation de la limite trottoir-parking par une bordurette collée	Piétons
Riex	17	141	Corniche	No 7 (amont)	Absence trottoir	Continuité trottoir	Piétons
Riex	17	143	Corniche	No 9 (amont)	Trottoir étroit	Elargissement trottoir	Piétons
Riex	17	144	Corniche	Rodolphe Bosshard (amont)	Place piétonne	Léger rétrécissement place	Piétons
Riex	17	145	Corniche	No 24 (lac)	Balais (café) sur trottoir étroit	Déplacement des "balais"	Piétons
Riex	17	146	Corniche	Collège	Arrêt car postal menacé	Etude faisabilité maintien arrêt	Transports publics
Riex	17	147	Davel	Corniche - no 9	Vitesse limitée à 30 km/h	Vitesse limitée à 20 km/h	Autos vitesse
Riex	17	148	Mouniaz	Parking en ouvrage	Important parking	.- 2 places auto	Autos parking
Riex	17	149	Mouniaz	Parking en ouvrage	Voitures sans plaque	Réflexion sur voitures-ventouse	Autos parking
Riex	17	150	Mouniaz	Accès parking	Aucun accès au Champaflon	Ilôt de fraîcheur Champaflon	Convivialité
Riex	17	151	Mouniaz	Parking en ouvrage	Manque de places motos	.+ 6 cases motos	Autos parking moto
Riex	17	152	Mouniaz	Corniche (est)	Bifurcation sans balisage	Balisage Chenaux, "Hauts" ...	Piétons
Riex	17	154	Mouniaz	Corniche (est)	Sans panneau toilettes	Signalétique toilettes	Piétons
Riex	17	155	Mouniaz	Parking en ouvrage	Sans VLS	.+ 2 vélos électriques semi-collectifs	Vélos parking
Riex	17	156	Mouniaz	Parking en ouvrage	Manque de places vélos	.+ 5 places vélo	Vélos parking
Riex	17	157	Sous-Riex	Corniche - no 11	Vitesse limitée à 30 km/h	Vitesse limitée à 20 km/h	Autos vitesse
Riex	17	158	Sous-Riez	Corniche	Débouché dangereux	Sécurisation débouché	Piétons
Riex	17	159	Vigny	Corniche	.0 places auto	.+ 3 places auto	Autos parking
Riex	17	160	Vigny	Corniche	Bifurcation sans balisage	Balisage Cully ...	Piétons
Riex	17	161	Vigny	Corniche	Trottoir étroit	Elargissement du trottoir	Piétons
Riex	17	162	Cantonale, route	Contournement	Voies automobiles inégales	Homogénéisation des 2 voies T1	Autos circulation
Riex	17	163	Champaflon	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Riex	17	164	Champaflon	Totalité	Sans équipement cyclable	Dérogation vélos	Vélos circulation

Riex	17	165	Cantonale, route	Contournement	Sans équipement cyclable	Bandes cyclables bilatérales	Vélos circulation
Riex	17	166	Corniche	Fortunades sup. - Vigny	Sans équipement cyclable	Vélos lents autorisés sur trottoir	Vélos circulation
Riex	17	167	Vigny	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Riex	17	168	Corniche	Traversée localité	Modération "modeste"	Modération renforcée	Autos circulation
Riex	17	169	Corniche	Corniche 19 (lac)	Parking déborde sur trottoir	Parking éloigné du trottoir	Autos parking
Riex	17	170	Corniche	Corniche 30 (lac)	Parking déborde sur trottoir	Parking éloigné du trottoir	Autos parking
Riex	17	171	Cantonale, route	Totalité	Vitesse limitée à 70 km/h	Vitesse limitée à 60 km/h	Autos vitesse
Riex	17	173	Mouniaz	Parking en ouvrage	.0 voiture collective	1 voiture Mobility	Autos parking
Epresses	18	103	Corniche	Mont - Mottaz	Modération modeste	Modération avec rétrécissement	Autos circulation
Epresses	18	107	Corniche	Mottaz	Modération modeste	Modération grâce à sinuosité	Autos circulation
Epresses	18	108	Corniche	No 24 (amont)	Autos dépassent bus arrêté	Autos derrière bus arrêté	Autos circulation
Epresses	18	109	Corniche	Ouchette (lac)	Sans modération	Modération avec rétrécissement	Autos circulation
Epresses	18	110	Corniche	Ouchette	Sans modération	Modération grâce à sinuosité	Autos circulation
Epresses	18	111	Corniche	Ouchette (lac)	Sans modération	Modération avec priorité descente	Autos circulation
Epresses	18	112	Corniche	Parking Bornalet	Sans modération	Modération grâce à sinuosité	Autos circulation
Epresses	18	113	Corniche	Vieux-Collège	Modération modeste	Modération grâce à sinuosité	Autos circulation
Epresses	18	115	Corniche	Montaux	.0 place auto	.+ 3 places auto	Autos parking
Epresses	18	116	Corniche	Parking Bornalet	Parking unilatéral	Réorganisation places auto	Autos parking
Epresses	18	117	Corniche	Parking Bornalet (amont)	Absence place recharge	.+ 1 place recharge électrique	Autos parking
Epresses	18	118	Corniche	Cimetière (est) - Ouchette	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Epresses	18	123	Corniche	Mottaz	Fontaine non valorisée	Espace public autour de la fontaine	Convivialité
Epresses	18	124	Corniche	No 16 (lac)	Mini-terrasse sur rue	Terrasse agrandie pour l'Auberge	Convivialité
Epresses	18	125	Corniche	No 22 (lac)	Sans terrasse et d'étal	Terrasse pour commerce Petit-Crêt	Convivialité
Epresses	18	126	Corniche	Rueyres	Banc non ombragé	Banc à ombrager	Convivialité
Epresses	18	127	Corniche	Vieux-Collège (amont)	Fontaine non valorisée	Espace public autour de la fontaine	Convivialité
Epresses	18	128	Corniche	Parking Bornalet (amont)	Cases motos	Réorganisation cases motos	Autos parking
Epresses	18	129	Corniche	Ouchette (lac)	Panorama non valorisé	Valorisation du point de vue	Points de vue
Epresses	18	130	Corniche	Rueyres	Armoire SI devant vieux mur	Armoire électrique plus discrète	Points de vue bâti
Epresses	18	132	Corniche	No 26 - 50	Passe-pied très étroit	Elargissement des trottoirs	Piétons

Epesses	18	133	Corniche	No 4 - no 10	Passe-pied très étroit	Elargissement des trottoirs	Piétons
Epesses	18	134	Corniche	Parking Bornalet (lac)	Piétons peu protégés	Piétons protégés par parking	Piétons
Epesses	18	135	Corniche	Vieux-Collège (lac)	Trottoir minimaliste	Elargissement trottoir à l'angle	Piétons
Epesses	18	136	Corniche	No 24 (amont)	Arrêt TP incompatible PMR	Arrêt compatible PMR	Transports publics
Epesses	18	137	Corniche	No 24 (amont)	Arrêt TP sans quai	Arrêt équipé d'un quai	Transports publics
Epesses	18	138	Corniche	No 24 (amont)	Manœuvres pour l'arrêt TP	Arrêt TP sans manoeuvres	Transports publics
Epesses	18	139	Corniche	Parking Bornalet (amont)	Sans parkings vélo	.+ 4 places vélo sécurisées	Vélos parking
Epesses	18	140	Corniche	Parking Bornalet (amont)	Sans VLS	2 vélos électriques semi-collectifs	Vélos parking
Epesses	18	141	Corniche	No 16 (amont)	Sans parking vélo	Parkings vélos sécurisés	Vélos parking
Epesses	18	142	Creyvavers	Place	Bifurcation sans balisage	Balisage Lac, Cully, Crêt-dessous ...	Piétons
Epesses	18	143	Mont	Clos-du-Boux (ouest)	.0 place auto publique	.+ 4 places auto	Autos parking
Epesses	18	145	Montaux	Corniche (ouest)	Sans parking auto	.+ 1 place auto	Autos parking
Epesses	18	146	Montaux	Corniche (cimetière)	.0 place auto	.+ 2 places auto	Autos parking
Epesses	18	148	Montaux	Corniche (ouest)	Parking vélo (râtelier)	Suppression du parking	Vélos parking
Epesses	18	150	Mottaz	Totalité	Débouché dangereux	Inversion sens et réservé habitants	Autos circulation
Epesses	18	151	Mottaz	Totalité	Ouvert à tout trafic	Chemin vélos+piétons (+ riverains)	Autos circulation
Epesses	18	152	Mottaz	Totalité	Double sens	Sens unique descendant	Autos circulation
Epesses	18	153	Clos-du-Boux (liaison Mont)	Totalité	Episodiques places officieuses et discontinues côté lac	Nombreuses places continues créées côté amont	Autos parking
Epesses	18	155	Mottaz	Totalité	Vitesse limitée à 30 km/h	Vitesse limitée à 20 km/h	Autos vitesse
Epesses	18	157	Clos-du-Boux (liaison Mont)	Totalité	Voitures stationnées visibles depuis Epesses	Voitures stationnées invisibles depuis Epesses	Points de vue
Epesses	18	158	Ouchette	Corniche	Sans panneau "Impasse"	Panneau "Impasse"	Autos circulation
Epesses	18	160	Place	Totalité	Vitesse limitée à 30 km/h	Vitesse limitée à 20 km/h	Autos vitesse
Epesses	18	161	Place	Coin sud-ouest	Sans place conviviale	Place publique (lieu-dit La Place)	Convivialité
Epesses	18	162	Place	Coin sud-ouest	Vue sur le lac obstruée	Vue libérée sur le lac	Points de vue
Epesses	18	164	Vieux-Bourg	Place	Vitesse peu modérée	Modération grâce à sinuosité	Autos circulation
Epesses	18	165	Vieux-Bourg	Place (amont)	Sans trottoir	Trottoir côté amont	Piétons
Epesses	18	166	Vieux-Collège	Totalité	Double sens de circulation	Sens unique montant	Autos circulation

Epesses	18	167	Vieux-Collège	Totalité	Vitesse limitée à 30 km/h	Vitesse limitée à 20 km/h	Autos vitesse
Epesses	18	168	Vieux-Collège	Totalité	Etroit passe-pied	Elargissement trottoir	Piétons
Epesses	18	170	Corniche	Parking Bornalet (amont)	Absence voiture collective	1 auto Mobility	Autos parking
Lausanne	19	101	Charrerette	Liaison lac	Lac théoriquement à 800m	Lac à 300m du stade (via pont CFF)	Piétons
Lausanne	19	102	Grandvaux	No 14 (centre Compétences)	Grand espace occupé par parking peu utilisé	Transfert du parking en surface dans le nouvel ouvrage	Autos parking
Lausanne	19	103	Grandvaux	No 14 (centre Compétences)	Liaison peu claire vers Gare	A terme : site propre vers école	Piétons
Lausanne	19	104	Grandvaux	No 14 (centre Compétences)	Liaison peu sûre vers Cully	A terme : site propre vers Cully	Piétons
Lausanne	19	105	Grandvaux	No 14 (centre Compétences)	Montée cycliste rédhitoire	Ascenseur public, ouvert aux vélos	Vélos circulation
Lausanne	19	106	Grandvaux	No 14 (centre Compétences)	Sans parking vélo	.+ 4 places vélo (CT)	Vélos parking
Lausanne	19	107	Lausanne	Accès Cully (no 65)	Sans modération	Modération grâce au giratoire (MT)	Autos circulation
Lausanne	19	108	Lausanne	Accès Cully (no 65)	Sans modération	Modération avec pastille centrale (CT)	Autos circulation
Lausanne	19	109	Lausanne	Contre-route dir. Lausanne	.0 place auto	.+ 9 places auto	Autos parking
Lausanne	19	110	Lausanne	Sous viaduc routier	.0 place auto	.+ 6 places pour autos sans plaque (transférées de P Riex...)	Autos parking
Lausanne	19	111	Lausanne	Accès Cully (no 65)	Sans traversée piétonne	Aide à traversée	Piétons
Lausanne	19	112	Lausanne	No 107 (passage voies CFF)	Sans traversée piétonne	Aide à la traversée	Piétons
Lausanne	19	113	Cully	Corniche - no 52	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Lausanne	19	114	Lausanne	No 107 (passage voies CFF)	Sans modération	Modération avec pastille centrale (CT)	Autos circulation
Lausanne	19	115	Lausanne	Vilette - Hôtel Lavaux	Vitesse limitée à 70 km/h	Vitesse limitée à 60 km/h	Autos vitesse
Lausanne	19	116	Charrerette	Liaison Grandvaux	Vue obstruée	Taille haie (terrain municipal)	Points de vue
Lausanne	19	117	Grandvaux	No 14 (centre Compétences)	Sans parking vélo	Grand parking vélo souterrain avec nouvel hôpital (accès par le bas MT)	Vélos parking
Lausanne	19	118	Lausanne	Frontière - no 65 (lac)	Etroite bande cyclable	Piste cyclable	Vélos circulation
Lausanne	19	119	Lausanne	No 65 - frontière (amont)	Etroite bande cyclable	Bande cyclable élargie	Vélos circulation
Lausanne	19	120	Ruines (stade)	Parking	Absence de parc public	Petit parc public	Convivialité

Lausanne	19	121	Grandvaux	No 14 (centre Compétences)	Vue non valorisée	Ascenseur panoramique	Points de vue
Lausanne	19	122	Ruines (stade)	Parking	Vue non valorisée	Valorisation du panorama	Points de vue
Lausanne	19	123	Lausanne	Contre-route dir. Lausanne	Sans équipement cyclable	Bande cyclable	Vélos circulation
Gare	20	101	Cheminet	Totalité	Cours d'eau enterré	La Gerine à la rencontre du Léman	Points de vue
Gare	20	102	Cheminet	Lausanne	Mixité piétons-voitures	Chemin continu de Lausanne au lac	Piétons
Gare	20	103	Chenaux	Colombaires	Bifurcation sans balisage	Balisage Chenaux ...	Piétons
Gare	20	104	Colombaires	Corniche (amont)	Panneau <i>Impasse</i> peu visible	<i>Impasse</i> visible au carrefour	Autos circulation
Gare	20	105	Colombaires	No 3 (lac)	1 auto bloque le sentier	.- 1 place auto pour libérer l'accès	Autos parking
Gare	20	106	Colombaires	No 1 (amont)	Impasse piétonne	Impasse avec dérogation piétonne	Piétons
Gare	20	108	Colombaires	No 3 (lac)	Accès caché par parking	Valorisation accès piétonnier	Piétons
Gare	20	109	Corniche	Colombaires	Sans modération	Modération grâce au giratoire	Autos circulation
Gare	20	110	Corniche	Colombaires	4 places auto	.0 place auto	Autos parking
Gare	20	111	Corniche	Parking Fortunades	Parking provisoire	Parking à pérenniser ?	Autos parking
Gare	20	112	Corniche	Grandvaux - Colombaires	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Gare	20	113	Corniche	Colombaires	1 passage piéton sans îlot	2 passages piétons avec îlot	Piétons
Gare	20	114	Corniche	Fortunades (lac)	Bifurcation sans balisage	Balisage Cully-Centre ...	Piétons
Gare	20	115	Corniche	No 6 (amont)	Accès piéton invisible	Valorisation accès piétonnier	Piétons
Gare	20	116	Corniche	Parking Fortunades	Sans VLS	1 vélo électrique semi-collectif	Vélos parking
Gare	20	117	Davel	Vevey - Indépendance	Vitesse limitée à 30 km/h	Vitesse limitée à 20 km/h	Autos vitesse
Gare	20	118	Fortunades	Accès depuis Corniche	Aucun marquage piéton	Bande piétonne côté ouest	Piétons
Gare	20	119	Fortunades	Accès depuis Cully-Bourg	Barrières trop en aval	Barrières décalées en amont	Piétons
Gare	20	120	Gare	Lausanne - Versailles	Sans modération	Modération avec rétrécissement	Autos circulation
Gare	20	121	Gare	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 20 km/h	Autos vitesse
Gare	20	122	Gare	Lausanne - Versailles (ouest)	Sans trottoir	Trottoir continu	Piétons
Gare	20	124	Gare	Place Gare	Bifurcation sans balisage	Balisage Villette ...	Piétons
Gare	20	128	Hôpital (sentier)	Colombaires 27	Impression d'impasse	Balisage piéton	Piétons
Gare	20	129	Hôpital (sentier)	Grandvaux 2 (amont)	Chemin piéton peu valorisé	Valorisation chemin piétonnier	Piétons
Gare	20	130	Hôtel-de-Ville	Totalité	Vitesse limitée à 30 km/h	Vitesse limitée à 20 km/h	Autos vitesse

Gare	20	131	Indépendance	Totalité	Vitesse limitée à 30 km/h	Vitesse limitée à 20 km/h	Autos vitesse
Gare	20	132	Lausanne	Gare	Vitesse peu modérée	Modération avec rétrécissement	Autos circulation
Gare	20	133	Lausanne	Versailles	Sans modération	Modération avec rétrécissement	Autos circulation
Gare	20	134	Lausanne	Gare - no 1	Parking côté lac	Ripage parking côté amont	Autos parking
Gare	20	135	Lausanne	Versailles	.0 place auto	.+ 8 places auto	Autos parking
Gare	20	136	Lausanne	Gare - no 63	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Gare	20	137	Lausanne	Gare - place d'Armes	Vitesse limitée à 30 km/h	Vitesse limitée à 20 km/h	Autos vitesse
Gare	20	138	Lausanne	Gare - no 1	Parking devant ensemble architectural classé	Valorisation bâtiments classés en délocalisant parking	Points de vue
Gare	20	139	Lausanne	Gare (lac)	Parking devant ensemble architectural classé	Valorisation bâtiments classés en délocalisant parking	Points de vue
Gare	20	140	Lausanne	Versailles - no 12 (amont)	Sans trottoir	Trottoir continu	Piétons
Gare	20	141	Lausanne	Gare (Cheminet)	Trottoir étroit	Elargissement trottoir	Piétons
Gare	20	142	Lausanne	Gare (Garage Moderne)	Sans trottoir	Trottoir	Piétons
Gare	20	143	Lausanne	Gare (Hôtel-de-Ville)	Trottoir étroit	Elargissement trottoir	Piétons
Gare	20	150	Versailles	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 20 km/h	Autos vitesse
Gare	20	151	Versailles	Lausanne	Barrières trop hautes	Abaissement des barrières	Piétons
Gare	20	152	Versailles	No 11	Espace auto trop grand	Espace piéton agrandi	Piétons
Gare	20	153	Vevey	Davel - Ramuz	Vitesse limitée à 30 km/h	Vitesse limitée à 20 km/h	Autos vitesse
Gare	20	154	Vigny	Gare	Bifurcation sans balisage	Balisage Riex ...	Piétons
Gare	20	156	Cully	Corniche - no 52	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Gare	20	157	Cantonale, route	Contournement	Sans équipement cyclable	Bandes cyclables bilatérales	Vélos circulation
Gare	20	158	Cantonale, route	Contournement	Voies automobiles inégales	Homogénéisation des 2 voies TI	Autos circulation
Gare	20	159	Champaflon	Totalité	Sans équipement cyclable	Dérogation vélos	Vélos circulation
Gare	20	160	Champaflon	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Gare	20	161	Lausanne	Giratoire Gare	Parking étendu côté lac	Parking à réorganiser	Autos parking
Gare	20	162	Lausanne	Giratoire Gare	Absence de place publique	Petite place publique	Convivialité
Gare	20	164	Gare	Place Gare	Sans VLS	1 vélo électrique semi-collectif	Vélos parking
Gare	20	165	Vevey - RC	Contournement	Vitesse limitée à 70 km/h	Vitesse limitée à 60 km/h	Autos vitesse
Moratel	21	101	Vevey	Accès Cully	Sans modération	Modération avec giratoire	Autos circulation
Moratel	21	102	Vevey	Contre-route (amont)	Sans modération	Modération avec rétrécissement	Autos circulation
Moratel	21	110	Vevey	Hôtel Lavaux	Bifurcation sans balisage	Balisage Epresses, Riex ...	Piétons

Moratel	21	111	Vevey	Contre-route (amont)	Sans équipement cyclable	Bande cyclable	Vélos circulation
Moratel	21	112	Vevey	Contre-route (lac)	Sans équipement cyclable	Bande cyclable	Vélos circulation
Moratel	21	113	Vevey	Débouché contre-route sur RC	Sans équipement cyclable	Prolongement bande cyclable	Vélos circulation
Moratel	21	114	Vevey	Sortie Cully - Hôtel Lavaux	Bandes cyclables étroites	Elargissement bandes cyclables	Vélos circulation
Moratel	21	115	Vevey - RC	Villette - Hôtel Lavaux	Vitesse limitée à 70 km/h	Vitesse limitée à 60 km/h	Autos vitesse
Moratel	21	116	Cantonale, route	Contournement	Sans équipement cyclable	Bandes cyclables bilatérales	Vélos circulation
Moratel	21	116	Vevey	Fin contre-route (lac)	Sans modération	Modération grâce au resserrement	Autos circulation
Moratel	21	117	Vevey	Sortie Cully - Hôtel Lavaux	Voie automobile étroite	Elargissement voie direction Vevey	Autos circulation
Moratel	21	118	Vevey	Sortie Cully - Hôtel Lavaux	Long tourner-à-gauche	Court tourner-à-gauche	Autos circulation
Moratel	21	119	Moratel	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Moratel	21	120	Vevey	De Indépendance à Lausanne	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Epesses-Gare	22	101	Béguine	Coude	Bifurcation sans balisage	Balisage Le Dézaley, Rivaz ...	Piétons
Epesses-Gare	22	102	Rio d'Enfer	Embouchure lac	Bifurcation sans balisage	Balisage Epesses, Cully ...	Piétons
Epesses-Gare	22	142	Vieux-Moulin	Vevey	Bifurcation sans balisage	Balisage Crêt-Dessous, Villette ...	Piétons
Epesses-Gare	22	103	Corniche	Accès Epesses depuis est	Sans modération	Modération avec rétrécissement	Autos circulation
Epesses-Gare	22	104	Corniche	Mont - limite communale	Sans modération	Modération (sans ligne médiane)	Autos circulation
Epesses-Gare	22	105	Corniche	Accès Epesses depuis est	Sans modération	Modération grâce à sinuosité	Autos circulation
Epesses-Gare	22	106	Corniche	Chenalettes (frontière)	Sans modération	Modération grâce à sinuosité	Autos circulation
Epesses-Gare	22	107	Vevey	Gare CFF	Bifurcation sans balisage	Balisage Cully ...	Piétons
Epesses-Gare	22	113	Corniche	Mont	Sans modération	Modération avec rétrécissement	Autos circulation
Epesses-Gare	22	114	Corniche	Mont	Sans modération	Modération grâce à sinuosité	Autos circulation
Epesses-Gare	22	115	Vevey	Hôtel Lavaux - limite commune	Voie automobile étroite	Elargissement voie direction Vevey	Autos circulation
Epesses-Gare	22	117	Corniche	Accès Epesses depuis est	Parking unilatéral	Parking bilatéral	Autos parking
Epesses-Gare	22	118	Corniche	Grands-Crus	.0 place auto	.+ 1 place jaune, + 7 places auto	Autos parking
Epesses-Gare	22	119	Corniche	Chenalettes (frontière)	Parking unilatéral	.+ 4 places auto	Autos parking
Epesses-Gare	22	120	Corniche	Mont (lac)	.0 place	.+ 3 places auto	Autos parking
Epesses-Gare	22	121	Corniche	Mont (lac)	Terrasse publique assez bruyante	Pacification terrasse publique avec "parking écran anti-bruit"	Convivialité
Epesses-Gare	22	122	Place	Totalité	Vitesse limitée à 30 km/h	Vitesse limitée à 20 km/h	Autos vitesse
Epesses-Gare	22	123	Mottaz	Totalité	Vitesse limitée à 30 km/h	Vitesse limitée à 20 km/h	Autos vitesse

Epesse-Gare	22	125	Corniche	Mont-Mottaz	Sans trottoirs	Trottoirs	Piétons
-------------	----	-----	----------	-------------	----------------	-----------	---------

Secteur	No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition	Catégorie
Savigny-Haut	1	101	Chaufour	Totalité	Ouvert à tout trafic	Chemin vélos+piétons (+ riverains)	Autos circulation
Savigny-Haut	1	104	Liaisettes	Totalité	Ouvert à tout trafic	Chemin vélos+piétons (+ riverains)	Autos circulation
Savigny-Haut	1	107	Savigny	Raidillon - Pré-Vert	Ouvert à tout trafic	Chemin vélos+piétons (+ riverains)	Autos circulation
Savigny-Bas	3	102	Daillettes	Monts-de-Lavaux	Sans modération	Modération avec rétrécissement	Autos circulation
Savigny-Bas	3	104	Jordillon	Totalité	Ouvert à tout trafic	Chemin vélos+piétons (+ riverains)	Autos circulation
Savigny-Bas	3	108	Jordils	Totalité	Ouvert à tout trafic	Chemin vélos+piétons (+ riverains)	Autos circulation
Savigny-Bas	3	112	Pra-Forny	Granges - no 4	Ouvert à tout trafic	Sens unique direction Granges	Autos circulation
Savigny-Bas	3	115	Monts-de-Lavaux	Savigny	Sans modération	Modération grâce à sinuosité	Autos circulation
Savigny-Bas	3	116	Monts-de-Lavaux	Savigny	Sans modération	Modération grâce à îlot central	Autos circulation
Savigny-Bas	3	117	Monts-de-Lavaux	Savigny (amont)	Autos dépassant le bus à l'arrêt	Autos attendant derrière le bus à l'arrêt (voir exemple arrêt Sapelle)	Autos circulation
Savigny-Bas	3	131	Signal, ch. du	R. du Signal - Granges	Ouvert à tout trafic	Chemin vélos+piétons (+ riverains)	Autos circulation
Signal-Haut	4	105	Jordils	Totalité	Ouvert à tout trafic	Chemin vélos+piétons (+ riverains)	Autos circulation
Chincuz	5	101	Chincuz	Totalité	Ouvert à tout trafic	Chemin vélos+piétons (+ riverains)	Autos circulation
Chincuz	5	103	Praz-Perey	Totalité	Ouvert à tout trafic	Chemin vélos+piétons (+ riverains)	Autos circulation
Chincuz	5	106	Thioleyre	Totalité	Ouvert à tout trafic	Chemin vélos+piétons (+ riverains)	Autos circulation
Genevrey	6	101	Daillettes	Graboz	Carrefour surdimensionné	Modération avec rétrécissement	Autos circulation
Genevrey	6	137	Pra-Forny	Totalité	Ouvert à tout trafic	Sens unique direction Granges	Autos circulation
Signal-Bas	7	106	Creux-Fontaines	Bovarde sup. (est)	Sans modération	Modération avec priorité de droite	Autos circulation
Signal-Bas	7	107	Creux-Fontaines	Bovarde sup. (ouest)	Sans modération	Modération avec priorité de droite	Autos circulation
Signal-Bas	7	108	Creux-Fontaines	Crêt-Mouton (ouest)	Sans modération	Modération avec priorité de droite	Autos circulation
Thioleyre	8	103	Grabe	Crêts-Leyron (est)	Sans modération	Modération avec priorité de droite	Autos circulation
Thioleyre	8	104	Grabe	Crêts-Leyron (ouest)	Sans modération	Modération avec priorité de droite	Autos circulation
Thioleyre	8	105	Grabe	Segnire (amont)	Sans modération	Modération avec priorité de droite	Autos circulation
Thioleyre	8	106	Grabe	Thioleyre - no 6	Sans modération	Modération avec bande piétonne	Autos circulation
Thioleyre	8	109	Thioleyre	Totalité	Ouvert à tout trafic	Chemin vélos+piétons (+ riverains)	Autos circulation
Thioleyre	8	112	Bahyse-Dessus	Crêts-Leyron (stade) - Thioleyre	Ouvert à tout trafic	Chemin vélos+piétons (+ riverains)	Autos circulation
Thioleyre	8	113	Grabe	Segnire (lac)	Sans modération	Modération avec priorité de droite	Autos circulation
Thioleyre	8	120	Crêts-Leyron	Creux-d-Fontaines - Grabe (lac)	Sans modération	Modération avec trottoir	Autos circulation

Aran	10	101	Chatagny	Village - Planchettes	Sans modération	Modération grâce à sinuosité	Autos circulation
Aran	10	138	Montagny	Petite Corniche	Sans modération	Modération avec resserrement	Autos circulation
Aran	10	139	Montagny	Petite Corniche	Sans modération	Modération grâce à sinuosité	Autos circulation
Aran	10	146	Petite Corniche	Sentier Chatagny (amont)	Sans ligne de guidage	Ligne guidage avant obstacle	Autos circulation
Aran	10	147	Petite Corniche	No 5 et Village	Sans modération	Modération sans marquages	Autos circulation
Aran	10	148	Petite Corniche	No 5 et Village	Sans modération	Modération avec priorité droite	Autos circulation
Aran	10	149	Petite Corniche	No 5 et Village	Sans modération	Modération avec resserrement	Autos circulation
Aran	10	150	Petite Corniche	No 5 et Village	Sans modération	Modération grâce à sinuosité	Autos circulation
Aran	10	170	Petite-Corniche	Fichon - accès parking	Modération à améliorer	Modération avec rétrécissement	Autos circulation
Aran	10	171	Petite-Corniche	Fichon - accès parking	Modération à améliorer	Modération grâce à sinuosité	Autos circulation
Aran	10	197	Village-Est	Planchettes - Pte-Corniche	Double sens de circulation	Sens unique direction Pte-Corniche	Autos circulation
Aran	10	200	Village-Ouest	No 2 - no 14	Sans limitation d'accès	Riverains seuls autorisés (et stationnement de fait que riverain)	Autos circulation
Aran	10	202	Village-Ouest	No 2 - no 14	Double sens de circulation	Sens unique direction no 14	Autos circulation
Prahis	11	107	Creux-des-Font.	Bovarde inf. (côté ouest)	Sans modération	Modération avec priorité de droite	Autos circulation
Prahis	11	109	Curson	De Branche à no 20	Double sens de circulation	Sens unique direction Signal	Autos circulation
Prahis	11	124	Grabe	Creux-des-F. (amont)	Sans modération	Modération avec priorité de droite	Autos circulation
Prahis	11	125	Grabe	No 10 (lac)	Sans modération	Modération avec priorité de droite	Autos circulation
Prahis	11	126	Jamaire	Jolimont inf.- Jolimont sup.	Double sens de circulation	Sens unique direction Puidoux	Autos circulation
Prahis	11	127	Jamaire	Puidoux	Sans modération	Modération grâce à sinuosité	Autos circulation
Prahis	11	132	Prahis	Signal - Curson	Double sens de circulation	Sens unique direction Signal	Autos circulation
Prahis	11	137	Puidoux	Jamaire - Grabe	Sans modération	Modération grâce à sinuosité	Autos circulation
Prahis	11	138	Puidoux	Jamaire - Grabe	Sans modération	Modération avec îlot central	Autos circulation
Prahis	11	143	Signal	Prahis - Raidillon	Sans modération	Modération grâce à pastille	Autos circulation
Prahis	11	149	Trossière	Totalité	Double sens circulation	Sens unique direction Signal	Autos circulation
Prahis	11	162	Grabe	Thioleyre - no 6	Sans modération	Modération avec bande piétonne	Autos circulation
Prahis	11	168	Monts-de-Lavaux	H. Signal	Sans modération	Modération avec îlot central	Autos circulation
Prahis	11	199	Crétaz	Relais Poste - Chenaux	Largeurs voies irrégulières	Largeurs voies TI homogènes	Autos circulation
Villette	14	106	Lausanne	No 161 (accès public lac)	Sans modération	Modération avec îlot central	Autos circulation
Villette	14	110	Petite-Corniche	Crétaz	Sans modération	Modération avec îlot central	Autos circulation
Villette	14	111	Petite-Corniche	Crétaz	Sans modération	Modération avec virage plus serré	Autos circulation
Villette	14	112	Petite-Corniche	Treize-Vents	Sans modération	Modération avec aide à traversée	Autos circulation

Villette	14	113	Petite-Corniche	Treize-Vents	Sans modération	Modération avec avancée trottoir	Autos circulation
Villette	14	118	Grand'Rue	Petite-Corniche	Sans modération	Modération grâce à sinuosité	Autos circulation
Villette	14	136	Crettaz	Grand'Rue - Crétaz	Sans modération	Modération avec îlot central	Autos circulation
Grandvaux	15	110	Petite Corniche	St-Georges - Chenaux	Sans modération	Effacement ligne médiane	Autos circulation
Grandvaux	15	111	Crétaz	Totalité	Ligne médiane	Modération (sans ligne médiane)	Autos circulation
Grandvaux	15	128	Grand'Rue	No 24 (parking) - Forge	Ouvert à tout trafic	Chemin vélos+piétons (+ riverains)	Autos circulation
Grandvaux	15	138	Grand-Rue	Forge	Sans modération	Modération avec avancée trottoir	Autos circulation
Grandvaux	15	144	St-Georges	No 38	Sans modération	Modération avec places parking	Autos circulation
Chenaux	16	122	Chenaux	Totalité sauf 2 virages	Traversée dangereuse	Sécurisation (marquage, miroir..)	Autos circulation
Chenaux	16	123	Côte-aux-Vignes	Totalité sauf 1 virage	Traitillé médian	Effacement traitillé médian	Autos circulation
Chenaux	16	124	Petite Corniche	Totalité	Traitillé médian	Effacement traitillé médian	Autos circulation
Riex	17	102	Corniche	Côte-aux-Vignes	Modération modeste	Modération avec petit giratoire	Autos circulation
Riex	17	103	Corniche	No 30 (amont)	Sans modération	Modération vitesse, sens entrant Riex avec priorité sens sortant	Autos circulation
Riex	17	104	Corniche	No 4 (lac)	Courte zone stockage automobile	Prolongement zone stockage avant goulet automobile du no 7	Autos circulation
Riex	17	105	Corniche	No 9 (amont)	Court stockage automobile	Prolongement zone stockage	Autos circulation
Riex	17	162	Cantonale, route	Contournement	Voies automobiles inégales	Homogénéisation des 2 voies TI	Autos circulation
Riex	17	168	Corniche	Traversée localité	Modération "modeste"	Modération renforcée	Autos circulation
Epresses	18	103	Corniche	Mont - Mottaz	Modération modeste	Modération avec rétrécissement	Autos circulation
Epresses	18	107	Corniche	Mottaz	Modération modeste	Modération grâce à sinuosité	Autos circulation
Epresses	18	108	Corniche	No 24 (amont)	Autos dépassent bus arrêté	Autos derrière bus arrêté	Autos circulation
Epresses	18	109	Corniche	Ouchette (lac)	Sans modération	Modération avec rétrécissement	Autos circulation
Epresses	18	110	Corniche	Ouchette	Sans modération	Modération grâce à sinuosité	Autos circulation
Epresses	18	111	Corniche	Ouchette (lac)	Sans modération	Modération avec priorité descente	Autos circulation
Epresses	18	112	Corniche	Parking Bornalet	Sans modération	Modération grâce à sinuosité	Autos circulation
Epresses	18	113	Corniche	Vieux-Collège	Modération modeste	Modération grâce à sinuosité	Autos circulation
Epresses	18	150	Mottaz	Totalité	Débouché dangereux	Inversion sens et réservé habitants	Autos circulation
Epresses	18	151	Mottaz	Totalité	Ouvert à tout trafic	Chemin vélos+piétons (+ riverains)	Autos circulation
Epresses	18	152	Mottaz	Totalité	Double sens	Sens unique descendant	Autos circulation
Epresses	18	158	Ouchette	Corniche	Sans panneau "Impasse"	Panneau "Impasse"	Autos circulation

Epesses	18	164	Vieux-Bourg	Place	Vitesse peu modérée	Modération grâce à sinuosité	Autos circulation
Epesses	18	166	Vieux-Collège	Totalité	Double sens de circulation	Sens unique montant	Autos circulation
Lausanne	19	107	Lausanne	Accès Cully (no 65)	Sans modération	Modération grâce au giratoire (MT)	Autos circulation
Lausanne	19	108	Lausanne	Accès Cully (no 65)	Sans modération	Modération avec pastille centrale (CT)	Autos circulation
Lausanne	19	114	Lausanne	No 107 (passage voies CFF)	Sans modération	Modération avec pastille centrale (CT)	Autos circulation
Gare	20	104	Colombaires	Corniche (amont)	Panneau <i>Impasse</i> peu visible	<i>Impasse</i> visible au carrefour	Autos circulation
Gare	20	109	Corniche	Colombaires	Sans modération	Modération grâce au giratoire	Autos circulation
Gare	20	120	Gare	Lausanne - Versailles	Sans modération	Modération avec rétrécissement	Autos circulation
Gare	20	132	Lausanne	Gare	Vitesse peu modérée	Modération avec rétrécissement	Autos circulation
Gare	20	133	Lausanne	Versailles	Sans modération	Modération avec rétrécissement	Autos circulation
Gare	20	158	Cantonale, route	Contournement	Voies automobiles inégales	Homogénéisation des 2 voies TI	Autos circulation
Moratel	21	101	Vevey	Accès Cully	Sans modération	Modération avec giratoire	Autos circulation
Moratel	21	102	Vevey	Contre-route (amont)	Sans modération	Modération avec rétrécissement	Autos circulation
Moratel	21	102	Vevey	Fin contre-route (lac)	Sans modération	Modération grâce au resserrement	Autos circulation
Moratel	21	103	Vevey	Sortie Cully - Hôtel Lavaux	Voie automobile étroite	Elargissement voie direction Vevey	Autos circulation
Moratel	21	104	Vevey	Sortie Cully - Hôtel Lavaux	Long tourner-à-gauche	Court tourner-à-gauche	Autos circulation
Epesses-Gare	22	165	Corniche	Accès Epesses depuis est	Sans modération	Modération avec rétrécissement	Autos circulation
Epesses-Gare	22	166	Corniche	Mont - limite communale	Sans modération	Modération (sans ligne médiane)	Autos circulation
Epesses-Gare	22	167	Corniche	Accès Epesses depuis est	Sans modération	Modération grâce à sinuosité	Autos circulation
Epesses-Gare	22	168	Corniche	Chenalettes (frontière)	Sans modération	Modération grâce à sinuosité	Autos circulation
Epesses-Gare	22	####	Corniche	Mont	Sans modération	Modération avec rétrécissement	Autos circulation
Epesses-Gare	22	####	Corniche	Mont	Sans modération	Modération grâce à sinuosité	Autos circulation
Epesses-Gare	22	####	Vevey	Hôtel Lavaux - limite commune	Voie automobile étroite	Elargissement voie direction Vevey	Autos circulation

Secteur	No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition	Catégorie
Genevrey	6	103	Daillettes	Accès A9 - Monts-de-Lavaux	Parking côté lac	Parking côté amont	Autos parking
Thioleyre	8	122	Grabe	Totalité	Parking par intermittence	Suppression parking	Autos parking
Thioleyre	8	123	Crêts-Leyron	Totalité	Parking par intermittence	Suppression parking	Autos parking
Aran	10	102	Chatagny	Village - Planchettes	Parking sous-utilisé	.-2 places auto	Autos parking
Aran	10	103	Chatagny	Village - Planchettes	Parking sur un seul côté	Parking alterné	Autos parking
Aran	10	104	Chatagny	Planchettes	Parking sous-utilisé	.-2 places auto	Autos parking
Aran	10	121	Lallex	No 7	Sans parking	.+ 2 places auto	Autos parking
Aran	10	122	Lallex	No 10	1 place auto	.-1 place auto	Autos parking
Aran	10	123	Lallex	Murs (lac)	Sans parking	.+ 2 places auto	Autos parking
Aran	10	124	Lallex	Merdesson (amont)	1 place auto	.-1 place auto	Autos parking
Aran	10	151	Petite Corniche	No 14 (en retrait chaussée)	Parking sauvage (par.9465)	Officialisation parking autos	Autos parking
Aran	10	152	Petite Corniche	No 5 et Village	Sans balisage parking	Balisage parking public	Autos parking
Aran	10	153	Petite Corniche	Nos 5-6	Stationnement côté lac	Réorganisation stationnement	Autos parking
Aran	10	172	Petite-Corniche	Parking couvert	Sans recharge électrique	Case recharge électrique	Autos parking
Aran	10	173	Petite-Corniche	Parking couvert	Parking sous-utilisé	.- 3 places (parking sous-utilisé)	Autos parking
Aran	10	174	Petite-Corniche	Mariadoules - Fichons (lac)	Sans parking	Parking longitudinal	Autos parking
Aran	10	175	Petite-Corniche	Mariadoul.-Fichons (amont)	Parking en épi	Parking longitudinal	Autos parking
Aran	10	176	Petite-Corniche	Fichons - Village (lac)	Parking sous-utilisé	.- 1 place auto	Autos parking
Aran	10	177	Petite-Corniche	Fichons - Village (lac)	Sans parking handicapé	.+ 1 place handicapé	Autos parking
Aran	10	178	Petite-Corniche	No 5 et Village	Sans cases moto	.+ 4 cases moto	Autos parking
Aran	10	179	Petite-Corniche	Parking couvert	Sans cases moto	.+ 6 cases motos	Autos parking
Aran	10	186	Village	Pte Corniche - Mariadoules	Parking presque continu	Délocalisation du parking sur parcelle 9465 (2e étape)	Autos parking
Prahis	11	115	Gare	Gare CFF	Absence d'info P+R	Valorisation (information) P+R	Autos parking
Prahis	11	116	Gare	Gare CFF (couvert existant)	Absence cases motos	.+ 6 cases moto	Autos parking
Prahis	11	212	Puidoux	Roche - Bovarde	Parking peu employé	Suppression parking	Autos parking
Segnire	12	106	Chenaux	Bassan	Parking sauvage	.+ 4 places auto (4h)	Autos parking

Villette	14	109	Petit-Corniche	Cimetière (amont)	Sans parking	.+ 5 places auto	Autos parking
Grandvaux	15	101	Baussan	Grands Jardins	.0 place auto	.+ 1 place auto	Autos parking
Grandvaux	15	112	Crétaz (lac)	No 5 - no 7	Parking pas rempli	.- 1 place auto (devient livraison)	Autos parking
Grandvaux	15	113	Crétaz (amont)	No 5 - no 7	Absence de place livraison	.+ 1 place livraison	Autos parking
Grandvaux	15	114	Crétaz	No 5 - no 7	Stationnement côté lac	Stationnement basculé côté amont	Autos parking
Grandvaux	15	125	Eglise	Forge	Voitures hors cases	.+ 1 place auto	Autos parking
Grandvaux	15	126	Eglise	No 14	Parking limité à 15min	Uniformisation régime parking (2h)	Autos parking
Grandvaux	15	130	Grand'Rue	No 24 (parking public)	Parking pas rempli	.-3 places auto (jaune)	Autos parking
Grandvaux	15	131	Grand'Rue	No 24 (parking public)	Pas de guidage sur parking	Guidage sur parking	Autos parking
Grandvaux	15	132	Grand'Rue	No 24 (parking public)	Véhicules sans plaque	Voitures sans plaque à délocaliser	Autos parking
Grandvaux	15	133	Grand'Rue	No 24 (parking public)	Places motos sur-occupées	.+10 cases moto	Autos parking
Grandvaux	15	145	St-Georges	No 38	Sans parking auto	.+ 2 places auto	Autos parking
Chenaux	16	101	Bahyse	Carroz	.0 place auto	.+ 3 places auto	Autos parking
Chenaux	16	103	Bahyse	Chenaux	.0 case moto	.+ 4 cases motos	Autos parking
Chenaux	16	107	Chenaux	Petite-Corniche	Place libre pour parking	.+ 4 places (durée 4h)	Autos parking
Chenaux	16	108	Colombaires	No 31 (hôpital)	Parking manifestement surdimensionné	Calibrage du futur parking (1 place revient en moyenne à 40'000.-)	Autos parking
Riex	17	106	Corniche	Coulisse Champhubert (lac)	.0 place auto	.+ 4 places auto	Autos parking
Riex	17	108	Corniche	No 30 (lac)	.0 place auto	.+ 2 places auto	Autos parking
Riex	17	109	Corniche	No 4 (lac)	.3 places auto	.- 3 places auto	Autos parking
Riex	17	110	Corniche	No 9 (amont)	.2 places auto	.- 2 places auto	Autos parking
Epresses	18	115	Corniche	Montaux	.0 place auto	.+ 3 places auto	Autos parking
Epresses	18	116	Corniche	Parking Bornalet	Parking unilatéral	Réorganisation places auto	Autos parking
Epresses	18	117	Corniche	Parking Bornalet (amont)	Absence place recharge	.+ 1 place recharge électrique	Autos parking
Epresses	18	128	Corniche	Parking Bornalet (amont)	Cases motos	Réorganisation cases motos	Autos parking
Epresses	18	143	Mont	Clos-du-Boux (ouest)	.0 place auto publique	.+ 4 places auto	Autos parking
Epresses	18	145	Montaux	Corniche (ouest)	Sans parking auto	.+ 1 place auto	Autos parking
Epresses	18	146	Montaux	Corniche (cimetière)	.0 place auto	.+ 2 places auto	Autos parking
Epresses	18	153	Clos-du-Boux (liaison Mont)	Totalité	Episodiques places officielles et discontinues côté lac	Nombreuses places continues créées côté amont	Autos parking
Epresses	18	170	Corniche	Parking Bornalet (amont)	Absence voiture collective	1 auto Mobility	Autos parking

Lausanne	19	102	Grandvaux	No 14 (centre Compétences)	Grand espace occupé par parking peu utilisé	Transfert du parking en surface dans le nouvel ouvrage	Autos parking
Lausanne	19	109	Lausanne	Contre-route dir. Lausanne	.0 place auto	+. 9 places auto	Autos parking
Lausanne	19	110	Lausanne	Sous viaduc routier	.0 place auto	+. 6 places pour autos sans plaque (transférées de P Riex...)	Autos parking
Gare	20	105	Colombaires	No 3 (lac)	1 auto bloque le sentier	.- 1 place auto pour libérer l'accès	Autos parking
Gare	20	110	Corniche	Colombaires	4 places auto	.0 place auto	Autos parking
Gare	20	111	Corniche	Parking Fortunades	Parking provisoire	Parking à pérenniser ?	Autos parking
Gare	20	134	Lausanne	Gare - no 1	Parking côté lac	Ripage parking côté amont	Autos parking
Gare	20	135	Lausanne	Versailles	.0 place auto	+. 8 places auto	Autos parking
Gare	20	161	Lausanne	Giratoire Gare	Parking étendu côté lac	Parking à réorganiser	Autos parking
Epesses-Gare	22	162	Corniche	Accès Epesses depuis est	Parking unilatéral	Parking bilatéral	Autos parking
Epesses-Gare	22	163	Corniche	Grands-Crus	.0 place auto	+. 1 place jaune, + 7 places auto	Autos parking
Epesses-Gare	22	164	Corniche	Chenalettes (frontière)	Parking unilatéral	+. 4 places auto	Autos parking
Epesses-Gare	22	165	Corniche	Mont (lac)	.0 place	+. 3 places auto	Autos parking
Villette	14	101	Comète	Passage sous-voie	Places sous-utilisées	.- 1 place auto	Autos parking
Villette	14	127	Villette	Accès halte CFF	Lausanne : places libres	.- 1 place auto	Autos parking
Riex	17	111	Corniche	Entrée est	0 place auto	+. 4 places auto	Autos parking
Riex	17	112	Corniche	No 3	0 place auto	+. 2 places auto	Autos parking
Riex	17	114	Corniche	Vigny (lac)	1 place jaune officielle	.- 1 place auto jaune (officielle)	Autos parking
Riex	17	148	Mouniaz	Parking en ouvrage	Important parking	.- 2 places auto	Autos parking
Riex	17	149	Mouniaz	Parking en ouvrage	Voitures sans plaque	Réflexion sur voitures-ventouse	Autos parking
Riex	17	159	Vigny	Corniche	.0 places auto	+. 3 places auto	Autos parking
Riex	17	169	Corniche	Corniche 19 (lac)	Parking déborde sur trottoir	Parking éloigné du trottoir	Autos parking
Riex	17	170	Corniche	Corniche 30 (lac)	Parking déborde sur trottoir	Parking éloigné du trottoir	Autos parking
Riex	17	173	Mouniaz	Parking en ouvrage	.0 voiture collective	1 voiture Mobility	Autos parking
Villette	14	103	Comète	Passage sous-voie	Sans cases moto	+. 6 cases moto (accès plage)	Autos parking moto
Villette	14	130	Villette	Accès halte CFF	Sans parking motos	+. 5 places moto	Autos parking moto

Riex	17	151	Mouniaz	Parking en ouvrage	Manque de places motos	.+ 6 cases motos	Autos parking moto
------	----	-----	---------	--------------------	------------------------	------------------	-----------------------

Secteur	No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition	Catégorie
Savigny-Haut	1	111	Savigny	Pré-Vert - limite commune	Vitesse limitée à 80 km/h	Vitesse limitée à 50 km/h	Autos vitesse
Savigny-Haut	1	112	Pré-Vert	De Savigny à no 5	Vitesse limitée à 80 km/h	Vitesse limitée à 50 km/h	Autos vitesse
Savigny-Bas	3	107	Savigny	Monts-de-L. - Granges	Vitesse limitée à 80 km/h	Vitesse limitée à 50 km/h	Autos vitesse
Savigny-Bas	3	111	Granges	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Savigny-Bas	3	113	Pra-Fornoy	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Signal-Haut	4	101	Collège	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Signal-Haut	4	103	Plan-Chênes	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Signal-Haut	4	104	Pré-Vert	Signal - no 5	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Signal-Haut	4	109	Crêt-Mouton	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Signal-Haut	4	110	Pré-Vert	No 5 - Raidillon	Vitesse limitée à 80 km/h	Vitesse limitée à 50 km/h	Autos vitesse
Genevrey	6	104	Daillettes	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Genevrey	6	118	Monts-de-Lavaux	Savigny - Pra-Fornoy	Vitesse limitée à 60 km/h	Vitesse limitée à 50 km/h	Autos vitesse
Genevrey	6	136	Champ-l'Essert	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Genevrey	6	138	Pra-Fornoy	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Genevrey	6	139	Genevrey	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Genevrey	6	141	Lallex	Genevrey -CFF	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Signal-Bas	7	102	Bovardes	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Signal-Bas	7	103	Chauderon	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Signal-Bas	7	109	Creux-Fontaines	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Signal-Bas	7	120	Crêt-Mouton	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Signal-Bas	7	124	Crêts-Leyron	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Signal-Bas	7	125	Roche	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Thioleyre	8	107	Levant	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Thioleyre	8	108	Segnire	Crêts-Leyron - Grabe	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Thioleyre	8	116	Grabe	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Thioleyre	8	117	Crêts-Leyron	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Aran	10	105	Chatagny	Pte-Corniche - Planchettes	Vitesse limitée à 80 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Aran	10	106	Chatagny	Planchettes - Rupes	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 20 km/h	Autos vitesse
Aran	10	114	Crêt-Pluma	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Aran	10	125	Lallex	Totalité sauf hameau Lallex	Vitesse limitée à 80 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse

Aran	10	126	Lallex	Traversée hameau Lallex	Vitesse limitée à 80 km/h	Vitesse limitée à 20 km/h	Autos vitesse
Aran	10	127	Lallex	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Aran	10	140	Montagny	Petite-Corniche - no 2	Vitesse limitée à 80 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Aran	10	141	Montagny	No 2 - no 6	Vitesse limitée à 80 km/h	Vitesse limitée à 20 km/h	Autos vitesse
Aran	10	154	Petite Corniche	Chatagny - Treize-Vents	Vitesse limitée à 80 km/h	Vitesse limitée à 50 km/h	Autos vitesse
Aran	10	187	Village	No 2 - no 14	Vitesse limitée à 30 km/h	Vitesse limitée à 20 km/h	Autos vitesse
Aran	10	188	Village	Planchettes - Pte-Corniche	Vitesse limitée à 30 km/h	Vitesse limitée à 20 km/h	Autos vitesse
Aran	10	189	Village	Planchettes - Chatagny	Vitesse limitée à 80 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Aran	10	203	Genevrey	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Prahis	11	101	Ancienne-Poste	Totalité	Vitesse limitée à 80 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Prahis	11	110	Curson	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Prahis	11	128	Jamaire	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Prahis	11	131	Jolimont	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Prahis	11	133	Prahis	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Prahis	11	141	Raidillon	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Prahis	11	150	Trossière	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Prahis	11	155	Gare	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Prahis	11	158	Creux-des-Font.	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Prahis	11	163	Grabe	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Prahis	11	164	Bellevue	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Prahis	11	165	Branche	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Prahis	11	166	Bovardes	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Prahis	11	167	Crettaz	Gare - Chenaux	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Segnire	12	104	Branche	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Segnire	12	105	Criblette	De Branche à no 30	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Segnire	12	111	Gare	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Villette	14	102	Comète	Totalité	Vitesse limitée à 30 km/h	Vitesse limitée à 20 km/h	Autos vitesse
Villette	14	128	Villette	Lausanne - no 4	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Villette	14	129	Villette	No 4 - no 30	Vitesse limitée à 30 km/h	Vitesse limitée à 20 km/h	Autos vitesse
Villette	14	139	Petite-Corniche	Chatagny - Treize-Vents	Vitesse limitée à 80 km/h	Vitesse limitée à 50 km/h	Autos vitesse
Grandvaux	15	127	Forge	Totalité	Vitesse limitée à 30 km/h	Vitesse limitée à 20 km/h	Autos vitesse
Grandvaux	15	139	Grand-Rue	De Creuse à Cully	Vitesse limitée à 30 km/h	Vitesse limitée à 20 km/h	Autos vitesse
Grandvaux	15	143	Paix-du-Soir	Totalité	Vitesse limitée à 30 km/h	Vitesse limitée à 20 km/h	Autos vitesse

Grandvaux	15	146	St-Georges	De Grand-Rue à no 21	Vitesse limitée à 30 km/h	Vitesse limitée à 20 km/h	Autos vitesse
Grandvaux	15	147	St-Georges	Petite-Corniche - no 38	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Chenaux	16	102	Bahyse	Chenaux - no 22	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 20 km/h	Autos vitesse
Chenaux	16	105	Carroz	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 20 km/h	Autos vitesse
Chenaux	16	125	Chenaux	De no 31 à Bahyse	Vitesse limitée à 80 km/h	Vitesse limitée à 50 km/h	Autos vitesse
Chenaux	16	126	Côte-aux-Vignes	Totalité	Vitesse limitée à 80 km/h	Vitesse limitée à 50 km/h	Autos vitesse
Riex	17	101	Collège	Corniche - Montaux	Vitesse limitée à 30 km/h	Vitesse limitée à 20 km/h	Autos vitesse
Riex	17	147	Davel	Corniche - no 9	Vitesse limitée à 30 km/h	Vitesse limitée à 20 km/h	Autos vitesse
Riex	17	157	Sous-Riex	Corniche - no 11	Vitesse limitée à 30 km/h	Vitesse limitée à 20 km/h	Autos vitesse
Riex	17	163	Champaflon	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Riex	17	167	Vigny	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Riex	17	171	Cantonale, route	Totalité	Vitesse limitée à 70 km/h	Vitesse limitée à 60 km/h	Autos vitesse
Epresses	18	118	Corniche	Cimetière (est) - Ouchette	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Epresses	18	155	Mottaz	Totalité	Vitesse limitée à 30 km/h	Vitesse limitée à 20 km/h	Autos vitesse
Epresses	18	160	Place	Totalité	Vitesse limitée à 30 km/h	Vitesse limitée à 20 km/h	Autos vitesse
Epresses	18	167	Vieux-Collège	Totalité	Vitesse limitée à 30 km/h	Vitesse limitée à 20 km/h	Autos vitesse
Lausanne	19	113	Cully	Corniche - no 52	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Lausanne	19	115	Lausanne	Vilette - Hôtel Lavaux	Vitesse limitée à 70 km/h	Vitesse limitée à 60 km/h	Autos vitesse
Gare	20	112	Corniche	Grandvaux - Colombaires	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Gare	20	117	Davel	Vevey - Indépendance	Vitesse limitée à 30 km/h	Vitesse limitée à 20 km/h	Autos vitesse
Gare	20	121	Gare	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 20 km/h	Autos vitesse
Gare	20	130	Hôtel-de-Ville	Totalité	Vitesse limitée à 30 km/h	Vitesse limitée à 20 km/h	Autos vitesse
Gare	20	131	Indépendance	Totalité	Vitesse limitée à 30 km/h	Vitesse limitée à 20 km/h	Autos vitesse
Gare	20	136	Lausanne	Gare - no 63	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Gare	20	137	Lausanne	Gare - place d'Armes	Vitesse limitée à 30 km/h	Vitesse limitée à 20 km/h	Autos vitesse
Gare	20	150	Versailles	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 20 km/h	Autos vitesse
Gare	20	153	Vevey	Davel - Ramuz	Vitesse limitée à 30 km/h	Vitesse limitée à 20 km/h	Autos vitesse
Gare	20	156	Cully	Corniche - no 52	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Gare	20	160	Champaflon	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Gare	20	165	Vevey - RC	Contournement	Vitesse limitée à 70 km/h	Vitesse limitée à 60 km/h	Autos vitesse
Moratel	21	115	Vevey - RC	Vilette - Hôtel Lavaux	Vitesse limitée à 70 km/h	Vitesse limitée à 60 km/h	Autos vitesse
Moratel	21	116	Moratel	Totalité	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse

Moratel	21	117	Vevey	De Indépendance à Lausanne	Vitesse limitée à 50 km/h	Vitesse limitée à 30 km/h	Autos vitesse
Epesses-Gare	22	122	Place	Totalité	Vitesse limitée à 30 km/h	Vitesse limitée à 20 km/h	Autos vitesse
Epesses-Gare	22	123	Mottaz	Totalité	Vitesse limitée à 30 km/h	Vitesse limitée à 20 km/h	Autos vitesse

Secteur	No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition	Catégorie
Savigny-Haut	1	108	Raidillon	Pré-Vert	Sans équipement public	Pose banc public	Convivialité
Savigny-Bas	3	124	Granges	Savigny	Sans équipement public	Banc public à étage (vue Léman)	Convivialité
Signal-Haut	4	112	Signal	Accès no 78	Sans équipement public	Pose banc public	Convivialité
Signal-Haut	4	114	Crêt-Mouton	Signal	Sans équipement public	Pose banc public	Convivialité
Chincuz	5	113	Chincuz	Ruisseau Terreau-Merloz	Sans équipement public	Pose banc public	Convivialité
Chincuz	5	114	Bahyse-Dessus	Auges	Sans équipement public	Pose banc public	Convivialité
Genevrey	6	119	Monts-de-Lavaux	Pra Grana	Sans place publique	Point d'eau et banc à aménager	Convivialité
Genevrey	6	131	Signal	Granges	Sans équipement public	Pose banc public	Convivialité
Signal-Bas	7	110	Creux-Fontaines	H. Bovarde sup.	Sans parc public	Parc public et centralité quartier	Convivialité
Thioleyre	8	125	Grabe	No 24	Absence équipement public	Pose banc public	Convivialité
Thioleyre	8	127	Grabe	No 50	Absence équipement public	Pose banc public	Convivialité
Aran	10	107	Chatagny	Planchettes	Sans place publique	Placette et bancs publics	Convivialité
Aran	10	116	Echelettes	No 4	Sans place publique	Placette et bancs publics	Convivialité
Aran	10	118	Fichons	Pte-Corniche	Sans place publique	Placette et bancs publics	Convivialité
Aran	10	128	Lallex	Murs (lac)	Sans place publique	Placette et bancs publics	Convivialité
Aran	10	129	Lallex	Merdesson (ruisseau)	Sans lien avec habitants	Ilôt de fraîcheur estival	Convivialité
Aran	10	155	Petite Corniche	No 5 (amont)	Café sans terrasse sur rue	Terrasse de bistrot sur rue	Convivialité
Aran	10	156	Petite Corniche	No 6 (lac)	Fontaine non valorisée	Espace public autour de la fontaine	Convivialité
Aran	10	157	Petite Corniche	No 4	Sans place publique	Placette et bancs publics	Convivialité
Aran	10	184	Roches	Débouché du Merdesson	Sans lien avec habitants	Ilôt de fraîcheur estival	Convivialité
Aran	10	190	Village	No 2	Sans terrasse et sans étal	Terrasse et étal (Epicerie des vins)	Convivialité
Prahis	11	108	Creux-des-Font.	Grabe	Sans parc public	Parc public, fontaine	Convivialité
Prahis	11	144	Signal	Prahis - Raidillon (lac)	Sans espace public	Pose de bancs face au lac	Convivialité
Prahis	11	200	Ancienne-Poste	Signal	Sans espace public	Pose de bancs face au lac	Convivialité
Segnire	12	116	Doppendes	Bahyse	Sans place publique	Petite place sur partie basse chaussée	Convivialité
Villette	14	115	Petite-Corniche	Treize-Vents (lac)	Sans bancs	Pose bancs	Convivialité
Grandvaux	15	150	St-Georges	Déchetterie	Absence de banc	Banc public	Convivialité
Chenau	16	129	Doppendes	Bahyse	Sans espace public	Place publique sur niveau inférieur	Convivialité

Riex	17	117	Corniche	Côte-aux-Vignes	Entrée très routière	Place à l'entrée du village	Convivialité
Riex	17	118	Corniche	No 9 (amont)	Sans terrasse	Grande terrasse pour le Caveau	Convivialité
Riex	17	119	Corniche	No 26 (lac)	Sans signe extérieur de café	Mini-terrasse (symbolique)	Convivialité
Riex	17	120	Corniche	No 11 (amont)	Arcade fermée	Services pour touristes-habitants	Convivialité
Riex	17	150	Mouniaz	Accès parking	Aucun accès au Champaflon	Ilôt de fraîcheur Champaflon	Convivialité
Epresses	18	123	Corniche	Mottaz	Fontaine non valorisée	Espace public autour de la fontaine	Convivialité
Epresses	18	124	Corniche	No 16 (lac)	Mini-terrasse sur rue	Terrasse agrandie pour l'Auberge	Convivialité
Epresses	18	125	Corniche	No 22 (lac)	Sans terrasse et d'étal	Terrasse pour commerce Petit-Crêt	Convivialité
Epresses	18	126	Corniche	Rueyres	Banc non ombragé	Banc à ombrager	Convivialité
Epresses	18	127	Corniche	Vieux-Collège (amont)	Fontaine non valorisée	Espace public autour de la fontaine	Convivialité
Epresses	18	161	Place	Coin sud-ouest	Sans place conviviale	Place publique (lieu-dit La Place)	Convivialité
Lausanne	19	120	Ruvines (stade)	Parking	Absence de parc public	Petit parc public	Convivialité
Gare	20	162	Lausanne	Giratoire Gare	Absence de place publique	Petite place publique	Convivialité
Epresses-Gare	22	128	Corniche	Mont (lac)	Terrasse publique assez bruyante	Pacification terrasse publique avec "parking écran anti-bruit"	Convivialité

Secteur	No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition	Catégorie
Savigny-Haut	1	108	Raidillon	Pré-Vert	Sans équipement public	Pose banc public	Convivialité
Savigny-Bas	3	124	Granges	Savigny	Sans équipement public	Banc public à étage (vue Léman)	Convivialité
Signal-Haut	4	112	Signal	Accès no 78	Sans équipement public	Pose banc public	Convivialité
Signal-Haut	4	114	Crêt-Mouton	Signal	Sans équipement public	Pose banc public	Convivialité
Chincuz	5	113	Chincuz	Ruisseau Terreau-Merloz	Sans équipement public	Pose banc public	Convivialité
Chincuz	5	114	Bahyse-Dessus	Auges	Sans équipement public	Pose banc public	Convivialité
Genevrey	6	119	Monts-de-Lavaux	Pra Grana	Sans place publique	Point d'eau et banc à aménager	Convivialité
Genevrey	6	131	Signal	Granges	Sans équipement public	Pose banc public	Convivialité
Signal-Bas	7	110	Creux-Fontaines	H. Bovarde sup.	Sans parc public	Parc public et centralité quartier	Convivialité
Thioleyre	8	125	Grabe	No 24	Absence équipement public	Pose banc public	Convivialité
Thioleyre	8	127	Grabe	No 50	Absence équipement public	Pose banc public	Convivialité
Aran	10	107	Chatagny	Planchettes	Sans place publique	Placette et bancs publics	Convivialité
Aran	10	116	Echelettes	No 4	Sans place publique	Placette et bancs publics	Convivialité
Aran	10	118	Fichons	Pte-Corniche	Sans place publique	Placette et bancs publics	Convivialité
Aran	10	128	Lallex	Murs (lac)	Sans place publique	Placette et bancs publics	Convivialité
Aran	10	129	Lallex	Merdesson (ruisseau)	Sans lien avec habitants	Ilôt de fraîcheur estival	Convivialité
Aran	10	155	Petite Corniche	No 5 (amont)	Café sans terrasse sur rue	Terrasse de bistrot sur rue	Convivialité
Aran	10	156	Petite Corniche	No 6 (lac)	Fontaine non valorisée	Espace public autour de la fontaine	Convivialité
Aran	10	157	Petite Corniche	No 4	Sans place publique	Placette et bancs publics	Convivialité
Aran	10	184	Roches	Débouché du Merdesson	Sans lien avec habitants	Ilôt de fraîcheur estival	Convivialité
Aran	10	190	Village	No 2	Sans terrasse et sans étal	Terrasse et étal (Epicerie des vins)	Convivialité
Prahis	11	108	Creux-des-Font.	Grabe	Sans parc public	Parc public, fontaine	Convivialité
Prahis	11	144	Signal	Prahis - Raidillon (lac)	Sans espace public	Pose de bancs face au lac	Convivialité
Prahis	11	200	Ancienne-Poste	Signal	Sans espace public	Pose de bancs face au lac	Convivialité
Segnire	12	116	Doppendes	Bahyse	Sans place publique	Petite place sur partie basse chaussée	Convivialité
Villette	14	115	Petite-Corniche	Treize-Vents (lac)	Sans bancs	Pose bancs	Convivialité
Grandvaux	15	150	St-Georges	Déchetterie	Absence de banc	Banc public	Convivialité
Chenaux	16	129	Doppendes	Bahyse	Sans espace public	Place publique sur niveau inférieur	Convivialité

Riex	17	117	Corniche	Côte-aux-Vignes	Entrée très routière	Place à l'entrée du village	Convivialité
Riex	17	118	Corniche	No 9 (amont)	Sans terrasse	Grande terrasse pour le Caveau	Convivialité
Riex	17	119	Corniche	No 26 (lac)	Sans signe extérieur de café	Mini-terrasse (symbolique)	Convivialité
Riex	17	120	Corniche	No 11 (amont)	Arcade fermée	Services pour touristes-habitants	Convivialité
Riex	17	150	Mouniaz	Accès parking	Aucun accès au Champaflon	Ilôt de fraîcheur Champaflon	Convivialité
Epresses	18	123	Corniche	Mottaz	Fontaine non valorisée	Espace public autour de la fontaine	Convivialité
Epresses	18	124	Corniche	No 16 (lac)	Mini-terrasse sur rue	Terrasse agrandie pour l'Auberge	Convivialité
Epresses	18	125	Corniche	No 22 (lac)	Sans terrasse et d'étal	Terrasse pour commerce Petit-Crêt	Convivialité
Epresses	18	126	Corniche	Rueyres	Banc non ombragé	Banc à ombrager	Convivialité
Epresses	18	127	Corniche	Vieux-Collège (amont)	Fontaine non valorisée	Espace public autour de la fontaine	Convivialité
Epresses	18	161	Place	Coin sud-ouest	Sans place conviviale	Place publique (lieu-dit La Place)	Convivialité
Lausanne	19	120	Ruvines (stade)	Parking	Absence de parc public	Petit parc public	Convivialité
Gare	20	162	Lausanne	Giratoire Gare	Absence de place publique	Petite place publique	Convivialité
Epresses-Gare	22	128	Corniche	Mont (lac)	Terrasse publique assez bruyante	Pacification terrasse publique avec "parking écran anti-bruit"	Convivialité

Secteur	No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition	Catégorie
Savigny-Haut	1	102	Chaufour	Totalité	Sans trottoir	Chemin vélos+piétons (+ riverains)	Piétons
Savigny-Haut	1	110	Savigny	Raidillon - Pré-Vert	Sans trottoir	Chemin vélos+piétons (+ riverains)	Piétons
Savigny-Bas	3	105	Jordillon	Totalité	Ouvert à tout trafic	Chemin vélos+piétons (+ riverains)	Piétons
Savigny-Bas	3	109	Granges	Liaison Granges - Jordillon	Sans liaison piétonne	Sentier longeant périmètre bâti	Piétons
Savigny-Bas	3	122	Monts-de-Lavaux	Signal	Absence d'îlot piéton	Ilot central pour passage piéton	Piétons
Savigny-Bas	3	132	Signal, ch. du	R. du Signal - Granges	Ouvert à tout trafic	Chemin vélos+piétons (+ riverains)	Piétons
Signal-Haut	4	102	Crêt-Mouton	Crêt-Mouton 46 - Signal 52	Sans liaison Crêt-Mouton - Signal-Chauderon	Liaison piétonne dans le cadre de projets de densification	Piétons
Signal-Haut	4	106	Jordils	Totalité	Ouvert à tout trafic	Chemin vélos+piétons (+ riverains)	Piétons
Signal-Haut	4	111	Signal	No 78 - Chauffour	Sans équipement piéton	Sente piétonne sur DP	Piétons
Chincuz	5	102	Chincuz	Totalité	Sans trottoir	Chemin vélos+piétons (+ riverains)	Piétons
Chincuz	5	104	Praz-Perey	Totalité	Sans trottoir	Chemin vélos+piétons (+ riverains)	Piétons
Chincuz	5	115	Thioleyre	Totalité	Sans trottoir	Chemin vélos+piétons (+ riverains)	Piétons
Genevrey	6	102	Daillettes	A9 - no 14	Sans trottoir	Trottoir	Piétons
Genevrey	6	106	Daillettes	Accès supérieur A9	Glissière coupant trottoir	Continuité piétonne	Piétons
Genevrey	6	107	Daillettes	Débouché lac du dénivelé	Trottoir interrompu	Prolongement du trottoir	Piétons
Genevrey	6	108	Daillettes	Liaison vers Bossières	Sans liaison	Liaison à étudier	Piétons
Genevrey	6	109	Daillettes	Liaison Daillettes - Pra-Forny	Sans raccourci	Raccourci 200m à partir autoroute	Piétons
Genevrey	6	112	Daillettes	Accès commerces A9	Sans accès	Accès possible	Piétons
Genevrey	6	113	Daillettes	Accès A9 - Monts-de-Lavaux	Absence ponctuelle trottoir	Trottoir continu	Piétons
Genevrey	6	115	Daillettes	Dénivelé - accès supérieur A9	Grillage à fleur de limite	Recul du grillage et gain largeur	Piétons
Genevrey	6	129	Praz-Forny	Totalité	Sans trottoir	Trottoir avec cession de terrain	Piétons
Genevrey	6	130	Saut	Voies CFF	Bifurcation sans balisage	Balisage à envisager	Piétons
Genevrey	6	135	Lallex	Genevrey - Vignes	Sans trottoir	Trottoir	Piétons
Genevrey	6	140	Genevrey	Totalité	Sans trottoir	Trottoir côté lac	Piétons
Signal-Bas	7	104	Crêt-Mouton	Crêt-Mout. 57 - Chauderon 7	Sans liaison Crêt-Mouton - Signal-Chauderon	Liaison piétonne dans le cadre de projets de densification	Piétons
Signal-Bas	7	112	Creux-Fontaines	Bovarde sup. - Crêt Ley.(est)	Sans trottoir	Trottoir	Piétons

Signal-Bas	7	115	Monts-de-Lavaux	H. Signal	Passage piéton sans îlot	Ilot central sur passage piéton	Piétons
Signal-Bas	7	118	Signal	Puidoux - Chauderon	Sans liaison piétonne	Liaison Chauderon - Monts-de-Lavaux	Piétons
Signal-Bas	7	119	Creux-Fontaines	Grabe - Bovarde sup (ouest)	Sans trottoir	Chemin sur parcelle communale	Piétons
Signal-Bas	7	123	Crêts-Leyron	Creux-d-F. - Grabe (lac)	Sans trottoir	Trottoir	Piétons
Thioleyre	8	102	Bahyse-Dessus	Crêt-Ley. (stade) - Thioleyre	Sans trottoir	Chemin vélos+piétons (+ riverains)	Piétons
Thioleyre	8	110	Thioleyre	Totalité	Ouvert à tout trafic	Chemin vélos+piétons (+ riverains)	Piétons
Thioleyre	8	118	Crêts-Leyron	Creux-d-Fontaines - Grabe (lac)	Sans trottoir	Trottoir	Piétons
Thioleyre	8	119	Grabe	Thioleyre - no 10	Sans trottoir	Trottoir	Piétons
Aran	10	110	Chatagny	No 1	Bifurcation sans balisage	Balisage Daley, Montagny ...	Piétons
Aran	10	111	Chatagny	Rupes	Bifurcation sans balisage	Balisage Grandvaux-Gare, ...	Piétons
Aran	10	112	Chatagny	Murs	Impasse piétonne	Impasse avec dérogation piétonne	Piétons
Aran	10	115	Crêt-Pluma	Genevrey	Impasse piétonne	Impasse avec dérogation piétonne	Piétons
Aran	10	120	Florettes	Mariadoules	Sans liaison Châtelard	A terme liaison direction Châtelard	Piétons
Aran	10	134	Lallex	Merdesson (ruisseau)	Bifurcation sans balisage	Balisage "Hauts" ...	Piétons
Aran	10	135	Lallex	No 3 (lac)	Bifurcation sans balisage	Balisage Villette ...	Piétons
Aran	10	136	Lallex	Voies CFF	Bifurcation sans balisage	Balisage Bossière, Grandvaux-Gare ...	Piétons
Aran	10	137	Merdesson	De Lallex au lac	Merdesson partiellement enterré et peu valorisé	Liaison directe Lallex-lac dans le cadre d'une renaturation	Piétons
Aran	10	142	Montagny	Petite Corniche	Sans trottoir	Trottoir sur le 1er tronçon	Piétons
Aran	10	143	Montagny	Petite-Corniche	Bifurcation sans balisage	Balisage Chavuit, Châtelard...	Piétons
Aran	10	144	Ouches	Village	Chemin peu valorisé	Chemin piéton valorisé	Piétons
Aran	10	145	Ouches	Village	Bifurcation sans balisage	Balisage Grandvaux ...	Piétons
Aran	10	161	Petite Corniche	No 14 (en retrait chaussée)	Sans liaison entre parking et centre villageois	Liaison directe parking - centre par le coin de la parcelle 9464	Piétons
Aran	10	162	Petite Corniche	No 14 (en retrait chaussée)	Sentier direction Grandvaux peu tracé	Valorisation sentier Grandvaux (tronçon attenant parcelle 9300)	Piétons
Aran	10	163	Petite Corniche	Sentier Chatagny (amont)	Perte de priorité peu visible	Ligne blanche pour stopper piétons	Piétons

Aran	10	164	Petite Corniche	Sentier Chatagny (amont)	Peu de visibilité (enfants)	Potelets abaissés	Piétons
Aran	10	165	Petite Corniche	No 5 (lac)	Sans liaison Grandvaux	Balisage Grandvaux par parc. 9465	Piétons
Aran	10	166	Petite Corniche	Sentier Chatagny (amont)	Mauvaise visibilité enfants	Abaissement du mur (coin abri)	Piétons
Aran	10	167	Petite Corniche	Sentier Chatagny (amont)	Bifurcation sans balisage	Balisage Le Daley, Bossière ...	Piétons
Aran	10	168	Petite Corniche	Fichon - accès parking (lac)	Sans trottoir	Trottoir protégé par parking	Piétons
Aran	10	169	Petite Corniche	Fichon - accès parking (amont)	Sans trottoir	Trottoir protégé par parking	Piétons
Aran	10	183	Planchettes	No 3	DP 339 non valorisé	Itinéraire direction Mariadoules	Piétons
Aran	10	185	Roches	Roches - Treize-Arbres	Non indiqué sur plan	A signaler sur plan de commune	Piétons
Aran	10	191	Village	Planchettes	Bifurcation sans balisage	Balisage Pra-Grana ...	Piétons
Aran	10	192	Village	Planchettes	Impasse piétonne	Impasse avec dérogation piétonne	Piétons
Aran	10	193	Village	Pte-Corniche - no 2 (côté est)	Sans trottoir	Trottoir	Piétons
Aran	10	194	Village	No 14 (côté est)	Sans trottoir	Trottoir	Piétons
Aran	10	195	Village	Planchettes- Pte-Corniche	Sans trottoir	Petit trottoir côté est	Piétons
Aran	10	199	Village	No 6	Bifurcation sans balisage	Balisage Vilette ...	Piétons
Aran	10	204	Genevrey	Totalité	Sans trottoir	Trottoir côté lac	Piétons
Aran	10	205	Lallex	Genevrey - Vignes	Sans trottoir	Trottoir	Piétons
Aran	10	207	Petite-Corniche	No 5 (amont)	Etroit trottoir	Place piétonne	Piétons
Aran	10	208	Petite-Corniche	Village (fontaine)	Petit espace piéton	Esplanade piétonne	Piétons
Aran	10	209	Lallex	Voies CFF	Bifurcation sans balisage	Balisage Grandvaux-Gare, Bossières ...	Piétons
Aran	10	210	Crêt-Pluma	Genevrey	Bifurcation sans balisage	Balisage Vilette ...	Piétons
Aran	10	211	Bannerettes	Liaison Châtelard (depuis CFF)	Sans liaison vers Châtelard	Liaison vers Châtelard	Piétons
Prahis	11	102	Cagnard	Ancienne-Poste	Bifurcation sans balisage	Balisage Grandvaux ...	Piétons
Prahis	11	103	Chenaux	Rite-à-Joyeux (amont)	Sortie périlleuse du chemin	Ligne de guidage à 1m de bordure	Piétons
Prahis	11	104	Chênes	Signal	Impasse piétonne	Impasse avec dérogation piétonne	Piétons
Prahis	11	106	Crêts	Grabe/Creux-F. - fin goudron	Détour piéton	Raccourci piéton	Piétons
Prahis	11	111	Curson	No 7 - no 9	Trottoir coupé par mât	Déplacement du mât	Piétons

Prahis	11	113	Rite-Joyeux (sup.)	Chenaux	Barrière guidant les piétons côté mauvaise visibilité	Inversion de la barrière, de façon à améliorer la visibilité	Piétons
Prahis	11	118	Gare	Gare CFF (couvert existant)	Absence d'info piétons	Panneau-info piéton	Piétons
Prahis	11	129	Crétaz	Relais Poste - Chenaux	Voitures frôlent les piétons	Piétons plus éloignés du trafic auto	Piétons
Prahis	11	130	Jamaire	Jolimont inf.- Jolimont sup.	Sans trottoir	Trottoir côté ouest	Piétons
Prahis	11	135	Prahis	Signal - Jamaire	Sans trottoir	Trottoir	Piétons
Prahis	11	139	Puidoux	Jamaire - Grabe	Traversée sans îlot	Ilot piéton sécurisant traversée	Piétons
Prahis	11	142	Rite-à-Joyeux	Totalité	Erreur sur géoportail Vaud	Noter Rite-à-Joyeux sur géoportail	Piétons
Prahis	11	146	Signal	Prahis - Raidillon	Traversée sans protection	Pastille sécurisant traversée	Piétons
Prahis	11	147	Signal	Prahis - Raidillon	Trottoir peu visible	Trottoir mis en valeur	Piétons
Prahis	11	151	Trossière	No 12	Absence d'info piétons	Panneau-info piéton	Piétons
Prahis	11	159	Grabe	Thioleyre - Crêts	Sans trottoir	Trottoir	Piétons
Prahis	11	161	Creux-Fontaines	Grabe - Bovarde sup (ouest)	Sans trottoir	Chemin sur parcelle communale	Piétons
Prahis	11	213	Raidillon	Signal	Impasse généralisée	Impasse avec dérogation piétonne	Piétons
Segnire	12	103	"Sous-Gare 1"	Depuis quai (lac)	Sans accès à la gare	Chemin entre parcelles 4587-4588	Piétons
Segnire	12	107	Gare	H. no 17	Chemin existant	Droit de passage (Gare-Criblette) avec réaménagement parcelle 5567 ?	Piétons
Segnire	12	109	Gare	Criblette	Passage souterrain sombre	Blanchir le plafond du passage	Piétons
Segnire	12	110	Gare	Criblette	Sans visibilité du souterrain	Passage souterrain à valoriser	Piétons
Segnire	12	112	"Sous-Gare 2"	Extrémité est	Sans liaison directe	Accès direct secteur Segnire	Piétons
Segnire	12	156	Gare	Criblette	Passage souterrain sombre	Blanchir le plafond du passage	Piétons
Segnire	12	157	Gare	Criblette	Sans visibilité du souterrain	Passage souterrain à valoriser	Piétons

Riex-Haut	13	101	Rueyres	Franchissement Champaflon	Chemin dégradé	Restauration chemin	Piétons
Villette	14	104	Creux-Béchet	No 6	Bifurcation sans balisage	Balisage Cully, Grandvaux. Lalex ...	Piétons
Villette	14	119	Grand'Rue	Petite-Corniche	Trottoir étroit	Elargissement de trottoir	Piétons
Villette	14	120	Grand-Rue	Creuse - no 33 (lac)	Sans trottoir	Trottoir	Piétons
Villette	14	121	Petite-Corniche	Crétaz	Absence d'îlot central	Ilot central	Piétons
Villette	14	122	Petite-Corniche	Grand'Rue - Crétaz	Trottoir étroit	Elargissement de trottoir	Piétons
Villette	14	123	Petite-Corniche	Treize-Vents	Traversée dangereuse	Sécurisation traversée	Piétons
Villette	14	124	Petite-Corniche	Treize-Vents (amont)	Bifurcation sans balisage	Balisage Lalex, "Hauts" ...	Piétons
Villette	14	125	Petite-Corniche	Treize-Vents (amont)	Sortie délicate du sentier	Sécurisation débouché sentier	Piétons
Villette	14	126	Petite-Corniche	Treize-Vents (lac)	Bifurcation sans balisage	Balisage Aran, Villette, Lac, ...	Piétons
Villette	14	133	Villette	No 161	Passage piéton sans îlot	Ilôt central pour le passage piéton	Piétons
Villette	14	135	Lausanne	No 151 - no 184 (hauteur rives lacustres)	Sans liaison piétonne entre les 2 accès publics au lac	Liaison sur domaine public : 2x15m à équiper (niveler gabions en place)	Piétons
Grandvaux	15	102	Cully	Four (lac)	Bifurcation sans balisage	Balisage Villette ...	Piétons
Grandvaux	15	103	Champ-Noé	Colomb. 56 - Grandvaux 28	Ruisseau peu valorisé	Cheminement le long du ruisseau	Piétons
Grandvaux	15	104	Champ-Noé	St-Georges	Bifurcation sans balisage	Balisage Cully, Riex ...	Piétons
Grandvaux	15	106	Champ-Noé	Colomb. 67 - Grandvaux 28	Pas de chemin	Réhabilitation chemin	Piétons
Grandvaux	15	107	Charnaux	Grandvaux nos 37 et 41	Sans liaison continue	Droit de passage à négocié	Piétons
Grandvaux	15	109	Colombaires	No 56	Bifurcation sans balisage	Balisage Grandvaux ...	Piétons
Grandvaux	15	116	Crétaz	Baussan - Relais Poste	Sans aménagement piéton	Trottoir	Piétons
Grandvaux	15	117	Crétaz	No 5 - no 7 (amont)	Stationnement sauvage	Trottoir libéré du stationnement	Piétons
Grandvaux	15	118	Crétaz	No 5 - no 7 (lac)	Autos parkées sur trottoir	Sans autos sur trottoir	Piétons
Grandvaux	15	123	Creuse	Grand-Rue	Bifurcation sans balisage	Balisage Aran, Villette ...	Piétons
Grandvaux	15	141	Grand-Rue	Forge (lac)	Trottoir étroit	Elargissement trottoir	Piétons
Grandvaux	15	142	Grands-Jardins	Petite-Corniche	Bifurcation sans balisage	Balisage Grandvaux-Gare ...	Piétons
Grandvaux	15	148	Vinches	Grand-Rue	Bifurcation sans balisage	Balisage Villette ...	Piétons
Grandvaux	15	152	St-Georges	Déchetterie	Impasse piétonne	Impasse avec dérogation piétonne	Piétons
Chenaux	16	109	Colombaires	No 22	Bifurcation sans balisage	Balisage Grandvaux-Gare ...	Piétons

Chenaux	16	110	Colombaires	No 24 (aval)	Bifurcation sans balisage	Balisage Cully ...	Piétons
Chenaux	16	112	Combus	Haut Combus - Bahyse	Sans liaison Prins-Chenaux	Valorisation DP 1689,1690,1693,..	Piétons
Chenaux	16	113	Corniche	No 16 (lac)	Bifurcation sans balisage	Balisage Cully-Centre ...	Piétons
Chenaux	16	114	Côte-aux-Vignes	Totalité	Sans espace piéton	Bande piétonne côté lac	Piétons
Chenaux	16	118	Hôpital (sentier)	Colombaires 23	Impasse piétonne	Impasse avec dérogation piétonne	Piétons
Chenaux	16	121	Chenaux, rte de	Totalité	Sans espace piéton	Bande piétonne côté lac	Piétons
Chenaux	16	128	Chenaux, ch. de	Côte-aux-Vignes	Traversée dangereuse	Sécurisation (marquage, miroir..)	Piétons
Riex	17	125	Corniche	Collège - no 25 (amont)	Trottoir très étroit	Élargissement trottoir	Piétons
Riex	17	126	Corniche	No 14 - no 16 (lac)	Trottoir étroit	Élargissement trottoir	Piétons
Riex	17	127	Corniche	No 22 - no 24 (lac)	Trottoir étroit	Petit élargissement du trottoir	Piétons
Riex	17	128	Corniche	Collège (amont)	Peu d'indications piétonnes	Plan piéton	Piétons
Riex	17	129	Corniche	Côte-aux-Vignes	Absence d'îlot central	Îlot piéton	Piétons
Riex	17	130	Corniche	Côte-aux-Vignes (lac)	Trottoir étroit	Élargissement du trottoir	Piétons
Riex	17	131	Corniche	No 14	Trottoir rétréci par cheneau	Suppression «retour» cheneau	Piétons
Riex	17	132	Corniche	No 17 (lac)	Flaque (si pluie) sur trottoir	Assainissement grille EP	Piétons
Riex	17	133	Corniche	No 19 (lac)	Voitures parkées pouvant déborder sur trottoir	Augmentation largeur trottoir avec "boute-pare-chocs" fixé au mur	Piétons
Riex	17	134	Corniche	No 26 (lac)	Borne sur trottoir	Dépose borne	Piétons
Riex	17	135	Corniche	No 28 (lac)	Mur débordant sur trottoir	Dépose de la partie finale du mur	Piétons
Riex	17	136	Corniche	No 28 (lac)	Sans protection du trottoir	Potelet protecteur en limite	Piétons
Riex	17	137	Corniche	No 30 (amont)	Sortie dangereuse escalier	Sécurisation débouché escalier	Piétons
Riex	17	138	Corniche	No 30 (lac)	Voitures stationnées mordent sur trottoir	Augmentation largeur trottoir avec "boute-pare-chocs" fixé au mur	Piétons
Riex	17	139	Corniche	No 30 (lac)	Ligne blanche entre parking et trottoir (étroit)	Matérialisation de la limite trottoir-parking par une bordurette collée	Piétons
Riex	17	141	Corniche	No 7 (amont)	Absence trottoir	Continuité trottoir	Piétons
Riex	17	143	Corniche	No 9 (amont)	Trottoir étroit	Élargissement trottoir	Piétons

Riex	17	144	Corniche	Rodolphe Bosshard (amont)	Place piétonne	Léger rétrécissement place	Piétons
Riex	17	145	Corniche	No 24 (lac)	Balais (café) sur trottoir étroit	Déplacement des "balais"	Piétons
Riex	17	152	Mouniaz	Corniche (est)	Bifurcation sans balisage	Balisage Chenaux, "Hauts" ...	Piétons
Riex	17	154	Mouniaz	Corniche (est)	Sans panneau toilettes	Signalétique toilettes	Piétons
Riex	17	158	Sous-Riez	Corniche	Débouché dangereux	Sécurisation débouché	Piétons
Riex	17	160	Vigny	Corniche	Bifurcation sans balisage	Balisage Cully ...	Piétons
Riex	17	161	Vigny	Corniche	Trottoir étroit	Elargissement du trottoir	Piétons
Epresses	18	132	Corniche	No 26 - 50	Passe-pied très étroit	Elargissement des trottoirs	Piétons
Epresses	18	133	Corniche	No 4 - no 10	Passe-pied très étroit	Elargissement des trottoirs	Piétons
Epresses	18	134	Corniche	Parking Bornalet (lac)	Piétons peu protégés	Piétons protégés par parking	Piétons
Epresses	18	135	Corniche	Vieux-Collège (lac)	Trottoir minimaliste	Elargissement trottoir à l'angle	Piétons
Epresses	18	142	Creyvavers	Place	Bifurcation sans balisage	Balisage Lac, Cully, Crêt-dessous ...	Piétons
Epresses	18	165	Vieux-Bourg	Place (amont)	Sans trottoir	Trottoir côté amont	Piétons
Epresses	18	168	Vieux-Collège	Totalité	Etoit passe-pied	Elargissement trottoir	Piétons
Lausanne	19	101	Charrerette	Liaison lac	Lac théoriquement à 800m	Lac à 300m du stade (via pont CFF)	Piétons
Lausanne	19	103	Grandvaux	No 14 (centre Compétences)	Liaison peu claire vers Gare	A terme : site propre vers école	Piétons
Lausanne	19	104	Grandvaux	No 14 (centre Compétences)	Liaison peu sûre vers Cully	A terme : site propre vers Cully	Piétons
Lausanne	19	111	Lausanne	Accès Cully (no 65)	Sans traversée piétonne	Aide à traversée	Piétons
Lausanne	19	112	Lausanne	No 107 (passage voies CFF)	Sans traversée piétonne	Aide à la traversée	Piétons
Gare	20	102	Cheminet	Lausanne	Mixité piétons-voitures	Chemin continu de Lausanne au lac	Piétons
Gare	20	103	Chenaux	Colombaires	Bifurcation sans balisage	Balisage Chenaux ...	Piétons
Gare	20	106	Colombaires	No 1 (amont)	Impasse piétonne	Impasse avec dérogation piétonne	Piétons
Gare	20	108	Colombaires	No 3 (lac)	Accès caché par parking	Valorisation accès piétonnier	Piétons
Gare	20	113	Corniche	Colombaires	1 passage piéton sans îlot	2 passages piétons avec îlot	Piétons
Gare	20	114	Corniche	Fortunades (lac)	Bifurcation sans balisage	Balisage Cully-Centre ...	Piétons
Gare	20	115	Corniche	No 6 (amont)	Accès piéton invisible	Valorisation accès piétonnier	Piétons
Gare	20	118	Fortunades	Accès depuis Corniche	Aucun marquage piéton	Bande piétonne côté ouest	Piétons
Gare	20	119	Fortunades	Accès depuis Cully-Bourg	Barrières trop en aval	Barrières décalées en amont	Piétons

Gare	20	122	Gare	Lausanne - Versailles (ouest)	Sans trottoir	Trottoir continu	Piétons
Gare	20	124	Gare	Place Gare	Bifurcation sans balisage	Balisage Villette ...	Piétons
Gare	20	128	Hôpital (sentier)	Colombaires 27	Impression d'impasse	Balisage piéton	Piétons
Gare	20	129	Hôpital (sentier)	Grandvaux 2 (amont)	Chemin piéton peu valorisé	Valorisation chemin piétonnier	Piétons
Gare	20	140	Lausanne	Versailles - no 12 (amont)	Sans trottoir	Trottoir continu	Piétons
Gare	20	141	Lausanne	Gare (Cheminet)	Trottoir étroit	Élargissement trottoir	Piétons
Gare	20	142	Lausanne	Gare (Garage Moderne)	Sans trottoir	Trottoir	Piétons
Gare	20	143	Lausanne	Gare (Hôtel-de-Ville)	Trottoir étroit	Élargissement trottoir	Piétons
Gare	20	151	Versailles	Lausanne	Barrières trop hautes	Abaissement des barrières	Piétons
Gare	20	152	Versailles	No 11	Espace auto trop grand	Espace piéton agrandi	Piétons
Gare	20	154	Vigny	Gare	Bifurcation sans balisage	Balisage Riex ...	Piétons
Moratel	21	110	Vevey	Hôtel Lavaux	Bifurcation sans balisage	Balisage Epresses, Riex ...	Piétons
Epresses-Gare	22	101	Béguine	Coude	Bifurcation sans balisage	Balisage Le Dézaley, Rivaz ...	Piétons
Epresses-Gare	22	102	Rio d'Enfer	Embouchure lac	Bifurcation sans balisage	Balisage Epresses, Cully ...	Piétons
Epresses-Gare	22	135	Vieux-Moulin	Vevey	Bifurcation sans balisage	Balisage Crêt-Dessous, Villette ...	Piétons
Epresses-Gare	22	107	Vevey	Gare CFF	Bifurcation sans balisage	Balisage Cully ...	Piétons
Epresses-Gare	22	125	Corniche	Mont-Mottaz	Sans trottoirs	Trottoirs	Piétons
Savigny-Haut	1	105	Liaisettes	Totalité	Sans trottoir	Chemin vélos+piétons (+ riverains)	Piétons
Savigny-Haut	1	115	Signal	No 78 - Chauffour	Sans trottoir	Sente piétonne sur DP	Piétons

Secteur	No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition	Catégorie
Savigny-Haut	1	103	Chaufour	Totalité	Sans équipement cyclable	Chemin vélos+piétons (+ riverains)	Vélos circulation
Savigny-Haut	1	106	Liaisettes	Totalité	Sans équipement cyclable	Chemin vélos+piétons (+ riverains)	Vélos circulation
Savigny-Haut	1	113	Savigny	Raidillon - Pré-Vert	Sans équipement cyclable	Chemin vélos+piétons (+ riverains)	Vélos circulation
Savigny-Bas	3	106	Jordillon	Totalité	Sans équipement cyclable	Chemin vélos+piétons (+ riverains)	Vélos circulation
Savigny-Bas	3	133	Signal, ch. du	R. du Signal - Granges	Sans équipement cyclable	Chemin vélos+piétons (+ riverains)	Vélos circulation
Savigny-Bas	3	134	Monts-de-Lavaux	Signal - frontière (lac)	Sans équipement cyclable	Moyen terme : piste cyclable	Vélos circulation
Savigny-Bas	3	135	Monts-de-Lavaux	Signal - frontière (amont)	Sans équipement cyclable	Court terme : bande cyclable	Vélos circulation
Savigny-Bas	3	136	Monts-de-Lavaux	Signal - frontière (amont)	Sans équipement cyclable	Moyen terme : piste cyclable	Vélos circulation
Savigny-Bas	3	137	Monts-de-Lavaux	Signal - frontière (lac)	Sans équipement cyclable	Court terme : bande cyclable	Vélos circulation
Savigny-Bas	3	138	Pra-Forny	Granges - no 4	Sans équipement cyclable	Contresens cyclable	Vélos circulation
Signal-Haut	4	107	Jordils	Totalité	Sans équipement cyclable	Chemin vélos+piétons (+ riverains)	Vélos circulation
Signal-Haut	4	108	Signal	Crétaz - Crêt-Mouton	Sans équipement cyclable	Bande cyclable côté montant	Vélos circulation
Chincuz	5	105	Praz-Perey	Totalité	Sans équipement cyclable	Chemin vélos+piétons (+ riverains)	Vélos circulation
Chincuz	5	107	Chincuz	Totalité	Sans équipement cyclable	Chemin vélos+piétons (+ riverains)	Vélos circulation
Chincuz	5	108	Thioleyre	Totalité	Sans équipement cyclable	Chemin vélos+piétons (+ riverains)	Vélos circulation
Genevrey	6	110	Daillettes	Accès commerces A9	Sans équipement cyclable	Accès vélos à ouvrir	Vélos circulation
Genevrey	6	111	Daillettes	Liaison vers Bossières	Sans équipement cyclable	Liaison à étudier	Vélos circulation
Genevrey	6	114	Monts-de-Lavaux	Signal - frontière (lac)	Sans équipement cyclable	Moyen terme : piste cyclable	Vélos circulation
Genevrey	6	124	Monts-de-Lavaux	Signal - frontière (amont)	Sans équipement cyclable	Court terme : bande cyclable	Vélos circulation
Genevrey	6	125	Monts-de-Lavaux	Signal - frontière (amont)	Sans équipement cyclable	Moyen terme : piste cyclable	Vélos circulation
Genevrey	6	126	Monts-de-Lavaux	Signal - frontière (lac)	Sans équipement cyclable	Court terme : bande cyclable	Vélos circulation
Signal-Bas	7	116	Monts-de-Lavaux	H. Signal (lac)	Sans équipement cyclable	Bande cyclable accès carrefour	Vélos circulation
Signal-Bas	7	122	Signal	Crétaz - Crêt-Mouton	Sans équipement cyclable	Bande cyclable côté montant	Vélos circulation
Signal-Bas	7	126	Puidoux	Signal - Grabe	Sans équipement cyclable	Bandes cyclables bilatérales	Vélos circulation
Thioleyre	8	101	Bahyse-Dessus	Crêt-Ley (stade) - Thioleyre	Sans équipement cyclable	Chemin vélos+piétons (+ riverains)	Vélos circulation
Thioleyre	8	111	Thioleyre	Totalité	Sans équipement cyclable	Chemin vélos+piétons (+ riverains)	Vélos circulation
Thioleyre	8	114	Bahyse-Dessus	Crêts-Leyron (stade) - Thioleyre	Sans équipement cyclable	Chemin vélos+piétons (+ riverains)	Vélos circulation
Aran	10	113	Chatagny	Murs	Impasse cyclable	Impasse avec dérogation cyclable	Vélos circulation
Aran	10	196	Village	Pte-Corniche - Planchettes	Sans équipement cyclable	Contresens cyclable	Vélos circulation

Prahis	11	112	Curson	De Branche à no 20	Sans équipement cyclable	Contresens cyclable dir. Branche	Vélos circulation
Prahis	11	122	Crétaz	Relais Poste - Chenaux (lac)	Vélos + autos sur 1m60	Elargissement voie et sécurisation	Vélos circulation
Prahis	11	136	Prahis	Signal - Jamaire	Sans équipement cyclable	Contresens cyclable direction Curson	Vélos circulation
Prahis	11	140	Puidoux	Signal - Jamaire	Sans équipement cyclable	Bandes cyclables bilatérales	Vélos circulation
Prahis	11	154	Signal	Crétaz - Crêt-Mouton	Sans équipement cyclable	Bande cyclable côté montant	Vélos circulation
Segnire	12	108	Chenaux, rte de	Mouniaz - Signal	Sans équipement cyclable	Bande cyclable côté montant	Vélos circulation
Villette	14	107	Lausanne	Frontière - no 65 (lac)	Etroite bande cyclable	Piste cyclable	Vélos circulation
Villette	14	108	Lausanne	No 65 - frontière (amont)	Etroite bande cyclable	Bande cyclable élargie	Vélos circulation
Grandvaux	15	119	Crétaz	Baussan - Relais Poste	Sans surlargeur piétonne	Bande utile aux cyclistes	Vélos circulation
Grandvaux	15	120	Crétaz	Lallex - Baussan	Sans équipement cyclable	Montée : vélos tolérés sur trottoir	Vélos circulation
Grandvaux	15	135	Grand'Rue	No 24 (parking) - Forge	Sans régime particulier	Dérogation cycles	Vélos circulation
Chenaux	16	120	Corniche	Fortunades sup. - Vigny	Sans équipement cyclable	Vélos lents autorisés sur trottoir	Vélos circulation
Riex	17	164	Champaflon	Totalité	Sans équipement cyclable	Dérogation vélos	Vélos circulation
Riex	17	165	Cantonale, route	Contournement	Sans équipement cyclable	Bandes cyclables bilatérales	Vélos circulation
Riex	17	166	Corniche	Fortunades sup. - Vigny	Sans équipement cyclable	Vélos lents autorisés sur trottoir	Vélos circulation
Lausanne	19	105	Grandvaux	No 14 (centre Compétences)	Montée cycliste rédhitoire	Ascenseur public, ouvert aux vélos	Vélos circulation
Lausanne	19	118	Lausanne	Frontière - no 65 (lac)	Etroite bande cyclable	Piste cyclable	Vélos circulation
Lausanne	19	119	Lausanne	No 65 - frontière (amont)	Etroite bande cyclable	Bande cyclable élargie	Vélos circulation
Lausanne	19	123	Lausanne	Contre-route dir. Lausanne	Sans équipement cyclable	Bande cyclable	Vélos circulation
Gare	20	157	Cantonale, route	Contournement	Sans équipement cyclable	Bandes cyclables bilatérales	Vélos circulation
Gare	20	159	Champaflon	Totalité	Sans équipement cyclable	Dérogation vélos	Vélos circulation
Moratel	21	160	Vevey	Contre-route (amont)	Sans équipement cyclable	Bande cyclable	Vélos circulation
Moratel	21	161	Vevey	Contre-route (lac)	Sans équipement cyclable	Bande cyclable	Vélos circulation
Moratel	21	162	Vevey	Débouché contre-route sur RC	Sans équipement cyclable	Prolongement bande cyclable	Vélos circulation
Moratel	21	163	Vevey	Sortie Cully - Hôtel Lavaux	Bandes cyclables étroites	Elargissement bandes cyclables	Vélos circulation
Moratel	21	116	Cantonale, route	Contournement	Sans équipement cyclable	Bandes cyclables bilatérales	Vélos circulation
Genevrey	6	127	Monts-de-Lavaux	Pra Grana	Sans parking vélos	.+ 4 places vélo sécurisées	Vélos parking
Aran	10	180	Petite-Corniche	No 5 et Village	Sans places vélo	.+ 6 places vélo	Vélos parking

Aran	10	181	Petite-Corniche	Parking couvert	Sans places vélo	.+ 6 places vélos	Vélos parking
Aran	10	182	Petite-Corniche	Parking couvert	Sans vélo électrique semi-public	.+ 1 vélo électrique semi-public	Vélos parking
Prahis	11	121	Gare	Gare CFF (couvert existant)	Absence d'arceaux vélos	.+ 12 places vélo sécurisées	Vélos parking
Prahis	11	123	Gare	Gare CFF (couvert existant)	Sans service-vélo	Pompe en libre-service	Vélos parking
Prahis	11	153	Trossière	No 12	Absence d'arceaux à vélos	. + 2 places vélos sécurisées	Vélos parking
Prahis	11	169	Gare	Gare CFF (couvert existant)	Sans VLS	2 vélos électriques semi-collectifs	Vélos parking
Grandvaux	15	136	Grand'Rue	No 24 (parking public)	Places vélos sur-occupées	.+ 2 vélos électrique semi-collectifs	Vélos parking
Grandvaux	15	137	Grand'Rue	No 24 (parking public)	Places vélos sur-occupées	.+6 places vélo sécurisées	Vélos parking
Chenaux	16	111	Colombaires	No 31 (hôpital)	Sans VLS	1 vélo électrique semi-collectif	Vélos parking
Epresses	18	139	Corniche	Parking Bornalet (amont)	Sans parkings vélo	.+ 4 places vélo sécurisées	Vélos parking
Epresses	18	140	Corniche	Parking Bornalet (amont)	Sans VLS	2 vélos électriques semi-collectifs	Vélos parking
Epresses	18	148	Montaux	Corniche (ouest)	Parking vélo (râtelier)	Suppression du parking	Vélos parking
Lausanne	19	106	Grandvaux	No 14 (centre Compétences)	Sans parking vélo	.+ 4 places vélo (CT)	Vélos parking
Lausanne	19	117	Grandvaux	No 14 (centre Compétences)	Sans parking vélo	Grand parking vélo souterrain avec nouvel hôpital (accès par le bas MT)	Vélos parking
Gare	20	116	Corniche	Parking Fortunades	Sans VLS	1 vélo électrique semi-collectif	Vélos parking
Gare	20	164	Gare	Place Gare	Sans VLS	1 vélo électrique semi-collectif	Vélos parking
Riex	17	155	Mouniaz	Parking en ouvrage	Sans VLS	.+ 2 vélos électriques semi-collectifs	Vélos parking
Riex	17	156	Mouniaz	Parking en ouvrage	Manque de places vélos	.+ 5 places vélo	Vélos parking
Epresses	18	141	Corniche	No 16 (amont)	Sans parking vélo	Parkings vélos sécurisés	Vélos parking

Secteur	No	No	Artère	Tronçon (côté chaussée)	Etat actuel	Proposition	Catégorie
Savigny-Haut	1	109	Raidillon	Pré-Vert	Panorama non valorisé	Valorisation du point de vue	Points de vue
Savigny-Haut	1	114	Chaufour	Réservoir eau (no 7)	Vue partiellement valorisée	Valorisation point de vue (est-ouest)	Points de vue
Chincuz	5	110	Bahyse-Dessus	Auges	Panorama non valorisé	Valorisation du point de vue	Points de vue
Chincuz	5	112	Chincuz	Ruisseau Terreau-Merloz	Panorama non valorisé	Valorisation du point de vue	Points de vue
Genevrey	6	120	Monts-de-Lavaux	Pra Grana	Panorama non valorisé	Valorisation du point de vue	Points de vue
Signal-Bas	7	105	Crêts	Sous parcelle 5936	Point de vue non valorisé	Valorisation point de vue	Points de vue
Signal-Bas	7	111	Creux-Fontaines	H. Bovarde sup.	Point de vue non valorisé	Valorisation point de vue	Points de vue
Signal-Bas	7	117	Puidoux	H. Signal	Panorama obstrué	Valorisation point de vue et taille	Points de vue
Prahis	11	105	Crêts	Grabe	Point de vue non valorisé	Valorisation point de vue	Points de vue
Prahis	11	134	Prahis	Prahis sentier	Panorama obstrué (haie)	Haie à tailler en largeur et hauteur	Points de vue
Prahis	11	145	Signal	Prahis - Raidillon (lac)	Panorama non valorisé	Valorisation du point de vue	Points de vue
Prahis	11	201	Ancienne-Poste	Signal	Panorama non valorisé	Valorisation du point de vue	Points de vue
Segnire	12	117	Doppendes	Bahyse	Point de vue non valorisé	Point de vue valorisé	Points de vue
Villette	14	116	Petite-Corniche	Treize-Vents (lac)	Panneau 50 face à vue lac	Suppression panneau 50 km/h	Points de vue
Villette	14	117	Petite-Corniche	Treize-Vents (lac)	Panneau Grandvaux devant vue	Décalage panneau Grandvaux	Points de vue
Grandvaux	15	115	Crétaz	No 5 - no 7	Vue sur le lac obstruée	Vue libérée sur le lac	Points de vue
Grandvaux	15	151	St-Georges	Déchetterie	Point de vue non valorisé	Point de vue à valoriser	Points de vue
Chenaux	16	119	Petite-Corniche	Cobus	Point de vue non valorisé	Mise en valeur point de vue	Points de vue
Chenaux	16	127	Bahyse	Chenaux	Panorama caché par arbre	Mise en valeur point de vue	Points de vue
Riex	17	121	Corniche	Côte-aux-Vignes	Point de vue non valorisé	Valorisation du point de vue	Points de vue
Riex	17	122	Corniche	No 17 (lac)	Lac invisible (à cause haie)	Panorama grâce à taille haie	Points de vue
Epresses	18	129	Corniche	Ouchette (lac)	Panorama non valorisé	Valorisation du point de vue	Points de vue
Epresses	18	157	Clos-du-Boux (liaison Mont)	Totalité	Voitures stationnées visibles depuis Epresses	Voitures stationnées invisibles depuis Epresses	Points de vue
Epresses	18	162	Place	Coin sud-ouest	Vue sur le lac obstruée	Vue libérée sur le lac	Points de vue
Lausanne	19	116	Charrerette	Liaison Grandvaux	Vue obstruée	Taille haie (terrain municipal)	Points de vue
Lausanne	19	121	Grandvaux	No 14 (centre Compétences)	Vue non valorisée	Ascenseur panoramique	Points de vue
Lausanne	19	122	Ruines (stade)	Parking	Vue non valorisée	Valorisation du panorama	Points de vue

Gare	20	101	Cheminet	Totalité	Cours d'eau enterré	La Gerine à la rencontre du Léman	Points de vue
Gare	20	138	Lausanne	Gare - no 1	Parking devant ensemble architectural classé	Valorisation bâtiments classés en délocalisant parking	Points de vue
Gare	20	139	Lausanne	Gare (lac)	Parking devant ensemble architectural classé	Valorisation bâtiments classés en délocalisant parking	Points de vue
Riex	17	123	Corniche	No 4 (lac)	Parking devant ensemble architectural classé	Valorisation bâtiments classés en délocalisant parking	Points de vue bâti
Riex	17	124	Corniche	No 9 (amont)	Parking devant ensemble architectural classé	Valorisation bâtiments classés en délocalisant parking	Points de vue bâti
Epresses	18	130	Corniche	Rueyres	Armoire SI devant vieux mur	Armoire électrique plus discrète	Points de vue bâti
Savigny-Bas	3	123	Granges	Savigny	Panorama non valorisé	Valorisation du point de vue	Vues
Signal-Haut	4	113	Signal	Accès no 78	Panorama non valorisé	Valorisation du point de vue	Vues
Signal-Haut	4	115	Crêt-Mouton	Signal	Panorama non valorisé	Valorisation du point de vue	Vues
Thioleyre	8	124	Grabe	No 24	Panorama non valorisé	Valorisation du point de vue	Vues
Thioleyre	8	126	Grabe	No 50	Panorama non valorisé	Valorisation du point de vue	Vues
Aran	10	108	Chatagny	Planchettes	Panorama non valorisé	Valorisation du point de vue	Vues lointaines
Aran	10	109	Chatagny	Village - Planchettes	Panorama non valorisé	Valorisation du point de vue	Vues lointaines
Aran	10	117	Echelettes	No 4	Panorama non valorisé	Valorisation du point de vue	Vues lointaines
Aran	10	119	Fichons	Pte-Corniche	Panorama non valorisé	Valorisation du point de vue	Vues lointaines
Aran	10	130	Lallex	Murs (lac)	Panorama non valorisé	Valorisation du point de vue	Vues lointaines
Aran	10	131	Lallex	No 14a (parcelle 4139)	Panorama non valorisé	Valorisation du point de vue	Vues lointaines
Aran	10	158	Petite Corniche	No 4	Panorama non valorisé	Valorisation du point de vue	Vues lointaines
Aran	10	132	Lallex	Merdesson (ruisseau)	Parking devant perspective classée	Valorisation paysage en décalant parking (de 5m)	Vues proches
Aran	10	133	Lallex	No 10	Parking devant ensemble architectural classé	Valorisation bâtiments classés en délocalisant parking	Vues proches
Aran	10	159	Petite Corniche	Sentier Chatagny (amont)	Potelets noirs sur fond gris	Insertion site : potelets gris	Vues proches
Aran	10	160	Petite Corniche	Sentier Chatagny (amont)	Goudron noir sur fond gris	Insertion site : goudron plus clair	Vues proches

14.2 – Liste annexes

- 1.1 – *BEL-a-0-domaine public*
- 2.1 – *BEL-a-axes transit-actuel géoportail*
- 2.2 – *BEL-a-axes transit-actuel factuel*
- 2.3 – *BEL-a-axes transit-déclassement 5 axes*
- 2.4 – *BEL-a-axes transit-E-O- actuel officiel*
- 2.5 – *BEL-a-axes transit-E-O-actuel factuel*
- 2.6 – *BEL-a-axes transit-E-O-4 routes*
- 2.7 – *BEL-a-axes transit-E-O-2 axes transit*
- 3.0 - *BEL-autos-vit- vss-normes VSS*
- 3.1 – *BEL-autos-vit-vss-conseillé*
- 3.2 – *BEL-autos-vit-vss-actuel-normes*
- 3.3 – *BEL-autos-vit-vss-actuel-inf*
- 3.4 – *BEL-autos-vit-vss-actuel-sup*
- 3.5 – *BEL-autos-vit-vss-projet-normes*
- 3.6 – *BEL-autos-vit-vss-projet-inf*
- 3.7 – *BEL-autos-vit-vss-projet-sup*
- 4.1 – *BEL-autos-80-actuel*
- 4.2 – *BEL-autos-80-statut-quo*
- 4.3 – *BEL-autos-80-supprimé*
- 4.5 – *BEL-autos-70-actuel*
- 4.6 – *BEL-autos-70-statut-quo*
- 4.7 – *BEL-autos-70-supprimé*
- 4.9 – *BEL-autos-60-actuel*
- 4.10 – *BEL-autos-60-nouveau*
- 4.11 – *BEL-autos-60-statut-quo*
- 4.13 – *BEL-autos-50-actuel*
- 4.14 – *BEL-autos-50-nouveau*
- 4.15 – *BEL-autos-50-statut-quo*
- 4.16 - *BEL-autos-50-supprimé*
- 4.17 - *BEL-autos-30-actuel*
- 4.18 - *BEL-autos-30-nouveau*
- 4.19 - *BEL-autos-30-statut-quo*
- 4.20 - *BEL-autos-30-supprimé*
- 4.21 - *BEL-autos-20-actuel*
- 4.22 - *BEL-autos-20-nouveau*
- 4.23 - *BEL-autos-20-statut-quo*
- 5.1 - *BEL-piétons-plan-géoportail*
- 5.2 – *BEL-piétons-plan-inventaire*
- 5.3 - *BEL-piétons-plan-presenti*
- 5.4 - *BEL-piétons-plan-région*
- 5.5 - *BEL-piétons-plan-servitudes*
- 5.6 - *BEL-piétons-plan-suisse mobile*
- 5.7.1 - *BEL-piétons-topo-1940*
- 5.7.2 - *BEL-piétons-topo-1960*
- 5.7.3 - *BEL-piétons-topo-1980*
- 5.7.4 - *BEL-piétons-topo-2000*
- 5.8 - *BEL-piétons-topo-2020*

5.9.1 - BEL-piétons-topo-2020-100m
5.9.2 - BEL-piétons-topo-2020-200m
5.9.3 - BEL-piétons-topo-2020-diff 100m-200m
6.1 - BEL-piétons-trott-actuel-franchis
6.2 - BEL-piétons-trott-actuel-non franchis
6.3 - BEL-piétons-trott-actuel-peints
6.4 - BEL-piétons-trott-actuel-tous
6.5 - BEL-piétons-trott-actuel+nouveau
6.6.1 - BEL-piétons-trott-nouveau-liste
6.6.2 - BEL-piétons-trott-nouveau-plan
6.7 - BEL-piétons-trott-élargi
7.1 - BEL-piétons-traversées-liste
7.2.1 - BEL-piétons-impasses-liste
7.2.2 - BEL-piétons-impasses-OSR
7.3 - BEL-piétons-nouveaux chemins-liste
7.4 - BEL-piétons-balisage-liste
7.5 - BEL-piétons-points de vue
7.6 - BEL-piétons-autres mesures
8.1 - BEL-prom piét-est-ouest-tracé
8.2 - BEL-prom piét-est-ouest-amélior
8.3 - BEL-prom piét-sud-nord-tracé
8.4 - BEL-prom piét-sud-nord-amélior
8.5 - BEL-prom piét-sud-nord-autos
8.6 - BEL-prom piét-sud-nord-A
8.7 - BEL-prom piét-sud-nord-B
8.8 - BEL-prom piét-sud-nord-C
8.9 - BEL-prom piét-sud-nord-D
8.10 - BEL-prom piét-sud-nord-E
8.11 - BEL-prom piét-sud-nord-F
8.12 - BEL-prom piét-sud-nord-G
8.13 - BEL-prom piét-sud-nord-H
8.14 - BEL-prom piét-z-divers
8.15 - BEL-prom piét-z-réseau complet
9.1 - BEL-vélos-actuel.
9.2 - BEL-vélos-nouveau
10.0 - BEL-TP-Lignes CFF-TL-CGN
10.1 - BEL-TP-2-Lignes CFF
10.2 - BEL-TP-Lignes car postal
10.3 - BEL-TP-Ligne TL
10.4 - BEL-TP-Lignes scolaires
10.5 - BEL-TP-Lignes Lavaux expr
10.6 - BEL-TP-Distance arrêt
10.7 - BEL-TP-Arrêts
11.1.1 - image-chatagny-actuel
11.1.2 - image-chatagny-projet
11.2.1 - image-corniche-bornalet-actuel
11.2.2 - image-corniche-bornalet-projet
11.3.1 - image-corniche-chexbres-actuel

11.3.2 - *image-corniche-chexbres-projet*
11.4.1 - *image-corniche-colomb-actuel*
11.4.2 - *image-corniche-colomb-projet*
11.5.1 - *image-corniche-mont-actuel*
11.5.2 - *image-corniche-mont-projet*
11.6 - *image-corniche-riex-est-projet*
11.7 - *image-corniche-riex-ouest-projet*
11.8.1 - *image-crétaz-lallex-actuel*
11.8.2 - *image-crétaz-lallex-projet*
11.9.1 - *image-gare-lausanne-actuel*
11.9.2 - *image-gare-lausanne-projet*
11.10.1 - *image-lausanne-cully-actuel*
11.10.2 - *image-lausanne-cully-projet CT*
11.11.1 - *image-lausanne-cully-actuel*
11.11.2 – *image-lausanne-cully-projet MT*
11.12.1 - *image-lausanne-versailles-actuel.*
11.12.2 - *image-lausanne-versailles-projet*
11.13.1 - *image-monts-de-lavaux-signal-actuel.*
11.13.2 - *image-monts-de-lavaux-signal-projet.*
11.14.1 - *image-petite-corniche-fichons-actuel.*
11.14.2 - *image-petite-corniche-fichons-projet.*
11.15.1 - *image-petite-corniche-village-actuel.*
11.15.2 - *image-petite-corniche-village-projet.*
11.16.1 - *image-signal-raidillon-actuel.*
11.16.2 - *image-signal-raidillon-projet.*
11.17.1 - *image-vevey-lavaux-actuel.*
11.17.2 - *image-vevey-lavaux-projet.*
11.18.1 - *image-vevey-RC-actuel.*
11.18.2 - *image-vevey-RC-projet CT.*
11.19.1 - *image-vevey-RC-actuel.*
11.19.2 - *image-vevey-RC-projet MT*
12.0 – *sect-découpage*
12.1.1 - *sect-1-autos-circul*
12.1.2 - *sect-1-autos-vit*
12.1.3 - *sect-1-convivialité*
12.1.4 - *sect-1-piétons*
12.1.5 – *sect-1-vélos*
12.1.6 – *sect-1-vues*
12.3.1 - *sect-3-autos-circul*
12.3.2 - *sect-3-autos-vit*
12.3.3 - *sect-3-convivialité*
12.3.4 - *sect-3-piétons*
12.3.5 – *sect-3-vélos*
12.3.6 - *sect-3-vues*
12.4.1 - *sect-4-autos-circul*
12.4.2 - *sect-4-autos-vit*
12.4.3 - *sect-4-convivialité*
12.4.4 - *sect-4-piétons*

12.4.5 - *sect-4-vélos*
12.4.6 - *sect-4-vues*
12.5.1 - *sect-5-autos-circul*
12.5.2 - *sect-5-convivialité*
12.5.3 - *sect-5-piétons*
12.5.4 - *sect-5-vélos*
12.5.5 - *sect-5-vues*
12.6.1 - *sect-6-autos-circul*
12.6.2 - *sect-6-autos-park*
12.6.3 - *sect-6-autos-vit*
12.6.4 - *sect-6-convivialité*
12.6.5 - *sect-6-piétons*
12.6.6 – *sect-6-vélos*
12.6.7 - *sect-6-vues*
12.7.1 - *sect-7-autos-circul*
12.7.2 - *sect-7-autos-vit*
12.7.3 - *sect-7-convivialité*
12.7.4 - *sect-7-piétons*
12.7.5 – *sect-7-vélos*
12.7.6 - *sect-7-vues*
12.8.1 – *sect-8-circul*
12.8.2 - *sect-8-autos-park*
12.8.3 - *sect-8-autos-vit*
12.8.4 - *sect-8-convivialité*
12.8.5 - *sect-8-piétons*
12.8.6 – *sect-8-vélos*
12.8.7 - *sect-8-vues*
12.10.1 - *sect-10-autos-circul*
12.10.2 – *sect-10-autos-park*
12.10.3 - *sect-10-autos-vit*
12.10.4 - *sect-10-convivialité*
12.10.5 - *sect-10-piétons*
12.10.6 – *sect-10-vélos*
12.10.7 – *sect-10-vues*
12.11.1 - *sect-11-autos-circul*
12.11.2 - *sect-11-autos-park*
12.11.3 - *sect-11-autos-vit*
12.11.4 - *sect-11-convivialité*
12.11.5 - *sect-11-piétons*
12.11.6 – *sect-11-vélos*
12.11.7 - *sect-11-vues*
12.12.1 - *sect-12-autos-park*
12.12.2 - *sect-1-autos-vit*
12.12.3 - *sect-12-convivialité*
12.12.4 - *sect-12-piétons*
12.12.5 - *sect-12-vues*
12.13.1 – *sect-13-piétons*
12.14.1 - *sect-14-autos-circul*

12.14.2 - *sect-14-autos-park*
12.14.3 - *sect-14-autos-vit*
12.14.4 - *sect-14-convivialité*
12.14.5 - *sect-14-piétons*
12.14.6 – *sect-14-vélos*
12.14.7 - *sect-14-vues*
12.15.1 - *sect-15-autos-circul*
12.15.2 - *sect-15-autos-park*
12.15.3 - *sect-15-autos-vit*
12.15.4 - *sect-15-piétons*
12.15.5 – *sect-15-vélos*
12.15.6 – *sect-15-vues*
12.16.1 - *sect-16-autos-circul*
12.16.2 - *sect-16-autos-park*
12.16.3 - *sect-16-autos-vit*
12.16.4 – *sect-16-conviv*
12.16.5 - *sect-16-piétons*
12.16.6 – *sect-16-vélos*
12.16.7 - *sect-16-vues*
12.17.1 - *sect-17-autos-circul*
12.17.2 - *sect-17-autos-park*
12.17.3 - *sect-17-autos-vit*
12.17.4 - *sect-17-convivialité*
12.17.5 - *sect-17-piétons*
12.17.6 – *sect-17-vélos*
12.17.7 - *sect-17-vues*
12.18.1 - *sect-18-autos-circul*
12.18.2 - *sect-18-autos-park*
12.18.3 - *sect-18-autos-vit*
12.18.4 - *sect-18-convivialité*
12.18.5 - *sect-18-piétons*
12.18.6 – *sect-18-vélos*
12.18.7 - *sect-18-vues*
12.19.1 - *sect-19-autos-circul*
12.19.2 - *sect-19-autos-park*
12.19.3 - *sect-19-autos-vit*
12.19.4 - *sect-19-convivialité*
12.19.5 - *sect-19-piétons*
12.19.6 – *sect-19-vélos*
12.19.7 - *sect-19-vues*
12.20.1 - *sect-20-autos-circul*
12.20.2 - *sect-20-autos-park*
12.20.3 - *sect-20-autos-vit*
12.20.4 - *sect-20-convivialité*
12.20.5 - *sect-20-piétons*
12.20.6 – *sect-20-vélos*
12.20.7 - *sect-20-vues*
12.21.1 - *sect-21-autos-circul*

12.21.2 - *sect-21-autos-vit*
12.21.3 – *sect-21-piétons*
12.21.4 – *sect-21-vélos*
12.22.1 - *sect-22-autos-circul*
12.22.2 - *sect-22-autos-park*
12.22.3 – *22-autos-vit*
12.22.4 - *sect-22-convivialité*
12.22.5 - *sect-22-piétons*
13.1 – *P-Aran*
13.2 - *P-Chenaux*
13.3 - *P-Crettaz*
13.4 - *P-Cully-Nord*
13.5 - *P-Cully-Ouest*
13.6 - *P-Epesses-Gare*
13.7 - *P-Epesses-Village*
13.8 - *P-Grandvaux-Gare*
13.9 - *P-Grandvaux-Village*
13.10 - *P-Lallex*
13.11 - *P-Riex*
13.12 - *P-Villette*

Table des matières

1-2 0 – Introduction	
A – Plans communaux	
1 – Domaine public	
3	<i>1.1 BEL-a-0-domaine public</i>
2 – Autos - Axes de transit	
p3	2.0 - Introduction
p3	2.1 – Un important réseau routier cantonal <i>2.1 – BEL-a-axes transit-actuel géoportail</i>
p3	2.2 - Un réseau cantonal à compléter <i>2.2 – BEL-a-axes transit-actuel factuel</i>
p3	2.3 - Une épuration souhaitable du réseau routier <i>2.3 – BEL-a-axes transit-projet déclassement 5 axes</i>
p3	2.4 - La région d'Epesses : la Corniche est un axe majeur <i>2.4 – BEL-a-axes de transit – est-ouest- actuel officiel</i>
4	2.5. La région d'Epesses : valorisation de la route de Puidoux <i>2.5 – BEL-a-axes transit-E-O-actuel factuel</i>
4	2.6 - La région d'Epesses : une densité routière record <i>2.6 – BEL-a-axes transit-4 routes</i>
4	2.7 - Epesses et Riex : suppression ou limitation du transit <i>2.7 – BEL-a-axes transit-E-O-2 axes transit</i>
3 – Autos – Vitesses – Normes VSS	
4	3.0 - Introduction <i>3.0 - BEL-autos-vit- vss-normes VSS</i>
5	3.1 - Des vitesses conseillées : souvent du 20 et souvent du 80 ! <i>3.1 – BEL-autos-vit- vss-conseillé</i>
5	3.2 - Des tronçons où largeurs et vitesses maximales coïncident <i>3.2 – BEL-autos-vit- vss-actuel-normes</i>
5	3.3 - Des vitesses maximales inférieures aux normes <i>3.3 – BEL-autos-vit- vss-actuel-inf</i>
5	3.4 - Des vitesses maximales trop élevées <i>3.4 – BEL-autos-vit- vss-actuel-sup</i>
5	3.5 - Extension des chaussées « VSS-compatibles » <i>3.5 – BEL-autos-vit- vss-projet-normes</i>
6	3.6 - Des chaussées trop étroites <i>3.6 – BEL-autos-vit- vss-projet-inf</i>
6	3.7 - Des chaussées trop larges à rétrécir <i>3.7 – BEL-autos-vit- vss-projet-sup</i>
6	3.8 - Mise en œuvre facilitée des zones 30
4 – Autos – Vitesses – Actuel et propositions	
4.0 – Introduction	

6 4.1 – Autos – Vitesses – 80 km/h

4.1 – BEL-autos-80-actuel

4.2 - 80 km/h : proposition de statut-quo

4.2 – BEL-autos-80-statut-quo

4.3 - 80 km/h : proposition de suppression

4.3 – BEL-autos-80-supprimé

4.4 - 80 km/h : proposition de nouveauté

4.5 - 70 km/h : situation actuelle

4.5 – BEL-autos-70-actuel

4.6 - 70 km/h : proposition de statut-quo

4.6 – BEL-autos-70-statut-quo

4.7 - 70 km/h : proposition de suppression

4.7 – BEL-autos-70-supprimé

4.8 – 70 km/h : proposition de nouveauté

4.9 - 60 km/h : situation actuelle

4.9 – BEL-autos-60-actuel

4.10 - 60 km/h : proposition de nouveauté

4.10 – BEL-autos-60-nouveau

4.11 - 60 km/h : proposition de statut-quo

4.11 – BEL-autos-60-statut-quo

4.12 - 60 km/h : proposition de suppression

4.13 - 50 km/h : situation actuelle

4.13 – BEL-autos-50-actuel

4.14 - 50 km/h : proposition de nouveauté

4.14 – BEL-autos-50-nouveau

4.15 - 50 km/h : proposition de statut-quo

BEL-autos-50-statut-quo

4.16 - 50 km/h : proposition de suppression

4.16 - BEL-autos-50-supprimé

4.17 - 30 km/h : situation actuelle

4.17 - BEL-autos-30-actuel

4.18 - 30 km/h : proposition de nouveauté

4.18 - BEL-autos-30-nouveau

4.19 - 30 km/h : proposition de statut-quo

4.19 - BEL-autos-30-statut-quo

4.20 - 30 km/h : suppression et proposition de remplacement par des zones 20

4.20 - BEL-autos-30-supprimé

4.21 - 20 km/h : situation actuelle

4.21 - BEL-autos-20-actuel

4.22 - 20 km/h : proposition de nouveauté

4.22 - BEL-autos-20-nouveau

4.23 - 20 km/h : proposition de statut-quo

4.23 - BEL-autos-20-statut-quo

4.24 - 20 km/h : proposition de suppression

4.25 - 100 modifications de vitesse

4.25 - BEL-autos-vit-liste propositions

5 – Piétons – Divers plans

5.0 – Introduction

5.1 - Le géoportail : un réseau dense

5.1 - BEL-piétons-plan-géoportail

5.2 - L'inventaire des chemins pédestres

5.2-BEL-piétons-plan-inventaire

5.3 - Cheminements presentis

5.3 - BEL-piétons-plan-presenti

5.4 - Le plan régional à grande diffusion

5.4 - BEL-piétons-plan-région

5.5 - Le plan des servitudes

5.5 - BEL-piétons-plan-servitudes

5.6 - Plusieurs parcours Suisse mobile

5.6 - BEL-piétons-plan-suisse mobile

5.7 - Cartes topographiques : un réseau piétonnier variable

5.7.1 - BEL-piétons-topo-1940

5.7.2 - BEL-piétons-topo-1960

5.7.3 - BEL-piétons-topo-1980

5.7.4 - BEL-piétons-topo-2000

5.8 - La carte 2020 : une comparaison difficile avec 2010

5.8 - BEL-piétons-topo-2020

5.9 - La carte 2020 : des sentiers apparaissent et disparaissent

5.9.1 - BEL-piétons-topo-2020-100m

5.9.2 - BEL-piétons-topo-2020-200m

5.9.3 - BEL-piétons-topo-2020-diff 100m-200m

6 – Piétons – Trottoirs

6.0 – Introduction

6.1 - Trottoirs franchissables

6.1 - BEL-piétons-trott-actuel-franchis

6.2 - Trottoirs non franchissables

6.2 - BEL-piétons-trott-actuel-non franchis

6.3 - Trottoirs peints

6.3 - BEL-piétons-trott-actuel-peints

6.4 - Trottoirs tous types confondus

6.4 - BEL-piétons-trott-actuel-tous

6.5 - Trottoirs actuels et proposés

6.5 - BEL-piétons-trott-actuel+nouveau

6.6 - Nouveaux trottoirs

6.6.1 - BEL-piétons-trott-nouveau-liste

6.6.2 – BEL-piétons-trott-nouveau-plan

6.7 - Trottoirs élargis

6.7 - BEL-piétons-trott-élargi

7 – Piétons – Améliorations (hors trottoirs)

7.0 – Introduction

7.1 - Traversées piétonnes

7.2 – Points de vue

7.3 – Nouveaux chemins

7.4 - Balisage

7.5 - Impasses avec dérogation

7.6 – Autres mesures

8 – Piétons – Promenades

8.0 – Introduction

8.1 - Promenades piétonnes est-ouest : le tracé

8.1 - BEL-prom piét-est-ouest-tracé

8.2 - Promenades piétonnes est-ouest : améliorations

8.2 - BEL-prom piét-est-ouest-amélior

8.3 - Promenades piétonnes sud-nord : tracés

8.3 - BEL-prom piét-sud-nord-tracé

8.4 - Promenades piétonnes sud-nord : améliorations

8.4 - BEL-prom piét-sud-nord-amélior

8.5 - Promenades piétonnes sud-nord : mixité automobile

8.5 - BEL-prom piét-sud-nord-autos

8.6 - Promenade piétonne sud-nord A-Aran

8.6 - BEL-prom piét-sud-nord-A

8.7 - Promenade piétonne sud-nord B-Lallex

8.7 - BEL-prom piét-sud-nord-B

8.8 - Promenade piétonne sud-nord C-Grandvaux-Village

8.8 - BEL-prom piét-sud-nord-C

8.9 - Promenade piétonne sud-nord D-Grandvaux-Gare

8.9 - BEL-prom piét-sud-nord-D

8.10 - Promenade piétonne sud-nord E-Chenaux

8.10 - BEL-prom piét-sud-nord-E

8.11 - Promenade piétonne sud-nord F-Rieux

8.11 - BEL-prom piét-sud-nord-F

8.12 - Promenade piétonne sud-nord G-Crêt-Dessus

8.12 - BEL-prom piét-sud-nord-G

8.13 - Promenade piétonne sud-nord H-Epesses

8.13 - BEL-prom piét-sud-nord-H

8.14 - Promenades piétonnes diverses

8.14 - BEL-prom piét-z-divers

8.15 - Promenades piétonnes : réseau complet

8.15 - BEL-prom piét-z-réseau complet

9 – Vélos

9.0 – Introduction

9.1 – Etat existant

9.1 - BEL-vélos-actuel.

9.2 - Vélos – Nouveaux aménagements cyclables

9.2 - BEL-vélos-nouveau

10 – Transports publics

10.0 – Introduction

10.0 - BEL-TP-Lignes CFF-TL-CGN

10.1 - CFF : 4 gares et 196 trains/jour

10.1 - BEL-TP-2-Lignes CFF

10.2 - Car postal : 2 différentes lignes en direction de Palézieux

10.2 - BEL-TP-Lignes car postal

10.3 - Le TL arrive de justesse à Bourg-en-Lavaux

10.3 - BEL-TP-Ligne TL

10.4 - Un très dense réseau de bus scolaires

10.4 - BEL-TP-Lignes scolaires

10.5 - Le Lavaux Express

10.5 - BEL-TP-Lignes Lavaux expr

10.6 - Des habitants connectés

10.6 - BEL-TP-Distance arrêt

10.7 - Deux fois plus d'arrêts TP ?

10.7 - BEL-TP-Arrêts

10.8 - Propositions TP-A : action communication

10.9 - Propositions TP-B : valorisation de l'infrastructure existante

10.10 - Propositions TP-C : deux idées provocatrices

B – Plans localisés

11 – Plans de réaménagement locaux

11.0– Introduction

11.1. - Chatagny

11.1.1 - image-chatagny-actuel

11.1.2 - image-chatagny-projet

11.2 - Corniche - Bornalet

11.2.1 - image-corniche-bornalet-actuel

11.2.2 - image-corniche-bornalet-projet

11.3 - Corniche – Chexbres

11.3.1 - image-corniche-chexbres-actuel

11.3.2 - image-corniche-chexbres-projet

11.4 - Corniche – Colombaires

11.4.1 - image-corniche-colomb-actuel

11.4.2 - image-corniche-colomb-projet

11.5 - Corniche – Mont

11.5.1 - image-corniche-mont-actuel

11.5.2 - image-corniche-mont-projet

11.6 - Corniche - Riex-Est

11.6 - image-corniche-riex-est-projet

11.7 - Corniche - Riex-Ouest

11.7 - image-corniche-riex-ouest-projet

11.8 - Crétaz – Lallex

11.8.1 - image-crétaz-lallex-actuel

11.8.2 - *image-crétaz-lallex-projet*

11.9 - Gare – Lausanne

11.9 - *image-gare-lausanne-actuel*

11.9 - *image-gare-lausanne-projet*

11.10 - Lausanne - Cully CT (court terme)

11.10.1 - *image-lausanne-cully-actuel*

11.10.2 - *image-lausanne-cully-projet CT*

11.11 - Lausanne - Cully MT (moyen terme)

11.11.1 - *image-lausanne-cully-actuel*

11.11.2 – *image-lausanne-cully-projet MT*

11.12 - Lausanne – Versailles

11.12.1 - *image-lausanne-versailles-actuel.*

11.12.2 - *image-lausanne-versailles-projet*

11.13 - Monts de Lavaux – Signal

11.13.1 - *image-monts-de-lavaux-signal-actuel.*

11.13.2 - *image-monts-de-lavaux-signal-projet.*

11.14 - Petite Corniche – Fichons

11.14.1 - *image-petite-corniche-fichons-actuel.*

11.14.2 - *image-petite-corniche-fichons-projet.*

11.15 - Petite-Corniche – Village

11.15.1 - *image-petite-corniche-village-actuel.*

11.15.2 - *image-petite-corniche-village-projet.*

11.16 - Signal – Raidillon

11.16.1 - *image-signal-raidillon-actuel.*

11.16.2 - *image-signal-raidillon-projet.*

11.17 - Vevey – Lavaux

11.17.1 - *image-vevey-lavaux-actuel.*

11.17.2 - *image-vevey-lavaux-projet.*

11.18 - Vevey – RC Route cantonale – CT (court terme)

11.18.1 - *image-vevey-RC-actuel.*

11.18.2 - *image-vevey-RC-projet CT.*

11.19 - Vevey – RC Route cantonale – MT (moyen terme)

11.19.1 - *image-vevey-RC-actuel.*

11.19.2 - *image-vevey-RC-projet MT*

12 – Secteurs géographiques et thèmes

12.0– Introduction

12.0 – *sect-découpage*

12.1.1 – Savigny-Haut (1) – Autos – Circulation

12.1.1 - *sect-1-autos-circul*

12.1.2 – Savigny-Haut (1) – Autos – Vitesses

12.1.2 - *sect-1-autos-vit*

12.1.3 – Savigny-Haut (1) – Convivialité

12.1.3 - *sect-1-convivialité*

12.1.4 – Savigny-Haut (1) – Piétons

12.1.4 - *sect-1-piétons*

12.1.5 – Savigny-Haut (1) – Vélos

12.1.5 – *sect-1-vélos*

- 12.1.6 – Savigny-Haut (1) – Vues**
12.1.6 – sect-1-vues
- 12.3.1 – Savigny-Bas (3) – Autos – Circulation**
12.3.1 - sect-3-autos-circul
- 12.3.2 – Savigny-Bas (3) – Autos – Vitesses**
12.3.2 - sect-3-autos-vit
- 12.3.3 - Savigny-Bas (3) – Convivialité**
12.3.3 - sect-3-convivialité
- 12.3.4 – Savigny-Bas (3) – Piétons**
12.3.4 - sect-3-piétons
- 12.3.5 – Savigny-Bas (3) – Vélos**
12.3.5 – sect-3-vélos
- 12.3.6 – Savigny-Bas (3) – Vues**
12.3.6 - sect-3-vues
- 12.4.1 – Signal-Haut (4) – Autos - Circulation**
12.4.1 - sect-4-autos-circul
- 12.4.2 – Signal-Haut (4) – Autos – Vitesses**
12.4.2 - sect-4-autos-vit
- 12.4.3 - Signal-Haut (4) – Convivialité**
12.4.3 - sect-4-convivialité
- 12.4.4 – Signal-Haut (4) – Piétons**
12.4.4 - sect-4-piétons
- 12.4.5 – Signal-Haut (4) – Vélos**
12.4.5 - sect-4-vélos
- 12.4.6 – Signal-Haut (4) – Vues**
12.4.6 - sect-4-vues
- 12.5.1 – Chincuz (5) – Autos – Circulation**
12.5.1 - sect-5-autos-circul
- 12.5.2 - Chincuz (5) – Convivialité**
12.5.2 - sect-5-convivialité
- 12.5.3 - Chincuz (5) – Piétons**
12.5.3 - sect-5-piétons
- 12.5.4 – Chincuz (5) – Vélos**
12.5.4 - sect-5-vélos
- 12.5.5 – Chincuz (5) – Vues**
12.5.5 - sect-5-vues
- 12.6.1 – Genevrey (6) – Autos – Circulation**
12.6.1 - sect-6-autos-circul
- 12.6.2 – Genevrey (6) – Autos – Parking**
12.6.2 - sect-6-autos-park
- 12.6.3 – Genevrey (6) – Autos – Vitesses**
12.6.3 - sect-6-autos-vit
- 12.6.4 – Genevrey (6) – Convivialité**
12.6.4 - sect-6-convivialité
- 12.6.5 – Genevrey (6) – Piétons**
12.6.5 - sect-6-piétons
- 12.6.6 – Genevrey (6) – Vélos**
12.6.6 – sect-6-vélos

- 12.6.7 – Genevrey (6) – Vues**
12.6.7 - sect-6-vues
- 12.7.1 – Signal-Bas (7) – Autos – Circulation**
12.7.1 - sect-7-autos-circul
- 12.7.2 – Signal-Bas (7) – Autos – Vitesses**
12.7.2 - sect-7-autos-vit
- 12.7.3 – Signal-Bas (7) – Signal—Convivialité**
12.7.3 - sect-7-convivialité
- 12.7.3 – Signal-Bas (7) – Piétons**
12.7.3 - sect-7-piétons
- 12.7.4 – Signal-Bas (7) – Vélos**
12.7.4 – sect-7-vélos
- 12.7.5 – Signal-Bas (7) – Vues**
12.7.5 - sect-7-vues
- 12.8.1 - Thioleyre (8) – Autos – Circulation**
12.8.1 – sect-8-circul
- 12.8.2 - Thioleyre (8) – Autos – Parking**
12.8.2 - sect-8-autos-park
- 12.8.3 – Thioleyre (8) – Autos – Vitesses**
12.8.3 - sect-8-autos-vit
- 12.8.4 – Thioleyre (8) – Convivialité**
12.8.4 - sect-8-convivialité
- 12.8.5 – Thioleyre (8) – Piétons**
12.8.5 - sect-8-piétons
- 12.8.6 – Thioleyre (8) – Vélos**
12.8.6 – sect-8-vélos
- 12.8.7 – Thioleyre (8) – Vues**
12.8.7 - sect-8-vues
- 12.10.1 – Aran (10) – Autos – Circulation**
12.10.1 - sect-10-autos-circul
- 12.10.2 - Aran (10) – Autos – Parking**
12.10.2 – sect-10-autos-park
- 12.10.3 – Aran (10) – Autos – Vitesses**
12.10.3 - sect-10-autos-vit
- 12.10.4 - Aran (10) – Convivialité**
12.10.4 - sect-10-convivialité
- 12.10.5 - Aran (10) – Piétons**
12.10.5 - sect-10-piétons
- 12.10.6 - Aran (10) – Vélos**
12.10.6 – sect-10-vélos
- 12.10.7 - Aran (10) – Vues**
12.10.7 – sect-10-vues
- 12.11.1 - Prahis (11) – Autos – Circulation**
12.11.1 - sect-11-autos-circul
- 12.11.2 - Prahis (11) – Autos – Parking**
12.11.2 - sect-11-autos-park
- 12.11.3 – Prahis (11) – Autos – Vitesses**
12.11.3 - sect-11-autos-vit

- 12.11.4 – Prahis (11) – Convivialité**
12.11.4 - sect-11-convivialité
- 12.11.5 - Prahis (11) – Piétons**
12.11.5 - sect-11-piétons
- 12.11.6 - Prahis (11) – Vélos**
12.11.6 – sect-11-vélos
- 12.11.7 - Prahis (11) – Vues**
12.11.7 - sect-11-vues
- 12.12.1 – Segnire (12) – Autos – Parking**
12.12.1 - sect-12-autos-park
- 12.12.2 - Segnire (12) – Autos – Vitesses**
12.12.2 - sect-1-autos-vit
- 12.12.3 - Segnire (12) – Convivialité**
12.12.3 - sect-12-convivialité
- 12.12.4 - Segnire (12) – Piétons**
12.12.4 - sect-12-piétons
- 12.12.5 - Segnire (12) – Vues**
12.12.5 - sect-12-vues
- 12.13.1 – Riex-Haut (13) – Piétons**
12.13.1 - sect-12-piétons
- 12.14.1 – Villette (14) – Circulation**
12.14.1 - sect-14-autos-circul
- 12.14.2 – Villette (14) – Autos – Parking**
12.14.2 - sect-14-autos-park
- 12.14.3 – Villette (14) – Autos – Vitesses**
12.14.3 - sect-14-autos-vit
- 12.14.4 – Villette (14) – Convivialité**
12.14.4 - sect-14-convivialité
- 12.14.5 – Villette (14) – Piétons**
12.14.5 - sect-14-piétons
- 12.14.6 – Villette (14) – Vélos**
12.14.6 – sect-14-vélos
- 12.14.7 – Villette (14) – Vues**
12.14.7 - sect-14-vues
- 12.15.1 – Grandvaux (15) – Autos – Circulation**
12.15.1 - sect-15-autos-circul
- 12.15.2 – Grandvaux (15) – Autos – Parking**
12.15.2 - sect-15-autos-park
- 12.15.3 – Grandvaux (15) – Autos – Vitesses**
12.15.3 - sect-15-autos-vit
- 12.15.4 – Grandvaux (15) – Piétons**
12.15.4 - sect-15-piétons
- 12.15.5 – Grandvaux (15) – Vélos**
12.15.5 – sect-15-vélos
- 12.15.6 – Grandvaux (15) – Vues**
12.15.6 – sect-15-vues
- 12.16.1 - Chenaux (16) – Autos – Circulation**
12.16.1 - sect-16-autos-circul

- 12.16.2 - Chenaux (16) – Autos – Parking**
12.16.2 - sect-16-autos-park
- 12.16.3 - Chenaux (16) – Autos – Vitesses**
12.16.3 - sect-16-autos-vit
- 12.16.4 - Chenaux (16) – Piétons**
12.16.4 - sect-16-piétons
- 12.16.5 - Chenaux (16) – Vélos**
12.16.5 – sect-16-vélos
- 12.16.6 - Chenaux (16) – Vues**
2.16.6 - sect-16-vues
- 12.17.1 – Riex (17) – Autos – Circulation**
12.17.1 - sect-17-autos-circul
- 12.17.2 - Secteur 17 – Riex (17) – Autos – Parking**
12.17.2 - sect-17-autos-park
- 12.17.3 – Riex (17) – Autos – Vitesses**
12.17.3 - sect-17-autos-vit
- 12.17.4 – Riex (17) – Convivialité**
12.17.4 - sect-17-convivialité
- 12.17.5 – Riex (17) – Piétons**
12.17.5 - sect-17-piétons
- 12.17.6 – Riex (17) – Vélos**
12.17.6 – sect-17-vélos
- 12.17.7 – Riex (17) – Vues**
12.17.7 - sect-17-vues
- 12.18.1 – Epesses (18) – Autos – Circulation**
12.18.1 - sect-18-autos-circul
- 12.18.3 – Epesses (18) – Autos – Parking**
12.18.3 - sect-18-autos-park
- 12.18.4 – Epesses (18) – Autos – Vitesses**
12.18.4 - sect-18-autos-vit
- 12.18.5 – Epesses (18) – Convivialité**
12.18.5 - sect-18-convivialité
- 12.18.6 – Epesses (18) – Piétons**
12.18.6 - sect-18-piétons
- 12.18.7 – Epesses (18) – Vélos**
12.18.7 - sect-18-vélo
- 12.18.8 – Epesses (18) – Vues**
12.18.8 - sect-18-vues
- 12.19.1 - Lausanne (19) – Autos – Circulation**
12.19.1 - sect-19-autos-circul
- 12.19.2 - Lausanne (19) – Autos – Parking**
12.19.2 - sect-19-autos-park
- 12.19.3 - Lausanne (19) – Autos – Vitesses**
12.19.3 - sect-19-autos-vit
- 12.19.4 - Lausanne (19) – Convivialité**
12.19.4 - sect-19-convivialité
- 12.19.5 - Lausanne (19) – Piétons**
12.19.5 - sect-19-piétons

- 12.19.6 - Lausanne (19) – Vélos**
12.19.6 - sect-19-vélo
- 12.19.7 - Lausanne (19) – Vues**
12.19.7 - sect-19-vues
- 12.20.1 - Gare (20) – Autos – Circulation**
12.20.1 - sect-20-autos-circul
- 12.20.2 - Gare (20) – Autos – Parking**
12.20.2 - sect-20-autos-park
- 12.20.3 - Gare (20) – Autos – Vitesses**
12.20.3 - sect-20-autos-vit
- 12.20.4 - Gare(20) – Convivialité**
12.20.4 - sect-20-convivialité
- 12.20.5 - Gare (20) – Piétons**
12.20.5 - sect-20-piétons
- 12.20.6 - Gare (20) – Vélos**
12.20.6 - sect-20-vélo
- 12.20.7 - Gare (20) – Vues**
12.20.7 - sect-20-vues
- 12.21.1 – Moratel (21) – Autos – Circulation**
12.21.1 - sect-21-autos-circul
- 12.21.2 – Moratel (21) – Autos – Vitesses**
12.21.2 - sect-21-autos-vit
- 12.21.3 – Moratel (21) – Piétons**
12.21.3 – sect-21-piétons
- 12.21.4 – Moratel (21) – Vélos**
12.21.4 - sect-21-vélo
- 12.22.1 – Epesses-Gare (22) – Autos – Circulation**
12.22.1 - sect-22-autos-circul
- 12.22.2 – Epesses-Gare (22) – Autos – Parking**
12.22.2 - sect-22-autos-park
- 12.22.3 – Epesses-Gare (22) – Autos – Vitesses**
12.22.3 – 22-autos-vit
- 12.22.4 – Epesses-Gare (22) – Convivialité**
12.22.4 - sect-22-convivialité
- 12.22.5 – Epesses-Gare (22) – Piétons**
12.22.5 - sect-22-piétons

13 – Secteurs géographiques et thèmes

13.0– Introduction

13.1 - Aran – Stationnement – Etat actuel

13.1 – P-Aran

13.2 - Secteur Chenaux – Stationnement – Etat actuel

13.2 - P-Chenaux

13.3 - Secteur Crétaz – Stationnement – Etat actuel

13.3 - P-Crettaz

13.4 - Secteur Cully-Nord – Stationnement – Etat actuel

13.4 - P-Cully-Nord

13.5 - Secteur Cully-Ouest – Stationnement – Etat actuel

13.5 - *P-Cully-Ouest*

13.6 - Secteur Epesses-Gare – Stationnement – Etat actuel

13.6 - P-Epesses-Gare

13.7 - Secteur Epesses-Village – Stationnement – Etat actuel

13.7 - P-Epesses-Village

13.8 - Secteur Grandvaux-Gare – Stationnement – Etat actuel

13.8 - P-Grandvaux-Gare

13.9 - Secteur Grandvaux-Village – Stationnement – Etat actuel

13.9 - P-Grandvaux-Village

13.10 - Secteur Lallex-Chatagny – Stationnement – Etat actuel

13.10 - P-Lallex

13.11 - Secteur Riex – Stationnement – Etat actuel

13.11 - P-Riex

13.12 - Secteur Villette – Stationnement – Etat actuel

13.12 - P-Villette

14 – Recueil de propositions

com	Parking – propositions	P-z-liste propositions
-----	------------------------	------------------------

C. RECUEILS DE

Com	Propositions classées	z-propositions- convivialité
Com	Propositions classées	z-propositions- vues
Com	Propositions classées	Propositions-1-classé secteurs
Com	Propositions classées	Propositions-2-classés rues

A ajouter

Propositions classés (autos)

Propositions classés (vélos)

Propositions classés (piétons)

à déplacer en bas sous recueil prop ?

à déplacer en bas sous recueil prop ?

Table des matières

	Titre chapitre	Page
	0 – Introduction	1-2
	A – Plans communaux – Chapitres 1 à 10	
	1 – Domaine public	
	2 – Autos - Axes de transit	
p.3	2.0 - Introduction	3
p.3	2.1 – Un important réseau routier cantonal	3
p.3	2.2 - Un réseau cantonal à compléter	3
p.3	2.3 - Une épuration souhaitable du réseau routier	3
p.3	2.4 - La région d'Epesses : la Corniche est un axe majeur	3
p.3	2.5 – La région d'Epesses : valorisation de la route de Puidoux	4
	2.6 - La région d'Epesses : une densité routière record	4
	2.7 - Epesses et Riex : suppression ou limitation du transit	
	3 – Autos – Vitesses – Normes VSS	
	3.0 - Introduction	4
	3.1 - Des vitesses conseillées : souvent du 20 et souvent du 80 !	5
	3.2 - Des tronçons où largeurs et vitesses maximales coïncident	5
	3.3 - Des vitesses maximales inférieures aux normes	5
	3.4 - Des vitesses maximales trop élevées	5
	3.5 - Extension des chaussées « VSS-compatibles »	5
	3.6 - Des chaussées trop étroites	6
	3.7 - Des chaussées trop larges à rétrécir	6
	3.8 - Mise en œuvre facilitée des zones 30	6
	4 – Autos – Vitesses – Actuel et propositions	
	4.0 – Introduction	
	4.1 – Autos – Vitesses – 80 km/h	6
	4.2 - 80 km/h : proposition de statut-quo	<input type="text"/>
	4.3 - 80 km/h : proposition de suppression	<input type="text"/>
	4.4 - 80 km/h : proposition de nouveauté	<input type="text"/>
	4.5 - 70 km/h : situation actuelle	
	4.6 - 70 km/h : proposition de statut-quo	<input type="text"/>
	4.7 - 70 km/h : proposition de suppression	<input type="text"/>
	4.8 – 70 km/h : proposition de nouveauté	<input type="text"/>
	4.9 - 60 km/h : situation actuelle	
	4.10 - 60 km/h : proposition de nouveauté	<input type="text"/>
	4.11 - 60 km/h : proposition de statut-quo	<input type="text"/>
	4.12 - 60 km/h : proposition de suppression	<input type="text"/>
	4.13 - 50 km/h : situation actuelle	
	4.14 - 50 km/h : proposition de nouveauté	<input type="text"/>
	4.15 - 50 km/h : proposition de statut-quo	<input type="text"/>
	4.16 - 50 km/h : proposition de suppression	<input type="text"/>
	4.17 - 30 km/h : situation actuelle	
	4.18 - 30 km/h : proposition de nouveauté	<input type="text"/>
	4.19 - 30 km/h : proposition de statut-quo	<input type="text"/>
	4.20 - 30 km/h : suppression et remplacement par des zones 20	<input type="text"/>
	4.21 - 20 km/h : situation actuelle	
	4.22 - 20 km/h : proposition de nouveauté	<input type="text"/>
	4.23 - 20 km/h : proposition de statut-quo	<input type="text"/>

- 4.24 - 20 km/h : proposition de suppression
- 4.25 - 100 modifications de vitesse

5 – Piétons – Divers plans

- 5.0 – Introduction
- 5.1 - Le géoportail : un réseau dense
- 5.2 - L'inventaire des chemins pédestres
- 5.3 - Cheminements pressentis
- 5.4 - Le plan régional à grande diffusion
- 5.5 - Le plan des servitudes
- 5.6 - Plusieurs parcours Suisse mobile
- 5.7 - Cartes topographiques : un réseau piétonnier variable
- 5.8 - La carte 2020 : une comparaison difficile avec 2010
- 5.9 - La carte 2020 : des sentiers apparaissent et disparaissent

6 – Piétons – Trottoirs

- 6.0 – Introduction
- 6.1 - Trottoirs franchissables
- 6.2 - Trottoirs non franchissables
- 6.3 - Trottoirs peints
- 6.4 - Trottoirs tous types confondus
- 6.5 - Trottoirs actuels et proposés
- 6.6 - Nouveaux trottoirs
- 6.7 - Trottoirs élargis

7 – Piétons – Améliorations (hors trottoirs)

- 7.0 – Introduction
- 7.1 - Traversées piétonnes
- 7.2 – Points de vue
- 7.3 – Nouveaux chemins
- 7.4 - Balisage
- 7.5 - Impasses avec dérogation
- 7.6 – Autres mesures

8 – Piétons – Promenades

- 8.0 – Introduction
- 8.1 - Promenades piétonnes est-ouest : le tracé
- 8.2 - Promenades piétonnes est-ouest : améliorations
- 8.3 - Promenades piétonnes sud-nord : tracés
- 8.4 - Promenades piétonnes sud-nord : améliorations
- 8.5 - Promenades piétonnes sud-nord : mixité automobile
- 8.6 - Promenade piétonne sud-nord A-Aran
- 8.7 - Promenade piétonne sud-nord B-Lallex
- 8.8 - Promenade piétonne sud-nord C-Grandvaux-Village
- 8.9 - Promenade piétonne sud-nord D-Grandvaux-Gare
- 8.10 - Promenade piétonne sud-nord E-Chenaux
- 8.11 - Promenade piétonne sud-nord F-Rieux
- 8.12 - Promenade piétonne sud-nord G-Crêt-Dessus
- 8.13 - Promenade piétonne sud-nord H-Epesses
- 8.14 – Promenades piétonnes diverses
- 8.15 - Promenades piétonnes : réseau complet

9 – Vélos

- 9.0 – Introduction
- 9.1 – Etat existant
- 9.2 - Vélos – Nouveaux aménagements cyclables

10 – Transports publics

- 10.0 – Introduction
- 10.1 - CFF : 4 gares et 196 trains/jour
- 10.2 - Car postal : 2 différentes lignes en direction de Palézieux
- 10.3 - Le TL arrive de justesse à Bourg-en-Lavaux
- 10.4 - Un très dense réseau de bus scolaires
- 10.5 - Le Lavaux Express
- 10.6 - Des habitants connectés
- 10.7 - Deux fois plus d'arrêts TP ?
- 10.8 - Propositions TP-A : action communication
- 10.9 - Propositions TP-B : valorisation infrastructure existante
- 10.10 - Propositions TP-C : deux idées provocatrices

B – Plans localisés – Chapitres 11 à 13

11 – Plans de réaménagement locaux

- 11.0– Introduction
- 11.1 - Chatagny
- 11.2 - Corniche - Bornalet
- 11.3 - Corniche – Chexbres
- 11.4 - Corniche – Colombaires
- 11.5 - Corniche – Mont
- 11.6 - Corniche - Riex-Est
- 11.7 - Corniche - Riex-Ouest
- 11.8 - Crétaz – Lallex
- 11.9 - Gare – Lausanne
- 11.10 - Lausanne - Cully CT (court terme)
- 11.11 - Lausanne - Cully MT (moyen terme)
- 11.12 - Lausanne – Versailles
- 11.13 - Monts de Lavaux – Signal
- 11.14 - Petite Corniche – Fichons
- 11.15 - Petite-Corniche – Village
- 11.16 - Signal – Raidillon
- 11.17 - Vevey – Lavaux
- 11.18 - Vevey – RC Route cantonale – CT (court terme)
- 11.19 - Vevey – RC Route cantonale – MT (moyen terme)

12 – Secteurs géographiques et thèmes

- 12.0 – Introduction
- 12.1.1 – Savigny-Haut (1) – Autos – Circulation
- 12.1.2 – Savigny-Haut (1) – Autos – Vitesses
- 12.1.3 – Savigny-Haut (1) – Convivialité
- 12.1.4 – Savigny-Haut (1) – Piétons
- 12.1.5 – Savigny-Haut (1) – Vélos
- 12.1.6 – Savigny-Haut (1) – Vues
- 12.3.1 – Savigny-Bas (3) – Autos – Circulation
- 12.3.2 – Savigny-Bas (3) – Autos – Vitesses
- 12.3.3 - Savigny-Bas (3) – Convivialité
- 12.3.4 – Savigny-Bas (3) – Piétons
- 12.3.5 – Savigny-Bas (3) – Vélos
- 12.3.6 – Savigny-Bas (3) – Vues
- 12.4.1 – Signal-Haut (4) – Autos - Circulation
- 12.4.2 – Signal-Haut (4) – Autos – Vitesses
- 12.4.3 - Signal-Haut (4) – Convivialité
- 12.4.4 – Signal-Haut (4) – Piétons
- 12.4.5 – Signal-Haut (4) – Vélos
- 12.4.6 – Signal-Haut (4) – Vues
- 12.5.1 – Chincuz (5) – Autos – Circulation
- 12.5.2 - Chincuz (5) – Convivialité
- 12.5.3 - Chincuz (5) – Piétons

- 12.5.4 – Chincuz (5) – Vélos
- 12.5.5 – Chincuz (5) – Vues
- 12.6.1 – Genevrey (6) – Autos – Circulation
- 12.6.2 – Genevrey (6) – Autos – Parking
- 12.6.3 – Genevrey (6) – Autos – Vitesses
- 12.6.4 – Genevrey (6) – Convivialité
- 12.6.5 – Genevrey (6) – Piétons
- 12.6.6 – Genevrey (6) – Vélos
- 12.6.7 – Genevrey (6) – Vues
- 12.7.1 – Signal-Bas (7) – Autos – Circulation
- 12.7.2 – Signal-Bas (7) – Autos – Vitesses
- 12.7.3 – Signal-Bas (7) – Signal—Convivialité
- 12.7.3 – Signal-Bas (7) – Piétons
- 12.7.4 – Signal-Bas (7) – Vélos
- 12.7.5 – Signal-Bas (7) – Vues
- 12.8.1 - Thioleyre (8) – Autos – Circulation
- 12.8.2 - Thioleyre (8) – Autos – Parking
- 12.8.3 – Thioleyre (8) – Autos – Vitesses
- 12.8.4 – Thioleyre (8) – Convivialité
- 12.8.5 – Thioleyre (8) – Piétons
- 12.8.6 – Thioleyre (8) – Vélos
- 12.8.7 – Thioleyre (8) – Vues
- 12.10.1 – Aran (10) – Autos – Circulation
- 12.10.2 - Aran (10) – Autos – Parking
- 12.10.3 – Aran (10) – Autos – Vitesses
- 12.10.4 - Aran (10) – Convivialité
- 12.10.5 - Aran (10) – Piétons
- 12.10.6 - Aran (10) – Vélos
- 12.10.7 - Aran (10) – Vues
- 12.11.1 - Prahis (11) – Autos – Circulation
- 12.11.2 - Prahis (11) – Autos – Parking
- 12.11.3 – Prahis (11) – Autos – Vitesses
- 12.11.4 – Prahis (11) – Convivialité
- 12.11.5 - Prahis (11) – Piétons
- 12.11.6 - Prahis (11) – Vélos
- 12.11.7 - Prahis (11) – Vues
- 12.12.1 – Segnire (12) – Autos – Parking
- 12.12.2 - Segnire (12) – Autos – Vitesses
- 12.12.3 - Segnire (12) – Convivialité
- 12.12.4 - Segnire (12) – Piétons
- 12.12.5 - Segnire (12) – Vues
- 12.13.1 – Riex-Haut (13) – Piétons
- 12.14.1 – Villette (14) – Circulation
- 12.14.2 – Villette (14) – Autos – Parking
- 12.14.3 – Villette (14) – Autos – Vitesses
- 12.14.4 – Villette (14) – Convivialité
- 12.14.5 – Villette (14) – Piétons
- 12.14.6 – Villette (14) – Vélos
- 12.14.7 – Villette (14) – Vues
- 12.15.1 – Grandvaux (15) – Autos – Circulation
- 12.15.2 – Grandvaux (15) – Autos – Parking
- 12.15.3 – Grandvaux (15) – Autos – Vitesses
- 12.15.4 – Grandvaux (15) – Piétons
- 12.15.5 – Grandvaux (15) – Vélos
- 12.15.6 – Grandvaux (15) – Vues
- 12.16.1 - Chenaux (16) – Autos – Circulation
- 12.16.2 - Chenaux (16) – Autos – Parking
- 12.16.3 - Chenaux (16) – Autos – Vitesses
- 12.16.4 - Chenaux (16) – Piétons
- 12.16.5 - Chenaux (16) – Vélos

- 12.16.6 - Chenaux (16) – Vues
- 12.17.1 – Riex (17) – Autos – Circulation
- 12.17.2 - Secteur 17 – Riex (17) – Autos – Parking
- 12.17.3 – Riex (17) – Autos – Vitesses
- 12.17.4 – Riex (17) – Convivialité
- 12.17.5 – Riex (17) – Piétons
- 12.17.6 – Riex (17) – Vélos
- 12.17.7 – Riex (17) – Vues
- 12.18.1 – Epesses (18) – Autos – Circulation
- 12.18.3 – Epesses (18) – Autos – Parking
- 12.18.4 – Epesses (18) – Autos – Vitesses
- 12.18.5 – Epesses (18) – Convivialité
- 12.18.6 – Epesses (18) – Piétons
- 12.18.7 – Epesses (18) – Vélos
- 12.18.8 – Epesses (18) – Vues
- 12.19.1 - Lausanne (19) – Autos – Circulation
- 12.19.2 - Lausanne (19) – Autos – Parking
- 12.19.3 - Lausanne (19) – Autos – Vitesses
- 12.19.4 - Lausanne (19) – Convivialité
- 12.19.5 - Lausanne (19) – Piétons
- 12.19.6 - Lausanne (19) – Vélos
- 12.19.7 - Lausanne (19) – Vues
- 12.20.1 - Gare (20) – Autos – Circulation
- 12.20.2 - Gare (20) – Autos – Parking
- 12.20.3 - Gare (20) – Autos – Vitesses
- 12.20.4 - Gare(20) – Convivialité
- 12.20.5 - Gare (20) – Piétons
- 12.20.6 - Gare (20) – Vélos
- 12.20.7 - Gare (20) – Vues
- 12.21.1 – Moratel (21) – Autos – Circulation
- 12.21.2 – Moratel (21) – Autos – Vitesses
- 12.21.3 – Moratel (21) – Piétons
- 12.21.4 – Moratel (21) – Vélos
- 12.22.1 – Epesses-Gare (22) – Autos – Circulation
- 12.22.2 – Epesses-Gare (22) – Autos – Parking
- 12.22.3 – Epesses-Gare (22) – Autos – Vitesses
- 12.22.4 – Epesses-Gare (22) – Convivialité
- 12.22.5 – Epesses-Gare (22) – Piétons

13 – Villages, hameaux et stationnement

- 13.0 – Introduction
- 13.1 - Aran – Stationnement – Etat actuel
- 13.2 – Chenaux – Stationnement – Etat actuel
- 13.3 – Crétaz – Stationnement – Etat actuel
- 13.4 – Cully-Nord – Stationnement – Etat actuel
- 13.5 – Cully-Ouest – Stationnement – Etat actuel
- 13.6 – Epesses-Gare – Stationnement – Etat actuel
- 13.7 – Epesses-Village – Stationnement – Etat actuel
- 13.8 – Grandvaux-Gare – Stationnement – Etat actuel
- 13.9 – Grandvaux-Village – Stationnement – Etat actuel
- 13.10 – Lallex-Chatagny – Stationnement – Etat actuel
- 13.11 – Riex – Stationnement – Etat actuel
- 13.12 – Villette – Stationnement – Etat actuel

14 – Recueils de propositions

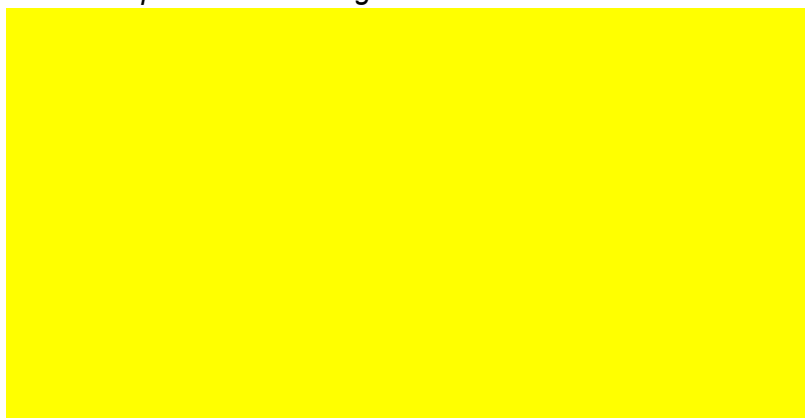
- 14.0 – Introduction
- 13.1 – Propositions – Autos – Parkings
- 14.1 – Propositions – Autos - Circulation
- 14.2 – Propositions – Autos – Vitesses

- 14.3 – Propositions – Convivialité
- 14.4 – Propositions – Piétons
- 14.5 – Propositions – Vues
- 14.6 – Propositions – Vélos
- 19.2 – Propositions – Autos – Vitesses
- 20.2 – Propositions – Autos – Vitesses

Annexes

- 1.1 *BEL-a-0-domaine public*
- 2.1 – *BEL-a-axes transit-actuel géoportail*
- 2.2 – *BEL-a-axes transit-actuel factuel*
- 2.3 – *BEL-a-axes transit-projet déclassement 5 axes*
- 2.4 – *BEL-a-axes de transit – est-ouest- actuel officiel*
- 2.5 – *BEL-a-axes transit-E-O-actuel factuel*
- 2.6 – *BEL-a-axes transit-4 routes*
- 2.7 – *BEL-a-axes transit-E-O-2 axes transit*
- 3.0 - *BEL-autos-vit- vss-normes VSS*
- 3.1 – *BEL-autos-vit- vss-conseillé*
- 3.2 – *BEL-autos-vit- vss-actuel-normes*
- 3.3 – *BEL-autos-vit- vss-actuel-inf*
- 3.4 – *BEL-autos-vit- vss-actuel-sup*
- 3.5 – *BEL-autos-vit- vss-projet-normes*
- 3.6 – *BEL-autos-vit- vss-projet-inf*
- 3.7 – *BEL-autos-vit- vss-projet-sup*
- 4.1 – *BEL-autos-80-actuel*
- 4.2 – *BEL-autos-80-statut-quo*
- 4.3 – *BEL-autos-80-supprimé*
- 4.5 – *BEL-autos-70-actuel*
- 4.6 – *BEL-autos-70-statut-quo*
- 4.7 – *BEL-autos-70-supprimé*
- 4.9 – *BEL-autos-60-actuel*
- 4.10 – *BEL-autos-60-nouveau*
- 4.11 – *BEL-autos-60-statut-quo*
- 4.13 – *BEL-autos-50-actuel*
- 4.14 – *BEL-autos-50-nouveau*
BEL-autos-50-statut-quo
- 4.16 - *BEL-autos-50-supprimé*
- 4.17 - *BEL-autos-30-actuel*
- 4.18 - *BEL-autos-30-nouveau*
- 4.19 - *BEL-autos-30-statut-quo*
- 4.20 - *BEL-autos-30-supprimé*
- 4.21 - *BEL-autos-20-actuel*
- 4.22 - *BEL-autos-20-nouveau*
- 4.23 - *BEL-autos-20-statut-quo*
- 4.25 - *BEL-autos-vit-liste propositions*
- 5.1 - *BEL-piétons-plan-géoportail*

- 5.2-BEL-piétons-plan-inventaire
- 5.3 - BEL-piétons-plan-presenti
- 5.4 - BEL-piétons-plan-région
- 5.5 - BEL-piétons-plan-servitudes
- 5.6 - BEL-piétons-plan-suisse mobile
- 5.7.1 - BEL-piétons-topo-1940
- 5.7.2 - BEL-piétons-topo-1960
- 5.7.3 - BEL-piétons-topo-1980
- 5.7.4 - BEL-piétons-topo-2000
- 5.8 - BEL-piétons-topo-2020
- 5.9.1 - BEL-piétons-topo-2020-100m
- 5.9.2 - BEL-piétons-topo-2020-200m
- 5.9.3 - BEL-piétons-topo-2020-diff 100m-200m
- 6.1 - BEL-piétons-trott-actuel-franchis
- 6.2 - BEL-piétons-trott-actuel-non franchis
- 6.3 - BEL-piétons-trott-actuel-peints
- 6.4 - BEL-piétons-trott-actuel-tous
- 6.5 - BEL-piétons-trott-actuel+nouveau
- 6.6.1 - BEL-piétons-trott-nouveau-liste
- 6.6.2 – BEL-piétons-trott-nouveau-plan
- 6.7 - BEL-piétons-trott-élargi



- 8.1 - BEL-prom piét-est-ouest-tracé
- 8.2 - BEL-prom piét-est-ouest-amélior
- 8.3 - BEL-prom piét-sud-nord-tracé
- 8.4 - BEL-prom piét-sud-nord-amélior
- 8.5 - BEL-prom piét-sud-nord-autos
- 8.6 - BEL-prom piét-sud-nord-A
- 8.7 - BEL-prom piét-sud-nord-B
- 8.8 - BEL-prom piét-sud-nord-C
- 8.9 - BEL-prom piét-sud-nord-D
- 8.10 - BEL-prom piét-sud-nord-E
- 8.11 - BEL-prom piét-sud-nord-F
- 8.12 - BEL-prom piét-sud-nord-G
- 8.13 - BEL-prom piét-sud-nord-H
- 8.14 - BEL-prom piét-z-divers
- 8.15 - BEL-prom piét-z-réseau complet
- 9.1 - BEL-vélos-actuel.

9.2 - *BEL-vélos-nouveau*
10.0 - *BEL-TP-Lignes CFF-TL-CGN*
10.1 - *BEL-TP-2-Lignes CFF*
10.2 - *BEL-TP-Lignes car postal*
10.3 - *BEL-TP-Ligne TL*
10.4 - *BEL-TP-Lignes scolaires*
10.5 - *BEL-TP-Lignes Lavaux expr*
10.6 - *BEL-TP-Distance arrêt*
10.7 - *BEL-TP-Arrêts*
11.1.1 - *image-chatagny-actuel*
11.1.2 - *image-chatagny-projet*
11.2.1 - *image-corniche-bornalet-actuel*
11.2.2 - *image-corniche-bornalet-projet*
11.3.1 - *image-corniche-chexbres-actuel*
11.3.2 - *image-corniche-chexbres-projet*
11.4.1 - *image-corniche-colomb-actuel*
11.4.2 - *image-corniche-colomb-projet*
11.5.1 - *image-corniche-mont-actuel*
11.5.2 - *image-corniche-mont-projet*
11.6 - *image-corniche-riex-est-projet*
11.7 - *image-corniche-riex-ouest-projet*
11.8.1 - *image-crétaz-lallex-actuel*
11.8.2 - *image-crétaz-lallex-projet*
11.9 - *image-gare-lausanne-actuel*
11.9 - *image-gare-lausanne-projet*
11.10.1 - *image-lausanne-cully-actuel*
11.10.2 - *image-lausanne-cully-projet CT*
11.11.1 - *image-lausanne-cully-actuel*
11.11.2 - *image-lausanne-cully-projet MT*
11.12.1 - *image-lausanne-versailles-actuel.*
11.12.2 - *image-lausanne-versailles-projet*
11.13.1 - *image-monts-de-lavaux-signal-actuel.*
11.13.2 - *image-monts-de-lavaux-signal-projet.*
11.14.1 - *image-petite-corniche-fichons-actuel.*
11.14.2 - *image-petite-corniche-fichons-projet.*
11.15.1 - *image-petite-corniche-village-actuel.*
11.15.2 - *image-petite-corniche-village-projet.*
11.16.1 - *image-signal-raidillon-actuel.*
11.16.2 - *image-signal-raidillon-projet.*
11.17.1 - *image-vevey-lavaux-actuel.*
11.17.2 - *image-vevey-lavaux-projet.*
11.18.1 - *image-vevey-RC-actuel.*
11.18.2 - *image-vevey-RC-projet CT.*
11.19.1 - *image-vevey-RC-actuel.*
11.19.2 - *image-vevey-RC-projet MT*
12.0 - *sect-découpage*
12.1.1 - *sect-1-autos-circul*
12.1.2 - *sect-1-autos-vit*

12.1.3 - *sect-1-convivialité*
12.1.4 - *sect-1-piétons*
12.1.5 – *sect-1-vélos*
12.1.6 – *sect-1-vues*
12.3.1 - *sect-3-autos-circul*
12.3.2 - *sect-3-autos-vit*
12.3.3 - *sect-3-convivialité*
12.3.4 - *sect-3-piétons*
12.3.5 – *sect-3-vélos*
12.3.6 - *sect-3-vues*
12.4.1 - *sect-4-autos-circul*
12.4.2 - *sect-4-autos-vit*
12.4.3 - *sect-4-convivialité*
12.4.4 - *sect-4-piétons*
12.4.5 - *sect-4-vélos*
12.4.6 - *sect-4-vues*
12.5.1 - *sect-5-autos-circul*
12.5.2 - *sect-5-convivialité*
12.5.3 - *sect-5-piétons*
12.5.4 - *sect-5-vélos*
12.5.5 - *sect-5-vues*
12.6.1 - *sect-6-autos-circul*
12.6.2 - *sect-6-autos-park*
12.6.3 - *sect-6-autos-vit*
12.6.4 - *sect-6-convivialité*
12.6.5 - *sect-6-piétons*
12.6.6 – *sect-6-vélos*
12.6.7 - *sect-6-vues*
12.7.1 - *sect-7-autos-circul*
12.7.2 - *sect-7-autos-vit*
12.7.3 - *sect-7-convivialité*
12.7.3 - *sect-7-piétons*
12.7.4 – *sect-7-vélos*
12.7.5 - *sect-7-vues*
12.8.1 – *sect-8-circul*
12.8.2 - *sect-8-autos-park*
12.8.3 - *sect-8-autos-vit*
12.8.4 - *sect-8-convivialité*
12.8.5 - *sect-8-piétons*
12.8.6 – *sect-8-vélos*
12.8.7 - *sect-8-vues*
12.10.1 - *sect-10-autos-circul*
12.10.2 – *sect-10-autos-park*
12.10.3 - *sect-10-autos-vit*
12.10.4 - *sect-10-convivialité*
12.10.5 - *sect-10-piétons*
12.10.6 – *sect-10-vélos*
12.10.7 – *sect-10-vues*

12.11.1 - *sect-11-autos-circul*
12.11.2 - *sect-11-autos-park*
12.11.3 - *sect-11-autos-vit*
12.11.4 - *sect-11-convivialité*
12.11.5 - *sect-11-piétons*
12.11.6 – *sect-11-vélos*
12.11.7 - *sect-11-vues*
12.12.1 - *sect-12-autos-park*
12.12.2 - *sect-12-autos-vit*
12.12.3 - *sect-12-convivialité*
12.12.4 - *sect-12-piétons*
12.12.5 - *sect-12-vues*
12.13.1 - *sect-12-piétons*
12.14.1 - *sect-14-autos-circul*
12.14.2 - *sect-14-autos-park*
12.14.3 - *sect-14-autos-vit*
12.14.4 - *sect-14-convivialité*
12.14.5 - *sect-14-piétons*
12.14.6 – *sect-14-vélos*
12.14.7 - *sect-14-vues*
12.15.1 - *sect-15-autos-circul*
12.15.2 - *sect-15-autos-park*
12.15.3 - *sect-15-autos-vit*
12.15.4 - *sect-15-piétons*
12.15.5 – *sect-15-vélos*
12.15.6 – *sect-15-vues*
12.16.1 - *sect-16-autos-circul*
12.16.2 - *sect-16-autos-park*
12.16.3 - *sect-16-autos-vit*
12.16.4 - *sect-16-piétons*
12.16.5 – *sect-16-vélos*
12.16.6 - *sect-16-vues*
12.17.1 - *sect-17-autos-circul*
12.17.2 - *sect-17-autos-park*
12.17.3 - *sect-17-autos-vit*
12.17.4 - *sect-17-convivialité*
12.17.5 - *sect-17-piétons*
12.17.6 – *sect-17-vélos*
12.17.7 - *sect-17-vues*
12.18.1 - *sect-18-autos-circul*
12.18.3 - *sect-18-autos-park*
12.18.4 - *sect-18-autos-vit*
12.18.5 - *sect-18-convivialité*
12.18.6 - *sect-18-piétons*
12.18.7 - *sect-18-vélo*
12.18.8 - *sect-18-vues*
12.19.1 - *sect-19-autos-circul*
12.19.2 - *sect-19-autos-park*

12.19.3 - *sect-19-autos-vit*
12.19.4 - *sect-19-convivialité*
12.19.5 - *sect-19-piétons*
12.19.6 - *sect-19-vélo*
12.19.7 - *sect-19-vues*
12.20.1 - *sect-20-autos-circul*
12.20.2 - *sect-20-autos-park*
12.20.3 - *sect-20-autos-vit*
12.20.4 - *sect-20-convivialité*
12.20.5 - *sect-20-piétons*
12.20.6 - *sect-20-vélo*
12.20.7 - *sect-20-vues*
12.21.1 - *sect-21-autos-circul*
12.21.2 - *sect-21-autos-vit*
12.21.3 - *sect-21-piétons*
12.21.4 - *sect-21-vélo*
12.22.1 - *sect-22-autos-circul*
12.22.2 - *sect-22-autos-park*
12.22.3 - *22-autos-vit*
12.22.4 - *sect-22-convivialité*
12.22.5 - *sect-22-piétons*
13.1 - *P-Aran*
13.2 - *P-Chenaux*
13.3 - *P-Crettaz*
13.4 - *P-Cully-Nord*
13.5 - *P-Cully-Ouest*
13.6 - *P-Epesses-Gare*
13.7 - *P-Epesses-Village*
13.8 - *P-Grandvaux-Gare*
13.9 - *P-Grandvaux-Village*
13.10 - *P-Lallex*
13.11 - *P-Riex*
13.12 - *P-Villette*

à déplacer en bas sous recueil prop ?

